This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

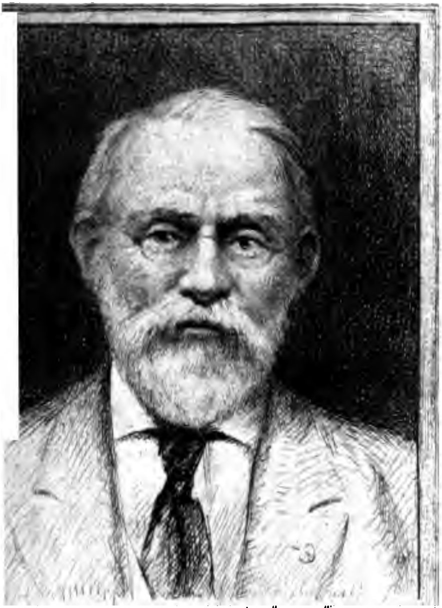

ILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1744.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SON'
commencés au mois de Janvi
1701. & se vendent 15 ſ. le mo
en blanc, & brochés 16 ſ.

Dunning Nijhoff
1-31-36
31472

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v
1702.	12.	v.	1724.	12.	v
1703.	12.	v.	1725.	12.	v
1704.	12.	v.	1726.	13.	v
1705.	12.	v.	1717.	12.	v
1706.	12.	v.	1728.	12.	v
1707.	12.	v.	1729.	12.	v
1708.	12.	v.	1730.	12.	v
1709.	12.	v.	1731.	12.	v
1710.	12.	v.	1732.	12.	v
1711.	12.	v.	1733.	12.	v
1712.	12.	v.	1734.	12.	v
1713.	12.	v.	1735.	14.	v
1714.	12.	v.	1736.	15.	v
1715.	12.	v.	1737.	13.	v
1716.	12.	v.	1738.	13.	v
1717.	12.	v.	1739.	14.	v
1718.	12.	v.	1740.	13.	v
1719.	12.	v.	1741.	12.	v
1720.	5.	v.	1742.	12.	v
1721.	12.	v.	1743.	12.	v
1722.	12.	v.	1744.	10.	v

Printed in France

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1744.

ARTICLE LXXI

TROISIEME ET DERNIER Extrait de l'Histoire des Indes Orientales. Par Monsieur l'Abbé Guyon.

IL ne nous reste plus qu'à parler du troisiéme Volume; plus M. l'Abbé Guyon avance dans son Histoire, plus il la rend intéressante & capable de piquer la curiosité du Public. C'est entié-

rement ſur le Commerce des Européans dans les Indes, que roule ce troiſiéme Volume ; il eſt diviſé en deux Chapitres, & chaque Chapitre en divers Paragraphes, ſelon la méthode que l'Auteur a ſuivie dans ſon Ouvrage.

Le premier Paragraphe traite du Commerce des Portugais ; le ſecond de celui des Hollandois ; & le troiſiéme de celui des Anglois. Le deuxiéme Chapitre expoſe fort au long le Commerce des François, & l'Hiſtoire de la Compagnie des Indes en fait la plus grande & la meilleure partie. Voici en peu de mots l'abregé de toutes ces entrepriſes.

Les Portugais n'eurent pas plutôt découvert les Indes, que flatés des grands avantages qui pouvoient leur en revenir, ils mirent tout en œuvre pour s'y former des établiſſemens ; frais immenſes, Flotes nombreuſes, Guerres, Siéges, Combats, ils n'épargnérent rien pour s'emparer de tant de

Royaumes, qu'on croyoit n'avoir point de Maîtres, parce qu'ils appartenoient à des Infidelles.

Les Espagnols qui pousserent aussi leurs Découvertes du côté de l'Occident, & qui firent le tour du monde, voulurent avoir part au Commerce des Indes Orientales. La dispute s'échauffa entre les deux Couronnes, les Papes la réglerent. Elle se renouvella sous *Charles V.* au sujet des *Moluques*, mais ce Prince assez occupé en Europe à défendre ses Etats, céda ces Isles litigieuses au Roi de Portugal, pour trois cens soixante mille ducats.

Avant que de pénétrer si loin, les Portugais jouirent sans aucuns rivaux pendant un siécle du Commerce des Indes, ils s'emparerent d'abord des Ports, des Places & des Isles les plus considérables; Maîtres des Côtes de *Malabar*, & de *Coromandel*, ils réduisirent les Rois de ces Royaumes à de si honteuses capitulations, qu'il ne leur

étoit pas permis de disposer des Toiles & des Etoffes qui se fabriquoient dans leurs Etats, ni de les vendre à d'autres, avant que les Portugais eussent fini leurs Cargaisons; leur puissance étoit montée si haut, qu'ils étoient pour ainsi dire les Rois des Indes. Notre Auteur étale ici toute la richesse des Marchandises qui composent le fond du Commerce Indien, il en marque le tarif, & entre dans un détail où il auroit pu se resserrer dans des bornes plus étroites.

Les Portugais disposoient seuls en Souverains & à leur profit de ce fond inépuisable, qui dépuis a enrichi tant de Nations; ils renvoyoient tous les ans en Portugal une vingtaine de Vaisseaux chargés des plus précieuses Marchandises de l'Orient; Lisbonne étoit l'apport de tous les Peuples de l'Europe, ils y portoient leur or & leur argent, pour avoir part aux richesses de l'Asie, qui leur étoient distribuées par le canal des Portu-

gais, & comme on ne pouvoit avoir que de leurs mains les Marchandises qu'ils debitoient, ils les vendoient aussi cher, qu'ils les avoient achetées à vil prix.

Une fortune si brillante tomba tout à coup, l'Auteur marque ici les causes de cette décadence. Les Indiens lassés de leur servitude se révoltérent, les Hollandois les appuyerent, & les Portugais chassés des endroits mêmes où ils se croyoient invincibles, furent obligés de raser leurs Citadelles, & la Ville de *Goa* est la seule Conquête considérable qu'ils ayent pû conserver.

Le commencement du Commerce des Hollandois dans les Indes ne fût pas heureux, la seconde fois qu'ils y furent, ils en revinrent encore sans profit, ils ne se rebuterent point; ils y retournerent une troisiéme & une quatriéme fois, & recueillirent enfin avec usure les fruits de leur persévérance. Les Portugais voulurent arrêter leurs

progrès, mais ils ne furent pas les plus forts, & les Hollandois leur enleverent successivement les meilleures places qu'ils possédoient dans les Isles, & le continent des Indes.

Les Indiens perdirent plus qu'ils ne gagnerent au changement de ces nouveaux Conquérans. Les Hollandois les traitérent encore plus rudement que les Portugais. Les Portugais ne prenoient que cent écus par Vaisseaux de 400 tonneaux, & les Hollandois se font payer sept à huit mille livres, quand les Passeports sont pour la Côte de *Malabar*, ou pour les Isles de *Java*, ou de *Sumatra*. Ils sont si jaloux du Commerce des Indes, dit notre Auteur, qu'ils voudroient en exclure toutes les Nations, ils dominent dans toutes les Villes que les Portugais avoient conquises ou usurpées, ils donnent la Loi sur la Côte de *Malabar*, sur celle de *Coromandel*, & dans l'Isle de *Ceylan*; ils occupent

la meilleure partie du vaste Royaume de *Macassar*, on se lasse à compter leurs Forteresses & leurs Comptoirs, ils en ont à *Surate*, à *Bengale*, à *Cochin*, à *Cananor*, à *Vingrela*, à *Negapatan*, à *Paliacate*, dans l'Isle de *Sumatra*, & dans celle de *Java*, &c.

Le grand théatre de leur Commerce est à *Batavia*, c'étoit autrefois Jacatra, les Anglois y avoient un Fort, les Hollandois les en chasserent en 1617, ils pillerent leur *Loge*, & raserent la Ville. C'est de ses ruines qu'est sortie la fameuse *Batavia*, & c'est sur ce fond qu'est bâti le trône de leur Commerce dans les Indes : on souhaiteroit, dit M. l'Abbé Guyon, qu'il fût plus pur pour l'honneur d'une Nation respectable d'ailleurs à bien des égards. Il se plaint encore, & avec raison, de la persécution qu'ils font souffrir aux Catholiques des Indes sur la Côte de *Malabar*, & de la profanation de leurs Eglises, dont ils ont fait

des corps de Garde & des Magazins.

Le troisiéme Paragraphe traite du commerce de la Compagnie Angloise, elle n'est guére moins fameuse par la richesse de ses retours, que celle de Hollande, elle commença ses Voyages en 1600, & vit croître de jour en jour le produit de son Commerce. Tous les Roi d'Angleterre la protégérent, & la firent fleurir jusqu'en 1680, que les Hollandois lui causérent de si grosses pertes, qu'elle parut toucher au moment de sa ruine en 1691. Sept ans après elle reprit une nouvelle splendeur qui la rendit plus riche & plus glorieuse que jamais. Les Anglois formerent alors une nouvelle Compagnie pour relever la premiére, & réunirent les fonds de l'une & de l'autre, cet expédient leur réussit & produisit le double de ce que l'ancienne Compagnie avoit fait dans les plus beaux jours de son Négoce, ils établirent des

Comptoirs dans toutes les Vill.. commerçantes, ils en eurent .. Guzarate, à Amadabath, à Cam.. boye, à Surate, à Agra, à Daman, à Cochin, à Masulipatan, à Ben.. gale, & ailleurs. Leur plus grand établissement est aujourd'hui à Madras, c'est de là qu'ils font leur commerce d'Inde en Inde, dans le Royaume de Siam, au Pegu, & à Gusda; ils vont quelquefois de Madras à la Chine en droiture, & relâchent à Malaca, où ils de.. bitent quelques Marchandises en fraude, il est des tems où il se .rouve à Madras des quarante ou ..inquante Vaisseaux, ce qui rend ..s Anglois aussi fiers dans cet éta.. ..ssement, que les Hollandois le ..r à Batavia.

..'Auteur finit cet Article par ..position que les Anglois & les ..andois firent il y a vingt ans .. Compagnie d'Ostende, & a .. d'Altena, il parut dans le .. les écrits de part & d'autre, ..eux Barbeyrac, à force de

Commentaires, soutint le droit de la Compagnie Hollandoise, un Anglois se mit de la partie, & fit un écrit violent & emporté, que M. *Bion* traduisit en François, on peut voir toutes ces Piéces dans *le Recueil Historique des Actes, Négociations, Mémoires, & Traités de Rousset. Tom.* 5. Tous ces Mémoires furent présentés au Congrès de Soissons. Cette Assemblée, pour des raisons que l'on ignore, tomba dans une espéce d'inaction, rien n'y fut décidé, & les Priviléges de la Compagnie d'Ostende furent suspendus pour sept ans. Le projet de la Compagnie d'Altena tomba de lui-même par le défaut de Souscripteurs, & cette affaire n'eut point de suite.

Le commerce des François dans les Indes, fait l'objet du deuxiéme Chapitre. Les soixante premiéres années furent fort ingrates, & ceux qui l'entreprirent perdirent beaucoup plus qu'ils n'y gâgnérent. Sous Henry IV. un nommé

Gerard Flammand fut plus hardi, mais il ne fut pas plus heureux ; il fit une nouvelle tentative sous Louis XIII. avec le sieur *Godefroy*, Trésorier à Limoges, deux Marchands de Rouen, nommés *Muisson* & *Canis*, pour grossir leurs fonds, se joignirent aux deux premiers, & ne firent avec eux qu'une seule Compagnie. On ne sçait si ces premiers Navigateurs poussérent jusqu'aux Indes, mais il est certain qu'ils firent la Conquête de l'Isle de Madagascar, & que les François la possédent depuis ce tems-là.

Une nouvelle Compagnie composée de vingt-quatre intéressés se forma du tems du *Cardinal de Richelieu*, elle subsista vingt ans, & ne fit pas grande fortune ; M. le *Duc de la Melleraye* se mit à la tête en 1654. Il y employa de gros revenus avec très-peu de succès, & par la mort de ce Seigneur, qui arriva en 1664, cette Compagnie fut totalement rompue.

Il ne falloit rien moins que le célébre M. *Colbert*, pour relever une entreprise tant de fois échouée. Il tâcha de détruire les idées des malheurs passés, & d'en faire renaitre de plus flateuses. Cet habile Ministre répandit un Mémoire qu'il fit rédiger par M. Charpentier, de l'Académie Françoise, le plan en fut si bien exposé, qu'il produisit tout l'effet que le Ministre en attendoit, & c'est là l'époque de la Compagnie des Indes.

Nous ne ferons pas ici le détail de ses progrès, de ses affoiblissemens, de ses pertes, & des contestations qu'elle essuya de la part des Fermiers Généraux; les Arrêts qui sont intervenus, apprennent l'histoire de ce démêlé, l'opposition de Messieurs les Fermiers Généraux prévalut enfin, & la Compagnie tomba en 1712.

Il fallut remédier à ce dérangement. On fit une Société nouvelle. Outre la Compagnie des Indes Orientales, il y en avoit trois

autres établies dans le Royaume, celle de la Chine, celle d'Occident, ou d'Amérique, & celle du Sénégal, ou Cap Verd. On réunit toutes ces Compagnies à celle des Indes Orientales, l'Edit en fut rendu en 1719, & l'Auteur le rapporte dans toute son étendue.

Ce n'est encore là que l'Histoire de la Compagnie en France. M. l'Abbé Guyon passe à celle de la Compagnie Françoise dans les Indes Orientales, il nous l'a fait arriver par dégrés au plus honorable & au plus solide de tous les établissemens, il marque le détail, l'étendue, le progrès de son commerce, l'autorité de son crédit par les Charges & le nombre de ses Vaisseaux, & il en tire les conséquences les plus flateuses & les plus attraiantes pour les Actionnaires. Tout ce qu'il en dit est tiré des Archives de la Compagnie, ou des Mémoires de M. *Dumas*, qui a résidé près de trente ans dans ce Pays-là, & qui s'y est

fait une très-belle réputation, on voit ici le témoignage que lui a rendu le Conſeil Souverain de *Pondichery*, il ne pouvoit être plus flateur, mais il ne pouvoit être mieux mérité.

L'Auteur remonte à l'origine de l'établiſſement des François à *Pondichery*, ils achetérent d'abord ce Village ſur les ſables de la Mer, ils le fortifiérent peu à peu, le fermérent de murailles, & y élevérent quelques Forts pour ſe parer d'un coup de main. Cet établiſſement ne plut pas aux Hollandois, ils tachérent de nous l'enlever en 1689, leurs pratiques ne réuſſirent pas. En 1690 ils menacérent de le canoner & de le raſer. On ſe précautionna, on fit proviſion de vivres & de munitions, on fit élever des redoutes, on s'y baricada; en 1693 les Hollandois l'attaquérent avec des forces capables de réduire la meilleure Place des Indes, le Gouverneur fut obligé de capituler. En 1699 la Com-

pagnie Françoise rentra dans *Pondichery*, en exécution du Traité de *Risvic*. On compte ici combien cette Ville a coûté à la Compagnie depuis 1685, jusqu'en 1710, & l'on trouve qu'elle lui revient à plus de huit cent mille livres.

Elle s'est encore perfectionnée depuis 1710, & les travaux qu'on commença en 1723 ont été conduits avec tant d'habileté, que c'est aujourd'hui une des plus belles & des plus fortes places des Indes. Les rues en sont tirées au cordeau, & les fortifications très-bien ordonnées; M. l'Abbé Guyon en fait une si belle Description, que tous ceux qui ont eu quelque part à cet Ouvrage, ne peuvent manquer d'en être extrêmement satisfaits, on comptoit ces années derniéres dans *Pondichery*, cent vingt mille Habitans, Chrétiens, Mahométans, ou Gentils.

Le sage caractére de M. *Dumas*, qui en fut fait Gouverneur en 1735. la réputation que les Fran-

çois y ont acquise, leur ont mérité des Privilèges & des préférences qui font beaucoup d'honneur à la Nation Françoise. La permission de battre Monnoye leur fut accordée en 1736, par *Mahomet Scha*, Empereur Mogol. La Compagnie en tire un profit considérable, & suivant l'évaluation que l'on en fait ici, le bénéfice peut aller à 400000 livres par an.

Cette estime que les Indiens ont pour les François, parut en 1738 d'une maniére bien éclatante. Le Roi de *Tanjaour* chassé de ses Etats., implora leur secours, pour remonter sur le Trône, & reconnut ce service par la donation de la Ville de *Karical*, de la Forteresse de Karcangery, de plusieurs Bourgs & Villages d'une étendue & d'un revenu considérable; jaloux de cet établissement, les Hollandois le traversérent. Ils gagnerent le Prince par leurs intrigues & par leurs présens, & il éluda l'éxécution de son Traité.

Le *Nabal de Trichenapaly* nous vangea de la mauvaise foi du Roi de *Tanjaour*, il se saisit de la Ville de *Karical*, de la Forteresse de *Karcangery*, & les remit entre les mains des François. Le Roi de *Tanjaour*, qui ne vouloit que l'argent des Hollandois, & qui craignoit que les François ne refusassent de lui payer la somme dont ils étoient convenus, écrivit au Gouverneur de *Pondichery*, se plaignit de ce qu'il s'étoit servi des armes de son ennemi pour se rendre maître du Pays qu'il lui avoit cédé, protesta qu'il n'avoit point prétendu rompre le Traité, lui en envoya la ratification, & recommanda aux Habitans de reconnoître à l'avenir les François pour leurs légitimes Souverains. Ce Prince malheureux peu de tems après, fut détrôné & étouffé dans un bain de lait tiéde; un de ses cousins monta sur le Trône, & lui succéda. Le nouveau Roi confirma l'établissement de *Karical*, &

Octobre 1744.

la donation de tout le terrein c
en dépend. C'est un présent c
peut valoir à la Compagnie pl
de cent mille livres de rente.

Les François commençoien
prospérer dans les Indes, lorsqu
y arriva une des plus grandes
volutions qu'on ait vû depuis lon
tems ; le fameux *Thamas Kou*
kan venoit de détrôner l'Empere
du Mogol, il le tenoit prisonn
dans sa Capitale, & lui avoit e
levé tous ses trésors. Quelques V
ce-Rois des Indes crurent av
trouvé le moment favorable de
couer le joug, & de s'ériger en
mêmes en Souverains, ils por
rent la Guerre chez les Prin
Gentils, leurs voisins ; *Daoust A*
kan, Vice-Roi d'Arcatte, Prin
brave & généreux, ami des Fra
çois, forma le dessein de conqu
rir un Royaume pour son fils aîn
Sabder Alykan, & un autre po
son gendre *Sander Saheb.* C'étoie
deux jeunes gens, ambitieux
hardis, mais ils n'étoient pas as

forts pour porter une Couronne, ils firent d'abord d'assez belles Conquêtes, les Princes Gentils en prirent ombrage, & appellérent le Roi *des Marattes* à leur secours.

Ce Prince idolâtre commande à une très-grande étendue de Pays, il peut mettre sur pied cent cinquante mille chevaux, & autant de fantassins. Une si belle occasion de signaler son avarice & son brigandage, étoit trop de son goût pour la laisser échapper. Il léve une Armée de soixante mille Cavaliers, & de cent cinquante mille hommes d'infanterie, il en donne le commandement à *Ragogy*, son fils aîné qui se mit en marche au mois d'Octobre 1739.

Le Viceroi d'Arcatte est averti de son approche, il écrit à son fils & a son gendre de le venir joindre pour secourir ses propres Etats, ils tardent trop, l'Armée des *Marattes* s'avance à grandes journées, pille & ravage tout; le Viceroi s'étoit saisi des gorges des

Montagnes de *Canamay*, & il étoit impossible de l'y forcer, mais il fut trahi. Les *Marattes* le surprirent, & l'accablérent d'une si furieuse décharge de frondes & de mousqueteries, que tous ceux qui l'accompagnoient périrent, ou furent pris prisonniers, le Viceroi percé de mille coups fut écrasé par les Eléphans, toute l'Armée mise en déroute, le Camp pillé, la caisse Militaire enlevée, l'Etendart de Mahomet pris, & plus de quarante Eléphans avec un grand nombre de chevaux.

Le bruit de cette défaite se répandit dans tout le Pays *Pondichery* en fut allarmé. Une foule de Maures & de Gentils y demandérent un azile à grands cris, la Veuve du Viceroi d'Arcatte, toutes les femmes de sa suite, & leurs enfans se présentérent aux portes de la Ville qu'on avoit fermées, toutes ces personnes imploroient le secours de la France, & apportoient avec elles l'or, l'argent, les pier-

 reries,

eries, & tous les effets les plus ιrétieux, qu'elles avoient pû dérober à l'avarice du Vainqueur.

Le Gouverneur de *Pondichery* assembla le Conseil Souverain, l'honneur & la reconnoissance le rendirent éloquent, il se déclara pour les malheureux qui se jettoient entre ses bras, fut d'avis qu'il falloit les recevoir, & ce parti fut pris par tout ce qu'il y avoit de François qui composoient le Conseil.

La démarche étoit délicate, il y avoit à craindre que le Général des *Marattes*, irrité de la retraite que nous donnions à ses Ennemis, ne vînt assiéger *Pondichery*. Il écrivit avec hauteur, il menaça; il insista sur des Tributs imaginaires, & sur la veuve du Viceroi, qu'il redemandoit. Le Gouverneur lui répondit, sa Lettre est d'un stile noble & plein de vigueur: en voici quelques traits.

»Votre Seigneurie m'écrit que »nous devons un tribut à votre

„Roi depuis quarante ans. Jamais „la Nation Françoise ne fut assu- „jettie à aucun tribut, & il m'en „couteroit la tête, si le Roi mon „Maître apprenoit que je vous „l'eusse payé..... Vous nous de- „mandez de l'argent, & où en „prendrions nous ? Nos Vaisseaux „n'en apportent que ce qu'il en „faut pour les charger. Les som- „mes que nous avons dépensées „pour bâtir, fortifier *Pontichery*, „& nous mettre en sûreté contre „ceux qui voudroient nous atta- „quer, ont tout absorbé, & nous „n'en avons plus...... Vous re- „demandez la femme du Viceroi, „& tous ceux qui sont avec elle; „ils sont sous le pavillon du Roi „de France, & nous perdrions „plutôt la vie, que de vous les „livrer..... Vous me menacez „d'envoyer votre Armée contre „nous, je me prépare à vous bien „recevoir à la tête de la plus bra- „ve Nation qui soit sur la terre, „& qui sçait se défendre avec in-

»trépidité contre ceux qui l'atta-
»quent injuftement.

Le Général des *Marattes* en demeura là. Les préparatifs de défenfe dans la Ville, & la bonne contenance des François lui firent comprendre qu'il n'y avoit rien à gagner & beaucoup à perdre pour lui. On négocia de part & d'autre, & fi nous en croyons l'Hiftorien, un fort petit préfent de liqueurs, que M. *Dumas* fit a *Ragogy*, contribua plus que toute l'Artillerie de *Ponticbery* à terminer une fi cruelle Guerre.

Je ne crois pas que le petit Roman de la Maitreffe de *Ragogy*, foit tiré des Archives de la Compagnie des Indes, c'eft un dénouement qu'on n'attendoit pas, & une époque finguliére de l'amitié des *Marattes* pour la Nation Françoife.

Ce Volume finit par un détail des Vaiffeaux qui font partis de *Pondichery* pour revenir en France avec le prix de leurs Cargaifons

depuis 1727 jusqu'en 1741. O
calcule les progrès du comme
de la Compagnie, & son augm
tation depuis 1737 jusqu'en 17
La vente qui fut faite en 174
Port de l'Orient, montoit à vi
quatre millions, sans compter
tre millions de Marchandis
qu'on resserra afin de leur ass
une valeur raisonnable.

On trouve ici un Mémoire
tructif sur le Caffé d'Arabie, c
me il ne roule que sur les pla
tions des Caffeiers, & sur la
colte du Caffé, il n'intéresse
re que les Marchands de *Gec*
ou les Courtiers de *Moka.*

Il y a dans cette Histoire
morceaux assez bien travai
mais à parler en général, le
n'en est pas assez correct; l'O
ge paroît fait un peu trop à l
te, & l'Auteur pouvoit y p
un tout autre agrément.

Un Ecrivain qui ne se no
pas, a fait la critique du tr
me Tome, ses Remarques

plus piquantes qu'instructives, sa Critique est trop amére, & les expressions ne sont pas assez ménagées. M. l'Abbé Guyon lui a répondu, sa réponse est bien écrite, avec modération, avec politesse, & le sel n'y manque pas.

ARTICLE LXXII.

LA RELIGION CHRÉTIENNE éclairée des lumiéres de l'intelligence, par le Dogme & par la Prophétie.

Suite de l'Article LIV. au mois de Juillet.

LA Religion révélée ne contient que des faits, la méthode propre de la science de la Religion révélée, ne devroit être que la méthode des faits. Mais qu'est-il arrivé ? Les Incrédules & les Hérétiques se sont jettez dans les Notions abstraites. Ils ont appellé à leur secours la Métaphysique & toutes ses subtilités. Ils ont raisonné sur Dieu, sur ses attributs,

ſur ſes myſtéres, non ſuivant l'analogie de la Foi, mais ſelon leurs conceptions bornées, ou même en conſultant les paſſions de leur cœur. Les Défenſeurs de la Religion ont voulu les ſuivre dans cette route épineuſe : il a fallu devenir Métaphyſicien pour combattre les Ennemis de la Foi, & l'on a éprouvé, dans le combat, que ces eſprits révoltés contre la révélation, n'étoient pas moins opposés aux vrayes lumiéres de la raiſon & du bon ſens.

L'Auteur dont nous continuons d'abréger l'Ouvrage, embraſſe dans ſon quatriéme Traité, une Controverſe ſubtile touchant *la Sageſſe & les volontés Divines.* Il eſt queſtion ſi Dieu en créant le monde a eu une fin & un motif; on prend ici l'affirmative, & l'on en fait un principe. « Mais quel » eſt cette fin & ce motif? C'eſt » de glorifier ſa bonté infinie. Et » quelle peut être la raiſon de pré- » férence qui le détermine à créer

»ce monde, plutôt que d'autres »mondes poſſibles? Il n'y en a point »d'autres que ſa ſouveraine Sageſ»ſe. Et quel eſt la meſure ou le »plan de cette Sageſſe Divine? »Point d'autre que ſa propre vo»lonté. Et quelle eſt la régle de la »bonté & de la perfection qui »brille dans les merveilles de cet »Univers? C'eſt cette même ſageſ»ſe & volonté divine. Voilà ce qui »rend cet Univers préférable à un »autre monde que Dieu n'a point »fait, & qu'il auroit pu faire.» C'eſt, comme on voit, l'*optimum relativè* des Scolaſtiques.

Le grand moyen de concilier la bonté Divine avec ſa liberté, & ſa liberté avec ſa Sageſſe, eſt, ſelon notre Auteur, de diſtinguer en Dieu les *volontés d'ordre, de permiſſion, & de conſommation.* La *volonté d'ordre* a pour objet les Loix poſées par le Seigneur, les Inſtitutions faites par ſon commandement & en ſon nom. Tout ce qui contrarie ces Loix entre dans la

volonté de permission. Dieu ne veut pas le mal, mais il peut avoir des raisons de sagesse, de justice & de miséricorde pour ne les pas empêcher. « Enfin, ces raisons de sagesse, de justice & de miséricorde, » en conséquence desquelles Dieu » permet le péché, appartiennent » à une nouvelle maniére d'envisa- » ger la volonté Divine, & c'est ce » qu'on appelle *volonté de consom-* » *mation*, » qui n'est autre, de l'aveu même de l'Auteur, que la volonté conséquente dont parlent les Théologiens.

Ces Notions s'appliquent à divers événemens marqués dans l'Ecriture Sainte, & dans l'Histoire de l'Eglise. Celui du Prophéte Balaam est un des plus sensibles. La *volonté d'ordre* y paroît d'abord par la défense que Dieu lui fait de déférer au désir qu'avoit Balac de faire maudire le peuple d'Israël. La résistance de Balaam aux ordres de Dieu est la suite de *la volonté de permission* ; mais par la *vo-*

onté de consommation, Dieu sçait tourner à l'avantage de son Peuple, une démarche dont le principe n'étoit que l'envie de le détruire. On remarque les mêmes traits de volonté & de providence dans les Croisades. Dieu vouloit très-sincérement ces Expéditions, qui devoient retirer un grand nombre d'hommes de l'Infidélité : c'est la *volonté d'ordre* manifestée par les Souverains Pontifes & par des Miracles. Dieu laissa échouer ces Guerres saintes pour punir les désordres des Chrétiens, c'est la *volonté de permission.* Enfin Dieu fait servir ces événemens au salut de plusieurs Croisés, à la perfection d'un S. Roi, à la délivrance de quantité de Fidéles détenus captifs parmi les Mahométans; *c'est la volonté de consommation.*

L'Auteur employe de même ces trois volontés par rapport aux Loix générales des mouvements, *afin que tout soit reconnu dans ce monde appartenir à une sage & invariable*

Administration de la Providence. Il en prend occasion de réfuter le Mallebranchisme, ennemi des Loix particuliéres. Il attribue les Miracles à *la volonté de consommation*, parce qu'ils se font en vertu d'une Loi supérieure à celles de l'*institution & de la permission.* Enfin il conclut de tout ceci, que la *volonté de consommation* est la fin derniére de la sagesse Divine. Ce qu'il montre encore par l'explication de quelques Textes de l'Ecriture où l'on semble attribuer à Dieu de l'indifférence, de l'hésitation, de l'incertitude, & des passions changeantes, comme celles des hommes.

La science de Dieu est l'objet du cinquiéme Traité. L'Eternité Divine & son immutabilité, voilà les principes de la science qui est en Dieu. Le Socinien qui ôte à Dieu la connoissance des choses futures, confond l'Etre incréé avec la créature. Point de succession dans Dieu, par conséquent

tout est présent à ses yeux. Mais comment voit-il les futurs contingens, actes libres des créatures intelligentes ? « Ce n'est pas, dit notre Auteur, dans ses seuls décrets »prédéterminans ; car de cette maniére, il ne verroit qu'en lui ce »qu'il doit aussi connoître dans les »êtres, qui sont les principes libres »de ces actes. Il ne les voit pas »non plus uniquement par sa science moyenne ; car de cette maniére il trouveroit ses connoissances dans d'autres êtres qu'en lui-»même. Mais reconnoître que Dieu »voit les futurs contingens, actes »libres de ses créatures animées »par l'influence de la cause générale, & ayant en elle tout l'exer»cice de leur libre arbitre ; c'est »dire que Dieu voit ces actes dans »les causes secondes, comme subor»données à la cause premiére. Ce »qui est les voir dans leurs causes.» Il semble que tout ceci est un peu compliqué. Si l'on disoit que Dieu voit ces futurs libres en eux-mê-

mes, bien entendu que la vue des causes seroit supposée, comme quelque chose de préalable. Cela ne paroîtroit-il pas plus simple? Et en effet si Dieu voit toutes les causes d'un acte appliquées à le produire, ne doit-il pas voir l'acte même, qui en est l'effet? & s'il ne voyoit pas ces causes appliquées actuellement à l'acte, mais seulement dans la disposition de le produire, pourroit-on dire qu'il a une connoissance certaine de cet acte?

Quoiqu'il en soit, l'Auteur représente la science de Dieu comme le principe de son immensité, ou plutôt il identifie l'une avec l'autre: il ne fait donc pas consister l'immensité dans la correspondance aux espaces locaux, ce que quelques Théologiens appellent être *présent par diffusion*; mais il la constitue dans la science effectrice, inséparable de Dieu même, ce qui est dire, comme la plûpart des Docteurs, que *Dieu est présent*

par son opération dans tous les es-paces. Seulement on ajoûte ici que de cette maniére Dieu est présent aux espaces par *son essence.* Ce qui est une suite de cette proposition très-certaine, que l'opération de Dieu n'est pas distinguée de l'essence même de Dieu.

Après cette discussion un peu abstraite, on trouve un morceau considérable sur l'Eucharistie dont on attribue la merveille à *la science effectrice, & à l'immensité du Verbe.* Ces termes semblent d'abord annoncer un systême singulier, & par là même dangereux, dans une matiére comme celle-ci; mais point du tout, l'Auteur ne veut dire autre chose, sinon que J. C. le Verbe incarné étant la souveraine cause d'être de tous les corps & de tous les espaces locaux, „il se suffit à lui-même pour ren-„dre son corps substantiellement „présent dans tous les espaces où „il doit être rendu tel, en vertu „des paroles Sacramentelles; & ce-

»lui qui fait tous les espaces lo-
»caux, sans extension locale de
»sa substance, n'a pas besoin d'as-
»sujettir son corps à des transports,
»pour le faire trouver partout où
»le pain & le vin consacrés sont
»changés en son Corps, selon sa
»maniére d'être, sans étendue dans
»le Sacrement. »

Le sixiéme Traité est une explication Physique des Ouvrages de la création, & cela pour manifester de plus en plus les perfections Divines ; mais notre Auteur n'est point Physicien à la façon des Modernes, qui se font ou Carthésiens, ou Newtoniens, ou Molieristes, ou Mallebranchistes. Il suit de point en point la bonne physique, qui est celle de l'Ecriture. Ainsi sur la production de la lumiére, il rejette bien loin ces globules qui se frottent les uns les autres, se brisent, s'attenuent, & se subtilisent pour s'élever dans le centre du tourbillon, où ils forment le corps lumineux. « Dieu, dit-il,

»par cette seule parole *fiat lux*, a »tout d'un coup & sans discussion »élevé l'homme à lui, comme à la »seule souveraine cause de la lu- »miére, & de tous les avantages »qu'en reçoit la Nature ; mais »l'homme en multipliant les ima- »ginations d'une vaine Philoso- »phie, s'est précipité dans des té- »nébres d'autant plus épaisses, »qu'il les a prises pour une lumié- »re dont il étoit lui-même l'Au- »teur. »

Cependant quand il est ques- tion des mouvemens de la terre ou du Soleil, des systêmes de Ti- cho ou de Copernic, notre Au- teur incline vers ce dernier, quoi- que l'Ecriture paroisse autoriser l'opinion de la terre fixe & immo- bile. « Le systéme Copernicien, »ajoûte-t-il, peut être ramené à »un sens littéral de l'Ecriture, & »sera sans mauvaise conséquence »pour la Religion, en rejettant la »pluralité des mondes qui a don- »né lieu de penser que la terre

„n'eſt qu'une planette, & que les „planettes ſont des terres habitées „comme la nôtre.„ On n'explique point comment le ſyſtême de Copernic peut être ramené à un ſens littéral de l'Ecriture, & cette explication auroit toutefois fait plaiſir au Lecteur. En récompenſe, on s'étend ſur les inconvéniens de l'hypotheſe qui admet les Planettes remplies d'êtres intelligens différens des hommes & des Anges; & à cette occaſion on éclaircit un mot de l'Auteur du Spectacle de la Nature, qui avoit dit que les planettes pouvoient ſervir de demeure à différens ordres de créatures. On croit que cela doit être reſtraint aux hommes & aux Anges, & non entendu de créatures différentes de l'une & l'autre de ces deux eſpéces, parce que cela contrediroit l'analogie de la Foi.

Nous ne pouvons ſuivre le détail très-varié que fait notre ſçavant Ecrivain de toutes les merveilles de la création; de ces eaux

ſupérieures placées au deſſus du Firmament, pour tempérer, dit S. Baſile, l'ardeur de l'élément du feu; de cette Mer immenſe qui environne notre Globe, & dont le mouvement périodique *avertit l'homme de ce que Dieu a fait en ſa faveur, en faiſant retirer les eaux de deſſus la ſurface de la terre*; de ce grand corps lumineux qui nous éclaire chaque jour, « & qui eſt »à l'égard de l'Univers, & ſingu»liérement de la terre que nous »habitons, ce que le cœur & la »tête ſont à l'égard de tout le corps »humain; » de cette multitude d'animaux répandus dans les airs & dans les eaux, dont les rapports ſont ſi ſemblables; les uns étant deſtinés à voler dans l'air, & les autres à nager dans l'eau: deux élémens fluides, qui demandoient des organes également diſpoſés, pour des opérations à peu près les mêmes.

Tous les Ouvrages du Créateur ſe terminent à l'homme, comme à

la production principale : « Si on
» retiroit l'homme de dessus la ter-
» re, tout y seroit sans beauté,
» sans harmonie & sans dessein.
» L'homme ramené sur la terre,
» fait le lien de tout ce qui s'y trou-
» ve, parce que tout y a été livré
» à son pouvoir, à sa prudence, à
» son gouvernement & à sa recon-
» noissance. » La conclusion de ceci
est encore une réfutation du Spinosisme ; & en effet, après avoir fait admirer les vues de providence & de sagesse qui éclattent dans la production de cet Univers, on ne pouvoit trouver d'occasion plus favorable, pour renverser le dogme impie qui confond tous les êtres, que nous voyons, avec leur souverain Auteur, qui les identifie tous, & qui fait de tout ce qui existe, une seule substance, plus monstrueuse mille fois que la chimere des anciens Poëtes.

Les six jours de la création du monde furent suivis d'un septiéme, appellé le jour du Seigneur,

tems auquel le S. nom de Dieu fut glorifié par les esprits Célestes. La fin de ce septiéme jour, ou plutôt le commencement du huitiéme *fut vraisemblablement le tems du péché d'Adam*, « & la matinée qui ter- »mina ce huitiéme jour peut être »regardée comme le tems où Adam »désira de voir, comme Abraham, »l'avénement du Rédempteur. Ce »fut cette foi animée d'une vive »confiance qui retira notre pre- »mier pere de son péché. » Telles sont les conjectures de l'Auteur; toujours est-il vrai qu'immédiatement après la création de l'homme, les deux grands attributs de Dieu, la Justice & la Miséricorde commencérent à se faire connoître : Justice dans la punition de l'homme coupable, Miséricorde dans la promesse du Rédempteur.

On rappelle ici la Doctrine des *volontés d'ordre, de permission, & de consommation*. Dieu, conformément à ses volontés d'ordre, & de permission, veut que l'homme

soit véritablement heureux, mais il veut en même tems que son bonheur dépende du bon usage qu'il fera des bienfaits dont il le comble : « S'il lui donne la liberté de » choisir entre la vie & la mort, » il lui donne tous les secours né- » cessaires pour éviter l'une & pour » arriver à l'autre. Le choix que » l'homme fait du bien ou du mal, » son ingratitude, ou sa reconnois- » sance décident de son sort. Il n'est » malheureux, & ne devient l'ob- » jet de la Justice Divine par la » *volonté de consommation*, que par- » ce qu'il méprise les saintes inspi- » rations de la *volonté d'ordre*, qui » est la volonté même que Dieu a » du salut des hommes. »

Tout ce qui suit n'est qu'une explication plus étendue de ces principes. On justifie parfaitement les attributs de Dieu de toutes les conséquences injurieuses que tire l'impie de la damnation des réprouvés. On montre que leur malheur vient uniquement de l'abus

qu'ils ont fait des bienfaits de Dieu, & que la maniére rigoureuse dont le Seigneur les traite, est une espéce de réparation qui entrera elle-même dans la beauté des Œuvres Divines. Il semble que c'étoit le lieu de dire quelque chose de la prédestination des Elus, d'indiquer sur cela des principes analogues à la foi, & consolans pour les Fidéles, de se proposer en un mot la question fameuse, si l'élection se fait *avant ou après la prévision des mérites* : matiére importante, & où il est à propos de s'armer puissamment contre les subtilités de l'Incrédule. Apparemment que l'Auteur l'a supprimée, pour éviter une discussion trop Scholastique.

Le dernier Traité de ce Livre, roule sur le culte qui est dû à la Divinité, & qui lui a été rendu dès les premiers tems du monde ; les Temples, les Sacrifices, les Vœux publics & particuliers, en sont la preuve. *L'idée* d'un être

souverain, la persuasion intime des rapports de respect, d'amour, & d'obéissance qu'on doit avoir avec lui, sont des vérités gravées dans le fond même de la Nature. Au contraire, l'esprit d'orgueil & d'indépendance est la premiére racine de l'Athéisme, du Déisme, & de l'Idolâtrie : l'Auteur fait sentir cela par des réfléxions très-judicieuses, & par des exemples très-bien choisis. Il oppose aux fausses Religions l'antiquité du vrai culte, né avec le monde, & perpétué par les premiers habitans de cet Univers. La Foi en J. C. a été transmise de même, depuis Adam jusqu'à Moyse, & depuis Moyse, cette Foi fit toujours partie du dépôt qui étoit confié au Peuple de Dieu, & qui s'est conservé jusqu'à la Loi Evangélique. Les Prophêtes furent les plus éclairés d'entre les Juifs sur l'avénement du Messie & sur ses caractéres ; ils tenoient de la Chaire de Moyse, & de la Tradition des anciens Patriarches, les

[redacted]

premiers rayons de ces connoissances, & la vivacité de leur foi mérita que Dieu leur dévoilât jusqu'aux particularités, qui concernoient *le* Sauveur, sa Mission, son Eglise, & son Royaume Eternel. »Peut-on donc trop s'étonner, »conclut notre Auteur, qu'il y ait »des Théologiens, même Catho»liques, qui donnent aux Prophê»ties où J. C. est le plus manifes»tement annoncé, un sens qui les »attribue à quelques personnages »de l'Ancien Testament, ou à des »événemens purement temporels; »& qui les leur attribue comme »aux principaux objets de ces Pro»phéties? »

En terminant cet Extrait, nous reconnoissons avec plaisir que l'Auteur est plein de la science de la Religion, & du désir de la communiquer aux autres. Il a composé cet Ouvrage avec soin, il écrit avec la dignité convenable aux grands objets qu'il traite. Si la *lecture d'un Livre* tel que ce-

lui-ci demande beaucoup d'app
cation, & si elle suppose même
l'exercice dans les matiéres a
traites, le siécle où nous viv
est assez fécond en Connoisse
de cette espéce, pour faire h
heur à l'Ouvrage & à l'Aute
Le dégoût ou la critique des
tres ne fera tort qu'à eux-mêm
& nous avons déja observé que
Livre n'est point fait pour eu

ARTICLE LXXII

LE DE' NOUEMEN
des Dynasties de Manéthon, S
verain Pontife d'Heliopolis,
de tous les Monumens antiq

SÇAVOIR,

1°. *De Manéthon, pour les Rois*
la Basse Egypte.

2°. *D'Eratosthene, pour les R*
de la Haute Egypte ou la T
baïde.

3°. *De l'Ecriture Sainte & de J*
sephe, pour les Juges & les R
des Israélites.

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 1779

4°. *De Bérose, du Canon de Ptolémée, & même de l'Ecriture Sainte, &c. pour tous les Rois de l'Orient, Assyriens, Chaldéens, ou Babyloniens, Médes & Perses.*

5°. *Des Archives de la Phénicie, pour les Rois de Tyr; où l'on démontre dans un parallèle exact & détaillé de la Chronologie de tous les anciens peuples, leur conformité avec celle d'Egypte, ou l'accord de la Chronologie Sacrée & Profane.*

Le tout par le secours seul du Texte Grec Original du Fragment de Manéthon, rétabli dans la sincérité du Manuscrit de l'Auteur.

Par M. l'Abbé Richer, Prevôt & Chanoine de l'Eglise Royale de Notre-Dame de Provins. 1744.

NOUVELLE IDE'E *sur les Dynasties des Rois d'Egypte du Fragment de Manéthon, Souverain Pontife d'Héliopolis.*

LEs ténébres qui couvrent encore de nos jours cet unique & précieux Monument de l'une des plus grandes & des plus anciennes Monarchies, me persuadent, que les Sçavans qui se sont appliqués à l'éclaircir, n'ont connu, ni l'artifice de sa formation, ni les vues de son Auteur.

J'ai pris une route nouvelle pour tâcher de les découvrir, en joignant l'Analyse à l'usage des Langues Orientales & de la Critique. Le Public pourra juger par ce premier coup d'essai, en ce genre, de l'utilité & de l'universalité des Méthodes que j'ai données à l'Académie Royale des Sciences, qui composent le Tome XI. de la nouvelle Edition des Mémoires de cette illustre Compagnie.

J'ai tenté de répandre, par leurs secours, sur toutes les parties de ce Fragment une lumiére propre à dissiper les ténébres épaisses qui le couvrent depuis tant de siécles.

Octobre 1744.

Je laisse au Lecteur le soin de juger du succès, par la Chronologie & l'Histoire suivie, & assez étendue de cette Monarchie, que je lui présente, que j'ai tirée du seul Texte Grec de ce Fragment, quoiqu'il n'occupe que trois pages ordinaires.

J'ai rétabli ce Texte Grec dans la sincérité du Manuscrit original de l'Auteur, à la faveur de l'harmonie, qui y domine encore malgré plusieurs altérations, & qui en lie si étroitement toutes les parties, qu'elles concourent ensemble pour vérifier les nombres qui sont justes, & pour réformer ceux qui se trouvent altérés ; on en verra la preuve dans les exemples qui suivent un peu plus bas.

Secret admirable ! dont ce vaste & sublime génie a sçu profiter pour immortaliser son Ouvrage, en garentissant de la sorte des injures du tems & des Copistes, ce Fragment qui le contient tout entier par l'artifice de sa formation,

& qui par-là peut ſeul nous d
dommager de la perte de l'Hiſtc
re générale de la Baſſe Egypt
qu'il avoit compoſée ſur les A
chives, & qui eſt périe dans l'ince
die du Phare d'Aléxandrie, dura
le Siége qu'en fit Jules Céſar, p
après la Bataille de Pharſale.

L'obſcurité de ce fragment
l'effet de l'artifice de ſa formatio
on n'y appercoit qu'un mélan
confus & biſarre de deux ſor
de Dynaſties, iſolées ſans ſuite
ſans liaiſon, entre leſquelles il
en a dix, qui n'ayant aucuns no
de Rois, ſemblent défectueu
& inutiles.

Cependant ces Dynaſties An
nymes ſont les plus importante
& font l'eſſence de l'art avec l
quel ce fragment eſt formé. A
ſingulier ! qui en fait ſeul tout
mérite, & c'eſt ce qu'il faut d
velopper.

Qui auroit jamais ſoupçonn
que par ces dix Dynaſties Anon
mes, Manéthon nous donne ſo

Histoire entiére en dix Tableaux d'Optique, dont je démontre les traits & toute la méchanique? *Oui*, son Histoire toute entiére, déguisée sous l'expression simple des noms, des chifres, avec quelques Notes courtes & rares. Cependant par une expression si extraordinaire, substituée aux longs récits de son Livre, ce Sçavant présente à l'esprit, & non pas aux yeux, la suite Chronologique, & l'Histoire des Rois de la Basse Egypte avec ordre & sans confusion, depuis l'origine de cette Monarchie sous Ménés son fondateur, jusqu'à sa décadence sous Nectanebe II, le dernier Roi, avec tous les grands événemens, & même les circonstances, le tems, le lieu, les personnes, & les causes, sans oublier les Dieux qui sont des Rois qui ont été honorés de l'Apothéose; on y voit l'origine & le progrès de leur culte.

Tel est l'effet de l'artifice de ce

Fragment, jusqu'ici inconnu. Ces dix Tableaux contribuent tous ensemble à former la suite de l'Histoire, mais il y en a trois dans ce nombre, qui ont seuls la propriété de fixer l'ordre des Dynasties, & la suite Chronologique de tous les Rois, sans confondre ensemble ceux qui ont régné en même tems dans diverses contrées de la Basse Egypte.

Cette Chronologie des Dynasties de Manéthon, a de grands avantages, qui la font regarder comme la régle de toutes les autres, elle est très-exacte, elle s'accorde parfaitement avec celle de l'Ecriture, elle n'a ni vuide, ni interrégne, & surpasse les autres encore par son étendue depuis la premiére année de Ménés qui fonda la Monarchie l'an 52 d'Abraham, jusqu'à la mort d'Aléxandre, où finit ce Fragment; & cet espace contient 1663 ans, dont la durée de la Monarchie ne compreud que 1639 ans, ayant fini par Nec-

tanebe II, dernier Roi, détrôné par Ochus, 24 ans avant la mort d'Aléxandre le Grand.

La Chronologie ſacrée finit à Sédécias, l'an ſix de Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, dont la Chronologie ſert aux Auteurs Sacrés pour compter leurs années. A leur exemple, je me ſers du Canon de Ptolémée pour continuer depuis Sédécias juſqu'à la mort d'Aléxandre le Grand.

Par ce moyen j'établis une parfaite égalité entre la Chronologie Sacrée & celle de l'Egypte; pour les comparer. Elles commencent enſemble l'an 52 d'Abraham, & finiſſent enſemble à la mort d'Aléxandre, ce qui produit l'égalité dans la durée totale entre les mêmes extrémités, & par une ſuite néceſſaire, une égalité parfaite dans les époques qui en ſont les parties compriſes entre les termes moyens, avec des dates préciſes, comme la Table ſuivante le démontre.

Cette durée de 1639 de la Monarchie d'Egypte eſt bien éloignée de 36 mille ans qu'on lui donnoit, ou de plus de cinq mile, comme d'autres lui donnent ; deux erreurs anciennes que je réfute.

La premiére tirée d'une ancienne Chronique dans Euſebe eſt fondée ſur une hypothèſe Aſtronomique, mais chimérique, qui regarde ſeulement l'état du Ciel lors de la Création.

L'autre eſt un faux calcul interpoſé par les Copiſtes dans le Texte Grec, qui font une ſomme des années des Dynaſties collatérales, à quoi ils ajoûtent les Dynaſties anonymes, & par-là répétent quatre à cinq fois leurs années, ſans le ſçavoir, & ſans le vouloir.

EXEMPLES CHOISIS entre les fautes des Copistes, qui sont dans le Texte Grec de Manéthon, corrigées & démontrées par divers endroits du même Texte. Deuxiéme Edition de Scaliger.

1°. Un *Obelés* omis sur un *Pi* Grec, en changeant sa valeur nous déroboit deux grands événemens. L'un est la triste chûte de la postérité des Dieux; l'autre est la premiére irruption des Rois Thébains dans la Basse Egypte, qui les ont détrônés.

2°. Le changement d'une lettre, *Ni* 50, pour *Theta* 8, dans le quatriéme Roi de la quinziéme Dynastie, conduit à l'absurdité de la placer avant la premiére, & Saites avec Ménes le fondateur, malgré les Textes formels de Manéthon, de Josephe & de toute l'antiquité,

3°. Un nombre intrus, ce sont les 70 jours, pour le régne des

70 Rois de la 7, dont la plûpart ont régné plus de 50 à 60 ans. Je démontre que Manéthon avoit laissé la place vuide, content de donner par son Texte dix nombres différens, sans pouvoir courir le risque de se tromper dans le choix du véritable.

Nota. Il est important d'observer, qu'outre les nombres exprimés dans ce Fragment, il y en a bien d'autres plus essentiels donnés & fixés par l'artifice de sa formation, qui résultent de l'harmonie de divers endroits du Texte, contre lesquels l'erreur des Copistes n'a pu prévaloir.

4°. L'erreur de la 17 (43 Thébains) pour quatre seulement qui régnérent ensemble à Thébes & à Memphis 151 ans. Ce sont les Ammonites Sethos avec ses ancêtres en remontant à son bisayeul, qui fit la conquête de la Haute & Basse Egypte, & ou sa race régna 151 ans.

On a cherché envain 43 Rois

Thébains : le Canon n'en donne que 38, ils ont régné plus de dix siécles. Où trouver les autres, & où les placer ? Le Canon ne laisse aucun intervalle vuide ; d'ailleurs ils augmenteroient les années, & il ne s'agit que de 151 ans.

L'harmonie du Texte démontre également, & corrige toutes les fautes.

ARTICLE LXXIV.

HISTOIRE ET DESCRIPTION Générale de la Nouvelle France, &c.

Suite de l'Article LVII. au mois d'Août.

Livre VII. M. D'Aillebout justifia usqu'à la fin le choix de sa Ma-esté ; mais on ne le mit pas mieux ue son Prédécesseur en état de ire fleurir la Colonie, de répri-ier les Iroquois, ni de soûtenir s Alliés. Cependant après que la

Guerre des Hurons fut finie pa
la destruction de leur Pays, il vin
à bout de faire la Paix avec le
Iroquois. Tous voulurent même
avoir des Missionnaires, dont le
travaux commençoient à n'être
plus si stériles dans les Cantons
qui en avoient déja reçu : à quo
contribuoient beaucoup l'exempl
des Hurons Captifs, & de ceux
qui s'étoient volontairement don
nés à leurs Vainqueurs. Les uns &
les autres avoient formé dans c
Pays une Eglise Chrétienne, qu
ne faisoit pas moins d'honneur
la Religion, que ne lui en firen
autrefois les Juifs pendant leu
captivité de Babylone.

M. de Lauzon, qui succéda à M
d'Aillebout, se flatta d'abord qu'un
Paix si bien cimentée, ce sem
ble, seroit durable; surtout aprè
que le Canton d'Onnontagué
le plus considérable de tous, & qu
est ordinairement le centre de
Affaires, comme il l'est du Pay
Iroquois, lui eut proposé de faire

un Etabliſſement de François ſur ſes Terres. Il n'eut garde de rejetter une propoſition, qui lui parut ſi avantageuſe, & la joye, qu'elle lui cauſa, lui fit eſſuyer ſans ſe plaindre, deux inſultes du Canton d'Agnier, le plus voiſin des Anglois, leſquels venoient de ſe rendre Maîtres de la nouvelle Belgique, qu'ils avoient nommé *Nouvelle York*. Ces Barbares, les plus féroces des Iroquois, vouloient rompre la Paix, qui n'avoit jamais été de leur goût, & détruire le Chriſtianiſme, qu'eux ſeuls avoient perſécuté juſques là. Pour y parvenir, ils eurent la hardieſſe de faire en plein jour une deſcente dans l'Iſle d'Orleans; ils y enlevérent un grand nombre de Hurons, ils paſſerent fierement devant Quebec avec leurs Priſonniers, qu'ils firent chanter, comme pour défier le Général, qui ne fit pas ſemblant de les voir, & les conduiſirent en triomphe dans leur Canton, où ils brûlerent les

[redacted]

Principaux. Une autre Troupe attaqua des Outaouais, qui conduisoient trois Jésuites dans leur Pays, blesserent un de ces Religieux, qui mourut peu de jours après de ses blessures, & en firent d'assez mauvaise grace quelques excuses, assûrant qu'ils ne l'avoient pas reconnu, ce qui étoit faux.

M. de Lauson fermoit les yeux sur tout cela, parce que cinquante François étoient en chemin pour Onnontagué, & qu'il ne vouloit pas les exposer à être inquietés dans leur marche. Ils arrivérent enfin sous la conduite d'un Officier, nommé Dupuy, accompagné du Supérieur Général des Missions, & de quelqu'autres Jésuites destinés à demeurer dans l'habitation Françoise. Ils furent bien reçus, & ils se logerent avantageusement; mais ils ne se précautionnerent pas assez contre l'inconstance & le caprice des Barbares, & ils s'apperçurent bientôt qu'ils avoient eu tort de compter sur eux.

Livre VIII. Les Agniers n'eurent pas beaucoup de peine à inſpirer aux autres Cantons leur haine contre les François, & M. Dupuy, qui n'étoit pas en état de réſiſter au ſeul Canton d'Ounontagué, ne penſa plus qu'à ſe tirer d'entre leurs mains. La choſe n'étoit pas aiſée, il y réuſſit néanmoins par un ſtratageme aſſez ſingulier. Sur ces entrefaites le Vicomte d'Argenſon vint relever M. de Lauſon, & dès le lendemain de ſon arrivée il fut fort ſurpris d'entendre ſonner l'allarme à Quebec. C'étoit des Iroquois, qui étoient venus juſqu'aux Portes de la Capitale, & y avoient enlevé quelques Sauvages de Sylleri. L'année ſuivante 1659, François de Laval, Evêque de Petrée, débarqua à Quebec, revétu de tous les pouvoirs de Vicaire Apoſtolique.

On commençoit d'avoir beſoin dans la Nouvelle France d'un Supérieur Eccléſiaſtique, dont le ca-

ractére pût imposer, & qui fût en état d'arrêter le progrès de quelques désordres, que de nouveaux venus y avoient introduits depuis peu. On travailla même dès-lors à l'érection de l'Eglise de Quebec en Evéché, ce qui ne fut consommé qu'en 1674. L'Auteur explique ici en peu de mots le changement, qui se fit alors dans le Gouvernement Ecclésiastique. Il parle ensuite d'un Etablissement très-utile pour l'éducation des Filles, & du succès qu'il a eu; de-là il passe à la découverte de plusieurs Nations, dont il rapporte quelques particularités assez curieuses.

Le Vicomte d'Argenson n'attendit pas que son tems fût expiré pour quitter une place, qu'on ne le mettoit point en état de remplir avec honneur, & elle fut donnée au Baron d'Avaugour. Cependant les Missionnaires négocioient assez heureusement avec les Iroquois, parmi lesquels ils

voient rencontré un de ces Hommes rares, qui feroient honneur aux Nations les plus policées & les plus spirituelles. Il se nommoit Garakonthié, « & il n'avoit de »sauvage, que la naissance & l'é»ducation : mais avec les bonnes »qualités, qu'on ne peut s'empê»cher de reconnoitre dans sa Na»tion, il avoit un excellent na»turel, beaucoup de douceur, »un génie supérieur, & une gran»de droiture. Ses belles actions à »la Guerre, & sa dextérité à ma»nier les esprits dans les Conseils »lui avoient acquis un grand cré»dit dans les Cantons, & le plus »ordinaire emploi, qu'il en fit »toujours, fut d'empêcher les ré»solutions violentes, & de ména»ger la Paix avec les François, »qu'il aimoit sincérement. » Quelques traits particuliers, que l'Historien rapporte de ce Sauvage, prouvent qu'il n'a point flatté son portrait. L'attachement de cet Homme pour les Missionnaires le

rendirent preſqu'Apôtre, avant qu'il fût Chrétien, & après qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme, il fit honneur à ſa Religion par ſes vertus.

Les mouvemens, qu'il ſe donna, & l'arrivée d'un grand ſecours de France continrent quelques tems les Iroquois : mais les gens de bien craignoient beaucoup moins la Guerre avec ces Barbares, que les ſuites d'un déſordre, qui commençoit à s'introduire dans la Colonie. C'eſt la Traite de l'Eau de Vie avec les Sauvages. L'avarice de quelques Particuliers l'avoit établie : l'Evêque employa inutilement les foudres de l'Egliſe pour la ſupprimer ; le Baron d'Avaugour, qui s'y étoit aſſez bien pris d'abord pour arrêter le cours de ce déſordre, lâcha bientôt la bride à l'avidité des Traiteurs. Les Sauvages, qui ne ſont pas libres de s'abſtenir de cette boiſſon, quand on la leur préſente, & en qui le moindre effet, qu'elle pro-

duise, est de les faire entrer dans une espéce de phrenesie, se portérent à des scandales, qui firent verser bien des larmes à ceux, qui les avoient enfantés à J. C. Enfin l'Evêque, dont l'autorité étoit méprisée, porta ses plaintes aux pieds du Tróne. Il fut écouté, il obtint de Louis XIV. tous les ordres, qu'il jugea néceſſaires pour remédier au scandale; « mais le Ciel »les avoit prévenus, & par un de »ces événemens, qui répandent la »terreur dans les ames les plus li»bertines, on avoit déja eu dans »la Nouvelle France la consola»tion de voir rentrer en eux-mê»mes la plus grande partie des »Coupables.

Cet événement fut un tremblement de Terre, dont aucune Histoire ne fournit d'exemple, & dont le récit a quelque chose de si singulier, que s'il n'avoit pas été attesté dans le tems par une Colonie entiére, il ne trouveroit aucune croyance. Le plus surprenant

eſt, qu'il n'y périt perſonne. La Deſcription, qu'en donne l'Auteur ne ſçauroit être abregée. Tout le tems, qu'on en ſentit des ſecouſſes, les Iroquois ne parurent prèſque point dans les habitations Françoiſes. Mais la nouvelle de l'arrivée d'un grand Convoi de France, & de pluſieurs Troupes, leur fit croire, qu'on avoit réſolu de les détruire, & ils n'écoutérent plus d'autre conſeil, que leur déſeſpoir.

Il eſt vrai que l'Evêque de Petrée venoit d'arriver avec M. de Meſy, nommé Gouverneur Général à la place du Baron d'Avaugour, qui avoit demandé ſon rapel; un Commiſſaire pour prendre au nom du Roy poſſeſſion du Pays, dont la Compagnie de la Nouvelle France avoit remis le Domaine à ſa Majeſté, & des Troupes. M. Robert, Conſeiller d'Etat, avoit été nommé Intendant; mais il ne fit pas le voyage. M. de Meſy ſe voyant en force,

le prit avec les Iroquois ſur un ton, qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs n'avoit oſé prendre ; mais il ne fit pas aſſez d'attention que le changement arrivé dans la Nouvelle York demandoit qu'on ſe ménageât un peu plus avec eux. En effet, ces Barbares n'eurent pas long-tems pratiqué les Anglois, qu'ils reconnurent que l'antipathie des deux Nations, entre leſquelles ils étoient ſitués, leur feroit toujours trouver dans l'une & dans l'autre des ſecours capables de les mettre en état de n'en craindre aucune.

Le choix de M. de Meſy étoit l'ouvrage de M. de Petrée, ſur qui le Roi s'en étoit repoſé, & il ne fut pas heureux. Le Prélat n'avoit pas bien connu cet Officier, qui étoit Major de la Citadelle de Caën, quoiqu'il eût vécu avec lui, ou bien le changement de fortune en fit un prodigieux dans ſon caractére. Il avoit juſques là fait profeſſion de la plus haute Piété, mais il parut un autre Hom-

me, dès qu'il se vit le Maître, & il se porta à de si grands excès contre l'Evêque même, son Bienfacteur, contre les Ecclésiastiques, & contre tous ceux, qui avoient du zéle pour le bon ordre, qu'il s'éleva contre lui un cri général, qui se fit entendre jusqu'à la Cour, qu'il fût révoqué, & que l'ordre fut donné pour lui faire son Procès.

Livre IX. L'année suivante la Nouvelle France changea entiérement de face. Le Marquis de Tracy, Lieutenant Général des Armées du Roi, y arriva avec les pouvoirs & le Brevet de Vice-Roi de l'Amérique : il étoit accompagné de M. de Courcelles, qui venoit relever M. de Mesy; de M. Talon, Intendant; du Régiment de Carignan-Salieres, & d'un bon nombre de Familles; son Escadre portoit des Chevaux, qu'on n'avoit point encore vûs en Canada, des Troupeaux de Boeufs & de Moutons; en un mot beaucoup plus que ne valoit la Colonie. Le

Vice-Roi avoit ordre de faire la Guerre aux Iroquois à toute outrance, & il s'y prépara d'abord. Cependant les seuls Agniers attirerent sur eux les Armes Françoise. M. de Tracy marcha contr'eux avec toutes ses forces, après avoir reçû les soumissions des quatre autres Cantons ; mais il ne trouva personne dans celui d'Agnier, & son Expédition aboutit à en brûler toutes les Bourgades, & à ruiner toutes les espérances de la récolte prochaine. On auroit pu se rendre maître du Pays, en y bâtissant une bonne Citadelle, mais on crut les Iroquois assez intimidés pour ne plus penser à nous inquiéter. La suite a fait voir qu'on s'étoit trompé.

M. Talon agissoit plus efficacement pour le bien de la Colonie. Notre Auteur nous donne un précis assez circonstancié des Mémoires, que cet Intendant composa pour faire connoître à la Cour tout ce qu'on pouvoit tirer d'uti-

lité du Canada, & de la maniére dont il falloit s'y prendre pour donner une forme à cette Colonie. Le dernier coup d'autorité de M. de Tracy, dont notre Historien fait un grand éloge, fut de mettre la Compagnie des Indes Occidentales en possession de tous les droits, qu'avoit eu celle de la Nouvelle France, suivant l'ordre exprès, qu'il en avoit du Roi. M. Talon avoit prédit qu'elle ne serviroit pas mieux le Canada, que n'avoit fait la premiére. & cela arriva en effet. On licencia ensuite le Régiment de Carignan-Salieres, dont presque tous les Soldats se firent Habitants, & plusieurs Officiers s'établirent dans le Pays, où on leur assigna des Terres, qu'on érigea en Seigneuries. Leur postérité s'y est fort multipliée, ce qui a rempli le Canada d'une nombreuse Noblesse, qui en fait la force.

Les Missionnaires avançoient toujours vers le Nord & vers

éſuites, qui y firent des Pro-
s, mais qui comprirent bien-
ıe la Religion Chrétienne ne
:abliroit jamais ſolidement :
ı trouvera ici les véritables
ıs.
Acadie, depuis le Traité de
ermain, avoit toujours été
ıgée entre des Particuliers,
ıour la-plûpart furent plus oc-
s à ſe traverſer les uns les au-
& à ſe faire même la Guerre,
s'établir ſolidement. Notre
ur en reprend ici l'Hiſtoire

tageusement situé à l'abri de l'invasion de nos Voisins, mais on se lassa bientôt.

De l'Acadie l'Auteur passe à l'Isle de Terreneuve, dont il nous donne une Description fort exacte. On y fit alors, ou plutôt on y ébaucha dans la Baye de Plaisance un Etablissement fort utile pour la Pêche des Morues; en 1670, M. Talon, que quelques sujets de mécontentement avoient obligé de repasser en France, revint en Canada; & y amena des Recolets, qui furent rétablis sur leur ancien Terrein, d'où ils ont été depuis transférés dans la Ville de Quebec. ils ont fait dans la suite plusieurs autres Etablissemens, ils sont fort aimés dans la Colonie, dit notre Auteur, & ils y sont fort utiles.

Livre X. Les Missions Iroquoises continuoient à fructifier, mais on s'appercevoit de plus en plus que si cette Nation avoit de grandes dispositions au Christianisme;

il en étoit de ces Sauvages, comme de ces Arbres, qui pour porter de bons fruits, ont besoin d'être transplantés; & c'est ce qui engagea les Missionnaires à établir deux Bourgades de leurs Néophytes dans la Colonie, dont elles ont été le Rempart contre les Cantons mêmes. La ferveur primitive s'y est long-tems conservée, & le Sault S. Louis surtout a donné à l'Eglise des Saints & des Martyrs, qui auroient fait honneur aux premiers siécles du Christianisme. L'Auteur en a fait connoître quelques-uns à la fin de ce premier Volume.

En parlant de l'Etablissement d'une assez nombreuse Bourgade de Hurons à Michillimakinac, il nous donne une Description fort curieuse de ce Poste situé entre trois grands Lacs, qui se communiquent par des détroits, sur lesquels on trouvera ici des Observations assez singulieres. Elles sont suivies de Phénoménes fort extraordinaires, qui arrivérent dans

ces quartiers-là sur la fin de l'année 1671, & au commencement de la suivante.

M. de Courcelles ne comptoit pas tellement sur la Paix, qu'il avoit conclue avec les Iroquois, qu'il ne crût devoir prendre ses précautions contre leur inconstance, & sous prétexte de leur faciliter le Commerce avec la Colonie, il leur fit approuver le dessein, qu'il avoit formé de bâtir un Fort assez près de l'entrée du Lac Ontario, en un lieu nommée *Cartarocoui*, vis-à-vis duquel ils étoient obligés de passer pour venir chez nous : mais il n'éxécuta point ce projet, il en laissa le soin au Comte de Frontenac, qui arriva sur ces entrefaites pour le relever. Il avoit demandé son rappel, & dès que M. Talon eut connu son Successeur, il demanda aussi le sien. On trouvera ici le caractére de M. de Courcelles, & celui de M. de Frontenac, plus nécessaire encore, parce qu'aucun

Gouverneur Général n'a plus long-tems figuré dans la Nouvelle France, & n'a donné sujet d'en dire plus de bien & de mal.

M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à rester en Amérique, d'une maniére bien capable de l'y faire regretter. Ce fut lui, qui engagea le P. Marquette, & le Sieur Joliet à tenter la decouverte du Micissipi, que l'on cherchoit depuis long-tems, & qu'ils trouvérent enfin le 17 de Juin 1673. Mais tandis que la *Nouvelle* France s'étendoit vers l'Occident, elle perdit encore une fois l'Acadie, & tout ce qu'elle possedoit dans le voisinage de cette Peninsule. Le Comte de Frontenac auroit pu réparer ces pertes, d'autant plus que la Cour de Londres désavoua celui, qui les avoit causées. Mais il ne songeoit qu'à faire construire le Fort projetté par son Prédécesseur, & auquel il donna son nom. D'ailleurs, il remplissoit la Colonie de troubles par ses vio-

lences, dont personne ne
exempt, que ceux, qui lui faisoi
bassement la cour: M. du Chesne
qui avoit succédé à M. Talon;
Ecclésiastiques & les Missionna
furent ceux, qui en souffrii
davantage. Le Roi ne fut d'ab
informé, que d'une partie du n
& il paroît que le Comte de Fr
tenac avoit eu le secret de pr
nir la Cour en faveur de la Tr
de l'Eau de Vie, que lui, ou ce
qui lui étoient attachés, avo
rétablie. M. Colbert s'étoit m
persuadé qu'elle convenoit au b
de la Colonie; mais il fut bien
désabusé: ce commerce odieux
de nouveau proscrit par une
donnance du Roi, & il fut enj
à M. de Frontenac de faire
cuter cette Ordonnance.

Le départ de M. Talon, &
mort du P. Marquette avo
bientôt fait perdre de vûe le
cissipi, dont la découverte é
restée imparfaite. Un Homme
pour ces sortes d'Entreprises

propre à former les plus grands projets, arriva fort à propos en Canada pour achever ce qui avoit été si heureusement commencé : c'est le célébre Robert Cavelier, sieur de la Sale, dont notre Auteur s'est particuliérement appliqué à bien développer le génie & le caractére. La Sale s'y prit bien pour mettre M. de Frontenac dans ses intérêts, il ne lui en coûta que de se déclarer contre ceux, qui n'étoient point agréables à ce Général. Il en reçut les plus fortes recommendations pour le Ministre, dont il obtint tout ce qu'il pouvoit souhaiter ; mais il n'en profita pas autant, qu'on l'avoit espéré. Il est vrai qu'il fut souvent malheureux, mais il le fut ordinairement par sa faute.

L'Acadie restituée à la France, & presqu'aussitôt perdue, les hostilités des Iroquois contre les Illinois, & le préjudice, qu'elles causérent à M. de la Sale : les plaintes, qu'on fit contre lui dans la

Colonie ; le Comte de Frontenac rappellé pour ses violences, & M. du Chesneau, pour n'avoir pas eu la patience de souffrir ses hauteurs, comme le Roi le lui avoit recommandé; les causes de la Guerre, que nous déclarérent les Iroquois ; la conduite, que tint M. de la Barre, qui avoit remplacé M. de Frontenac, avec le Sieur de la Sale; tous ces faits plus ou moins intéressants, selon qu'ils ont plus ou moins de rapport aux conjonctures, où se trouvoit la Nouvelle France, sont tellement liés ensembles, qu'ils soûtiennent l'attention du Lecteur. Ils sont suivis d'une Description curieuse de la Baye d'Hudson, des prétentions réciproques des Anglois & des François sur ce Pays, de quelques hostilités, qu'elles occasionnérent, & de la maniére, dont le poste principal de la Baye fut livré aux Anglois par des Transfuges.

Livre XI. M, de la Barre parut

d'abord prendre de bonnes mesures pour faire avec avantage la Guerre, devenuë inévitable avec les Iroquois ; mais il se laissa ensuite amuser par ces Barbares. Il ouvrit enfin les yeux, & se disposa tout de bon à marcher contre le Canton de Tsonnonthouan, le seul, qui s'étoit ouvertement déclaré jusques là. Les Sauvages du Nord & de l'Ouest s'étoient laissé engager à l'aller joindre au rendez-vous, qu'il leur avoit marqué, & à peine y étoient-ils arrivés, qu'ils apprirent que la Paix étoit faite, ce qui les mit en fureur. M. de la Barre y avoit été forcé, & s'étoit encore cru trop heureux de l'avoir obtenuë par le moyen du Canton d'Onnontagué, que Garakonthié, & quelques autres retenoient encore dans nos intérêts ; car s'étant avancé dans le Lac Ontario, la Famine & les Maladies avoient réduit sa petite Armée dans le plus triste état.

Il n'avoit pas tenu au Gouver-

neur de la Nouvelle York, que tous les Cantons ne se fussent joints à celui de Tsonnonthouan pour accabler les François, qui n'étoient point en état de leur résister, & il avoit envoyé pour cela à Onnontagué un Agent, qui gâta tout en voulant parler avec trop de hauteur. Les Onnontagués en furent choqués, & leur Orateur, qui étoit Ami des François, répondit à l'Envoyé avec tant de noblesse & de fermeté, que nous avons cru qu'on verroit ici avec plaisir son Discours. Il a été fidélement copié par quelqu'un, qui l'a entendu, & cela est aisé, parce que les Sauvages s'arrêtent à chaque phrase, pour donner le tems à l'Interprete de l'expliquer. *Le voici:*

»Apprends, que l'Onnontagué »se met entre Onontio *, son »Pere, & le Tsonnonthouan, son

* Les Sauvages donnent ce nom au Gouverneur Général des François, depuis M. de Montmagni. *Onontbio* signifie une grande Montagne.

„Frere. J'aurois cru que Corlar *
„se mettroit derriére moi, & me
„crieroit, *courage, Onnontagué, ne*
„*souffre pas que le Pere & le Fils*
„*s'entretuent.* Je suis très-surpris
„que son Envoyé me tienne un lan-
„gage tout contraire, & s'oppose
„à ce que j'arrête le bras de l'un
„& de l'autre. Arnaud, (c'est le
„nom de l'Envoyé) je ne puis
„croire que Corlar ait l'esprit aussi
„mal fait, que tu le dis. Ononthio
„me fait bien de l'honneur de
„vouloir travailler à la Paix dans
„ma Cabanne : veut-on que le Fils
„deshonnore son Pere ? Corlar,
„écoute ma voix. Ononthio m'a
„adopté pour son Fils, il m'a trai-
„té à Montreal, & m'a habillé en
„cette qualité ; nous y avons plan-
„té l'Arbre de la Paix, & nous l'a-
„vons aussi planté à Onnontagué,
„où mon Pere envoie ordinaire-
„ment ses Ambassadeurs, parce

* Cor lar est une Ville de la Nouvelle York, & les Sauvages appellent ainsi le Gouverneur de cette Province.

„que le Tſonnonthouan n'a point
„d'eſprit. Ses Prédéceſſeurs en ont
„uſé de même, & tout le monde
„s'en eſt bien trouvé. J'ai deux
„bras; j'en tiens un ſur Montreal,
„l'autre eſt ſur la tête de Corlar,
„qui depuis long-tems eſt mon
„Frere. Ononthio eſt depuis dix
„ans mon Pere; Corlar eſt depuis
„long-tems mon Frere, & cela
„parce que je l'ai bien voulu: ni
„l'un, ni l'autre n'eſt mon Maître.
„Celui qui a fait le monde, m'a
„donné la Terre, que j'occupe,
„je ſuis libre, j'ai du reſpect pour
„tous les deux, mais nul n'a droit
„de me commander, & perſonne
„ne doit trouver mauvais que je
„mette tout en uſage pour empê-
„cher que la Terre ne ſoit trou-
„blée. Au reſte je ne puis différer
„plus long-tems de me rendre
„auprès de mon Pere, puiſqu'il a
„pris la peine de venir juſqu'à ma
„porte, & qu'il n'a que des pro-
„poſitions raiſonnables à me faire.

Deux Députés furent envoyés

ſur le champ à M. de la Barre, & Garakonthié en fut un. Ils firent la Paix; mais les Tſonnonthouàns parurent la donner en Vainqueurs, & le Général François en fut d'autant plus mortifié, que peu de tems après le ſecours de France, qu'il avoit demandé, & qui l'auroit mis en état de donner la loi, débarqua à Quebec. La même année le Marquis de Denonville lui ſuccéda au Gouvernement Général, & comprit bientôt qu'il falloit recommencer la Guerre avec les Tſonnonthouans, d'autant plus que les autres Cantons animés par les intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York, commençoient à remuer. Ce Gouverneur avoit même négocié avec les Sauvages de Michillimakinac, & il ſeroit apparemment venu à bout de les gagner entiérement, ſans un coup de vigueur, que fit fort à propos M. de la Durantaye, qui commandoit dans ce Poſte.

M. de Denonville de ſon côté

prit si bien ses mesures, qu'il se trouva prêt à marcher contre les Tsonnonthouans, avant qu'on sçût dans les Cantons qu'il armoit : mais il crut devoir prendre contre ceux, qui ne s'étoient point encore déclarés, une précaution, qui eut des suites bien funestes. Il interprêta mal un ordre, que le Roi avoit donné à son Prédécesseur, & ayant attiré à Catarocouy les principaux Chefs de toute la Nation, il les fit arrêter au milieu d'un Festin, & les envoya en France pour ramer sur les Galéres. Il se servit même pour les faire tomber dans le piége de deux Missionnaires, qui ne sçavoient rien de son dessein. Il en coûta à l'un de ces Religieux cinq années d'une captivité bien dure, peu s'en fallut même qu'il ne fût brûlé. L'autre n'échapa, que par l'affection, que lui portoient les Onnontagués, dont la générosité en cette occasion fit un fâcheux contraste avec la conduite du Gouverneur,

que de mauvais conſeils avoient engagé, malgré ſes bonnes intentions, dans ce mauvais pas.

Le Chevalier de Troye fit vers le même tems une Expédition bien brillante dans la Baye d'Hudſon. Il y enleva aux Anglois trois Forts, dout un ſeul auroit pu tenir contre des forces beaucoup plus grandes, que les ſiennes. Auſſi n'avoit-il avec lui que des braves. Trois Fils du Sieur le Moyne s'y diſtinguérent beaucoup, d'Iberville ſurtout, qui s'eſt rendu depuis ſi célébre : il y faiſoit ſes premiéres Armes, & il y parut Capitaine & Soldat.

L'Expédition du Marquis de Denonville ne fut pas moins heureuſe ; le Canton de Tſonnonthouan fut brûlé & ravagé, & le Général en prit poſſeſſion à titre de Conquête : mais après tout ces Sauvages n'avoient perdu que quelques Hommes dans une action aſſez vive, où ils furent défaits, quoiqu'ils nous euſſent ſur-

pris. La perte des Cabannes n'eſt rien pour ces Barbares, & le Colonel Dougan, Gouverneur de la Nouvelle York, les dédommagea du reſte. Ce Gouverneur, malgré les Ordres, qu'il avoit du Roi ſon Maître, attiſoit continuellement le feu entre les Iroquois & nous : il fut enfin révoqué, & M. de Dénonville réuſſit à conclure un Traité de Paix avec les Cantons. De fort bons Mémoires envoyés par ce Général au Roi & au Miniſtre, & quelques Réfléxions de l'Auteur ſur ce qu'ils contiennent, nous ont paru terminer ce Livre d'une maniére fort inſtructive.

Livre XII. Nos Alliés étoient fort mécontents de la Paix, parce qu'on n'y avoit pas aſſez, diſoient-ils, ménagé leurs intérêts. Un Chef Huron rompit le Traité par un ſtratagême fort bien conduit, & dont il eut l'adreſſe de faire tomber tout l'odieux ſur nous. La Guerre devint donc bientôt plus

vive que jamais, & les Anglois ne tardérent pas à y entrer ouvertement. C'est ce qui fit concevoir au Chevalier de Callercs, Gouverneur de Montreal le dessein d'une Expédition contre la Nouvelle York. On en trouvera ici le plan bien développé, les mesures, qui furent prises pour l'Exécution, & ce qui la fit manquer. Le Roï en avoit chargé le Comte de Frontenac, que sa Majesté venoit de nommer de nouveau Gouverneur Général de la Nouvelle France, après avoir déclaré le Marquis de Dénonville, Sou-Gouverneur des Enfants de Erance.

»L'état déplorable, dit le P. de »Charlevoix, où la Nouvelle Fran-»ce étoit réduite, & le projet de »la Conquête de la Nouvelle York, »demandoient qu'on mit à la tête »de la Colonie un Homme d'au-»torité, d'un caractére ferme, »d'une grande expérience dans la »Guerre, qui connût déja le Pays, »& qui sçût manier les Esprits des

»Sauvages. Tout cela se trouvoi
»dans le Comte de Frontenac, &
»il y avoit lieu d'espérer, qu'ave
»l'esprit, qu'il avoit, il profiteroi
»de ses fautes, & des chagrins
»qu'elles lui avoient attirés, pou
»modérer ses passions, & pour s
»conduire par d'autres principes
»que ses préventions & ses anti
»pathies, Ces conjectures se trou
»vérent assez justes; à la vérité c
»Général parut toujours le mêm
»à ceux, qui le virent de plus près
»mais il fut plus sur ses gardes, &
»il profita des avis, qu'on lui avoi
»donnés. D'autre part il eut le
»plus belles occasions du mond
»de développer ses grandes qua
»lités, & d'en faire un glorieu
»usage, & il rendit d'assez impo
»tants services à l'Etat, pour er
»gager la Cour à fermer les yeu
»sur plusieurs fautes, qui lui écha
»perent encore, & pour oblige
»ceux, qui s'apperçurent bientôt
»qu'il n'avoit pas changé de sen
»timent à leur égard, de souffri

»avec patience & de dissimuler
»avec sagesse.

Le nouveau Général partit bien résolu de ne rien négliger pour faire réussir l'entreprise sur la nouvelle York ; mais il eut le chagrin de voir, qu'on lui fit manquer une si belle occasion d'accroître son Gouvernement d'une des plus riches Provinces de l'Amérique, & de rentrer en Conquérant dans un Pays, d'où il avoit été rapellé avec honte. Ce fut bien pis encore, quand à son arrivée à Montréal, il trouva cette Isle dans la plus grande consternation. Les Iroquois y avoient fait une descente, y avoient commis des cruautés, dont le récit fait horreur, & la ravageoient d'un bout à l'autre, sans que le Général, qu'ils tenoient bloqué dans la Ville avec l'Intendant, pût y apporter aucun reméde. Ces Barbares comptoient bien de n'en point demeurer là, & les mesures étoient assez bien prises entr'eux & les Anglois, pour

faire dans tout le reste de la Nouvelle France ce qu'ils venoient d'exécuter à Montreal : mais comme avec les Sauvages on ne peut compter sur rien, on ne doit aussi, & par la même raison désespérer de rien. Après quelque échec, que les Iroquois reçurent d'une Troupe de Braves, qui entreprirent de leur tenir tête, ils disparurent, emmenant avec eux un très-grand nombre de Prisonniers.

Après le départ de M. de Dénonville, M. de Frontenac donna ses premiers soins à regagner les Cantons. Il étoit persuadé qu'ils l'estimoient, & il se croyoit sûr de s'en faire aimer*, parce qu'il avoit ramené ceux de leurs Chefs, qui avoient été envoyés à Marseille. Il avoit même gagné le principal de tous, nommé Oureouharé, qui s'attacha inséparablement à lui, & a rendu des services essentiels à la Colonie. Il n'étoit pourtant pas aisé de négocier avec un Peuple, que ses succès

avoient monté sur un ton d'arrogance, que le nouveau Général étoit moins d'humeur qu'un autre de souffrir : mais en conservant toute sa dignité, il sçut si bien manier leurs esprits, qu'il parvint à leur faire souvent tomber les Armes des mains. Tout ceci est mis dans un jour, qui fait beaucoup d'honneur à M. de Frontenac, que l'Auteur louë d'aussi bonne grace, qu'il fait paroître de sincérité en parlant de ses défauts, & en relevant ses fautes.

Ce douxiéme Livre termine le premier Volume *in*-4°. & le second *in*-12. L'Auteur y a joint en forme de Supplément quelques particularités de la vie & de la mort de plusieurs Sauvages Chrétiens de l'un & de l'autre Sexe, dont quelques-uns ont donné leur vie & enduré les plus cruels supplices pour conserver leur Foi. Mais il s'étend beaucoup plus sur la Vie d'une jeune Vierge Iroquoise, dont le Tombeau est de-

puis plus de soixante ans célébre par les Miracles, qui s'y sont opérés, & par le concours de toute la Colonie, & il n'en dit rien qui ne soit de notoriété publique. Il a voulu par-là faire voir avec combien peu de fondement quelques Voyageurs ont avancé qu'on n'avoit jamais fait de véritables Chrétiens parmi les Sauvages du Canada.

ARTICLE LXXV.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, &c. Sur la Chronologie des Chinois.

Suite de l'Article LXV. au mois de Septembre.

LEs Chinois sont les premiers, & à proprement parler les seuls, que l'on doive consulter sur leur Histoire. Comme nous ne pouvons sçavoir ce qu'ils en ont dit, que par le moyen des Missionnaires qui ont examiné

leurs opinions, & traduit leurs Livres, M. Léonard des Malpeines ne négligeant rien de ce qui peut conduire à ſon but, remarque ce qu'ils en ont dit & jugé, en les nommant ſuivant leur antiquité dans la Miſſion de Chine, & rapporte quelques uns de leurs paſſages.

Le premier qu'il cite, eſt le P. Martini. Il eſt bien étonnant que ce Pere ait cru que *Yäo* & *Noé* ſont le même homme, ſurtout après avoir reconnu d'abord que *Foù-bì* étoit poſtérieur au déluge. L'affinité qu'il croit trouver entre les tems, & les noms de *Yaüs* & de *Janus*, ne ſont pas des raiſons ſuffiſantes pour autoriſer ce ſiſtême: car enfin l'Hiſtoire parlant de cet amas d'eau, qui ſous *Yäo* occupoit les endroits bas de Chine, ne dit point depuis quel tems elles y étoient. Bien probablement n'étoit-ce qu'une ſuite du déluge univerſel, après lequel les eaux dûrent naturellement reſter long-

tems dans les endroits d'où elles n'avoient point d'issue pour se retirer.

Pour parler plus sûrement là-dessus, il est important de consulter ce que les plus anciens & incontestables Monumens Chinois nous en disent. Peut-être ce point si essentiel pour l'ancienne Histoire Chinoise, n'a-t-il pas encore été bien éclairci. Il mérite d'autant plus de l'être, que loin de détruire l'universalité du déluge, dont l'Histoire Sainte nous parle, il paroît au contraire la confirmer, & plus ce que nous en dirons paroîtra s'accorder avec l'Histoire Sainte, plus aussi confirmera-t-il la vérité de l'ancienne Histoire Chinoise.

Nous pourrions citer ici un endroit du *Chōu-King* sur l'état où étoit la Chine sous *Yāo*, mais comme il est indiqué dans un autre endroit de cette Dissertation, où il est encore mieux placé, qu'il ne seroit ici, nous en parlerons alors.

Móng-dzè

Móng-dzè eſt un Auteur dont en Chine on ne peut récuſer le témoignage. Parmi les quatre Livres Claſſiques, il y en a un qui porte ſon nom. Au troiſiéme *Kuén* ou Chapitre, premiére Partie, il parle au long de ce déluge. Pour mieux comprendre ſa penſée, il faut ſçavoir à quelle occaſion il en parle.

Un Lettré nommé *T'chĭng-Siáng* parlant un jour des qualités d'un bon Prince, diſoit qu'il devoit labourer lui-même la terre, & vivre du travail de ſes mains, ſans obliger ſes Sujets à le nourrir. Qu'il ne manquoit que cette ſeule qualité au Roi de *Tĕng* (qui eſt aujourd'hui la Province du *Chăng-tong*) pour être parfait, qu'il étoit équitable, aimoit les gens de bien, & pratiquoit la vertu; mais qu'il ſe faiſoit ſervir par ſes Sujets, & profitoit de leurs travaux pour ſa ſubſiſtance. Sur cela *Móng-dzè* ſoutint qu'un Souverain pouvoit être un très-bon Prince, ſans s'ap-

pliquer lui-même au labourage, lorsque des soins plus importans l'occupoient d'ailleurs.

Pour le prouver, il apporte l'exemple d'*Yâo*, le plus accompli des Princes qu'il pût citer, & s'exprime ainsi. « Sous le régne d'*Yâo* » l'Empire n'étoit pas encore réta-» bli en son ancien état, une gran-» de quantité d'eau ayant franchi » ses bornes, couvroit les terres, » des herbes & des brossailles » avoient crû excessivement : des » Oyseaux & des Bêtes féroces s'y » retiroient : on ne pouvoit re-» cueillir les moissons : ces Oy-» seaux & ces Bêtes, dont on » voyoit les traces dans tous les » chemins, désoloient les hom-» mes. *Yâo* en étoit extrémement » affligé, il tira *Chún* d'une con-» dition médiocre pour l'aider à » mettre ordre à ces maux. *Chún* » eut recours à un Mandarin nom-» mé Ÿ. Le nom de sa dignité étoit » *Tchâng-hò*. Cet Ÿ ayant mis le » feu à ces herbes & à ces bros-

»failles, les Oiseaux & les Bêtes
»s'enfuirent. *Chún* chargea *Yù* d'é-
»vacuer l'eau de neuf fleuves,
»dont le cours étoit arrêté; en
»faisant creuser les terres, il con-
»duisit jusqu'à la Mer les eaux
»nommées *Kí* & *tõ*. Par le même
»moyen il fit tomber dans le Fleu-
»ve *Kiañg* les quatre Riviéres nom-
»mées *Joù*, *Hán*, *Hoãe*, *Sé*; après
»cela, les terres devinrent labou-
»rables. Pendant huit années *Yù*
»eut occasion de revenir trois
»fois en son Pays; mais il ne mit
»pas le pied en sa Maison. Quel-
»qu'envie que pût avoir *Yão* de
»labourer lui-même la terre, com-
»ment l'auroit-il pû?

Au même Chapitre, seconde
Partie, parlant sur ce même sujet,
Móng-dzè s'explique ainsi. « Du
tems d'*Yão*, les eaux étoient ré-
pandues par tout; des Serpens,
& autres Insectes s'y étoient for-
tifiés. Ce Peuple n'avoit point de
lieu fixe pour demeurer; dans les
endroits bas il faisoit des loges

„ſur les Arbres ; dans les endroits „élevés, il creuſoit des cavernes „pour s'y retirer.

Il cite ici un endroit du *Chōu-King* ou *Yâo*, parle, & dit : *cette abondance d'eau me fait rentrer en moi-même :* enſuite il continue : « *Chún* envoya *Yù* pour y apporter quelque remede ; *Yù* creuſa, & fit écouler les eaux vers la „Mer. Les Serpens ſe retirerent „dans les mares qui reſterent dans „le fond des vallées. L'eau s'écou„la au travers des terres vers les „quatre Fleuves *Kiāng*, *Hoâe*, „*Hô*, *Hán* ; il ôta tout ce qui ar„rêtoit leur cours, & cauſoit du „danger. Il détruiſit les Oiſeaux „& les Bêtes qui incommodoient „les hommes, alors on eut des „endroits pour habiter. „ Voilà les principaux Textes ſur leſquels ſe ſont fondé le P. Martini, & tous ceux qui ont cru trouver dans l'Hiſtoire Chinoiſe le déluge de Noë.

Mais à examiner le ſens précis

de ces termes : il paroît presque certain que ces grandes eaux, *Hong Choui*, ainsi que s'exprime le Chinois, ne sont point autre chose, qu'un reste de l'inondation générale du déluge, & non le déluge lui-même, puisque les lieux élevés étoient habités, on y creusoit des Cavernes, tous les lieux bas n'étoient pas inondés, au moins en quelques uns se logeoit-t'on sur les Arbres, où l'on formoit des Cabanes. On n'auroit pas sans doute choisi ces endroits pour s'y loger d'une maniére si incommode, si l'on n'avoit pas déja habité dans ces mêmes lieux avant l'inondation. Les Insectes qui s'étoient formés dans ces eaux ne prouvent-ils pas leur corruption qui ne venoit que de ce qu'elles croupissoient depuis bien des années.

Plusieurs endroits auparavant inondés, étoient déja desséchés depuis un tems assez long, pour que les herbes & les arbrisseaux

eussent eu celui d'y croître excessivement, & de servir de retraite aux bêtes féroces qui n'avoient pû se multiplier si fort en peu de tems. Les hommes mêmes devoient déja être en assez grand nombre, pour former le peuple, ou *Ming*, ainsi que s'explique le Texte; or ce nom de *Ming* ne se donne qu'à une multitude considérable. Parmi ces hommes on voit des distinctions établies, un Chef, des Mandarins distingués du peuple; n'est-ce pas là un Etat déja policé?

Quel travail ne fallut-il pas pour évacuer tant d'eaux, & combien d'hommes y dut employer *Yú* pour en venir à bout en treize ans qu'il y mit? Le Livre *Lóu-chè* dit expressément qu'il y en employa trente, mais cela étant contraire à l'Histoire, qui marque qu'il n'y en mit que treize, est une nouvelle preuve du peu de fond qu'on doit faire sur l'autorité de ce *Lóu-chè*. Les deux Fleuves qui

ſont cités, ſubſiſtent encore avec les mêmes noms; ſçavoir le *Kiang* & le *Hô*, appellé d'ordinaire *Hoāng-hô*, Fleuve jaune. Les quatre Riviéres, *Joù*, *Hân*, *Hoāe*, *Sé*, n'ont point auſſi changé de nom. Il fallut creuſer pour y conduire une partie des eaux, elles n'étoient donc plus confondues avec celles de ces Riviéres, comme elles dûrent l'être, même aſſez long-tems après le déluge.

Peut-être dira-t-on que ce fut ſeulement une inondation extraordinaire & paſſagere. La Chine y eſt fort ſujette, à cauſe du voiſinage de la Tartarie, dont le ſol eſt beaucoup plus élevé. Après certaines pluyes, on en voit venir des torrens rapides, qui fondent ſubitement en Chine, où ils font des ravages affreux. Il n'y a que ſept à huit ans que quarante deux Villes, ſitués le long du Fleuve Jaune furent preſqu'entiérement détruites par une de ces ſubites inondations, un nombre infini

d'hommes y périrent. Aussi ce Fleuve est-il le fleau de la Chine, parce qu'après avoir parcouru plus de 500 lieues de Pays, son cours, malgré cela, est encore plus rapide que celui du Rhône; ce qui prouve l'élévation de sa source. Quelques digues qu'on lui oppose, quelque soin que les Chinois ayent pris en différens siécles pour remédier à ces ravages; jusqu'à lui faire changer de lit, ils n'ont pû encore en venir à bout.

Ces paroles d'*Yâo* prises du *Chôu-Kin*, & citées par *Móng-dzè*, *cette abondance d'eau me fait rentrer en moi-même*, semblent devoir s'entendre d'une inondation passagere. Ce Prince étant aussi pieux que le représente l'Histoire, paroît, par ces paroles attribuer à ses péchés cette calamité, dont il voyoit son Peuple affligé, ce qu'il ne devoit pas naturellement faire, s'il avoit trouvé l'Empire en cet état quand il vint au monde.

On s'en tiendra, si l'on juge à

propos, à ce ſentiment, mais quelque favorable qu'il ſoit pour prouver que cette inondation n'a rien de commun avec le déluge de Noë : les paroles de *Móng-dzè* qui parle en détail des ſuites de ce fleau, prouvent que ce mal duroit depuis long-tems, & toute la Deſcription qu'il en fait, ne peut repréſenter qu'une inondation invétérée. La réfléxion que la tendreſſe d'*Yāo* pour ſon peuple lui fit faire, ne peut-elle pas également s'appliquer à une ancienne calamité, ſoit par la douleur qu'il reſſentoit de n'y point trouver de reméde, & de voir que diverſes tentatives, tel que le travail de *Koüen* pendant neuf ans, euſſent été inutiles, ſoit parce que les ſuites en devenoient de jour en jour plus fâcheuſes par la fureur des bêtes féroces, qui ſe multiplians, dépeuploient ſon Empire.

Mais en ſuppoſant que ces eaux étoient un reſte du déluge, on eut faire une objection fort na-

turelle, & demander con
Foù-hì & les autres Prédéce
d'*Yâo* purent régner dans un
qui de leur tems devoit être
moins habitable encore par l
grande quantité d'eau qu'il y
Les anciens Auteurs Chinois
nissent la réponse à cette obje

Selon eux, les Provinc
Chèn-sī & du *Chān-sī* furen
bitées les premieres. Elles
toutes les deux Occidental
rapport aux autres Povince
sines, où plusieurs des pre
Empereurs établirent leur si
& par conséquent les prem
où les descendans de Noë
aborder. Il leur fut aisé d'y
ver du terrain pour habiter
que la plus grande partie d
Provinces est en Montagnes
ils ne durent pas s'y borne
surtout que celles du voi
sont plus fertiles.

Aussi l'Histoire nous marc
elle, que du tems de *Foù-*
avoit déja passé dans le *Hò*

& que ce Prince demeuroit à *T'chîng*, qui est aujourd'hui *K'aê-fōng-foù*, Capitale de cette Province. *Ti-Kŏu*, son cinquiéme successeur, se fixa à *Yên-chī-hién*, Ville de la même Province. Les trois Empereurs *Chīn-noñg*, *Cháo-Hào*, & *Tchōuen-hīu* eurent leur Capitale dans le *Chāng-toñg*, Province plus Orientale, *Hoâng-tí* établit sa Cour à *Tchò-Tcheōu*, dans le *Pē-tchē-lí*, environ à dix lieues de *Pē-Kīng*. *Yâo* mit la sienne à *P'îng-Yañg-foù*, dans le *Chān-sī*.

Il n'y a rien dans tout cela, qui ne puisse aisément se concilier avec ces restes si considérables de l'inondation générale du déluge, dont nous supposons qu'il est fait mention au sujet d'*Yâo*. Quand les eaux commencerent à se retirer, les terres durent être plutôt, ou plus tard découvertes, selon que par leur situation elles se trouvoient plus ou moins élevées. Les Provinces dont nous venons de parler, sont toutes plus élevées

que les autres, comme on le voit aisément par le cours des Riviéres; ainsi elles durent les premieres avoir des Habitans.

Du tems de *Foù-hì*, les hommes étant en moindre nombre, occupoient aussi moins de Pays; ces bêtes féroces dont il est parlé sous *Yāo*, n'étoient pas encore ainsi multipliées. Par conséquent tout considéré, quoique sous *Foù-hì* les hommes fussent moins au large, cependant à raison de leur petit nombre, qui n'étoit pas ainsi exposé à la fureur de ces bêtes, ils devoient se trouver plus à l'aise, qu'ils ne purent l'être près de 500 ans après, qui est l'intervalle marqué par l'Histoire depuis *Foù-hì* jusqu'à *Yāo*.

De tout ceci, il faut conclure que ce déluge, ou ces grandes eaux du tems d'*Yāo* ne sont point le déluge de Noë, & que le préjugé du P. Martini là-dessus l'ayant seul obligé à rejetter les prédécesseurs d'*Yāo*, ou à ne regarder leur

Histoire, que comme une tradition des choses qui s'étoient passées avant le déluge; nous pouvons placer *Fou-hi* pour le Fondateur, ou le premier Souverain de l'Empire Chinois.

Après cette longue digression, qui nous a paru nécessaire, nous reprenons la suite de la Dissertation de M. L. Il continue à rapporter le sentiment des Missionnaires sur l'ancienne Histoire. Celui de M. Maigrot, qu'il cite, n'est pas d'un grand poids. Ce Prélat en avançant, contre le témoignage des Chinois, que c'est sans fondement qu'on attribue le Cycle de soixante ans à *Hoâng-ti*, auroit dû en apporter quelque raison, & prouver que l'Historien Annaliste a marqué lui-même à son gré les années & les Eclipses, comme cela s'ensuit de son idée, ainsi que l'a bien remarqué M. Fourmont. Rien n'étoit plus aisé à M. Maigrot que de debiter pareilles choses en Europe, mais il n'auroit osé parler

ainsi en Chine. Aussi son jugement sur l'Histoire Chinoise, & plus encore sur l'Astronomie, étant sans conséquence, il suffit pour le réfuter de dire, qu'il est seul de son sentiment.

Celui du P. Premare est tout autrement bien fondé, lorsqu'il dit, ainsi que le remarque l'Auteur, que les Chinois ne croyent pas que la grandeur de leur Empire se tire de son antiquité, que les plus habiles d'entr'eux sont les premiers à rejetter tout ce qui ne leur paroît pas solidement vrai dans leur ancienne Histoire, & qu'ils traitent de Mythologie tout ce qui a précédé *Fou-hi*.

L'Eclipse observée 2155 ans avant J. C. & rapportée dans leur Histoire, prouve que la Chine étoit dès-lors, non seulement peuplée, mais encore polissée, puisqu'elle avoit des Mathématiciens capables d'observer; dès avant ce tems, *Yâo* avoit donné une forme au Calendrier, & réglé l'année

Lunaire telle qu'on l'a encore aujourd'hui. Les objections de M. Renaudot contre cette antiquité, n'embarrassent point le P. Premare qui y répond.

Nous regrettons avec M. L. de n'avoir pas cette traduction Litterale des premiers tems de la Monarchie, que le P. Parrenin avoit envoyée en France. Il tâche d'y suppléer par différentes réfléxions du même Pere, qu'il a si bien recueillies & appliquées à son sujet. On y voit que la simplicité avec laquelle les Chinois exposent les principaux faits pour servir d'instruction à la postérité, sont un garant de leur sincérité; qu'ils ne donnent point pour certain, ce qu'ils croyent douteux, qu'ils avouent eux-mêmes que les tems avant *Fou-hi* sont fabuleux, & que pour les Princes marqués dans leurs Histoires entre *Fou-hi* & *Yao*, on ne peut à la rigueur prononcer bien surement sur leur qualité, soit simplement de Chefs de

Famille, ſoit de Princes particuliers, ſoit enfin d'Empereurs, encore moins ſur la durée préciſe de chacun; que leur grande Hiſtoire, à laquelle ils s'en tiennent, n'a rien de commun avec les idées de quelques Particuliers, qui trompés par les époques feintes de quelques Aſtronomes, ont reculé bien loin la fondation de leur Empire; qu'ils ne regardent même leur Hiſtoire comme abſolument inconteſtable que depuis *Yâo*, depuis lequel ils prouvent qu'il s'eſt écoulé plus de 4000 ans juſqu'ici.

Enfin M. L. nous expoſe la régle que propoſe le P. Parrenin pour ſe décider ſur la Chronologie Chinoiſe, qui eſt de faire abſtraction de tous les calculs déja faits, ſans y avoir égard, ni pour les louer, ni pour les blamer, & remonter depuis le tems préſent juſqu'où on le peut ſurement, ne donnant pour certain que ce que les Chinois donnent comme tel.

Octobre 1744.

le tout de bonne foi, & en vuë d'éclaircir la vérité.

L'Auteur faisant lui-même l'application de cette régle, donne la préférence à la Chronologie du *T'soù-chōu*, & ne trouve depuis *Yāo* jusqu'à J. C. que 2145 ans, en y ajoutant les 1744 de notre Ere, on en aura 3889; ce qui peut se concilier avec la Chronologie du Texte Samaritain. Mais quelque juste que tout cela lui paroisse, pour mieux appliquer la régle du P. Parrenin dans toute son étendue, & nous donner un exemple de cette bonne foi, qui n'a en vuë que d'éclaircir la vérité, il est prêt d'abandonner ce sentiment, dès qu'on lui aura prouvé que la Chronologie du *T'soù-chōu* ne peut être garantie.

M. Fouquet ne pouvoit manquer de trouver ici sa place, vû sa réputation pour le Chinois, & cette Table du *Niēn*, à laquelle il a taché de donner cours en Europe, afin d'appuyer par là son

systême de la supposition des Dynasties précédentes, dont il ne regardoit l'Histoire que comme symbolique. Il y a neuf ans que le P. du Halde l'a bien réfuté là-dessus; Page xiv. de la Préface de sa Description Géographique, &c. de la Chine.

Nous pouvons ajouter ici quelque chose de particulier à ce qu'il en a dit. *Niēn-hî-Yâo* mort à Peking en 1738 ou 39, étoit habile à la vérité, & avoit été Viceroi à Canton; mais il auroit été bien surpris s'il avoit eû connoissance du systême qu'on lui prêtoit en Europe. Ce n'est point une discussion critique qu'il ait faite sur l'histoire, ainsi que le suppose M. Fouquet, qui l'ait obligé de commencer sa Carte par *Oüei-Lieouâng*; peut-être même n'avoit-il jamais examiné le plus ou moins de créance que méritent les tems antérieurs.

Son unique intention a été de présenter à l'œil un moyen facile

de trouver d'abord les principales époques de l'Histoire, avec la suite des Dynasties & des Régnes. La vue des Cartes Chronologiques du P. Petau qu'il vit à Peking dans notre Maison, où il venoit souvent, & dont l'idée lui plût, lui fit naître la pensée d'en faire une pareille, en la disposant suivant le Cycle de 60 ans, qui est en Chine la seule façon reçuë de compter & de marquer la suite des années.

L'Histoire de *Tchou-hi*, connue sous le nom de *Kang-mou* étant la plus suivie, c'est à celle-là qu'il s'est arrêté. Si elle avoit remonté plus haut que *Ouei-liê-ouang*, il auroit également repris de plus loin la suite des Empereurs. Voilà l'unique mystere qu'il y ait dans la disposition de cette Carte.

Jamais *Nien-hi-Yao* n'a traité de fabuleux, ni même d'incertains, les régnes antérieurs, & puisqu'il commence par *Ouei-liê-ouang* le 28e. Empereur de sa Dy-

nastie, dont la premiére année r
pond à la 53e, année d'un Cycl
sans avertir qu'il révoque le ref
en doute; est-il juste de suppos
que la premiére année de ce Pri
ce, soit la premiére qui lui p
roisse sûre dans l'Histoire Chinoi

On ne peut donc justifier
que dit M. Fouquet, qui parla
de cette année, l'appelle, *epocha
veram Historiæ Sinensium*, non qu
regarde tout ce qui a précédé com
me fabuleux, puisqu'il dit mêm
*initia Sinicæ gentis diluvio ipsi p
xima fuisse persuasissimum hab*
Mais il soutient que le régne
Oüei-liê-ouāng est, *tempus ill
quo rerum apud gentem gestar
narratio nixa certis argumentis e
incipit, & digna fide videri potes*
& ajoûte avec la même hardiess
*epocha vera Historiæ Sinensium
quadringentos circiter ante Christu
annos revocatur.* Il n'y a pas un se
Chinois qui ait jamais pensé ain
M. Fouquet n'est pas un Auteu
dont l'autorité doive l'emport

et n'eſt-il pas autoriſé à par-
ſi, puiſque l'Hiſtoire *Kang-*
e remonte pas plus haut. Il
claircir ce point, & M. L. a
emarqué que *le fait en lui*
de ſçavoir préciſément ſi Sē-
ũang *commence à* Oũei-liê-
méritoit d'être conſtaté. Car
qu'il ne remonte pas plus
ce ſeroit une circonſtance re-
able, que le plus fameux com-
r des Annales, & Tchòu-
kong, *l'Auteur le plus renom-*
peut-être le plus ſçavant de
e, euſſent ainſi négligé la Chro-
des tems qui précédent Oũei-
āng.
paroles renferment deux

ſon il a eu d'en uſer ainſi. Nous allons développer ce double point.

Sē-mà-Koūang ne peut manquer de s'expliquer là-deſſus dans la Préface de ſon Ouvrage, mais ne l'ayant pas, il faut recourir ailleurs. Dans le grand Recueil intitulé : *Oûen-hien-t'ōng-k'aò*, Tome 61^e^. *Kuén*, ou Chap. 193, Pag 18. Il eſt marqué que *Lieōu-chōu* Auteur de l'Hiſtoire Chinoiſe intitulée : *Tsē-Tchi-t'ōng-kien-oûai-ki*, contemporain de *Sē-mà-koūang* voyant qu'il ne commençoit la ſienne qu'à *Oūei-liê ouāng*, lui demanda pourquoi il ne remontoit pas juſqu'aux tems les plus reculés, ou du moins juſqu'à *Yāo* & *Chún*. *Sē-mà-koūang* lui répondit que s'il avoit remonté plus haut il auroit été obligé de parler des mêmes choſes dont parloit le *T'chūn-t'sieōu*, que ce Livre étant *Kīng* ou canonique, il prétendoit non le corriger, mais ſeulement le continuer.

La difficulté n'eſt pas entiére

nent levée, puisque le *T'chūn-t'siēou* finissant à la 38e. année de l'Empereur *King-ouàng*, la 482e. avant J. C. *Sē-mà-kouāng* n'a cependant commencé son Histoire qu'à l'an 425 avant J. C. c'est-à-dire, 58 ans après la fin du *T'chūn-T'siēou*, pendant lesquels trois Empereurs *Tyen-ouāng*, *Tching-ting-ouāng*, & *K'aò-ouàng* ont régné. *Tchōu-hî*, dont le témoignage est décisif, résoudra lui-même cette difficulté, pag. 24. du même Volume; il dit que *Sē-mà-kouāng eut ordre de l'Empereur d'écrire l'Histoire, que, quoiqu'il ne commence proprement qu'à* Oūei-liê-ouāng, *il remonte cependant jusqu'à* Tchi-pò, *qui finit immédiatement le dernier article dont parle* Tsò-ché, T'chūn-t'siēou.

Ce *Tsò-ché*, ou Maître *Tsò*, dont il est parlé ici, étoit un fameux Lettré contemporain de Confusius. Son surnom est *K'ieōu-miñg*, il a fait sur le *T'chūn-t'siēou* un Commentaire fort estimé, qu'on

appelle *T'chün-t'siēou-tsò-tchsou*
mais voyant que Confusius n
voit renfermé dans son Livre q
240 années ; il fit un Ouvra
particulier dans le même goût
autant qu'il put dans le mê
style que le *T'chün-t'siēou*,
qui lui fit donner ce même no

Il y remonte jusqu'à l'Emp
reur *Mōu-ouāng*, quatriéme d
Dynastie *Tchēou*, dont la prem
re année répond à l'an 1001 av
J. C. & du régne duquel n
avons vû que le *Chōu-kiñg* pa
C'est-à-dire, qu'il remonte 2
ans plus haut que le *T'chü*
t'siēou, qui ne commençoit q
l'an 722 avant J. C. Après av
parlé des tems qui font l'interv
le entre le *Chōu-kiñg* & le *T'chü*
t'siēou, il donne aussi l'Histoire
ceux que renfermoit ce dern
Livre, & la continue jusqu'à *Tc*
pò. Cet Ouvrage fort estimé
Chine, & que la mort de s
Auteur empêcha de conduire pl
loin, est connu sous deux diff

rens noms. On l'appelle *Koüe-yù*, qui ſignifie paroles des Royaumes, ou *T'chūn-t'sieōu-oüai-tchoüen*. Commentaire étranger au *T'chūn-t'sieōu*.

Le point eſt de ſçavoir ce que c'eſt que *Tchi-pò*, & quelle année il indique, afin de ſçavoir préciſément où *Sē-mà-tsîen* a commencé ſon Hiſtoire. Le Recueil déja cité nous l'apprend au Tome 58, Chap. ou *Kuen* 182, feuillet 10. Il y eſt marqué que *Tchi-pò*, ſujet du Roi de *Kin* ſe révolta; que les Troupes des Royaumes *Hañ* & *Oüei* s'étant réunies contre lui, il leur livra bataille & y fut tué, 28 ans après la fin du *T'chūn-t'sieōu*, & 26 ans après la mort de Confuſius; or cette 28ᵉ. année après la fin de *T'chūn-t'sieōu*, eſt la 15ᵉ. de *Tchiñ Ting-ouāng*, la 454ᵉ. avant J. C. & la 29ᵉ. avant *Ouēi-liê-ouāng*.

C'eſt donc juſtement à cette 15ᵉ. année de *Tchīn-ting-ouañg* que *Sē-mâ-koūang* remonte, mais

comme ce n'étoit pas là une époque assez marquée ; & qu'il eut été absurde, qu'une Histoire de l'Empire commençât au milieu du régne d'un Empereur, ou même à *K'aò-ouāng*, qui lui succéda, & qui n'a rien de remarquable, il a rempli ces 29 années qui restoient entre la fin de l'Histoire de *Tsò-k'ieou-mīng* jusqu'à *Oūei-liê-ouāng*, auquel il s'est attaché pour fixer le commencement de son Ouvrage, parce que son régne est une époque fameuse, tant par la Guerre nommée *Tchân-koüe*, qui s'éleva de son tems entre les Princes des Etats particuliers de l'Empire, & qui dura environ 200 ans ; que par la décadence de la Puissance Souveraine, dont l'affoiblissement ayant commencé sous lui, & croissant de jour en jour, entraîna enfin la ruine de la Dynastie.

Voilà donc l'unique raison que *Sē-mà-koūang* a eue de ne point parler des Empereurs qui avoient précédé. Il ne révoquoit en dou-

:e ni leur tems, ni leur existence; mais, suivant son propre témoignage, il ne prétendoit que continuer le *T'chūn-T'sieōu*, & *Tchōu-hî* nous apprend qu'il a commencé précisément où *Tsò-ché* avoit fini. On voit par tout cela si ceux qui prétendent que *Sé-mà-koūang* a négligé, ou même rejetté les tems antérieurs à *Oūei-liê-ouāng*, sont bien fondés & de bonne foi.

Quand à l'abrégé de *Loù-chè*, ou de l'Histoire du Lettré *Lō-pí*, que l'on souhaiteroit si fort avoir, je doute qu'on y trouvât tout ce qu'on en espere. La réputation de cet Auteur n'est pas bien établie en Chine, où l'on dit ordinairement *Loú-chè-gō-tchóuen*, fausses traditions du *Loú-chè*. Les six Dynasties qu'il admet avant *Foù-hì*, & contre lesquelles les plus habiles Chinois se récrient, ne sont pas un préjugé favorable pour la suite de son Histoire.

Ce que M. L. a remarqué des

six Eclipses observées par le P. Gaubil, & qui tombent à des années certaines de tels & tels Princes, doit servir de régle pour fixer l'intervalle de 356 ans, en remontant depuis *Oüei-liê-ouâng* jusqu'à *Yeōu-ouāng*, non le 12e. mais seulement le 11e. de la même Dynastie des *Tchēou*, puisque la premiére de ces six Eclipses tombe à l'année 776 avant J. C. la 6e. de *Yēou-ouāng*, année fameuse par l'institution des Olympiades; ainsi au moins jusqu'à l'année 781 avant J. C. & la premiére d'*Yēou-ouāng*, peut-on dire, contre M. Fouquet, que l'Histoire *dignâ fide videri potest*.

L'auteur ne borne pas là ses recherches, il remonte jusqu'à *Yâo*, examinant toutes les différentes époques, pour ne se fixer qu'à celles qui paroissent le mieux établies. Tout cela est si bien suivi & si concluant, que pour ne rien diminuer du jour où il l'a mis, il faudroit copier ce qu'il en

dit depuis la page 483 jusqu'à la 496.

Sur l'Eclipse observée en Chine 2155 ans avant J. C. La question est de sçavoir si elle peut convenir avec celle que le *Chōu-kīng* marque être arrivée sous l'Empereur *Tchóng-k'añg*, ce qui nous donneroit un point fixe. M. L. expose les raisons qui n'ont pas permis au P. Gaubil de prononcer là-dessus, & celles que M. Freret a d'en douter; mais il n'y a pas un Lettré, qui pour résoudre quelque difficulté là-dessus, voulut, comme M. Freret, supposer que le Fragment du *Chōu-kīng*, où il est parlé de cette Eclipse, n'a jamais fait partie du *Chōu-kīng* de Confusius. Ils conviennent qu'après l'incendie des Livres, celui-ci n'a jamais été rétabli en entier, mais aucun d'eux ne croit qu'on y ait joint des piéces supposées. L'Auteur essaye d'appliquer cette Eclipse à la Chronologie de *T'sóu-chōu*, & tout *considéré*, lui donnant la pré-

férence sur toute autre Chronologie, il s'en tient à la durée qu'elle fixe aux trois Familles *Hiá*, *Châng*, *Tchēou*.

Il nous fait remarquer que ce *T'sóu-chōu* mettant la premiére année d'*Yù*, fondateur de la Dynastie *Hiá*, 1989 ans avant J. C. & comptant 156 ans pour les régnes de *Chún* & d'*Yäo*, prédécesseurs immédiats d'*Yù*, sans distinguer les années de leur régne, mais les regardant comme comme un seul Prince, qui auroit gouverné 156 ans; au lieu que selon les Annales, ils ne gouvernerent conjointement que 28 ans; cela donne 2145 ans avant J. C. pour la premiére année d'*Yäo*. Usserius mettant la naissance d'Abraham 1996 ans avant J. C. le régne de *Chún*, suivant ce calcul, se trouve finir sept ans après cette naissance.

Les réfléxions de M. L. sur les deux fables citées par le P. Gaubil, rendent assez probable ce qu'il dit, que le *Chōu-kīng*, le plus ancien

Livre que les Chinois ayent, n'a été écrit que sous *Chún*, successeur d'*Yâo*.

L'Auteur ayant ainsi donné ses conjectures sur la premiére année d'*Yâo*, se propose de faire connoître par deux passages des Livres Chinois, en quel état étoit la Chine avant lui, afin de montrer par-là ce que nous devons penser des Princes qui l'ont précédé. Mais il est à plaindre d'avoir été trompé en ce point sur lequel il étoit obligé de s'en rapporter à une tradition infidéle, qu'il ne pouvoit rectifier. Ainsi le principe sur lequel il se fonde se trouvant faux, malgré toute la justesse de son esprit, les conséquences ne peuvent être admises. Ce point étant important, il est essentiel de rendre ici le vrai sens des passages qu'il a trouvé si défigurés. Le premier est celui que nous avons déja annoncé, en réservant à le placer ici.

Ce que le Traducteur du passage du *Chōu-kīng* qu'il cite à la P. 503,

dit des *eaux qui se sont autrefois élevées jusqu'au Ciel*, &c. est de son invention ; car il n'en est pas dit un mot dans le Texte : le voici fidélement rendu. « *Yâo* parlant à un »Mandarin d'un dégré nommé »*Sé-yŏ*, lui dit : ces eaux dont »nous voyons la surface ainsi agi»tée, sont le grand fleau de nos »jours : elles environnent les Mon»tagnes, & ont couvert les Col»lines. En s'élevant elles ont crû »excessivement. Quelle ressource »à ce Peuple ? Qui pourra remé»dier à cela ? Les Mandarins as»semblés, tout d'une voix nom»mérent *Kouen*. *Yâo* dit : je doute »qu'il réussisse, il n'obéit pas à »mes ordres, & ses égaux ne s'ac»cordent pas avec lui. Le *Sé-yŏ* »dit : c'est une nécessité, on peut »essayer. *Yâo* dit, à la bonne heu»re ; mais vous *Kouèn*, soyez bien »sur vos gardes ; il y travailla neuf »ans, mais sans succès. » On voit par-là, que ces expressions, *autrefois élevées jusqu'au Ciel*, sont une

pure ſuppoſition, au lieu d'*autre fois* ; le Texte dit expreſſément *Fañg* à préſent. Le mot de *Ciel* s'y trouve à la vérité, mais il ne ſignifie nullement cela ici. Cette expreſſion n'y eſt que métaphorique pour dire *grand, haut*. Cette figure eſt fréquente en Chinois, nous traduiſons les *eaux ont crû exceſſivement*. Une preuve que le ſens ne peut être qu'elles *ſe ſont élevées juſqu'au Ciel*, c'eſt que ce mot de Ciel n'y eſt marqué qu'après avoir dit qu'elles baignent le pied des Montagnes, quoique contre la vérité manifeſte, & aiſée à juſtifier, cela ait été tranſpoſé dans cette traduction, où l'on dit qu'*elles ſe ſont élevées juſqu'au Ciel* avant de dire qu'elles environnent les Montagnes. Le mot *encore* a pareillement été ajoûté en cette phraſe, *elles baignent encore le pied des Montagnes*. Il n'eſt point dans le Texte. Ainſi ce qu'on dit après *Hõu-gān-kǒue*, que *Confuſius* dans la Deſcription de cette inondation

parle des vestiges de l'état primordial de notre terre, ne peut être fondé.

Le second passage, plus mal rendu encore que le premier, est celui de *Móng-dzè*, que nous avons ci-devant traduit, & dans lequel on lui fait dire des choses ausquelles il n'a jamais pensé. Afin qu'on soit au fait là-dessus, il est bon de rapporter ici cette traduction infidele, qu'on cite pag. 504 de ce Livre. La voici : « Jusquau tems »d'*Yâo* la Chine étoit inculte & »presque inhabitée, parce que les »Montagnes étoient couvertes de »Forêts épaisses, & que les Plai»nes inondées par des eaux qui »n'avoient point d'écoulement, »étoient autant de Marais impra»tiquables. *Yâo* ayant rassemblé »les hommes qui vivoient épars »dans les Forêts, & les ayant po»licés, il leur montra le moyen »de défricher les Montagnes, en »mettant le feu aux Forêts qui les »couvroient, & de dessécher ces

»Plaines marécageuſes, en creu-
»ſant des canaux qui portaſſent
»les eaux à la Mer, Il leur enſei-
»gna les Arts, mais ſurtout celui
»de l'Agriculture, & leur apprit,
»non ſeulement à ſe nourrir des
»graines que produiſent pluſieurs
»Plantes, mais encore à mul-
»tiplier ces Plantes par la cul-
»ture.» Les premieres paroles
Chinoiſes de ce paſſage qu'on tra-
duit *juſqu'au tems* d'*Yāo*, ſont,
Tang-Yāo-Tchi-Chi, qui ſignifient
uniquement alors au tems d'*Yāo*.
Le caractere *tang* n'a jamais ſigni-
fié *juſques*, mais ſeulement *alors*;
il n'y eſt pas dit un mot de la
*Chine preſque inhabitée, de ces
Montagnes couvertes de Forêts
épaiſſes, ni de ces hommes qui vi-
voient épars dans les Forêts, &
qu'*Yāo *raſſembla*. Pour mieux voir
la falſification, il faut comparer
toute cette traduction à celle que
nous en avons donnée. Nous ajou-
tons ſeulement ici la ſuite de ce
paſſage, qui étoit inutile dans

l'autre endroit, où il ne s'agissoit que de l'état des eaux, & qui devient nécessaire ici pour faire voir le peu d'habileté du Traducteur, qui a trompé d'aussi habiles gens que Messieurs Freret & Léonard des Malpeines. Le voici : » Un Mandarin nommé, *Heóu-kì* » apprit au Peuple à labourer les » terres, & à semer toute sorte de » bleds, les sarcler, arroser, & re» cueillir. La récolte faite, le Peu» ple eût de quoi vivre. Cela étant » ainsi réglé, *Yâo* voyant que le » Peuple avoit des provisions pour » vivre, & des habits pour se vê» tir, crut que si on le négligeoit » il seroit comme les bêtes. Ainsi » réfléchissant là-dessus avec amer» tume, il choisit un nommé *K'i*, » qu'il fit Mandarin du dégré *Sē-tōū*, pour aller instruire le Peu» ple des cinq devoirs » ; ces cinq devoirs sont les obligations réciproques entre le Pere & les Enfans, le Prince & les sujets, le Mari & l'Epouse, les Grands &

les petits, & enfin entre les Amis.

Le sens de ces Textes étant ainsi rétabli, M. L. sera le premier à désavouer une partie des Traditions qu'il avoit sujet de voir dans ces traductions, telles qu'il les avoit trouvées. Ce qu'il dit du soin qu'*Yāo* prit de la Religion, est conforme à tout ce que l'Histoire a écrit de ce Religieux Prince; mais l'Etat n'étant pas à beaucoup près sous lui, après l'écoulement des eaux, dans une si facheuse situation qu'il devoit naturellement le croire, il conviendra que la peinture qu'en fait le P. Gaubil sous *Chún* & *Yù* ses successeurs, & qu'il a tirée du *Chōu-kīng* n'a pas besoin de ces modifications qu'il supposoit nécessaires.

Sa remarque est juste sur les Divinités Tutelaires sous la protection desquelles les Chinois supposent que se trouvent leurs Villes: elles sont en effet d'un tems postérieur, selon les réfléxions des Peres Parennin, Premare, & Vis-

delou qu'il cite, & qui montrent encore que ce n'est que sous l'Empereur *Mîng-tí*, environ 70 ans après J. C. que l'Idolatrie s'est répandue en Chine par l'arrivée de l'Idole *Fō*, contre la Loi duquel la plûpart des Sçavans se sont toujours élevés.

Ayant détruit ces idées de barbarie, dans laquelle les deux passages traduits, ainsi qu'on l'a vû, représentoient les Chinois sous *Yāo*; on voit qu'il n'implique nullement qu'il ait eu des prédécesseurs, non seulement Chefs de Famille, mais Princes & Empereurs même, surtout si cette inondation d'*Yāo* n'a été que passagere. Les Traditions contenues dans ces passages ne font point passer si rapidement les premiers Habitans de la Chine de la Barbarie à l'état de la plus parfaite police dans le cours d'une seule génération, & on doit bien plutôt conclure, *que les opinions contraires à ces Traditions sur l'Histoire des tems antérieurs à* Yāo

sont des opinions nouvelles & sans autorité.

La conclusion que l'Auteur tire de tout ce qui a précédé, est que selon le P. Parrenin, les régnes des Princes, que les Annales mettent entre *Chin-nong* & *Hoâng-ti* sont au nombre des régnes incertains, que ce pouvoit n'être que des Princes tributaires qui auront subsisté en cet Etat pendant 380 ans, ou qu'au lieu de se succéder, ils n'ayent été que des Officiers contemporains. Le passage du P. Martini qu'il cite, favorise ce sens.

S'en tenant donc, selon son projet, à la Chronologie du *T'sôn-chôu*, après *Hoâng-ti*, en remontant il place *Chin-nong* & *Fou-hi*. Il montre que l'existence de ce dernier est si bien établie, qu'il est impossible de la nier. Admettant ensuite *Gin-hoâng*, *Ti-hoâng*, *T'ien-hoâng*, & enfin *P'an-kou* le premier fondateur, il trouve par-là que le nombre des générations depuis ce dernier jusqu'à *Yâo* qua-

dre avec celles qui sont depuis l
jusqu'à *Tharé* dont *Yâo* étoit c
temporain. Une Table où il n
donne ces successeurs de Noé
de *P'an-koù*, qui se répondent
uns aux autres, fait voir la just
de sa comparaison.

Pour être encore plus auto
à mettre ainsi *P'an-koù* à la
de tous les autres, il rapporte
réfléxion de M. F., qui dit :
quel hazard P'an-koù *signifie*
l'aîné du Vaisseau, ou l'ancien
l'Arche ? Cette seule dénomina
désigne un homme sauvé des e
par l'Arche. Il seroit à souha
que cette remarque fut aussi
fondée; quelle seroit favorab
la Religion, mais par malh
ces deux mots Chinois n'ont
mais eu ce sens, ni aucun autre
en approchât. Tous les nom
Famille ne signifient absolum
rien, dès qu'ils sont pris e
sens, quoique d'ailleurs ils ay
quelque signification, celle
P'an est un Plat, & non un V

ſeau. *Koù* veut dire ancien, du tems paſſé ; mais il ne peut jamais ſignifier l'ancien ou l'aîné de pluſieurs. Il eſt aiſé de voir d'où vient cette explication ; c'eſt une idée de ces figuriſtes, qui démembrant les caractéres Chinois, croyent trouver dans les parties qui les compoſent de belles choſes auſquelles aucun Lettré Chinois ne penſe, & aucun des anciens Chinois, ſelon toutes les apparences, n'a jamais penſé.

M. L. montrant, par divers Auteurs qu'il cite, que les Enfans de Japhet ſe ſont répandus vers l'Orient, croit qu'il pourroit bien être lui-même *T'iēn-hoâng*, ſon fils Magog ſeroit *Tí-hoâng* & de la même Famille ſeroient ſortis *Gîn-hoâng* & *Foù-hì*. Celui qu'il cite n'étoit pas verſé dans l'Hiſtoire Chinoiſe, quand il dit, en parlant de la Province du *Chèn-sī* que les Empereurs Chinois y ont fait preſque de tout tems leur demeure juſques ſur la fin de la Famille des *Hán*,

c'est-à-dire de 264 ans après la naissance de J.C. Car, ainsi que nous l'avons remarqué, ni *Foù-hi*, ni les six Princes qui le suivirent n'y demeurerent point; il faut en dire autant de *Yâo* & de *Chún*, qui s'établirent dans le *Chān-sī* le premier à *T'aī-yûen-foù*, capitale de la Province; & le second à *Po'ū-tchĕou*. *Yù* est le premier qui ait mis sa Cour dans le *Chèn-sī*. On en trouveroit bien d'autres qui n'y demeurerent pas, si on les parcouroit tous, & en particulier la moitié ou environ des Empereurs de la Dynastie des *Hán*, choisit *Lŏ-yāng* dans le *Hô-nân* pour sa Capitale, depuis la 25e. année de l'Ere Chrétienne jusqu'à l'an 220. Par ce détail Thevenot se trouve loin de son compte.

Mais quels que soient les Princes des tems Mythologiques de l'Histoire Chinoise, M. L. en revient à son but, & dit que les tems Historiques remontent au plus à l'an 2145 avant J.C. Cette

époque qui précéde la naissance d'Abraham de 149 ans, laisse encore 853 ans en remontant suivant la Chronologie du Texte Samaritain jusqu'au déluge. Il avoit raison de fixer les tems Historiques à *Yāo*, vû l'état dans lequel ces passages falsifiés lui avoient représenté la Chine; mais les voyant rétablis dans leur vrais sens, il n'aura pas de peine à les faire remonter au moins jusqu'à *Hoâng-tí*, suivant le *T'sou-chōu* dont il adopte la Chronologie, les 241 années depuis *Yāo* jusqu'à *Hoâng-tí*, étant retranchées des 853 qui restoient jusqu'au déluge, on aura encore 612 ans, & si l'on y veut joindre les 255 ans qu'on suppose pour les régnes de *Chīn-nōng* & de *Foù-hi*; il en restera toujours 357 jusqu'au déluge, c'est-à-dire, que *Foù-hì* sera contemporain d'*Heber*, qui a eu Phaleg l'an 401 depuis le déluge, selon le calcul Samaritain, auquel, par conséquent, il reste démontré, que

la Chronologie Chinoise peut être ramenée.

ARTICLE LXXVI.

PHE'NOMENE NOUVEAU de la transparence de la Lumiére, nouvelle difficulté contre l'hypothèse Nevvtonienne des Emissions: Par le P. C. J.

CE n'est pas le Phénoméne proprement qui est nouveau. Y en a-t-il dans la Nature? C'est peut-être l'observation : au moins ne l'ai-je vu observer nulle part. Car on cherche á grands frais les nouvelles Expériences, c'est-à-dire les nouvelles illusions, & l'on laisse sans recherche & sans observations les Expériences simples, naïves, lumineuses, que la Nature nous met à tous les instans sous les yeux.

Ce n'est pas même proprement la transparence de la lumiére ou du véhicule de la lumiére dont je

parle ici. J'ai obſervé moi-même ailleurs, la maniére croiſée dont les rayons viennent à nous, en quelque ſorte les uns au travers des autres, ſans ſe nuire mutuellement; & j'ai tiré de là un argument inſoluble je crois, contre les Emiſſions, qui ſont un tranſport de corps venant de chaque point éclairé de l'Univers au travers de chaque point tranſparent de l'Univers; ce qui s'explique ſans trop de difficulté dans le ſyſtême de la Propagation de la lumiére par une ſimple communication de mouvement.

C'eſt de la ſource même de la lumiére, du corps lumineux ou lucide, du feu, de la flame, que je parle. Oui la flame d'une bougie, d'une chandele, d'une lampe, d'un feu ordinaire eſt tranſparente, l'on voit fort bien les corps les moins éclairés mêmes, & toutes ſortes de corps blancs, gris, ſombres, colorés au travers de ces flames; on peut lire un Livre,

ayant la flame à la lueur de laquelle on le lit précisément entre l'œil & l'objet actuel de sa lecture. Tous les jours auprès d'un feu on voit la plaque de la cheminée qui est derriere la flame, on voit le feu, ses charbons rouges, on voit les charbons noirs, & les parties non enflamées de la buche au travers de la flame.

On distingue une flame au travers d'une autre flame, presque comme au travers d'un verre. On en distingue même une troisieme, & une quatriéme au travers de ces deux & trois. Tout le monde voit cela, personne n'en est donc surpris, parce qu'on le voit sans réfléxion. C'est le contraire des surprises ordinaires, qui sont fondées sur la non réfléxion. Car à mesure qu'on donnera plus d'attention à ce Phénoméne, je crois qu'on le trouvera plus surprenant.

Les Newtoniens au moins doivent, ce semble, en être un peu plus que surpris, & fort embar-

rassés à maintenir leur hypothèse, d'une lumiére envoyée par l'Emission, par l'éjaculation continuelle des corpuscules mêmes du corps lumineux. Comment feront-ils passer & repasser au travers d'une flame sans altérer leur distinction, les corpuscules qui en étoient sortis pour tomber sur un Livre, & qui reviennent chargés de l'image ou des diverses images, des caractéres & des plus petits traits de ce Livre ? Comment feront-ils passer sans confusion, sans mélange, au moins les Emissions d'une flame au travers d'une autre flame, en conservant l'image de la flame d'où ils partent, & sans troubler en rien celle de la flame qu'elles traversent ?

Je ne dis pas que le systême de la lumiére par une simple communication de mouvement, ne soit aussi un peu ébranlé par là, & que les globules repoussés en tout sens par les parties lumineuses, de maniére qu'ils soient ex-

clus de l'intérieur de ces pa
& qu'il n'y ait que de la m
subtile, ne soient un systên
talement faux, puisque voi
rayons & des globules par
quent dont les files trave
sans interruption sans dout
tes les parties lumineuses a
vers desquelles on en voit d'a

Il y a vingt-quatre ans qu
avons observé que ce systêm
tésien de globules flotans,
totalement pressés ou co
étoit insoutenable. Nous en
souvent depuis, & en derni
il y a deux & quatre ans r
vellé l'objection, sans qu
Cartésien se soit mis en devo
répondre. Nous la croyons sa
ponse, de droit comme de

On n'expliquera jamais
miére ni ses divers phénom
sans un monde totalement pl
la matiére, globules ou a

lans toutes les petites par-
it. ils sont composés, &
ont par conséquent tous
e ce véhicule de la lumié-
ours prêt à nous faire sen-
sence des corps lumineux,
les parties des corps qu'il
, lui permettent d'en trans-
'impression en ligne droite.
est plein de sa lumiére,
ére même. C'est le corps
ture, le plus plein de lui-
& le moins poreux. Il rem-
tant qu'il est possible à la
onde de ses parties, tous
es des corps grossiers, ne
lui-même ses pores en très-
quantité à remplir qu'à une
; infiniment fluide, dont
ystême du plein ne peut se

n'est pas le besoin du seul
e de la lumiére, qui deman-
arrangement d'une matiére
ement dense & pressée,
elui de l'union, du ressort,
pesanteur, de la continua-

tion même du mouvement. Car loin d'empêcher cette continuation, elle la produit, ne résistant bien qu'au mouvement des plus petites parties des corps, & favorisant tout à fait le mouvement des corps, d'autant plus qu'ils sont plus grands.

ARTICLE LXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PORTUGAL.

DE LISBONNE.

On nous a adressé de *Portugal* un Mémoire, ou *Manifeste*, dans lequel un Médecin de *Lisbonne* se plaint de l'injustice qu'il prétend lui avoir été faite par l'Académie Royale de Chirurgie de *Paris*, dans la distribu-

tion du Prix promis à celui qui auroit fait le meilleur Discours sur la nature & la curation du Cancer. Ce Médecin est M. *Antoine de Monrava e Roca.* Il nous apprend qu'il est Catalan, établi à *Lisbonne*, Docteur en l'Université de *Lérida*, Lecteur Royal Jubilé en Anatomie dans l'Hôpital Royal de tous les Saints à *Lisbonne*, Maître de Chirurgie, Physique, Anatomie, Médecine, &c. Il ajoûte qu'il a 73 ans; qu'il en a employé 53 à l'étude & à la pratique continuelles de la Chirurgie, & 25 à traiter en particulier les Cancers; qu'il a fait sur cette maladie une infinité d'observations, dont quelques unes se trouvent dans sa *nouvelle Chirurgie*; que les ses Eléves qui passent aujourd'hui six cens, & qui sont répandus dans tous les Pays de la domination Portugaise, en *Europe*, aux *Indes*, au *Bresil*, ont étudié ses principes, & les mettent en pratique, saus compter un très-graud

nombre d'autres Chirurgiens qui les ont adoptés.

Pour mettre les gens du métier, & ceux qui sont instruits de la matiére dont il s'agit, en état de juger ce procès, il a fait imprimer son Discours rejetté par l'Académie, & il la prie de faire pareillement imprimer, & de lui envoyer un Exemplaire du Discours qu'elle a jugé digne du Prix. Si on lui refuse cette grace, il proteste qu'il se tiendra pour vainqueur, qu'il ne cessera de demander justice, & qu'il l'attendra de la Postérité.

Le Discours de M. *de Monravà* fait la premiére partie de ce *Manifeste*, la seconde est une dispute particuliére entre lui & M. *Garengeot*, comme on peut voir par le Titre.

Manifesto da Razam da Queixa, que tem o Doutor Antonio de Monravá e Roca, *Lente Jubilado de Anatomia do Hospital Real de todos os Santos de* Lisboa; *contra à* *Octobre* 1744.

Academia Real de Cirurgia de Pariz, *e por elle exhige satisfaçaõ da Injustiça, que dita Academia lhe fez, por lhe ter negado o Premio promettido a quem melhor hum Discurso dando Regras sobre a Theorica, e curaçaõ do Cancro. Divide-se em duas partes. Parte. I. Consta da Copia do Discuso remettido a dita Real. Academia. Parte II. He huma contenda entre Monsieur* Garengeot *Academico de dita Real Academia, e o Autor deste presente Manifesto.* in-folio, Pages 28.

PAYS-BAS.

DE ROTERDAM.

Les Œuvres de feu M. l'Abbé *de S. Pierre*, imprimées à *Roterdam*, chez *Beman*, se trouveut à *Paris*, chez *Briasson* Libraire, rue S. *Jacques*, à la Science. Elles ont pour objet la politique, ou le bien publique, selon les vues de cet Abbé. Voici la Liste de tous ses

Ouvrages, qu'on a recueilis après sa mort, & qui composent XVIII. Volumes. Dans ce Catalogue nous suivrons l'orthographe de l'Auteur, parce qu'elle fait partie de la singularité de ses idées.

Tome I.

Abregé du Projet de Paix perpétuelle.

Tome II.

Supplément à l'Abregé du Projet de Paix perpétuelle.

Projet pour l'Extirpation des Corsaires de *Barbarie.*

Origine des devoirs des uns envers les autres.

Projet pour rendre les Titres honorables plus utiles à l'Etat.

Observation Politique sur le Célibat des Prêtres.

Mémoires pour obtenir le droit de substituer.

Discours contre l'augmentation des Monnoyes, & sur l'utilité de la Méthode des Annuités.

Octobre 1744.

Projet pour rendre les Livres & autres Monumens plus honorables aux Auteurs, & plus utiles au Publiq.

Seconde Edition des Observations Politiques sur le Célibat des Prêtres, à la fin du Volume.

Tome III.

Nouveau Projet pour perfectionner le Gouvernement des Etats.

Tome IV.

Projet pour rendre les Chemins pratiquables en hyver.

Pour renfermer les Mandians.

Explication Fizique d'une aparition.

Avantages des Conférances Politiques.

L'Agrandissement de la Capitale est à dézirer.

Projet pour rendre l'Académie des bons Ecrivains plus utile à l'Etat.

Observation sur la vie des Hommes Illustres.

Projet pour rendre les Rentes de Banque d'un commerce plus facile.

Pour établir des Annaliſtes de l'Etat.

Utilité des Dénombremens.

Projet pour multiplier les Colléges des filles.

Tome V.

Projet pour perfectionner la Médecine.

Pour rendre l'Etabliſſement des Religieux plus utiles, & par conſéquent plus parfait.

Diſcours contre le Mahométiſme.

Projet pour faire ceſſer les Diſputes ſéditieuſes des Théologiens.

Pour perfectionner le Commerce de *France*.

Pour des Conférences de Fizique.

Tome VI.

Obſervation pour le Miniſtere Général.

Octobre 1744.

Plan d'Education des Daufins.

Utilité du nouveau Plan de Gouvernement des Etats.

Application du nouveau Plan de Politique au Gouvernement d'*Angleterre*.

Tome VII.

Sur le Ministére de l'intérieur de l'Etat.

Pour rendre les Romans plus utiles.

Pour rendre l'étude du Droit des Gens plus facile.

Sur le Commerce intérieur d'un Etat.

Pour garantir la Nation des abus du luxe.

Pour rendre les Peïsans peu à peu, & de génération en génération plus raisonnables.

Sur les Manufactures.

Sur la Noblesse.

Pour augmenter l'Agriculture.

Sur les Peïs d'Etat.

Sur la liberté des Pauvres de travailler les Dimanches après *midi*.

Pour éviter la famine.

Oter, en rembourſant, la ſervitude des Fiefs.

Pour rendre l'Académie des Siances plus utile.

Pour perfectionner le Plan du Clergé.

Supplément au Traité de l'Education des Coléges.

Pour ſoulager les Pauvres des Paroiſſes de *Paris*.

Pour perfectionner les Mémoires des Intandans des Provinces.

Tome VIII.

Sur le Miniſtere des Finances, & ſur le Miniſtere des Afaires avec les Etrangers.

Utilité des Subſides.

Revenus & dépanſes de l'Etat de 1730.

Cauſes du crédit, inconvéniens du diſcrédit.

Sur la Nature des Fermes du Roy.

Trois ſortes d'excès dans les Subſides.

Pour perfectioner la Capitation.

Sur la nécessité & importance des Négotiacions.

La sureté & le salut de l'Etat ; premiére Loi dans les Négotiations.

Négocier avec Rome un Indult pour des Pensions perpétuelles sur les Bénéfices, & le reste.

Inconvéniens du systême de l'Equilibre, & avantages du systême de la Diéte Europeane.

Utilité de l'Etablissement d'une Académie Militaire.

D'une Académie de Marine.

Inconvéniens de la vénalité des Emplois Militaires.

Exemple d'un point d'honneur mal entendu par des Officiers Généraux.

Projet pour faire la Paix.

Tome IX.

Observations Politiques sur les Regnes des Rois de France.

Politiques sur le Regne de *Charles* XII. Roi de *Suede.*

Politiques sur le Regne de *Pierre* I. Empereur de *Moscovie*.

Sur la forme des Conseils de *Louis* XIV.

Tome X.

Projet pour perfexioner nos Loix sur le Duël.

Réflexions sur la vie de *Socrate* & de *Pomponius Atticus*.

Questions sur l'Education des Coléges.

Raisons pour publier les motifs des Loix.

Observations nouvelles sur les Substitutions.

Projet pour rendre les Troupes beaucoup meilleures, & les Soldats plus hûreux.

Comparaison entre le systême de l'Equilibre des Puissances, & le sistême de la Diéte Europeane.

Observations pour perfexioner un Journal de la République des Lettres.

Sur la Promotion prochaine des Maréchaux de *France*.

Octobre 1744.

Súr les Colonies éloignées.

Premier Recueil de vérités Morales & Politiques.

Agathon, Archevêque très-vertueux, & très-hûreux.

Obſervations ſur la ſobriété.

Articles fondamentaux ſur l'Etabliſſement de la Diéte Européane.

Obſervations ſur le Plan des Médiateurs.

Tome XI.

Obſervations ſur l'Eſſentiel de la Religion.

Sur le Grand Homme, & l'Homme Illuſtre.

Mémoire pour obtenir le Droit de ſubſtituer.

Avantages de l'Education des Coléges, ſur l'Education domeſtique.

Obſervations pour juger ſainement de la valeur des actions courageuſes qui ſe font pour plaire à Dieu.

Sur les quatre principaux défauts du *Gouvernement d'Angleterre*.

Pour randre la lecture des Hommes Illustres de *Plutarque* beaucoup plus agréable, & plus utile.

Sur les progrès continuels de la raizon Universelle.

Sur les dernieres Paix.

Discours sur le dezir de la Béatitude.

FRANCE.

DE BESIERS.

*Les Elémens de la Médecine Pratique, tirés des Ecrits d'*Hippocrate *& de quelques autres Médecins Anciens & Modernes, où l'on traite des Maladies les plus ordinaires à chaque âge, dans les différentes saisons de l'année, selon les différentes constitutions de l'air, sous divers climats, & en particulier sous celui de* Besiers. *Avec des Remarques de Théorie & de Pratique, pour servir de Prodrome à une* Histoire Générale des Maladies. *Par M.* Bouillet, *Correspondant de l'Acade-*

mie Royale des Sciences, *Docteur en Médecine de la Faculté de* Montpellier, *Professeur Royal des Mathematiques*, *Sécrétaire de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de* Béziers, *Médecin des Hopitaux de la même Ville. A* Béziers, *chez* François Barbut. M. DCC. XLIV. *in*-4°. Pages 380.

Cet Ouvrage est composé principalement pour les jeunes Médecins, qui ayant peu pratiqué, & n'ayant pas eu le tems ni les moyens de s'instruire par la lecture, trouveront ici les principes généraux de la Médecine, & un grand nombre d'Observations sur les maladies les plus communes, & les cas les plus ordinaires. La premiére partie contient les Maximes & les Observations générales d'*Hippocrate*. La seconde donne une idée générale de l'économie animale, des causes des maladies, & la connoissance des maladies des différens âges. Dans la troisiéme partie, l'Auteur met sous les yeux

ce qu'*Hippocrate* avoit observé
tant plusieurs années dans
maladies qui régnerent dans l'
de *Thassos*, & ce que *du Baill*
surnommé l'*Hyppocrate Franç*
célébre Médecin de l'Ecole de
ris, avoit remarqué dans celle
ce climat, depuis l'année 157
jusqu'en 1579. La quatriéme P
tie renferme les Observations
M. *Bouillet* lui-même par rapp
au climat de *Besiers*. Et pa
comparaison qu'on en peut fa
on voit que les maladies so
peu près les mêmes, pour le f
en différens siécles & en diffé
Pays, combien il est utile aux co
mençans de faire ces compa
sons, que le Livre de M. *Bou*
leur facilite, & de consulter
sources qu'il leur ouvre. A la
on trouve des Supplémens qui c
tiennent diverses Remarques
n'avoient pu trouver place d
le corps de l'Ouvrage. Par t
M. *Bouillet* s'attache à la prati
& aux Observations des plus gra

Maîtres, ne voulant rien établir que sur des faits attestés par de pareils garans, après avoir donné les principes généraux, & la Théorie nécessaire. Au reste ce n'est ic que le préambule d'une *Histoire Générale des Maladies*, dont notre Auteur donna le Plan en 1737, & qui, appuyée sur des fondemens si solides, sera d'un grand secours pour la connoissance & le traitement des maladies les plus ordinaires.

DE PARIS.

On nous a priés d'avertir ici que le Roi a accordé le Privilege du *Mercure François* à M. M. *Fuselier & de la Bruere.* Ainsi l'adresse sera désormais *à M. de la Bruere, à l'Hôtel de Pontchartrain.* On invite les Libraires, & les autres personnes à qui feu M. *de la Roque* envoyoit le *Mercure* chaque mois, de faire sçavoir leur adresse à M. *de la Bruere* : il leur sera te-

nir les Exemplaires par la voye qu'ils indiqueront. Les Piéces envoyées pour être insérées dans le *Mercure*, n'ayant point été remises à ceux qui en sont chargés aujourd'hui, ceux qui voudront qu'elles soient rendues publiques par cette voye, sont priés d'en faire tenir de nouvelles Copies à l'adresse que nous avons marquée.

Ceux qui recevoient les *Mercures* par la Poste, les auront encore sur le même pied, à 45 sols, port payé. C'est à eux de faire sçavoir sur cela leur intention.

On trouve les Livres suivans chez *Briasson*.

Explication Historique des Fables, par feu M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Nouvelle Édition, revue & corrigée, & extrêmement différente pes précédentes. 3 Vol. *in*-12.

Observations de Médecine pratique, par M. de la Mettrie, *in*-12. 1743.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Spectacles de la Foire, par un Acteur Forain. *in*-12. 2. Volume 1743.

L'Isle des Talens, Comédie, par M. Fagan. *in*-12. 1743.

Sebast. Vaillant, *Botanicon Parisiense*, *Editio nova auctior.* in-12. 1743.

Les amusemens du cœur & de l'esprit, *in*-12. 14. Volumes 1743. Il a quelques Exemplaires entiers de cet Ouvrage.

Histoire de Gréce, traduite de l'Anglois de Temple Stanian, *in*-12. 3 Vol. 1743.

Mœurs & Usages des Grecs, par M. Maynard, *in*-12. *Lyon* 1743.

Les Leçons de la Sagesse, sur les défauts des hommes, *in*-12. 3 Vol. 1743.

Réfléxions sur le Goût, par le Marquis d'Argens. *in* 8°. *Berlin*, 1743.

Les Commentaires sur les Institutions de Médecine de Boerhaave

1896 *Mémoires pour l'Histoire* ve, par M. de la Mettrie, *in*-12. 3 Vol. 1743.

La Médecine raisonnée de Fréderic Hoffmann, *in*-12. T. 6, 7, 8, 9. 1743.

Les Voyages de Schaw, traduits de l'Anglois, contenant ses Observations Historiques & d'Histoire naturelle en Asie, Afrique, &c. *in*-4°. 2. Vol. *fig. la Haye*; 1743.

La Collection du Journal des Sçavans, depuis son établissement en 1665, *jusqu'en* 1742 *inclusivement, est achevée en* 64 Vol. *in*-4°.

Le même Libraire a depuis peu entrepris un nouvel Ouvrage par souscription; *c'est* la Bibliothéque Poëtique, ou choix des plus belles piéces de Vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux Poëtes de nos jours. 4. Vol. *in*-4°. l'*Edition en sera magnifique.*

Le Recueil du Parnasse, ou choix de Piéces en Prose & en Vers, *in*-12. 4. parties. 1744.

Les Aphorismes de *Boerhaave*, traduits en François par M. *de la Mettrie*. *in*-8°.

Traité de la Matiére médicinale, & les Opérations Chymiques de M. *Boerhaave*, traduits par M. *de la Mettrie.* in-12.

Inſtitutions de Médecine de M. *Boerhaave*, traduits par M. *de la Mettrie*, avec la vie de l'Autêur. *in*-12. deux Vol.

Les mêmes avec un Commentaire de M. *de la Mettrie.* in-12, 3. Vol.

Le reſte eſt ſous preſſe.

Traité de la petite Vérole, ſuivant les principes de *Boerhaave*, par M. *de la Mettrie.* Avec un Traité du Vertige. *in*-12.

Obſervations de Médecine Pratique. Par M. *de la Mettrie.* in-12. 1743.

Propriétés de la Médecine par rapport à la Vie Civile. Par M. *de Santeüil.* in-12.

La Médecine raiſonnée de M. *Fr. Hoffmann*, traduite par M. *Bruhier.* in-12. 9. Vol. depuis 1739. juſqu'à 1743.

Les autres Ouvrages de cet Auteur ſont ſous preſſe.

1596. lig. 19. e, *lisez*, le.
1614. Dans la Note. Journal He
lisez, Journal Helvet.
1686. lig. 10. dépradations, *lisez*
prédations.
1697. lig. 23. l'année 1582. L'
noxe, *lisez*, l'année 1582, l'
noxe.
1698. lig 16. Lunaires. Il fut,
lunaires, il fut.
1706 lig. 13. parent & neveu d
de Fungo, *lisez*, petit neve
cousin germain du Roi de Fi
Ibid. lig. derniére. Michel Gin
lisez, Michel de Cingiva.
1708. lig. 9. Nicaura, *lisez*, Na

APPROBATIO

J'Ai lû par ordre de Monseign
Chancelier le présent *Journal*
il m'a paru que l'impression pouvo
permise. LE RO

De l'Imprimerie de ROBUSTEL,
la Calendre près le Palais

1787

SA LE D'EGYPTE

d'Ab à l

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1744.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Jan 1701. & se vendent 15 s. le en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.
1702.	12.	v.	1724.	12.
1703.	12.	v.	1725.	12.
1704.	12.	v.	1726.	13.
1705.	12.	v.	1727.	12.
1706.	12.	v.	1728.	12.
1707.	12.	v.	1729.	12.
1708.	12.	v.	1730.	12.
1709.	12.	v.	1731.	12.
1710.	12.	v.	1732.	12.
1711.	12.	v.	1733.	12.
1712.	12.	v.	1734.	12.
1713.	12.	v.	1735.	14.
1714.	12.	v.	1736.	15.
1715.	12.	v.	1737.	13.
1716.	12.	v.	1738.	13.
1717.	12.	v.	1739.	14.
1718.	12.	v.	1740.	13.
1719.	12.	v.	1741.	12.
1720.	5.	v.	1742.	12.
1721.	12.	v.	1743.	12.
1722.	12.	v.	1744.	11.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1744.

ARTICLE LXXVIII.

*LA MEDECINE Militaire ou l'Art de conserver la santé des Soldats dans les Camps. Par L. A. Portius, Médecin; ouvrage très-utile, non seulement aux Militaires, mais encore à toute sorte de personnes. Traduit par M***. ci-devant Ingenieur des Camps & Armées du Roi d'Espagne. Avec figures. A Paris, chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques à la Science.*

M. DCC. XLIV. Avec Approbation & Privilege du Roi.

IL est étonnant qu'on ait tiré de l'oubli, & tranſmis à la poſtérité le nom de tant d'Auteurs obſcurs, dont les Livres n'ont ſervi qu'à empoiſonner le genre humain, & que le nom de *Portius*, Médecin ſi diſtingué dans ſon art, ſi zélé pour la ſanté des hommes, & dont les écrits ont été ſi fort eſtimés dans ſon ſiécle, ait été oublié dans le Dictionnaire de *Moreri* & dans ſon *Supplément*, où l'on parle de tant d'autres, dont le nom devoit mourir avec leurs Ouvrages.

Portius mérite d'être connu, & que l'on paye de reconnoiſſance les Obſervations qu'il a faites pour l'utilité du Public, ſon Livre intitulé la *Médecine Militaire*, lui acquit une juſte réputation. Voici les circonſtances dans leſquelles il le compoſa.

Empereur Leopold étoit en
rre avec les Turcs, & le théa-
de la guerre étoit la Hongrie.
maladie se mit dans les Trou-
, & elle y fit de terribles ra-
es, c'étoient des toux, des dif-
ltés de respirer, des dissente-
, & des diarrhées; les uns les
ibuoient à l'intempérie de l'air,
autres à la mauvaise qualité
l'eau, & des alimens les plus
essaires à la vie. *Portius* se trou-
alors à Vienne, il fit des Ob-
ations, & jugeant que c'étoit
ns de la maladie, que du peu
précaution que l'on prenoit
r la prévenir, qu'il étoit mort
si grand nombre de Soldats.
ercha l'art de les en garantir,
qua les préservatifs, prescrivit
égles, les alimens, & les re-
[illegible]

réimprimé à Naples en 1701 & en 1728, & l'on en fit une quatriéme Edition à la Haye en 1739; toutes ces Editions forment en sa faveur un préjugé très-avantageux, & l'Auteur qui nous en donne la Traduction, ne pouvoit faire un présent plus utile au Public. Les circonstances dans lesquelles il l'a présenté, donnent un nouveau mérite à son Ouvrage; l'Officier & le Soldat y sont également intéressés; l'Officier n'est pas moins exposé que le Soldat aux maladies d'armées, & plus son grade est distingué, plus sa conservation est importante à l'Etat; le Soldat néglige & prodigue quelquefois un peu trop sa santé, l'Officier doit être le Pere & l'Esculape du Soldat. Plus il est au fait des moyens de conserver la santé de ceux qui lui sont subordonnés, plus il fait un usage légitime de son autorité, & il ne sçauroit rendre un service plus essentiel à la Patrie. Le Traducteur a mis son Ouvrage sous

là protection de M. d'Argenſon, il ne pouvoit choiſir un Mécéne plus convenable, il eſt Miniſtre de la Guerre, & rien n'eſt plus de ſon département que la conſervation des Troupes. L'Epître Dédicatoire paroît être inſpirée par l'eſtime, & dictée par le reſpect.

L'Ouvrage de *Portius* eſt diviſé en quatre parties ; dans la premiére, il traite des cauſes des maladies qui arrivent dans les Camps, & des remédes qu'il y faut apporter ; la ſeconde parle des alimens ſolides & liquides, les plus ſains, dont les Soldats peuvent uſer dans les Camps, & de la maniére la plus facile de les préparer ; la troiſiéme explique les moyens de préſerver le Soldat des maladies que l'air cauſe, & les précautions qu'il doit prendre lorſqu'il s'éveille, ou qu'il va ſe coucher ; la quatriéme enſeigne les préſervatifs les plus excellents pour ſe garantir de certaines maladies qui ſont plus fréquentes dans les Camps.

Notre Auteur examine d'abord ce qui contribue à la ſanté du Soldat, lorſqu'il eſt dans les Garniſons, & par l'oppoſition de l'état où il s'y trouve, avec les divers changemens qui arrivent dans ſa façon de vivre dans les Camps, il tache de connoître les cauſes des maladies où il eſt expoſé.

Quand le Soldat eſt dans les Garniſons, il mange des alimens chaux, du pain cuit, des légumes cuits & aſſaiſonnés avec du ſel; il boit quelquefois de la biere, le plus ſouvent de l'eau, mais de l'eau tirée de bonnes fontaines, ou purifiée dans des puits & dans des citernes; quand il eſt dans les Garniſons, il eſt moins expoſé aux changemens de l'air, & plus à l'abri des édifices qui l'en garantiſſent, il dort dans des endroits bien fermés, & moins capables d'altérer la conſtitution du tempéramment,

Dans les Camps; la maniére de vivre du Soldat, eſt toute diffé-

tente, il se nourrit très-souvent d'alimens crus, ou mal cuits, de fruits de mauvaise qualité, de melons, de concombres, de citrouilles, & d'autres herbes aussi crues, & aussi indigestes; le pain dans les Camps, est beaucoup plus mauvais, que dans les Garnisons, il est moins levé, moins cuit, il est souvent jaunâtre, noir, moisy, & un pareil pain ne manque jamais de déranger la santé.

L'Armée marche souvent dans des Pays où les eaux sont très-mauvaises. Fussent-elles bonnes, si l'on en boit à contre-tems, en trop grande quantité, après s'être échauffé dans la marche, dans le combat, ou dans quelqu'autre exercice Militaire, & lorsque le sang bouillonne dans les veines, elles causent toujours une infinité de maladies.

L'Auteur remarque que toutes ces causes sont plus fréquentes en Hongrie, que par tout ailleurs;

l'air y eſt mal ſain, les marais abondans, & la terre bourbeuſe. Pendant l'été les Fleuves baiſſent, & les Marais tariſſent; or quand une terre bourbeuſe vient à deſſécher, elle rend l'air extrémement contagieux; les variations du tems ſont auſſi très-fréquentes en Hongrie, les matinées très-chaudes, & les nuits exceſſivement froides; l'Auteur conjecture que toutes ces cauſes ont pu occaſionner les maladies qui ont régné dans les Armées de Hongrie; il indique les remédes pour les prévenir; ils ne ſont ni rares, ni chers, ni difficiles; c'eſt d'aſſortir ſes alimens à ſon tempéramment, de ſe précautionner contre les mauvaiſes qualités de l'eau, de ne jamais boire de l'eau froide quand le corps eſt échaufé, & que les humeurs ſont encore trop rarefiées, & d'en boire toujours avec modération. Il ſuggere auſſi quelques moyens de ſe mettre en garde contre les va-

les brouillards, les exha-
, & les changemens subits
viennent dans l'air.
tes les régles qu'il prescrit
cellentes, & d'autant meil-
que tout le monde les en-
On ne trouve point ici un
d'érudition fastueuse, ce
oint une médecine sistéma-
c'st une médecine Militai-
Ouvrage seroit beaucoup
utile, s'il contenoit quel-
ose de plus recherché. Tout
nforme au but de l'Auteur:
guérir ceux qu'il instruit,
qu'ils ont plus de coura-
de science, il leur apprend
cre la maladie, & non pas
nner avec elle.
econde partie traite des ali-
solides & liquides, les plus
t les plus essentiels à la vie
dat. Elle contient plusieurs
ations sur la bonté, & sur
é de l'eau chaude, sur les
s du pain, & sur la maniére

de corriger les mauvaises qualités des eaux.

Jamais Médecin ne fit un plus bel éloge de l'eau chaude que *Portius*, c'est son reméde universel; il lui attribue les plus belles vertus, & range par article les avantages que l'on peut retirer de son usage; l'eau chaude, c'est-à-dire, aussi chaude qu'on la peut avaler, appaise la soif, guérit les crudités & les pesanteurs d'estomac, elle rarefie le sang, & fait enfler les vaisseaux, elle rend l'homme plus fort & plus alerte pour quelque travail que ce puisse être, elle échauffe, elle délaye, elle dissout, elle incise tout ce qu'elle rencontre, elle tempére les humeurs, fond les matiéres acres, dégage les visqueuses, & diminue l'énergie des causes qui engendrent les maladies, Qu'on éprouve mon remede, dit l'Auteur, & l'on verra que je n'avance rien que de vrai; si donc le Soldat veut conserver

ſa ſanté, que l'eau chaude ſoit l'aſſaiſonnement de tous ſes alimens, qu'il ne craigne point d'y mêler de la poudre de Marjolaine ou de Serpollet, de ſe ſervir de poivre, de Muſcade, de Geroſle; toutes ces Epiceries ſont utiles à ceux qui ſont échaufés, & fatigués du travail; c'étoit avec ces herbes odoriférantes, que les Moiſſonneurs de l'antiquité, ſelon Virgile, réparoient leurs forces épuiſées,

Theſtylis, & rapido feſſis meſſoribus æſtu,
Allia, Serpillumque, herbas contundit olentes.

Un pareil mets pour le Soldat, eſt plus ſain, que tous les ragouts des Cuiſiniers les plus fins & les plus délicats.

Les Pauvres avec de l'eau chaude, ſelon *Portius*, pour peu qu'ils ayent de bons ſens & d'induſtrie, ſont plus riches, que s'ils avoient de l'or. Il eſtime plus l'eau chau-

de que tous les vins de *Tokai*, de *Bourgogne*, & de *Champagne*; c'est à l'eau chaude qu'il attribue les bonnes qualités que l'on prête au Caffé de Moka, & au Thé de la Chine, ces bouillons légers que les Italiens appellent *Brodi Lisci*, ne tirent leur principale vertu que de l'eau chaude, c'est son élixir & sa liqueur favorite; il a raison d'en vanter l'excellence, mais je ne crois pas que les Soldats soient touchés du Panégyrique qu'il en fait.

Ses observations sur les qualités du pain sont dignes de remarque; la farine fut-elle la meilleure du monde, si le pain n'est pas bien cuit, il est toujours mal sain, il prend aisément une mauvaise odeur, & acquiert une disposition prochaine à la corruption, & à la moisissure, surtout s'il est gardé dans un lieu humide; on corrige ce défaut en le coupant par rouelles, & en le faisant rotir auprès du feu, ou en le faisant bouillir.

ns l'eau, après l'avoir coupé en tranches menues. S'il est entié-ment moisi, il ne faut pas s'en servir, & il n'est point de prépa-ration qui puisse en prévenir les suites dangereuses.

Les mauvaises qualités des eaux étoient une des principales causes des maladies, dont les Armées de l'Empereur étoient attaquées en Hongrie. Notre Auteur fait con-noître les bonnes eaux, & donne quelques régles pour abonnir les mauvaises, quand les puits sont bien construits, qu'ils sont revé-tus de maçonnerie, pavés d'une pierre dure & polie, les eaux sont ordinairement bonnes; les meil-leures se puisent dans les puits où elles sont plus hautes, rien de sa-le & de bourbeux ne se mêle avec cette eau, au lieu que dans les puits qui sont bas, le limon & les or-dures qui s'étoient déposées au fond, étant remuées, rendent l'eau malsaine, pesante, indigeste, & empreinte de différentes odeurs,

très-nuisibles à la santé. Plus
liqueurs occupent une hau
considérable dans un vase, m
la séparation des parties se fai
celles qui sont homogenes se
semblent. De là vient que dan
Lacs & les Marais, les Meille
eaux se trouvent dans l'endro
leur surface, où elles ont plu
profondeur; celles qui sont
du rivage sont toujours beau
plus limoneuses, & plus malsa

Les eaux, de quelque puits
ce soit, nouvellement creusé,
ordinairement mauvaises, pe
tes, ameres, & de mauvaise od
il est des endroits dont les
sont très-bonnes pendant l'hy
quand elles sont hautes, & qu
viennent très-mauvaises en
quand elles viennent à bai
Quand les eaux d'un puits ne
pas bonnes, on peut remédi
cet inconvénient, en faisant
autour une espéce de ceintre
pli d'un sable bien net, ou de
tits cailloux, au travers desq

les eaux venant à paſſer, dépoſent leur limon, & tombent pures & claires dans le fonds du réſeruoir.

L'Auteur décrit ici pluſieurs machines dont on peut ſe ſervir, pour purifier les eaux, quelque troubles qu'elles ſoient, & il imite en tout les opérations de la nature; il enſeigne enſuite les différentes maniéres de préparer aiſément la plûpart des boiſſons aqueuſes.

La troiſiéme partie ſuggere les moyens de préſerver les Soldats des maladies que l'air occaſionne; elle eſt partagée en pluſieurs Chapitres, on fait quelques ſuppoſitions ſur la nature de l'air. On conſidére l'état de l'air échaufé par les rayons directs & réfléchis du Soleil, & ſa diſpoſition pendant la nuit. On examine les divers changemens qui lui arrivent dans ces deux tems; on s'étend fort ſur l'air qu'on reſpire dans les mines, & dans les lieux où la terre a été remuée depuis peu. On donne des précautions ſur les brouillards,

fur la rofée, fur le ferain, & c
ques remarques fur les mal
caufées par le Soleil.

Il y a différentes fortes d
comme différentes fortes d
Cette différence vient de la f
tion des Pays, des Montag
des Vallées, des Fleuves, &
différents afpects du Soleil,
occafionnent divers mouve
dans les corps qui compofe
globe de la terre ; il y a dans
des parties qui paffent à tr
certains corps, & qui ne pa
pas au travers d'autres. L'ai
néceffaire à l'homme pour v
mais quand il eft mal fain,
donne quelquefois la mort, o
moins lui caufe des maladies
dangereufes.

L'air qu'on refpire dans le
nes, dans les Foffés, & dan
terres nouvellement remuées
ordinairement mal fain, il en
des fumées, des vapeurs, de
halaifons, qui produifent tou
de très-mauvais effets ; quan

eu qu'on y porte, ne s'y peut conserver, c'eſt une marque certaine qu'il eſt pernicieux & mortel. Les Allemans, malgré la vigueur de leur tempéramment, en ont été très-ſouvent incommodés.

L'air chargé de brouillards, devient quelquefois très-nuiſible aux Armées, à cauſe de la qualité des parties dont il eſt composé, il contient ſouvent une eſpéce de ſubſtance aſſoupiſſante, qui produit un engourdiſſement de tous les ſens, & comme une *ſtup[illegible]ie* de toutes les facultés de l'homme. Ce mot eſt inconnu dans notre Langue, & nous ne croyons pas qu'il y faſſe fortune. On doit le paſſer au Traducteur, & les amateurs de la Langue Françoiſe ne ſe plaindront pas qu'il en ait trop négligé la pureté.

Le ſercin dans certains endroits peut cauſer beaucoup d'altération dans la ſanté. Il produit, tantôt la diarhée, tantôt la diſſenterie, & tantôt l'un & l'autre en même

tems. J'ai vu lorsque j'étois à Naples, dit notre Auteur, des croix très-distinctes de couleur de sang, c'étoient des taches qui imitoient imparfaitement la figure d'une croix sur des étoffes, dont les fils se coupoient à angles droits, ou en maniére de croix. Tous ces accidens prouvent, qu'il tombe de l'air des corps qui s'attachent à ceux qui sont sur la terre, & y causent divers changemens. L'Auteur donne ici différens remédes contre la malignité de l'air qu'on respire dans les Mines ; il sera très utile d'allumer un petit feu de souffre à l'entrée du souterain, il ne faut jamais y entrer à jeûn, de l'ail coupé par petits morceaux ou un scrupule de myrrhe, infusée dans du vin & avalé, remédient à tous les accidens facheux qui pourroient arriver. On peut aussi faire infuser de la graine de Genievre dans de l'eau de vie & en boire dans le besoin. Il est bon aussi de mâcher ces mêmes

& après les avoir avalées,
: du vin, ou quelque peu
: vie.
onseille aussi de mâcher à
es reprises deux ou trois
le Camphre, & d'avaler sa
les effets de cette raisine
in excellent usage dans les
s des Camps. *Portius* ne
pas faire grand cas de sa
à Canon; pour dissiper le
s air, il la renvoye à sa pro-
ination. Elle n'est pas fai-
-il, pour conserver la san-
aut mieux la garder pour
s Ennemis.
que l'on est dans un air
de brouillards, il faut sou-
espirer de l'esprit de vin,
frotter les narines, les oreil-
les tempes. Il veut que dans
rches le Soldat se couvre
, le front, le menton, &
La maniére dont il faut
ire les Tentes, est d'une
e importance pour se con-
la santé, & si le Soldat les

dresse & les place mal, il deviendra souvent la victime de sa négligence; on trouve ici d'utiles réfléxions sur la construction & la position des Tentes; & l'on entre dans un détail, qui tout minutieux qu'il est, prouve également le zéle, l'habileté, & l'industrie de l'Auteur. Il ne veut point qu'on les place dans un fond, où s'il vient à pleuvoir, toutes les eaux s'amassent, & inondent le Soldat; il défend qu'on laisse en bas aucun passage à l'air étranger, il veut qu'on le ferme avec de la terre, des branches & des feuilles d'arbres, & qu'on mette sur la terre qui est sous le lit une planche ou de la paille, afin que les vapeurs qui en sortent ne frappent point directement le corps du Soldat qui dort, & qu'il ne les attire pas par la respiration.

La quatriéme partie contient les moyens de garantir le Soldat de plusieurs sortes de maladies qui sont plus fréquentes dans les Armées.

ées. Notre Auteur est persuadé qu'il est plus facile de préserver un homme d'une maladie, que de l'en guérir. Le secours des Médecins est donc inutile, reprend-il ? L'objection ne l'embarrasse point, il répond qu'il l'est, non seulement pour préserver, mais pour guérir. Il va même plus loin, & cet aveu est remarquable dans un Médecin. Les consultations, reprend-il, sont presque toujours inutiles, & souvent pernicieuses ; bien entendu qu'il n'applique cette censure, qu'à ceux dont toute la science n'est que sistématique, bornée à des fictions, & à de pures hypothèses. Les dissenteries, les diarrhées, les obstructions, la toux, les fiévres petechiales, sont ordinairement les maladies du Soldat. Nous allons indiquer quelques préservatifs, qui paroissent être plus efficaces, & plus du goût de l'habile Médecin qui les conseille.

Le contre poison n'est pas ordinairement éloigné des lieux, où

croissent les Plantes venimeuse[s].
Les Fleuves, les Lacs, & les Ma-
rais sont la cause de la plûpa[rt]
des maladies des Soldats, les Ecre-
visses en sont le remede, elles o[nt]
une vertu merveilleuse pour ga-
rantir de la dissenterie, & de l[a]
diarrhée; l'Auteur explique l[es]
différentes maniéres dont on pe[ut]
s'en servir.

On les fait cuire sur la braise,
on les fait sécher au feu; on l[es]
réduit en poudre avec leurs éca[il]-
les; & l'on en prend deux drac[h]-
mes trois ou quatre fois la sem[ai]-
ne, dans un bouillon ou dans d[e]
l'eau.

On appelle les *yeux d'Ecreviss[es]*
certaines petites pierres, qu'o[n]
trouve dans leur corps, il faut l[es]
piler, & en prendre une drachme;
elles ne valent pas moins dans l[a]
Médecine, que les perles, & so[nt]
un préservatif excellent contre l[es]
maladies dont nous parlons. Le[s]
mâchoires de Brochet, garnies d[e]
leurs dents, ont la même vert[u]

… de Liévre rotie, arrête
…terie, & son sang lorsqu'il
…éché, produit d'aussi bons
…ns le flux de sang, que ce-
…bouc dans les crachemens
…, dont les pleurétiques sont
…s.

…u que l'on ferre, en y étei-
…plusieurs fois un fer rouge,
excellent préservatif con-
diarrhée, la foiblesse d'es-
, l'indigestion, & la mau-
…istribution des alimens, qui
…t occasionner beaucoup de
…ies. Le vin ferré que l'on
…re, en y faisant tremper un
…au d'acier, ou de fer pen-
cinq à six heures, est aussi
…on pour corriger les sucs qui
…t la diarrhée, & pour lever
…barras qui se trouvent dans
…isseaux. Notre Auteur esti-
…beaucoup plus ce remede que
…e des coins, il ne les con-
…e pas tout à fait, surtout
…s'ils sont cuits dans l'eau,
…us la *cendre*, ils fortifient

l'estomac, facilitent la coction des alimens ; & par ce moyen arrêtent la diarrhée. L'écorce des grenades mise en poudre, ou le sic que l'on tire de ce fruit, est aussi excellent pour prévenir la même maladie.

Nous finirons cet Extrait par quelques préservatifs que l'on donne contre les fiévres. Tous ceux qui ont écrit sur les maladies de Hongrie, ont fait un grand éloge de la poudre rouge pannonique; *Portius* en donne ici la composition ; cette poudre a retenu le nom de la Hongrie, où elle a été d'abord employée, on s'en sert fréquemment en Allemagne & dans les autres Pays Septentrionaux, mais rarement en France.

Notre Auteur fait ici une sortie contre les Inventeurs des remédes nouveaux, il ne veut pas que la Médecine ait ses modes ; toutes ces Drogues de nouvelle création, lui paroissent équivoques, elles flattent plus la vanité

Grands, qu'elles ne guériſ-
leurs maladies. Il y a moins
vertu dans les Perles fines, que
s les pattes d'Ecreviſſes; quel-
s graines de Romarin, & de
rier, quelques pincées de Saf-
, de Canelle, de Gerofle, de
gembre, & de Poivre noir,
ites en poudre & miſes dans
bouillon chaud, ſont plus effi-
s contre les fiévres malignes,
les poudres les plus rares &
plus prétieuſes.

n ne peut trop recommander
ture de cet Ouvrage aux Of-
rs & aux gens de Guerre, il
une matiére qui ne peut
être indifférente. Les plus
ds Princes de l'antiquité n'a-
nt rien tant à cœur, que la
des Soldats. Un grand Gé-
l d'Armée, quelqu'habile qu'il
d'ailleurs, n'a pas tout ce qu'il
pour bien commander des
upes, quand il ne ſçait pas
éreſſer à leur conſervation.
voir aux beſoins d'une Ar-

mée, songer à la santé des dats, les visiter dans les H taux, s'informer de leurs bl res, c'est, dit Xenophon, le pre d'un grand Prince, & grand Général : Toutes les quêtes que le Roi a faites année en Flandres, ne valer les attentions qu'il a marc pour la guérison des Soldats sés, elles passeront à la posté & le peindront avec des tra grandeur & d'humanité, q s'éffaceront jamais.

ARTICLE LXXIX.

IL CRISTIANESIMO Felice nelle Missioni de' padri della Compagnia di Gesù. Descritto da Ludovico Antonio Muratori Bibliotecario del Serenissimo Signore Duca di Modena. In Venezia 1743. *Presso Giambatista Pasquali,* in-4°. *pag.* 133.

CE n'eſt pas une Hiſtoire, ni même un abregé de l'Hiſtoire du Paraguay, que M. Muratori a prétendu donner au Public; c'eſt, pour ainſi dire un Tableau, qui repréſente au naturel l'état, où ſe trouve le Chriſtianiſme parmi les Naturels du Pays, qui ſont ſous la conduite des Jéſuites, & ce qu'il en a coûté à ces Religieux pour fonder dans le centre de la Barbarie la plus féroce des Républiques Chrétiennes, qui rappellent les plus beaux jours du ſiécle Apoſtolique. Si on s'en eſt for-

mé une toute autre idée parmi un certain monde, le Public sera maintenant en état de juger, qui doit en être cru, ou d'un Auteur, qui a fait ses preuves de sage & de profond Critique, qui a tout lu, qui a tout discuté, qu'aucun intérêt de parti n'engage à donner la préférence aux Mémoires des uns plutôt qu'à ceux des autres; ou des Ecrits, souvent anonymes, des Satyres remplies de fiel & d'amertume, des Relations de Voyageurs, qui n'ont jamais approché de plus près que deux cent lieues des Missions, dont ils parlent avec la même assûrance, que s'il les avoient toutes visitées avec la plus grande exactitude.

Cet Ouvrage, que l'élégante simplicité, avec laquelle il est écrit, fait lire avec bien du plaisir, est divisé en vingt-trois Chapitres. Dans le premier l'Auteur, après avoir rappellé en peu de mots ce que les Successeurs des Apôtres, & surtout les Souverains

Pontifes, ont fait pour établir le Royaume de J.C. dans toute la Terre connue, & combien les Rois de France, d'Espagne, & de Portugal ont fait de dépenses, & se sont donné de soin pour envoyer des Prédicateurs de l'Evangile dans toutes les Provinces de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, où ils ont étendu leur Domination & leur Commerce; après avoir rendu toute la justice, qui est dûë à tant de zélés Ecclésiastiques & Religieux de tous les Ordres, qui ont eu part à la conversion des Peuples nouvellement découverts; après avoir déploré la chute funeste de quelques unes de ces nouvelles Eglises, si florissantes dans leurs commencemens, ne craint point de dire, que celles du Paraguai, dont il a entrepris de parler, ne fait que croître en Sainteté & en ferveur, & qu'il ne doute point qu'on ne lui sçache quelque gré dans sa Patrie d'y avoir fait connoître une Chrétienté si

merveilleuse, & dont on y étoit si peu instruit.

Il observe dans le second, que l'Amérique Méridionale, qui est peu inférieure à l'Afrique pour l'étenduë, peut se vanter d'avoir les deux plus grands Fleuves du monde, qui sont celui des Amazones & Rio de la Plata. Cela est peut-être vrai de ceux, dont on connoît tout le cours, & qui conservent jusqu'au bout leur premier nom. Mais si Rio de la Plata ne se mesure que depuis le Parana, on peut lui contester la préférence, quil lui donne sur le Fleuve de S. Laurent & sur le Micissipi, dont le cours connu est bien aussi long, qui ont beaucoup plus de profondeur, qui sont plus longtems naviguables, & peuvent recevoir de plus grands Vaisseaux, qu'aucun des deux, dont il parle, & qui à leur embouchure même, ne peuvent recevoir que de petits Bâtimens. On ne lui accordera pas non plus, que tout ce continent,

à l'exception du Bresil, appartient au Roi d'Espagne : car il est certain que la Guyane, qui en fait une partie considérable, est presque toute entiére sous la domination du Roi très-Chrétien.

Ce qu'il ajoûte, que dans cette étenduë immense de Pays, si l'on met à part toutes les Nations, qui ne sont point soumises, il se trouvera que les Princes de l'Europe n'en possédent réellement qu'une assez petite partie, est exactement vrai. Car on ne sçauroit nier que dans cette quatriéme partie du Monde, qui ne le céde peut-être pas beaucoup aux trois autres réunies ensemble, les Souverains, qui y ont fait des Conquêtes, n'ont encore que le droit de prétention sur tout ce qui n'est point habité par les Peuples, qui se sont reconnus leurs Sujets, & qui sont sans comparaison le plus grand nombre. Deux choses, selon lui, ont empêché les Espagnols de s'étendre davantage ; la pre-

miére est le défaut d'Hommes pour occuper tant de Pays. La seconde est la maniére, dont ils ont traité les Amériquains, qu'ils avoient subjugués; car, non seulement plusieurs se sont révoltés, mais tous les autres ont conçû une si grande haine de leur domination, qu'elle a fait perdre toute espéranće de les soumettre. Ce n'est pas au reste la faute des Rois Catholiques, si on ne s'y est pas mieux pris pour les gagner tous, & pour en faire de fervents Chrétiens & des Sujets fidéles. Ces Religieux Princes n'ont jamais rien tant recommandé, à ceux, qu'ils ont envoyés dans ce nouveau Monde, que de bien vivre avec ses Habitans naturels, & de seconder de tout leur pouvoir les Ouvriers Evangéliques, qu'ils chargeoient de leur annoncer J. C. Mais la plûpart n'ont écouté qu'une avarice aveugle & insatiable; il faut bien du flégme, continue l'Auteur, pour lire jusqu'au bout

l'Ouvrage de Dom Barthelemi de Las Casas, Evêque de Chiappa, qui a pour Titre, l'*Histoire de la Destruction des Indes Occidentales*, où ce Prélat Espagnol, assûre que dans l'espace de quarante ans ses Compatriotes ont fait périr environ vingt millions d'Indiens.

Le troisiéme Chapitre contient une Description, & un Abregé de l'Histoire Naturelle du Paraguay. Nous ne nous y arrêterons point, parce que nous avons eu souvent occasion d'en parler, en rendant compte des Lettres Edifiantes & Curieuses, où cela est suffisamment traité. Dans le quatriéme, l'Auteur nous apprend quel est proprement le Pays, que l'on a accoûtumé de comprendre sous le nom de Paraguay. Il marque les limites des différentes Provinces, qui le composent, quelles sont les Nations, qui se sont conservé libres, ou qui ne pouvant plus supporter le joug de leur Conquérants, l'ont secoué, arrêtent le

progrès de l'Evangile, ont ruiné quantité d'habitations Espagnoles, & apportent un très-grand préjudice au Commerce. Ce qu'il dit de leur caractére, de leur maniére de vivre, de leur Gouvernement, des idées qu'ils ont de la Religion, nous a paru avoir été puisé dans les meilleures sources : ce dernier Article est la matiére du cinquiéme Chapitre. L'Auteur prouve très-bien dans le sixiéme, que c'est uniquement la faute des Espagnols, si le Paraguay est pauvre, & passe avec raison pour un Pays afreux, couvert d'immenses Forêts, rempli de Bêtes féroces, & venimeuses; si eux-mêmes y ont à peine le nécessaire pour vivre. Il ne falloit pour y pouvoir jouir de tous les biens en abondance, que civiliser les Peuples; les engager par de bons traitemens, & par la vûë de leur intérêt, à se cultiver, leur apprendre les Arts nécessaires pour cela, & adoucir leur caractére par la Ré-

ligion, & non pas leur donner de l'éloignement du Christianisme, par des cruautés & des scandales, comme on a fait, & comme on fait encore; desorte, qu'il n'est presque pas possible de convertir au Christianisme les Infidéles, qui ont occasion de voir les Espagnols de près.

Chap. VII. Si on s'en étoit tenu là, on auroit pu du moins faire recevoir l'Evangile aux Peuples, que leur éloignement devoit mettre à l'abri des véxations & des mauvais exemples; mais les Jésuites, qui avoient pris le parti de se consacrer à leur conversion, y ont souvent trouvé les mêmes obstacles au succès de leurs travaux, & ont même eu la douleur de voir détruire de nombreuses Chrétientés, formées avec des fatigues inconcevables, par des Portugais du Bresil. En d'autres endroits ils ont trouvé des Espagnols, qui alloient fort loin à la Chasse des Hommes pour en faire des Esclaves, & rendoient inutiles

tous leurs efforts pour en fa
des Chrétiens.

Chap. VIII. Quand les Jésui
sont entiés dans le Paraguay,
y avoit déja baptisé un grand no
bre d'Infidéles: mais en leur i
posant le joug de l'Evangile,
n'avoit point adouci celui d
Esclavage bien dur, sous le po
duquel ils gémissoient. Leurs I
teurs ne pouvant les soulager d
leur misére, en étoient souv
réduits à les plaindre, à les con
ler, à les exhorter à la patien
C'est ce qui obligea les Jésuite
tourner leurs vûës vers les P
ples, qui n'étoient pas soun
Cette Entreprise paroissoit au d
sus des forces humaines. Il fal
aller chercher dans l'épaisseur
Bois, sur les plus hautes Mon
gnes, & dans les creux des I
chers, des Hommes, qui détestoi
les Espagnols, & en qui cette l
ne étoit entée sur le naturel
plus féroce. C'étoient des Tyg
& des Lions, qu'on avoit chas

& rendu furieux. Il falloit commencer par en faire des Hommes, dont ils n'avoient que la figure, ensuite leur faire goûter la Religion, qu'ils croyoient autoriser tous les excès de ceux, qui en faisoient profession. Ils vinrent à bout néanmoins de leur faire entendre la voix de la raison, qu'ils n'avoient jamais écoutée, & de leur inspirer de l'horreur pour l'usage, où ils étoient de se nourrir de chair humaine. Ils parvinrent ensuite à leur faire entrevoir les douceurs & les avantages de la Société, à leur donner une idée du Dieu des Chrétiens, bien différente de celle, qu'ils s'en étoient formée, & bientôt ils les rendirent capables de comprendre les vérités éternelles.

Ces Barbares surpris d'abord de voir venir à eux des Hommes désarmés & sans défiance, charmés ensuite de leurs bonnes maniéres & de leur entretien, se laisserent persuader, & s'abandonnerent à

leur conduite. Ils se réunirent
grand nombre, dresserent des C
banes, & formerent une Peupl
de. On leur fit comprendre la n
cessité de cultiver la Terre, po
n'être plus obligés d'aller bi
loin chercher de quoi vivre.
ne sçavoient comment s'y pre
dre, on le leur montra; on le
fournit des grains pour semer;
trouva le moyen de les faire su
sister jusqu'à la premiére Recol
Plus ils pratiquoient leurs cha
tables Conducteurs, plus ils
rendoient dociles à leurs instru
tions; dès la premiére année to
les Enfans, & un bon nomb
d'Adultes furent baptisés; les a
tres suivirent en peu de tems,
l'on vit un Temple consacré
vrai Dieu, & ses louanges chanté
où l'on n'avoit jamais entendu q
les hurlemens des Hommes, m
lés avec celui des Bêtes féroce

Ce premier succès encourag
les Missionnaires, & leur don
une grande facilité à poursui

leur Entreprise, parce que la vûe des nouveaux Chrétiens, & le contentement, où ils paroissoient être du genre de vie, qu'ils avoient embrassé, aidoit beaucoup à persuader les Infidéles de la Sainteté de notre Religion. Ainsi la premiére Peuplade devint si nombreuse, qu'il fallut bientôt songer à en établir d'autres, & insensiblement tout le Canton, connu sous le nom de Guyranie, se trouva peuplé de véritables Croyans. Par malheur cette Chrétienté naissante étoit trop proche du Bresil; les Habitans de S. Paul de Piratiningue, si décriés dans l'Histoire du Paraguay par leurs brigandages, trouverent l'occasion trop belle de faire des Esclaves, pour la manquer. Ils se jetterent à l'improviste sur ce Troupeau mal gardé & sans défiance : tuerent tous ceux, qui voulurent faire quelque résistance, pillerent les Eglises, & tout ce qui pouvoit leur être de quelque utilité, & à l'exception d'un petit

nombre, qui se sauverent par la fuite, tous furent enchaînés; desorte que de plus de vingt mille Chrétiens, qu'on avoit déja assemblés dans ce Canton, il n'y en resta pas un seul.

Ceux qui avoient pris la fuite, manquoient absolument de tout, mais leurs Pasteurs ne les abandonnerent pas. Ils commencerent par les mettre en lieu de sûreté, ils pourvûrent ensuite à tous leurs besoins, & ils eurent la consolation de les trouver assez solidement établis dans la vertu, & assez forts dans la Foi pour mériter d'être éprouvés par la Tribulation, & pour soûtenir tout le poids d'une si rude épreuve. Ainsi, sans se décourager, en voyant tant de travaux ruinés en un moment, ils recommencerent avec le même courage, & Dieu a tellement béni leur zéle, qu'en 1717 on comptoit dans les seules Peuplades du Parana & de l'Uruguay, six vingt mille cent soixante huit Chrétiens.

Novembre 1744.

Dans le IX. Chapitre, l'Auteur ntre dans un assez grand détail es fatigues & des dangers inévitables dans de pareilles Missions. l ne craint point d'avancer, qu'ils uroient recueilli de leurs travaux les fruits si abondans, que les Chréiens couvriroient aujourd'hui toue l'étenduë du Paraguay, dont il n'y aucune Province, qui n'ait été arosée du sang des Missionnaires & les Néophytes, si l'œuvre de Dieu n'eut été traversée par ceux, qui ne uittent l'Europe, que pour s'enrihir dans l'Amérique par toutes ortes de moyens, & si ceux, qui ont eu la force en main, avoient eu le courage de délivrer une bonne fois le Paraguay du voisinage des Paulistes. Ce qu'il dit à cette occasion, a quelque chose de si étonnant, qu'encore qu'il n'avance rien, qui ne soit de notoriété publique dans le Pays même, où les Jésuites ont plus d'Ennemis peut-être que dans aucun autre endroit du Monde, il aura sans

leur maniére de vivre, que de leur naturel. Mais il leur reste une indolence & une paresse, qui est née avec eux, & dont ils ne se défont jamais, d'où vient qu'ils ne sont nullement capables de se gouverner eux-mêmes, & qu'ils ont besoin d'être toujours comme en tutelle. A ce défaut près, dont leur docilité empêche les suites fâcheuses, qu'il pourroit avoir, ils sont infiniment propres au Royaume de Dieu, & si on ne travaille pas sans peine à en faire de parfaits Chrétiens, on en est bien dédommagé par les fruits, que l'on retire de ses fatigues. M. Muratori dans ce Chapitre, & dans le suivant, nous dit des choses admirables de leur piété, de leur innocence, de leur assiduité au Service Divin, de la propreté & de la magnificence même de leurs Eglises, où il y a toujours une Musique réglée, & très-bien exécutée. Il n'est pas possible de les voir dans ces Eglises, sans en être tou-

ché jusqu'aux larmes, & c'est le témoignage, qu'en rendit, il y a peu d'années, l'Evêque de Buenos Ayrés, dans sa Lettre au Roi d'Espagne.

Les trois Chapitres suivans traitent des différentes fonctions des Missionnaires; de l'ordre, qu'ils ont établi dans les Bourgades; des fruits de bénédictions, qu'ils en retirent; de tout ce qu'ils ont imaginé pour les maintenir & les multiplier; des Fêtes principales, & de la maniére, dont elles sont célébrées. Il vient ensuite dans le XVI. Chapitre au gouvernement Ecclésiastique. Ce n'est que depuis 'année 1654. que les Missions des ésuites du Paraguay, que l'on ommoit *Réductions*, furent décla-es Paroisses, sous le nom de *ctrines.* Depuis ce tems-là les suites, quand il vacque une Cu-, présentent trois Sujets au Gou-neur de la Province, qui en mme un au nom du Roi, en tu de son droit de patronage, & i, qui est choisi, reçoit le *Visa*

de l'Evêque. Si les Supérieurs de la Compagnie jugent à propos de le changer, ils le peuvent, mais il faut qu'alors ils présentent trois nouveaux Sujets. Le *Visa*, que donne l'Evêque, les Visites, dont on ne lui a jamais contesté le droit, & les Mandemens, qu'il envoye dans les Doctrines, comme dans toutes les autres Paroisses de son Diocèse, c'est à quoi se réduit tout l'exercice, qu'il fait de sa Jurisdiction. On n'a encore rien réglé pour les Dixmes, & les nouveaux Chrétiens sont encore trop pauvres pour les payer. Ses Visites mêmes sont fort rares, parce qu'elles sont trop onéreuses aux Evêques, & qu'elles ne peuvent se faire sans de grandes fatigues, de grands risques, & de grandes dépenses, ausquelles un Evêque, qui n'a que trois mille piastres de revenus, a bien de la peine à suffire. Aussi ne se font-elles, qu'après bien des invitations réitérées des Néophites & de leurs Pasteurs. Le

'érémonial, qui s'y observe est
:i bien exposé, & nous avons sur
ela plusieurs Lettres des Evêques
le Buenos Ayrés, qui justifient
leinement les Jésuites, si souvent
ttaqués sur ce point.

Chap. XVII. Rien ne prouve
nieux le bonheur, qui accompa-
gne la pauvreté volontaire, que
e contentement, où paroissent les
Chrétiens du Paraguay, qui n'ont
que le pur nécessaire pour vivre,
& ne souhaitent rien au de-là. M.
Muratori ajoûte, que non seule-
ment ils sont heureux, parce que
rien n'excite en eux cette insatia-
ble convoitise, qui fait le plus
grand malheur des riches, mais
encore parce qu'ils jouissent de
tous les avantages de la liberté,
sans en ressentir les mauvais effets,
& sur l'assûrance de ne jamais man-
quer du nécessaire. Ils sont Sujets
du Roi d'Espagne, & dépendent
immédiatement des Gouverneurs
de la Province, mais à des con-
ditions, qui n'ont rien d'onéreux.

Le Corregidor & son Lieutenant sont nommés par le Gouverneur, mais ils doivent être choisis dans la Bourgade même, tous les autres Officiers sont élus par les Indiens. La Justice Civile n'a pas beaucoup d'occupation parmi des Peuples, qui n'ont rien : les petits différends, qui peuvent survenir, sont d'abord terminés par les Chefs & les Missionnaires. Les châtimens pour les fautes légéres sont imposés de la même maniére ; si quelqu'un avoit commis quelque crime capital, ce qui est infiniment rare, la cause seroit renvoyée au Gouverneur. Le tribut, qu'ils payent au Roi, est fort léger, & ne peut passer, que comme une reconnoissance du droit de Vasselage, auquel ils se sont soumis. D'ailleurs ils n'y perdent rien : mais ils sont toujours prêts à marcher, dès qu'ils sont mandés, soit pour les travaux Publics, soit pour la Guerre, & ils ne sont ni payés, ni soudoyés, & c'est en considé-

ration de ce service gratuit, que les Rois Catholiques leur ont accordé plusieurs Priviléges, dont notre Auteur rapporte les principaux.

Quant à ce qui regarde leur entretien, chaque Famille a une portion de Terrein, qu'elle cultive à son profit. Il y en a d'autres, qui se cultivent à frais communs pour les besoins, qui surviennent, pour les Veuves, les Orphelins, les Malades, & tous ceux, qui doivent être entretenus aux dépens du Public. La Pêche, la Chasse, les Fruits, qui viennent sans culture, le Miel & la Cire, qu'on recueille dans les Bois, sont de droit commun. Si quelque calamité afflige une Bourgade, & fait manquer la Récolte, ou la rend insuffisante, toutes les autres y pourvoyent. Il faut voir dans le Livre même, par quelles heureuses industries, & avec quel courage les premiers Missionnaires sont parvenus à rendre leurs Néophites assez labo-

rieux, & assez habiles dans tou: les Arts nécessaires, pour les met tre en état de n'avoir besoin d'au cun secours étranger.

Le *Chap. XVIII.* entre dans u plus grand détail du Gouverne ment Domestique de ces petite Républiques, & rien ne fait mieu: voir qu'un Gouvernement fond sur les seules Maximes de l'Evan gile & de la droite raison, est san défaut. Le Chapitre suivant nou apprend, quels sont les Animaux que les Espagnols ont portés a Paraguay, & ceux, qu'ils y on trouvé. Le XX. traite du Gouver nement Militaire. Ces Néophite n'ont point la passion de conqué rir. Le Terrein ne leur manqu point pour s'étendre sans fair tort à personne. Ils ignoreroier même l'usage des Armes, s'il n'avoient pas à se défendre con tre les Portugais de S. Paul, & con tre les Nations Indiennes, que ce Brigans ont armées contr'eux Le Rois d'Espagne n'ont point à l

repentir de leur avoir permis les Armes à feu, puisqu'ils les regardent aujourd'hui comme leur plus sûre ressource, non seulement contre les Ennemis de leurs Sujets, mais encore contre leurs Sujets mêmes, qui se sont plus d'une fois révoltés. La merveille est que ces corps de Troupes bien aguerris & bien disciplinés, qu'on voit dans chaque Bourgade, n'y altérent point la Paix, & n'y troublent point l'ordre. Leurs Armes sont déposés dans les Magasins, on ne les leur confie, que quand il faut marcher, ou faire l'Exercice; & ces Braves, qui se sont déja rendu fameux par tant de beaux Exploits, sont les plus doux & les plus dociles de tous, quand ils redeviennent Citoyens. M. Muratori ne nous laisse rien ignorer, ni de la forme de cette Milice, ni de l'utilité, qu'en ont retirée les Rois d'Espagne.

Chap. XXI. *De l'affection des Chrétiens du Paraguay envers leurs*

Missionnaires. Ces nouveaux Chrétiens connoissent assez le bonheur, dont ils jouissent, pour conserver à l'égard de ceux, qui après Dieu en sont les Auteurs, la plus vive reconnoissance, & le plus tendre attachement. Leur intérêt même les engage à leur en donner les marques les plus sensibles, car ils n'ignorent point, que s'ils en étoient abandonnés, ils retomberoient bientôt dans tous les désordres, dont on a eu tant de peine à les tirer. On a voulu leur donner d'autres Pasteurs, & on n'y a gagné que de voir dissiper les Troupeaux, au moment qu'on en éloignoit ceux, qui avoient sçu les réunir. Au premier avis qu'ils reçoivent de l'arrivée d'une Recruë de Jésuites à Buenos Ayrès, dans toutes les Bourgades, où il en manque, c'est à qui sera compris parmi les Députés, qui doivent les aller chercher. L'accueil, qu'on leur fait est accompagné de tant & de si sincéres démonstrations de

spect, & de la plus tendre af-
ction, qu'on ne la peut com-
endre, quand on ne l'a point
ı, & que les termes manquent
ıur l'exprimer. L'humilité &
promptitude, avec lesquelles les
nefs mêmes se soumettent aux
ẹnitences, qu'on leur impose; le
le, avec lequel tous s'exposent
x premiers traits de l'Ennemi
ıur en garantir leurs Peres dans
s Incursions Apostoliques, paſ-
nt tout ce qu'on en peut dire,
tout cela est fondé sur l'estime,
ı'ils font de leur vertu. La moin-
e foiblesse, qu'on remarqueroit
ı eux, suffiroit pour leur faire
ırdre tout leur crédit, car ces
ıuples sont très-aisés à scan-
diser. M. Murarori ajoûte, &
ınfirme par plus d'un exemple,
ıe la Charité héroïque des Miſ-
ıonnaires, qui leur fait souf-
ir des choses incroyables pour
tirer les Infidéles à la connoiſ-
nce de J. C. pour secourir leurs
ıosélytes dans leurs Maladies les

plus contagieuses, & pour les protéger contre tous ceux, qui veulent les inquiéter, fait sur eux des impressions, que rien ne peut effacer.

Chap. XXII. *De ce que les Missionnaires du Paraguay ont souffert, & souffrent encore par la jalousie d'autrui.* C'est un précis de toutes les Calomnies, dont on ne cesse point de les noircir depuis plus de cent cinquante ans, & dont quantité de personnes ne veulent point se désabuser après tant de jugemens définitifs, rendus en leur faveur par les Tribunaux les plus intéressés à connoître la vérité, & les plus en état de la découvrir. Notre Auteur rapporte celles, qui ont été le plus souvent rebatuës, & après en avoir montré l'injustice, il finit ce Chapitre en faisant voir d'une manière, qui est sans réplique, qu'on ne peut toucher au Gouvernement présent des Chrétiens, dont il s'agit, sans exposer le Paraguay à avoir pour

Ennemis les plus redoutables, ceux qui ſont aujourd'hui ſa principale défenſe.

Le XXIII. & le dernier Chapitre renferme pluſieurs Réflexions ſur ce qui peut engager un Religieux, auquel rien ne manque pour jouir de tous les avantages propre de ſon état, à ſe conſacrer aux Miſſions du Paraguay. Il n'eſt pas impoſſible, dit-il, que l'amour de la liberté, & la curioſité de voir les plus belles Provinces de l'Aſie & de l'Amérique, n'entre pour quelque choſe dans les motifs, qui y conduiſent des Miſſionnaires; mais il ne ſçauroit y avoir qu'un zéle bien pur, & un grand amour pour Dieu, c'eſt-à-dire, les plus ſublimes vertus du Chriſtianiſme, qui puiſſent les attirer au Paraguay; & il n'eſt perſonne, qui n'en doive convenir, dès qu'on ſçait que les prétenduës richeſſes de ce Pays ont diſparu, & que le fameux Fleuve d'Argent ne conduit à aucune Mine.

Trois Lettres du P. Gaetano Cattaneo, que M. Muratori a jointes à son Ouvrage, & qui font plus d'un tiers du Volume, n'y sont ni étrangeres, ni superfluës. La premiére est une Relation du Voyage de ce Missionnaire, que son zéle & ses travaux ont consommé en très-peu d'années, jusqu'à Buenos Ayrés. Ce Religieux s'y est sur-tout fort appliqué à décrire l'embouchure de Rio de la Plata, & les difficultés, qu'on trouve à le remonter jusqu'à Buenos Ayrés. Elles sont telles, que cette navigation est regardée des plus Habiles comme l'Enfer des Pilotes. Il arriva sur-tout au Navire, qui portoit le Missionnaire, une chose, qu'il importe aux Pilotes de ne point ignorer. Ce Navire ayant mouillé l'Ancre le Vendredi Saint dans le Port, trop tard pour pouvoir débarquer personne, le lendemain matin il fut accueilli d'un vent si violent, qu'on fut obligé de l'amarrer sur quatre Ancres, &

qu'il ne fut pas possible den sortir avant le Mardi. Ce vent venoit de l'Ouest, & on le nomme *Pampero*, parce que depuis le Corlilliere du Chili, il traverse une Plaine immense, qui s'étend au Midi jusqu'à la Mer, & à l'orient jusqu'à Rio de la Plata, & qu'on appelle *Pampas*, du nom des Sauvages errants, qu'on y rencontre par petites Troupes. Or cette Plaine n'a ni Arbres, ni Montagnes, & le vent d'Ouest ne trouvant dans un Pays si découvert aucun obstacle à sa furie, s'engoufre ensuite dans le Fleuve, où rétréci entre ses bords il devient encore plus impétueux, & s'il rencontroit un Navire sur son passage, ou il le briseroit contre les écueils, qui se trouvent à chaque pas, ou il le rejetteroit bien loin en pleine Mer.

La seconde Lettre contient une Description de la Ville de Buenos Ayrès, qu'on ne trouve nulle part ailleurs aussi exacte. Le P.

Cattaneo n'en donne pas une grande idée ; mais ce qu'il dit ensuite de la plûpart des autres Villes du Paraguay la reléve beaucoup, & lui donne du moins un air de Ville, au lieu que les autres, si on en excepte Cordouë du Tucumans ; l'Assomption du Paraguay, & peut-être une ou deux autres n'ont pas même la figure d'un bon Village. Il raconte qu'un Jésuite allant à Rioja, Ville du Tucuman, où sa Compagnie a un Collége, s'en croyant encore bien loin, & ne pouvant plus résister au sommeil, qui l'accabloit, se mit à dormir à l'ombre d'un Buisson ; mais qu'on l'éveilla bientôt en lui disant qu'il faisoit mal de dormir ainsi au milieu de la Ville. Il n'auvoit cependant encore vû que quelques méchantes Maisons dispersées & assez loin les unes des autres.

Le sujet de la troisiéme Lettre est le Journal de son Voyage depuis Buenos Ayrés jusqu'à la Mis-

sion, qui lui avoit été destinée parmi celles de l'Uruguay. Il faudroit la transcrire toute entiere, pour faire comprendre tout ce qu'on a à souffrir, & tous les risques que l'on court dans ces Voyages, où les naufrages sont assez fréquens, où il faut toujours être sur ses gardes pour n'être point surpris par les Sauvages Infidéles, & pendant lesquels, si la Maladie se met parmi les Indiens, qui conduisent les Missionnaires, comme il arriva au P. Cattaneo, à qui la petite Vérole enleva une partie de ses Conducteurs, c'est une espéce de miracle, s'il ne succombe pas aux fatigues d'une telle situation, & au mauvais air, qu'il respire sans cesse.

ARTICLE LXXX.

HISTOIRE GR'NERALE des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, par le R. P. Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes & de S. Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. A Paris, chez Paulus du Mesnil, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle du Palais, au Pillier des Consultations, au Lion d'Or. Tome dixiéme, in-4°. *P.* 750. *An.* 1742.

LE dixiéme Volume commence par Rufin, Prêtre d'Aquilée, célébre par ses Ouvrages & par ses grands démêlés avec S. Jérôme. Rufin n'étoit pas né à Aquilée, comme quelques-uns l'ont cru, mais à Concorde, petite Ville d'Italie. On met sa naissance vers l'an 346. Il différa son Baptême pendant plusieurs années, selon la mauvaise coutume de ce tems-là,

Il s'appliqua à l'étude des Belles Lettres, & ſur-tout de l'Eloquence. Ce fût pour s'y rendre plus habile, qu'il vint demeurer à Aquilée, Ville ſi fameuſe alors, qu'on l'appelloit communément la ſeconde Rome. A l'âge d'environ 25 ans, il ſe retira dans un Monaſtére d'Aquilée, où il reçut le Baptême par les mains de Chromace, qui n'étoit encore que Prêtre. Toute l'occupation de Rufin pendant cette Retraite, fut la lecture des Saintes Ecritures qu'il méditoit avec ſoin, & des Ouvrages des Saints Docteurs. S. Jérôme venant de Rome pour aller dans les Gaules, fit connoiſſance avec Rufin, & pour converſer plus aiſément avec lui, il paſſa quelque tems dans le même Monaſtére, après quoi ils ſe ſéparérent, s'étant promis mutuellement une amitié inviolable. S. Jérôme revint après ſon voyage à Aquilée, chargé des plus précieux Manuſcrits qu'il eût trouvé dans toutes

les Bibliothéques ; il fit préſent à Rufin des Ouvrages de S. Hilaire, car Rufin qui les eſtimoit beaucoup, avoit prié S. Jérôme de lui en chercher un Exemplaire. Ils reprirent enſemble les Etudes de Théologie, qu'ils avoient commencées auparavant, ſous S. Chromace & Euſebe, ſon frere ; mais un événement imprévu obligea S. Jérôme de quitter Aquilée, & de paſſer en Orient. Rufin prit la réſolution de ſuivre ſon ami, & il arriva en Egypte au Printems de l'an 374. Pendant le ſejour qu'il y fit, il viſita les Solitaires, commençant par S. Macaire d'Alexandrie, qui avoit alors 75 ans. Melanie l'Ancienne, étant venue à Alexandrie pour entendre le célébre Didyme, Rufin qui y étoit venu dans le même deſſein, fit connoiſſance avec elle, & eut ſa confiance pendant tout le tems qu'ils reſtérent en Orient, c'eſt-à-dire, environ trente ans.

Les Ariens après la mort de S.

Athanase étant devenus les Maîtres dans Aléxandrie, ils enfermérent Rufin dans un cachot, où il fut chargé de chaînes : mais tous ces mauvais traitemens n'ébranlant pas sa constance, il fut relégué dans les lieux les plus affreux de la Palestine. Melanie qui employoit ses richesses au soulagement des Evêques chassés de leurs Siéges, & des autres Confesseurs de J. C. le racheta, & se retira avec lui à Diocesarée dans la haute Palestine, où ils eurent beaucoup à souffrir de la part du Gouvernement : ce ne fut que vers l'an 377 qu'ils arrivérent à Jérusalem. Melanie y bâtit un Monastére de filles qu'elle gouverna 27 ans. Rufin de son côté en bâtit un d'hommes sur le Mont des Oliviers. Il fut obligé plus d'une fois de quitter sa Solitude pour différentes affaires, & il alla jusqu'en Mésopotamie. Il fit aussi un second voyage à Alexandrie pour consulter ses anciens Maitres Didy-

me, l'aveugle avec les deux freres, Serapion & Ménite, qui n'étoient ni moins habiles ni moins vertueux que Didyme. Il faut mettre ce voyage avant 385, puisque S. Jérôme assûre que Rufin ne se montra pas à Aléxandrie depuis que Théophile en fut Evêque.

Pendant les cinq ou six années que Rufin passa en Egypte, il apprit le Grec, & il s'étoit mis en état de traduire les Auteurs qui ont écrit en cette Langue. Il traduisit d'abord les Antiquités Judaïques de Joseph, & les sept Livres de la Guerre des Juifs.

Il traduisit ensuite le Livre des des Sentences de Sixte, croyant, à ce que disent ses Défenseurs, qu'elles fussent de S. Sixte Pape & Martyr, & elles n'étoient que d'un Philosophe Payen. Les Adversaires de Rufin prétendent que ce ne fut pas une méprise de sa part, mais un dessein formé.

La Traduction des Œuvres d'Evagre parut à son tour; c'étoit un

Diacre de C. P. qui étant venu dans la Paleſtine, embraſſa par les conſeils de Melanie la vie Monaſtique ſous la conduite des deux Macaires. Rufin eut auſſi un commerce de Lettres avec la Veuve Proba, Dame Romaine. Il ne nous en reſte rien, mais Gennade qui avoit lû toutes les Lettres de Rufin, donne la préférence aux Lettres écrites à Proba, ſoit pour la pureté du ſtile, ſoit pour la maniére dont les matiéres les plus ſpirituelles y étoient traitées.

S. Jérôme à ſon retour de Rome, demeura ſix ou ſept ans à Jéruſalem dans le Monaſtére de Rufin, qui s'appliqua pendant ce tems-là, & tout le reſte de ſa vie à la traduction des Ouvrages d'Origene, dont il dédia la plus grande partie à S. Chromace, qui étoit devenu Evêque d'Aquilée.

Il y avoit déja plus de 25 ans que S. Jérôme & Rufin étoient amis, tout ce qu'on peut l'être, lorſqu'Aterbius, qu'on croit avoir été un des Moines Anthropomor-

phites, étant entré dans l'Eglise de Jérusalem, pendant qu'on y étoit assemblé, accusa à haute voix l'Evêque Jean, Jérôme, & Rufin d'être attachés à la Doctrine d'Origene. S. Jérôme qui craignoit la fureur des faux zélés, fit sa Profession de Foi le Dimanche suivant, & condamna publiquement, comme Aterbius l'avoit requis, les erreurs d'Origene. L'Accusateur fut content de S. Jérôme, mais il ne le fut pas de Jean, Evêque du lieu, ni de Rufin, qui menacérent de réprimer l'insolence de ce Moine, s'il ne se retiroit au plutôt. Ils ne se croyoient pas obligés ni l'un ni l'autre de rendre compte de leur Foi à la Requête d'un Particulier, sans autorité & sans titre : ils blamérent aussi S. Jérôme, qui avoit eu, disoient-ils, la foiblesse de condamner publiquement un homme dont il s'étoit montré jusques-là le plus zélé défenseur. Ceci se passa en 392, & depuis ce tems S. Jérôme &

Rufin n'eurent pas l'un pour l'autre la même estime, la même affection qu'ils avoient eu auparavant; on en douta encore moins lorsque le Livre des Hommes Illustres, que S. Jérôme composa cette même année étant devenu public, on s'apperçut que le nom de Rufin ne s'y trouvoit pas. Jean de Jérusalem & Rufin ne furent pas contens de l'Ouvrage que S. Jérôme publia l'année suivante contre Jovinien : l'arrivée de S. Epiphane à Jérusalem en 394 augmenta la division; S. Jérôme s'étant déclaré pour S. Epiphane, & Rufin pour Jean de Jérusalem. Les deux amis ne cessérent pourtant pas entiérement de se voir: mais c'étoit plus rarement qu'auparavant; ils se réconciliérent par l'entremise de Melanie dans l'Eglise de la Résurrection où ils célébrérent ensuite les Saints Mystéres.

Rufin étant obligé de faire un Voyage à Rome, S. Jérôme le conduisit jusqu'au port. Il y avoit

alors en cette Ville (à Rome) un homme de distinction, nommé Macaire, qui engagea Rufin de traduire l'Apologie d'Origene par S. Pamphile, & il y consentit; cette Traduction étoit accompagnée d'une Lettre à Macaire, où le Traducteur prétend que les Ouvrages de cet Auteur avoient été falsifiés par les Hérétiques. L'Apologie fit du bruit dans une Ville où l'on n'étoit pas moins prévenu qu'ailleurs contre Origene. Macaire n'en fut point alarmé, & il engagea Rufin à traduire encore les Livres des Principes du même Auteur. Il mit à la tête de cette Traduction une Préface adressée au même Macaire, où après avoir loué la Traduction que S. Jérôme avoit faite de deux Homélies d'Origene sur le Cantique. Il déclare qu'il veut suivre cet exemple, & faire connoître le second Docteur de l'Eglise après les Apôtres; c'est le titre qu'il donne à Origene, il ajoûte que les Livres des Principes

étant obscurs, il en a étendu quelques endroits, & supprimé quelques autres qui ne s'accordoient pas avec ce qu'on lisoit dans les autres Ouvrages du même Ecrivain, conformément à la Foi, il prétendoit avoir imité S. Jérôme, qui avoit usé, disoit-il, de la même liberté en traduisant les deux Homélies sur le Cantique.

La Traduction des Livres des Principes neut pas plutôt paru, que Pammaque en instruisit S. Jérôme, son ami, & lui en fit tenir une Copie, afin qu'il fut en état de la réfuter. Marcelle, cette illustre Dame Romaine, qui prenoit beaucoup de part à tout ce qui pouvoit intéresser son Directeur, cria bien haut, & plusieurs amis du Saint s'étant unis pour agir de concert, Rufin fut déféré au Pape Anastase, qu'on venoit d'élire à la place du Pape Sirice, mort en cette année 398, le 26 Novembre. Rufin s'étoit retiré peu auparavant à Aquilée avec

des Lettres de Communion, qu'il avoit obtenues de Sirice. Anastase lui écrivit plusieurs fois, le pressant de venir se défendre en personne, mais il refusa constamment sous divers prétextes, se contentant d'assûrer par une Lettre, qu'il n'avoit jamais eu d'autre Foi, que celle qui se prêche à Rome, à Jérusalem, & dans toutes les Eglises Catholiques, & à laquelle il avoit rendu un témoignage bien public dans les Prisons d'Aléxandrie, & en son éxil. Dans la Profession de Foi qu'il joignit à la Lettre, il s'explique sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur la Résurrection des corps, sur le Jugement dernier, sur l'Eternité des peines, sur l'origine de l'Ame. Il dit qu'il n'est, ni le défenseur, ni l'approbateur d'Origene, mais seulement son Interpréte; qu'il a retranché du Livre des Principes tout ce qui ne lui sembloit pas orthodoxe, & qu'il croit y avoir été inséré par les Hérétiques, parce qu'il a lû une Doc-

trine toute opposée dans les autres Ouvrages du même Auteur, dont il y a des Traductions antérieures à la sienne ; qu'il n'en a traduit qu'une partie, que si l'on lui défend de continuer, il est prêt d'obéir : il finit en protestant qu'il n'a point d'autre Foi, que celle qu'il vient d'exposer, & qui est la croyance des Églises de Rome, d'Aléxandrie, d'Aquilée, & de Jérusalem ; qu'il n'en a jamais eu, qu'il n'en a point, & qu'il n'en aura jamais d'autre. Cette Profession de Foi de Rufin fut écrite sur la fin de l'an 400, ou au commencement de 401 ; elle parut équivoque & artificieuse à S. Jérôme, & elle ne fit pas changer de sentiment au Pape Anastase, qui ne voulut plus entendre parler d'un homme que tout le monde sçavoit avoir traduit le Livre des Principes, & avoir causé par-là un grand scandale aux Fidéles.

Rufin publia ensuite un Ecrit, *auquel il donna le* nom d'Apolo-

gie, & il le divisa en deux parties. Dans la premiére, il en appelle au témoignage de S. Chromace, de Jovin & d'Eusebe, qui l'ont instruit & admis au Baptême : il expose la Doctrine qu'ils lui avoient enseignée, & il assûre qu'il ne s'en est écarté en rien... Il prend Dieu à témoin qu'il n'y a eu nulle affectation de sa part à traduire plutôt le Livre des Principes, que tout autre du même Auteur, & il raconte comment il y fut engagé par Macaire...,. Il convient que dans l'état même où il a mis le Livre des Principes, il y reste encore quelques erreurs, mais qu'on ne doit pas les lui imputer, parce qu'il n'avoit pas dit, comme on le lui objectoit, qu'il donnoit cet Ouvrage exemt de toute erreur, mais seulement qu'il en avoit retranché tout ce qu'il y avoit trouvé de contraire à ce qu'Origene enseignoit ailleurs, & qu'il n'avoit pas promis d'en retrancher les vrais sentimens de cet

Auteur .... Il tâche ensuite de faire retomber le crime d'Héréſie ſur S. Jérôme qu'il accuſe d'avoir embraſſé la Doctrine d'Origene : c'eſt ce qu'il s'efforce inutilement de prouver par divers paſſages répandus dans les Ecrits de ce Pere, & qu'il raſſemble ici ſous un ſeul point de vue. Cette premiére partie eſt remplie d'injures & de railleries piquantes, & la fin eſt encore plus amére que le reſte.

Dans la ſeconde partie de ſon Apologie, Rufin répond aux autres griefs dont on l'avoit chargé. On l'avoit accuſé de parjure, & on prétendoit qu'il ſe le croyoit permis pour cacher les ſecrets de ſa Secte : il nie le fait, & proteſte qu'il n'a jamais lû le ſixiéme Livre des Stromates, où l'on prétendoit qu'il avoit puiſé ce pernicieux ſentiment. Il tourne enſuite cette même accuſation contre S. Jérôme. Il s'efforce de la prouver par le ſonge que ce Pere raconte *dans ſon Livre de la* Virginité à

Euſtoquie. Le S. Docteur nous y apprend qu'il fut rudement fuſtigé pour avoir lû Horace, Virgile, &c. S. Jérôme promit en cette occaſion avec ſerment, qu'il ne liroit plus ces Auteurs, & qu'il n'en ſouffriroit même aucun dans ſa Bibliothéque. Cependant, pourſuit Rufin, qu'on liſe tout ce qu'il a écrit depuis ce tems-là, trouvera-t-on une ſeule page où l'on ne voye qu'il eſt encore Cicéronien: il ne paroît pas que S. Jérôme ait été en cela coupable de parjure. Poſſédant les Belles Lettres comme il faiſoit, il n'étoit pas étonnant qu'il citât encore des morceaux de pluſieurs Auteurs Profanes, quoiqu'il ne les eut pas lus depuis ſon ſerment. Rufin après avoir tâché de répondre à toutes les autres accuſations, finit ſon Apologie en déclarant que puiſqu'il doit ſe ſoumettre à l'Egliſe Catholique, il s'y ſoumettra également, ſoit qu'elle condamne Origene, ſoit qu'elle condamne

Jérôme. On a donné le titre d'*invectives* à cette Apologie.

Paulinien, frere de S. Jérôme, & qui étoit alors à Rome, lui envoya de longs Extraits de cet Ouvrage, qui ne demeura pas longtems sans réponse. S. Jérôme répondit à l'Apologie de Rufin par une autre Apologie, qu'il divisa aussi en deux parties, & qui lui attira de la part de son Adversaire une longue Lettre qui n'est pas venue jusqu'à nous, & qui détermina S. Jérôme à ajoûter un troisiéme Livre à son Apologie, mais qui n'est qu'une répétition des deux premiers. Le S. Docteur craignant que Rufin ne l'eut décrié par ses Ecrits en Afrique, envoya ce troisiéme Livre à S. Augustin, qui lui écrivit une Lettre où il s'explique ainsi. *Je ne sçais ce que c'est que ces Libelles diffamatoires, que vous assûrez avoir été répandus contre vous en Afrique; je n'en ai vû aucun, mais j'ai reçû la réponse que vous y avez faite, & que*

vous avez bien voulu m'envoyer, je l'ai lûe, & avec douleur de voir deux personnes autrefois si unies, & dont l'amitié étoit connue presque dans toutes les Eglises du monde, être présentement à ce point d'inimitié; J'avoue qu'il paroît dans votre Ecrit, que vous tâchez de vous modérer, & que vous ne dites pas tout ce que vous voudriez .... Où seront après cela les cœurs qui oseront s'ouvrir l'un à l'autre? Où sera l'ami dans le sein duquel on pourra répandre en sûreté ses plus sécretes pensées, & qu'on ne doive craindre, comme le devant avoir quelque jour pour ennemi, puisque nous voyons, & que nous pleurons ce malheur arrivé entre Jérôme & Rufin ...... Si je pouvois vous trouver quelque part l'un & l'autre, je me jetterois à vos pieds dans le transport de ma douleur & de ma crainte; je les arroserois de mes larmes, & avec tout ce que j'ai de tendresse & de charité pour vous, je vous conjurerois, & par ce que chacun de vous se doit

à lui-même, & par ce que vous vous devez l'un à l'autre, & par ce que vous devez à tous les Fidéles, & particuliérement aux foibles pour qui J. C. est mort, & à qui vous donnez sur le théatre de cette vie un spectacle si terrible & si pernicieux : je vous conjurerois, dis-je, de ne pas répandre l'un contre l'autre des Ecrits qu'on ne pourra plus supprimer. Il y a lieu de croire que S. Augustin n'étoit pas instruit des raisons qu'avoit eu S. Jérôme de rompre avec Rufin, & d'écrire contre lui.

Rufin étoit alors à Aquilée, où il traduisoit à la sollicitation de S. Chromace, l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe de Césarée. L'Ouvrage fut achevé en moins de deux ans. Comme le neuviéme & le dixiéme Livres de cette Histoire étoient remplis de digressions, qui n'avoient que peu ou point de rapport à l'Histoire Générale de l'Eglise, des deux il n'en fit qu'un : il *ajoûta dans le* septiéme Livre

un détail des Miracles de S
goire Thaumaturge, dont l
n'avoit point parlé, & dans l
viéme une Harangue du I
Lucien. Il changea aussi q
chose dans l'ordre des Ch
du sixiéme & du septiéme
quoi il composa en entier le
me & l'onziéme, qui renfe
l'Histoire Ecclésiastique
la vingtiéme année du rég
Grand Constantin, jusqu'à l
de Théodose premier en 3
passa ensuite en Sicile av
deux Melanies & Pinien,
mourut en 410. On ne doi
que S. Jérôme ne parle
dans sa Préface sur Ezéchiel
te en 411. quand il dit que
dre à plusieurs têtes avoit
cessé de siffler, & que le Sc
étoit couvert de terre dan
cile avec Encelade & Porp
Dom Cellier vient ensui
Ouvrages de Rufin, il com
par les Traductions sur lese
il s'étend beaucoup plus qu'

voit fait ; mais comme ce que nous en avons dit suffit pour un Journal, nous viendrons d'abord aux Ouvrages que Rufin a composés. Nous mettons à la tête l'exposition du Symbole des Apôtres, qu'il fit à la priére de l'Evêque Laurent. Rufin avertit d'abord qu'il est très-difficile de parler des choses de Dieu, n'en dit-on rien que de vrai ; qu'il y avoit déja eu deux explications du Symbole, faites par deux célébres Auteurs, avec beaucoup de précision ; que l'Hérésiarque Photin en avoit donné une troisiéme, mais moins pour expliquer ce Symbole, que pour en tirer de quoi établir son Hérésie ... Il dit ensuite, fondé sur la Tradition que les Apôtres après l'Ascension du Seigneur, & la Descente du S. Esprit, composérent le Symbole en conférant tous ensemble avant de se séparer, afin d'enseigner une même Formule de Foi ; qu'ils donnérent à cette Formule le *nom* de Symbole, qui,

ſelon la force du terme Grec, ſignifie, ou une conférence de pluſieurs perſonnes, ou une marque à quoi l'on devoit reconnoître le Chrétien..... Il ajoûte que les Apôtres ne l'ont pas mis par écrit & qu'ils ont voulu qu'il fut écrit ſeulement dans le cœur des Fidéles, afin que les Payens n'en euſſent pas connoiſſance. Il vient enſuite à l'explication de tous les Articles, & il obſerve les différentes maniéres dont on les liſoit dans les Egliſes de Rome, d'Aquilée, de Jéruſalem, &c. A Rome on liſoit : *Je crois en Dieu le Tout-Puiſſant*. On ajoûtoit à Aquilée, *inviſible & impaſſible*, à cauſe de l'Héréſie de Sabellius......En expliquant l'Article de l'Egliſe Catholique, il fait le dénombrement des Livres Canoniques, tel qu'il l'avoit appris des Anciens. Il ne met dans le Canon des Livres de l'Ancien Teſtament, que ceux qui ſont reconnus par les Hébreux; mais il convient qu'il y en

voit d'autres qu'on lisoit dans
Eglise avec édification, quoi-
u'on ne s'en servit pas pour con-
rmer les Dogmes : on les nom-
noit Livres Ecclésiastiques. Tels
ont les Livres de la Sagesse, de
irach, autrement l'Ecclésiastique,
le Tobie, de Judith, des Mac-
habées ; & dans le Nouveau Tes-
ament, le Livre d'Hermas, ou
e Pasteur & le Jugement de S.
Pierre.

Nous avons déja rapporté que
Rufin, après avoir traduit l'His-
oire Ecclésiastique d'Eusebe, la
continua jusqu'à l'an 395. Cet Ou-
vrage n'a pas toute l'exactitude,
ni toute la perfection qu'on dési-
eroit. Il y a plusieurs endroits qui
ne sont pas écrits avec assez de
soin, & d'autres où l'Auteur sem-
ble avoir suivi les bruits popu-
laires.

Il y a eu quelque contestation
sur l'Auteur de la vie des Peres :
mais S. Jérôme l'ayant attribué au
Traducteur du Livre de Xyste le

Pitagoricien, ſous le nom de S. Sixte, Pape & Martyr, ce qui ne convient qu'à Rufin; il eſt évident que ce dernier en eſt l'Auteur, ſelon le ſentiment de S. Jérôme. Nous avons ces Vies traduites en Grec, partie dans l'Hiſtoire Lauſiaque, partie dans le Supplément qu'en a donné M. Cotelier ſur divers Manuſcrits, où elles ſont quelquefois appellées, le Paradis ou le Jardin : Sozomene en a auſſi inſéré quelques Fragments dans ſon Hiſtoire, mais ſans nommer l'Auteur.

On met vers l'an 409 l'explication des Bénédictions des Enfans de Jacob. Le Prêtre Didier ayant prié S. Paulin de Nole de les lui expliquer, ce S. Evêque ne ſe croyant pas aſſez habile pour entreprendre un pareil Ouvrage, s'adreſſa à Rufin, qui n'oſa pas le refuſer. Dans la Preface que Rufin met à la tête de cette explication, il remarque que pluſieurs entendent de J.C. ſeul la Bénédiction

que Jacob donne à Juda. Pour lui il prend un milieu, & fait voir que dans cette bénédiction il y a aussi plusieurs choses qui regardent Juda ou les Rois de sa race. Il montre en particulier que c'est de Juda & de ses descendants qu'il faut entendre la fameuse Prophétie : *Le sceptre ne sera point oté de Juda, ni le Prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu*; puisqu'il est constant que le commandement s'est toujours conservé dans la Tribu de Juda jusqu'à l'usurpation d'Herode. Rufin méprise le sens que les Juifs donnoient aux paroles suivantes, *il liera son ânon à la vigne.* Ils entendoient par-là, qu'il y auroit tant de vignes dans la Tribu de Juda, qu'on n'y rencontreroit aucun autre arbrisseau pour y attacher un ânon; explication ridicule. *il lavera sa Robe dans le vin.* Rufin entend ce Texte du Sang de J.C. dans lequel l'Eglise est *lavée par le Baptême* & par l'Eu-

chariste. Paulin avoit demandé à Rufin une explication selon les trois sens, l'Historique, le Moral, le Mystique. Le même Evêque lui demanda ensuite une explication toute semblable des Bénédictions des autres Patriarches, ce que Rufin exécuta. Il entend de J. C. la bénédiction de Dan, *que Dan devienne comme un Serpent dans le chemin*; parce que *Dan* signifie *Juge*, & que Dieu a donné à J C. tout pouvoir de juger, & qu'il n'y a pas d'inconvénient à dire, que J. C. est figuré par le Serpent, l'Evangile de S. Jean nous autorisant à le faire. Nous y lisons que comme Moyse dans le Desert éleva en haut le Serpent d'Airain, il faut de même que le Fils de l'Homme soit élevé en haut. Isidore de Seville s'est trompé en attribuant ces bénédictions à S. Paulin.

Dans l'Edition de Paris de 1580, on a imprimé des Commentaires sur les Prophêtes Osée,

hel, & Amos; mais on n'y voit le ſtile, ni le caractére de Ru-ı; & Gennade n'en parle pas ns le Catalogue des Ouvrages : cet Ecrivain.

Antoine, Archevêque de Lyon, t imprimer en cette Ville l'an 570, ſous le nom de Rufin un ommentaire ſur les 75 premiers ſeaumes; mais on le croit plus cent, parce qu'on y trouve des norceaux du Commentaire de S. uguſtin ſur le Pſautier; l'Arche-êque répond que Rufin étant lus ancien que S. Auguſtin, il eſt raiſemblable que le ſecond a em-runté du premier; mais cette éponſe ne contente pas : car ces ieux Auteurs compoſoient en mê-ne tems. Il y a toute apparence jue le Commentaire attribué à Rufin eſt l'Ouvrage de quelque Compilateur, qui a profité de out ce qui lui a paru convenir à on deſſein dans S. Auguſtin, dans Grégoire le Grand, & ailleurs.

Rufin a été regardé comme une

des habiles hommes de son siécle : il fut consulté par les Sçavants mêmes : il avoit de l'éloquence, & écrivoit avec [illegible] de pureté : son stile, quoique serré, n'a rien de dur ni d'embarrassé ; il est égal par tout, net & poli ; ses Traductions rendent fidélement le sens des Auteurs, mais il n'est pas toujours exact dans tout ce qu'il rapporte, & on l'a accusé d'avoir composé les deux Livres de son Histoire Ecclésiastique sur des Monuments peu authentiques ; la liberté qu'il s'est donnée de retrancher plusieurs endroits de l'Histoire d'Eusebe, & d'y faire encore d'autres changements, lui a attiré bien des reproches.

PALLADE.

Pour le distinguer des autres Pallades qui ont vécu dans le quatriéme & le cinquiéme siécle, on donne quelquefois à celui dont nous parlons, le surnom d'Helénople ; il naquit vers l'an 367,

il aima la vertu dès sa plus tendre jeunesse, & il n'avoit encore que vingt ans lorsqu'il embrassa la vie des Solitaires. Il parcourut pendant quelques années les Deserts les plus célébres, & il eut des Conférences avec les plus fameux Anachoretes. Dans la visite qu'il rendit à S. Jean de Lycople en 394, ce Saint lui prédit qu'il seroit un jour Evêque, & qu'il auroit beaucoup à souffrir dans l'Episcopat, mais que s'il vouloit éviter toutes ces peines, il n'avoit qu'à rester dans la solitude, où personne ne l'ordonneroit. Pallade fit de longues courses dans l'Egypte, la Lybie, la Thebaïde, jusqu'à Tabenne, la Mésopotamie, la Syrie, marchant quelquefois trente & soixante jours à pied pour visiter un seul de ces grands Serviteurs de Dieu. Il se croyoit bien dédommagé de toutes ces fatigues, par les instructions qu'il en recevoit, & par les priéres qu'il en obtenoit. Une maladie opiniâtre l'o-

bliea d'aller à Aléxandrie, c
Médecins lui conseillerent d
ser dans la Palestine. Il obé
de-là il se rendit en Bithini
fut en cette Province que s'ac
plit la prédiction de Jean d
cople, à laquelle il ne pensoi
Pallade fut mis sur le Siége
lenople. On ne sçauroit
son Ordination plus tard
commencement de 400, pu
assista au Concile tenu à Co
tinople au mois de Mai de l
me année, contre Antonin
phèse, accusé de Simonie.

Dans le Conciliabule du
ne, assemblé par Théophile
lexandrie contre S. Chrysost
Pallade fut accusé d'Origen
mais il ne paroît pas qu'il
été convaincu, ni que cett
semblée ait rien prononcé c
lui. S. Chrysostome ayant ét
lé, Pallade se retira à Rome
se soustraire à la fureur des
mis de ce S. Evêque, & ce
ce voyage qu'il vit Pinien &

sa Famille, dont il fut très-bien reçu, & les personnes de piété qui vivoient alors dans la Campanie.

L'Empereur Honorius, & le Pape Innocent ayant envoyé en 406 des Députés à Arcade pour demander le rétablissement de S. Chrysostôme, Pallade se joignit à eux, & ils furent tous enfermés dans le Château d'Athyre en Thrace, d'où il fut relégué à Sienne aux extrêmités de l'Egypte. Il fit encore ensuite d'autres Voyages, & demeura en divers lieux. Pendant les troubles dont l'Eglise fut agitée à l'occasion de S. Chrysostôme; on mit à Helenople un Evêque à la place de Pallade, & il ne demanda pas d'être rétabli dans son Siége; nous apprenons de Socrate, qu'il fut élu Evêque d'Aspone. On ne sçait pas le tems de sa mort.

Pallade déclare dans la premiére des trois espéces de Préfaces, qui sont à la tête de l'Histoire *Lausiaque*, qu'il l'écrit la trente-

troisiéme année depuis qu'il étoit Solitaire, la vingtiéme de son Episcopat, & la cinquante-troisiéme de son âge. La seconde Préface est une Lettre à Lausus, Préfet de la Chambre de l'Empereur Théodose le Jeune. C'est du nom de Lausus que cette Histoire s'est appellée Histoire Lausiaque. Il n'y rapporte que ce qu'il a vû lui-même, ou appris des Auteurs Originaux. La simplicité qui régne dans tout l'Ouvrage est une seconde preuve de sa sincérité. Cette Histoire fut d'abord imprimée en Latin en 1504 à Paris, chez Jean Petit, sous le nom de Paradis d'Heraclide. On trouve une partie considérable de cette Histoire presque mot à mot dans l'Histoire des Solitaires, écrite par Rufin, ce qui a donné lieu de croire que Rufin avoit traduit & inséré dans son Ouvrage une partie de celui de Pallade, ou que Pallade a mêlé l'Histoire de Rufin avec l'Histoire Lausiaque : mais ni l'un ni l'autre

e paroissent vrais ; Rufin étant
1ort avant 420, n'a pu traduire
n Latin une Histoire qui n'a été
ommencée qu'en cette même an-
ée, & Pallade n'a pas pris dans
Rufin tant de choses qui lui sont
ersonnelles, *à Pallade*, & qu'on
it dans les 22 Chapitres dont il
'agit. Il y a donc apparence que
es Vies des Peres, écrites par Ru-
n sur les Mémoires de Petrone,
yant été traduites en Grec, com-
1e il paroît par divers Manuscrits,
y aura eu des Copistes qui n'au-
ont fait qu'un corps d'Histoire
e celle de Rufin, & de celle de
allade, parce qu'elles traitoient
e même sujet.

L'Histoire Lausiaque est pleine
le faits très-édifiants ; mais com-
1e ce n'est pas là ce que cher-
hent les Lecteurs de Journaux,
ni ce que prétend le Libraire,
1ous n'en rapporterons qu'un seul.
Ammone avoit acquis une grande
éputation par sa vertu & par sa
cience. Il aimoit tant la pureté,

que dès qu'il s'élevoit en lui quelque sentiment contraire, il faisoit rougir un fer dans le feu & se bruloit tantôt un endroit, & tantôt l'autre, de sorte que tout son corps étoit couvert de brûlures & d'ulcéres. Il sçavoit par cœur l'Ancien & le Nouveau Testament, & il avoit lû beaucoup d'Ouvrages des plus excellents Auteurs de l'Eglise. Il prit envie à une Eglise de le demander pour Evêque à Timothie, Evêque d'Aléxandrie. Ammone ayant sçu qu'on le cherchoit pour l'Ordonner, se coupa l'oreille gauche à la vue de tout le monde, protestant que si on lui faisoit violence, il se couperoit encore la langue. L'Auteur assûre qu'il a vû ce fameux Solitaire, & que c'est de lui qu'il a appris l'Histoire de Pambon. Voilà un Solitaire qu'on ne pouvoit raisonnablement soupçonner d'hypocrisie dans le refus de l'Episcopat.

C'est une opinion assez com-

e, que Pallade qui a écrit la
.e S. Chryſoſtôme, eſt le mê-
que celui dont nous venons
arler. La liaiſon qu'il eut avec
rand Evêque, ſon zéle à dé-
tre ſon innocence, la confian-
ue ce Saint eut en lui; à quoi
ut ajoûter que le Manuſcrit
n a de cette Vie dans la Bi-
:héque de Florence, l'attribue
llade, l'Evêque d'Helenople,
lans le titre & à la fin, ce
iuſcrit eſt de plus de 600 ans,
l nous apprend encore que
tres Manuſcrits attribuant le
ne Ouvrage à l'Evêque d'Aſ-
e, Siége où nous ſçavons que
ade fut transféré : Tout cela
ble prouver bien fortement,
Pallade qui a écrit la Vie de
:hryſoſtôme en Dialogue, eſt
nême Pallade à qui nous de-
s l'Hiſtoire Lauſiaque : cepen-
t les preuves du ſentiment
traire paroiſſent encore plus
:es. Nous n'entrerons pas dans
létail, qui ne ſeroit pas du goût

de la plûpart de ceux pour qui nous écrivons.

S. CHROMACE.

On ne sçait pas exactement en quel tems Chromace fut élevé à l'Episcopat, mais on conjecture que ce fut sur la fin de 388, & que c'étoit pour assister à son élection que S. Ambroise fit cette même année le voyage d'Aquilée. Nous ne trouvons rien des Ecrits de S. Chromace dans les Catalogues qu'on nous a laissés des Ecrivains Ecclésiastiques. Il y a néanmoins quelques Manuscrits où l'on voit son nom à la tête de trois Discours, imprimés dans la Bibliothéque des Peres; mais S. Chromace y est appellé Evêque de Rome, ou Romain, & non Evêque d'Aquilée. Les uns disent qu'Evêque Romain est la même chose qu'Evêque d'Aquilée, parce que cette Ville a été quelquefois nommée une seconde Rome. D'autres, que Rome étoit sa patrie;

est fort incertain. Ce qui
dire de mieux, c'est que
; ne sont pas indignes de
nace, & qu'on ne con-
in Evêque du même nom
s puissent être attribués
s de justice.

N DE JERUSALEM.

, à qui on a donné quel-
le surnom de Nepos & de
, mais sans fondement,
: dès sa jeunesse la vie Mo-
. Il fut élû Evêque de Je-
en 386, après la mort de
e. S. Epiphane étant venu
lem en 394 vers la Fête
ues, parla publiquement
Origene, qu'il regardoit
un Hérétique. Jean qui
ésent, & que l'on atta-
us le nom d'Origene, mé-
Discours & l'Orateur, &
ya dire par son Archidia-
cesser de parler sur cette
. Ils visitérent néanmoins
le les lieux de la Passion &

de la Résurrection. Comme Epiphane étoit dans une gran réputation de sainteté, on acco roit de toute part pour lui donn des marques de vénération. Il avoit même des dévots enco plus empressés que les autres q tâchoient de lui arracher par de riére quelque petit morceau d ses habits; de sorte qu'il ne po voit guére avancer. Jean picqu de jalousie, soupçonna que cet lenteur étoit affectée pour jou plus long-tems des applaudiss ments du Peuple, & en fit qu que reproche à S. Epiphane.

On croit que ce fut ce mêm jour que Jean parla dans son Egl se contre les Antropomorphites demeurant toujours tourné ve Epiphane, comme pour faire en tendre qu'on le soupçonnoit d cette Hérésie. Ce Saint parla en suite, après avoir salué l'Assembl de la voix & de la main. Il ap prouva tout ce que Jean avoit d contre les Anthropomorphite

ajoûta-t-il, comme nous
nnons tous deux cette Hé-
l eſt juſte que nous condam-
uſſi les Dogmes impies d'O-
. L'Ordination de Pauli-
rere de S. Jérôme acheva
ouiller enſemble les deux
s. Paulinien ſe préſenta
uelques Moines du Monaſ-
Béthléem à Epiphane pour
rdonné Prêtre, ce qui lui
ordé. Jean l'ayant ſçu, s'en
: hautement, comme d'une
iſe ſur ſon autorité. Il pré-
avoir encore d'autres ſujets
ontentement, & il écrivit
phile, Evêque d'Aléxan-
e Lettre Apologetique où
aita S. Jérôme. Cette Let-
beaucoup de bruit à Ro-
Pammaque en inſtruiſit S.
, le preſſant d'y répondre :
fit dans une Lettre adreſ-
nême Pammaque. Cepen-
Evêque & le Prêtre ſe ré-
érent dans l'Egliſe de la Ré-
on, & S. Jérôme prit dans

la ſuite la défenſe de Jean contre Théophile d'Aléxandrie.

Il y eut en 415 une Aſſemblée de Prêtres à Jéruſalem ; au ſujet de l'Héréſie de Pelage & de Celeſtius où Jean préſida. On y fit entrer Pelage, à qui l'on demanda s'il avoit enſeigné la Doctrine qu'Auguſtin avoit combattue. Qu'ai-je affaire, répondit-il, d'Auguſtin ? Toute l'Aſſemblée ſe récria qu'il falloit chaſſer, & du lieu de l'Aſſemblée, & de l'Egliſe un homme qui parloit ſi peu reſpectueuſement d'un Evêque dont Dieu s'étoit ſervi pour procurer l'unité à toute l'Afrique; mais Jean ne laiſſa pas de faire aſſeoir Pelage parmi les Prêtres, quoiqu'il ne fut que ſimple Laïc, & qu'il fut accuſé d'Héréſie. Puis il dit, je ſuis Auguſtin, donnant à entendre qu'il le repréſentoit. Oroſe, qui étoit préſent, car il étoit alors dans la Paleſtine, où il étoit venu voir S. Jérôme, dit à l'Evêque Jean, ſi vous repréſentez Auguſtin,

suivez-en les sentimens. Jean voulut obliger Orose & les autres à se déclarer accusateurs de Pelage, mais ils le refusérent, parce que sa Doctrine étoit suffisamment condamnée par les Evêques. Le résultat fut qu'on envoyeroit des Députés & des Lettres au Pape Innocent, & Jean ordonna qu'en attendant la réponse, on garderoit de part & d'autre le silence, mais cét ordre fut mal gardé.

Il ne nous reste des Ecrits de Jean, Evêque de Jérusalem, que sa Lettre au Pape Anastase, & celle qu'il écrivit à Théophile d'Aléxandrie en forme d'Apologie. Le P. Vassel, Provincial des Carmes en Flandre, fit imprimer à Bruxelles en 1643, en deux Volumes *in-folio*, les Ouvrages qu'il attribue à cét Auteur, & il a entrepris de prouver qu'ils sont de lui; mais ses preuves ont été rejettées, & même mêprisées des Critiques.

S. PAMMAQUE SÉNATEUR ROMAIN.

S. Pammaque, qui descendoit des Camilles, fut Ami & Condisciple de S. Jérôme. Ils sortirent ensemble des Ecoles vers l'an 370, & prirent des routes bien différentes. Jérôme devint un Saint & sçavant Solitaire. Pammaque se mit en état de posséder les Charges qui convenoient à un homme de sa naissance, & il fut honoré de la dignité Pro-Consulaire. Il mena dans le siécle une vie édifiante. *J'ai appris*, lui dit S. Jérôme, dans une Lettre écrite vers l'an 393, *que vous êtes universellement aimé & estimé dans Rome, & que l'Evêque & le Peuple de cette grande Ville ont jetté les yeux sur vous pour vous élever au Sacerdoce; mais songez qu'il vaut mieux mériter cette dignité que de la posséder.* Pammaque perdit en 397 sa femme Pauline, qui étoit la seconde fille de Sainte Paule, & sœur d'Eustoquie.

Son mari la pleura, mais non content d'honorer les funerailles d'une épouse si digne d'être regrettée, par les larmes que la piété & la tendresse lui firent verser; il arrosa ses cendres *du baume de l'aumône, & du parfum de la miséricorde, qui nous obtiennent la rémission de nos péchés.* C'est ainsi que s'exprime S. Jérôme. Il fit aussi un festin magnifique à tous les pauvres de la Ville, comme nous l'apprenons de la Lettre de condoléance que S. Paulin lui écrivit sur la mort de Pauline. Enfin il renonça au monde & établit un Hôpital dans le Port de Rome pour y recevoir les Etrangers, qu'il y servoit lui-même. Il mourut en 410, ou peu auparavant. On a donné quelquefois à Pammaque le titre de Prêtre; mais, ni S. Jérôme, ni S. Augustin ne le lui donnent pas. De tant de Lettres que Pammaque écrivit, surtout à S. Jérôme, il ne nous en reste qu'une, qu'il écrivit avec Occeanus à ce

grand Docteur, leur ami commun.

INNOCENT.

Le Pape Anaſtaſe étant mort le 27 Avril l'an 402. On mit à ſa place Innocent, du conſentement unanime des Evêques, du Clergé & du Peuple. Il étoit né dans la Ville d'Albe. Ayant été informé des violences qu'on avoit commiſes contre S. Chryſoſtôme, il lui écrivit une Lettre pour le conſoler, & caſſa le jugement rendu contre lui par Théophile. Nous avons pluſieurs Lettres d'Innocent. La ſeconde eſt adreſſée à Victrice de Rouen, qui lui avoit demandé des éclairciſſements ſur quelques points de la Diſcipline Eccléſiaſtique, & qui avoit envie de ſçavoir comment ils étoient obſervés dans l'Egliſe Romaine; Innocent tranſcrivit de ſa main pluſieurs Réglements qui ſe trouvent dans la quatriéme Lettre du Pape Sirice, mais la Lettre à Victrice n'en

eſt pas moins d'Innocent à qui elle eſt attribuée par le ſecond Concile de Tours, par Creſconius, & par le Pape Zacharie. Elle eſt auſſi ſous ſon nom dans toutes les anciennes Collections & dans le Code de l'Egliſe Romaine. Dans le commencement de cette Lettre, écrite en 404; on lit que le Pape envoya à Victrice un Livre de Régles pour lui ſervir de Directoire: il y a bien de l'apparence que ce Livre n'eſt autre choſe que les Réglements contenus dans la même Lettre au nombre de 13. Il eſt ordonné par le troiſiéme de ces Réglemens, que les différents ſurvenus entre les Eccléſiaſtiques ſeront jugés définitivement par les Evêques de la Province, ſans préjudice néanmoins de l'Egliſe Romaine ... Que ceux qui voudront faire juger leurs différents en d'autres Provinces, ſeront dégradés de la Cléricature; mais que les Cauſes Majeures ſeront dévolues au Siége Apoſtolique, ainſi qu'il a été

décidé dans un Concile (*de*
dique). Après néanmoins qu
Evêques de la Province en a
jugé. Le quatriéme exclut du
gé celui qui aura épousé une
ve; le cinquiéme exclut celu
a eu deux femmes devant ou
le Baptême ; le sixiéme r
cette exclusion. La raison
donne le Pape Innocent, c'e
si l'on ne regarde pas comme
me celle qu'on a épousée av
Baptême, il ne faut pas auf
garder comme ses enfants
qu'on a eu d'elle avant ce S
ment.

La Lettre d'Innocent à V
ce est dattée du cinquiéme de
lendes de Mars, sous le C
lat d'Honorius & d'Ariste
c'est-à-dire, du 15 Février
Cette datte a fait de la pe
quelques Critiques, qui n'or
jugé vraisemblable que Vi
étant encore à Rome penda
mois de Décembre, le Pap
ait envoyé ces Réglemens l

ois de Février suivant. Sans
rir à l'expédient dont a usé
Ceillier pour lever cette dif-
é, il n'y a aucun inconvé-
à croire que Victrice étant
de Rome pendant le mois
écembre 403, le Pape lui ait
deux mois ou six semaines
son départ.

Lettre d'Innocent à Exupe-
Toulouse, est du 20 Février
Le Pape en répondant aux
ions de cet Evêque, déclare
faut accorder la Pénitence &
mmunion à tous ceux qui la
ndent à la mort, même à
qui auront vécu depuis leur
ême dans le déréglement &
le crime; il remarque que
étoit autrefois plus sévére, &
dans le tems des persécutions
contentoit d'accorder la Pé-
ce ... Il dit que l'Eglise con-
ne également l'adultére dans
ommes & dans les femmes,
qu'elle le punit moins sou-
dans les hommes, parce que

les femmes accusent plus raremens leurs maris devant les Evêques, que les maris n'accusent leurs femmes. A ces décisions, & quelques autres, le Pape joint un Catalogue des Livres Canoniques, semblable à celui que nous avons aujourd'hui, & il marque à la fin quelques Livres apocryphes qu'il veut que l'on condamne absolument. Ce sont ceux que Lucius avoit écrit sous le nom de S. Matthias, de S. Jacques le Mineur, de S. Pierre & de S. Jean, & ceux que deux Philosophes, Nexocharide, & Leonide avoient composé sous les noms de S. André & de S. Thomas.

On place vers l'an 413 la Lettre d'Innocent à Julienne, Dame Romaine, illustre par sa piété, & mere de Demetriade, qui consacra à Dieu sa virginité sur la fin de la même année, dans la Ville de Carthage. Isidore a inséré cette Lettre dans une Décrétale, attribuée au Pape Felix IV. & adressée à *Sabine*.

L'an 414, Innocent ayant reçu une Lettre Synodale de 23 Evêques de Macédoine, dont les plus connus sont, Rufus & Eusebe, y répondit par une Lettre adressée à Rufus de Thessalonique, & aux autres Evêques de Macédoine. Il s'y plaint de l'injure qu'ils sembloient faire au Siége Apostolique, en le consultant de nouveau sur ce qu'il avoit déja réglé..... Il semble déclarer nulles les Ordinations faites par les Hérétiques, & vouloir même prouver qu'elles le sont en effet. Il cite quelques passages déja cités par S. Cyprien, & se sert de quelques unes de ses expressions. Mais si l'on y prend bien garde, il ne prétend autre chose, sinon que les Ordinations faites par les Hérétiques, ne doivent pas procurer à ceux qui sont ainsi ordonnés, ni l'honneur, ni le rang de l'Ordre qu'ils ont reçû; c'est ce qui paroît par la suite de la Lettre, où il décide qu'on peut leur accorder l'un & l'autre lorsque

que le besoin de l'Eglise le demande. Il avoit déja décidé la même chose dans sa Lettre au Concile de Tolede.

Dans la Lettre à Décentius, Evêque en Ombrie, on lit que le Pape envoyoit chaque Dimanche par des Acolythes, aux Prêtres des Titres, ou Eglises de Rome, le *ferment*, ou levain, parce qu'ils ne pouvoient pas s'assembler avec lui ce jour-là, à cause du Peuple dont ils avoient soin; mais qu'on ne l'envoyoit pas aux Prêtres des Cimetiéres éloignés, pour ne pas porter trop loin les Sacrements, & parce que ces Prêtres avoient droit de les consacrer. On croit avec beaucoup de vraisemblance, que ce *ferment*, ou levain étoit une partie de l'Eucharistie, que l'on gardoit après le Sacrifice pour la mêler au Sacrifice suivant; comme un levain Sacré, & une marque sensible que c'est toujours la même Oblation du même Corps de J. C.; mais de ce qu'on don-

t le nom de *ferment* à l'Eucha-
ie, il ne s'ensuit nullement
on consacrât avec du pain *fer-
té* ou levé. On usoit de ce ter-
pour marquer à ceux à qui
envoyoit l'Eucharistie, que l'on
it uni aussi étroitement à eux
les liens de la Communion,
la farine l'est avec le *ferment*
evain qu'on y met. Le nom de
nent est donné quelquefois à
. même en d'anciens Monu-
nts, comme dans la Lettre des
ques de Phenicie, où ils louent
Concile de Calcédoine, de ce
il a détruit l'erreur de ceux
ne croyent pas que notre *fer-
it* soit né de la Vierge, mere
Dieu. Il y en a qui entendent
terme des Eulogies ou Pains
iis; mais si cela étoit, le Pape
oit-il défendu de porter le *fer-
it* dans les lieux éloignés? Ne
ons nous pas dans les Lettres
S. Augustin & de S. Paulin de
le, qu'ils s'envoyoient mutuel-
ent d'Italie en Afrique, & d'A-

frique en Italie, de ces Pains bé-nis comme des ſimboles de l'u-nion & de la Communion qu'ils avoient enſemble.

Nous ne parlerons pas des ré-ponſes que fit Innocent aux Con-ciles de Carthage & de Milêve, à l'occaſion de l'Héréſie de Pela-ge. Ces Extraits nous méneroient trop loin, d'ailleurs toutes ces ma-tiéres ont été ſi rebattues depuis près d'un ſiécle, qu'on courroit riſque d'ennuyer. Ces raiſons n'ont pas dû empêcher Dom Ceillier de s'arrêter à ces Lettres, & d'en don-ner un détail exact comme il a fait. La nature de ſon Ouvrage le de-mandoit, mais la nature du nôtre nous en diſpenſe.

Nous liſons dans la Lettre à Fé-lix, Evêque de Nocera en Um-brie, qu'on doit exclure du Cler-gé ceux qui depuis leur Baptême auront porté les armes, plaidé & requis la condamnation de quel-qu'un, exercé quelque Office de Judicature, & tous ceux qui ſe-

tont sujets aux fonctions Publiques des Villes.

Nous avons aussi deux Lettres sous le nom de ce grand Pape, à L'Empereur Arcade. On reconnoît qu'elles sont supposées, & qu'elles n'ont été écrites que vers le milieu du sixiéme siécle. Elles sont fondées l'une & l'autre sur la prétendue excommunication d'Arcade & d'Eudoxie; fait assez mémorable pour être rapporté, s'il étoit vrai, par les Historiens du tems. Mais, ni Pallade, ni les autres Auteurs contemporains n'en parlent pas, & ce qui est encore plus fort, c'est qu'on suppose en ces Lettres que l'Impératrice Eudoxie survêcut à S. Chrysostôme, ce que tout le monde sçait être faux. Ce fut le Saint Evêque qui survêcut quatre ans à l'Impératrice. Il faut dire la même chose des deux Lettres d'Arcade au Pape Innocent. On a tiré les unes & les autres de Nicephore Callixte, & de Glycas, & de la Biblio-

théque du Vatican. Elles font imprimées dans l'Appendice des Décrétales de l'Edition de Dom Conftant 1721. C'eft le même qui nous a donné les véritables Lettres d'Innocent premier, qu'on trouve auffi en diverfes Collections des Conciles. Ce Pape étoit très-inftruit de la Difcipline de l'Eglife, & écrivoit avec affez de politeffe.

ZOSIME.

Anaftafe nous apprend que Zofime fuccéda immédiatement à Innocent, & non Boniface, comme l'a cru Théodoret. Il étoit Grec, & fut élu le 18 Mars 417, fix jours après la mort de fon prédéceffeur. C'étoit alors la coutume de n'ordonner les Papes, & même les Evêques, que le Dimanche, & ce fut auffi en ce jour que fe fit l'Ordination de Zofime.

Auffitôt après fon Ordination, il écrivit à tous les Evêques des Gaules & des fept Provinces. Il

déclare en cette Lettre, datée du 22 Mars 417, que tous les Ecclésiastiques des Gaules, Evêque, Prêtre, Diacre, & tout autre Clerc, qui viendront à Rome, sans avoir une Lettre formée du Métropolitain d'Arles, seront séparés de sa Communion, *du Pape Zosime*. Ce Privilége est accordé à Patrocle à cause de son mérite personnel. Cet Evêque étoit alors à Rome.

Zosime dit ensuite que le Métropolitain d'Arles aura seul le droit d'Ordonner tous les Evêques dans la Viennoise, & dans les deux Narbonnoises, déclarant déchus du Sacerdoce, ceux qui auront Ordonné, ou été Ordonnés dans les Provinces susdites, sans la participation du Métropolitain d'Arles. Il prétend que l'Eglise d'Arles, en considération de S. Trophime, l'Apôtre des Gaules, conservera les Paroisses qui sont hors de son Diocèse, si elle *en est en possession* depuis *longtems*.

Pelage & Celeſtius, qui avoient été condamnés par Innocent, travaillérent à ſe juſtifier. Pelage écrivit à Zoſime, & Celeſtius vint à Rome, où il eſperoit trouver de l'appui dans le Clergé. Il ſe préſenta au Pape Zoſime, dans le deſſein de pourſuivre ſon appel, interjetté cinq ans auparavant, de la Sentence rendue contre lui dans le Concile de Carthage en 412. Il donna ſa confeſſion de Foi, où parcourant tous les Articles du Symbole, il expliquoit en détail ce qu'il croyoit ſur tous les points dont il n'étoit pas queſtion, après quoi venant à ce qui regardoit ſa cauſe, il diſoit : « S'il s'eſt élevé » quelques diſputes ſur des matié» res qui ne ſont pas de la Foi, je » n'ai pas prétendu les décider com» me auteur d'un Dogme ; mais je » vous préſente à examiner ce que » j'ai tiré de la ſource des Prophêtes » & des Apôtres, afin que ſi je me » ſuis trompé par ignorance, vous » me corrigiés par votre jugement.

disoit sur le péché originel: Nous confessons que l'on doit „baptiser les enfants pour la rémis„sion des péchés, suivant la Régle „de l'Eglise Universelle, & l'auto„rité de l'Evangile, parce que le „Seigneur à déclaré que le Royau„me des Cieux ne peut être don„né qu'aux Baptisés: mais nous ne „prétendons pas pour cela établir „le péché transmis par les parents; „ce qui est fort éloigné de la Foi „Catholique. Car le péché ne nait „pas avec l'homme, c'est l'homme „qui après sa naissance le commet; „il ne vient pas de la nature, mais „de la volonté.„ Voilà tout ce qui nous reste de la confession de Foi de Celestius.

Zosime résolut d'examiner avec le Clergé de Rome l'affaire de Pelage & de Celestius, & il indiqua le jour de l'Assemblée dans l'Eglise de S. Clément. Plusieurs Evêques s'y trouvérent; le Pape demanda à Celestius s'il avoit écrit lui-même la profession de Foi qu'il

avoit présentée. Il l'interrog
sur les reproches d'Heros
Lazare, contenus dans leu
tres envoyées à Rome par l
cile de Carthage. Il répond
n'avoit jamais vû Lazare
passant, & qu'Heros lui av
satisfaction. Le Pape donna
lai de deux mois, afin qu
le tems d'avoir de nouveaux
cissemens des Evêques d'Af
à qui il écrivit; il cita les A
teurs de Celestius à Rome
même délai; & il paroît
même Lettre adressée à Au
& aux autres Evêques d'Af
qu'il traita toutes ces qu
de vaines subtilités, se pl
de ce qu'on avoit ajoûté f
légérement aux Lettres d'H
de Lazare, dont les mœu
toient pas telles qu'on dût
ter beaucoup sur leur tém
ge : Zosime peu après avo
en Afrique, reçut une Le
Prayle, Evêque de Jéru
successeur de Jean, & pre

Pelage, qui y avoit aussi joint
Lettre avec sa confession de
Le tout étoit adressé au Pape
ocent, dont on ignoroit en-
: la mort dans la Palestine. Les
res de Prayle & de Pelage,
& la confession de Foi du der-
', ayant été lues publiquement
présence de Zosime, on trou-
que Pelage s'expliquoit com-
avoit fait Celestius, & toute
semblée, aussi bien que le
e en furent remplis de joye.
-t-il, dit le Pape dans sa se-
de Lettre à Aurele, un seul
roit dans les Ecrits de Pelage,
il ne parle de la Grace & du
ours de Dieu? Puis venant à ses
usateurs, Heros & Lazare; est-
ossible, poursuit-il, que vous
'ez pas encore appris, du moins
la renommée, que ces deux
nmes sont des perturbateurs
l'Eglise? Ignorez vous leur vie
leur condamnation? Il insiste
si sur l'absence de ces deux Ac-
ateurs, & il prétend qu'ils n'ont

osé soutenir leur accusation. Zosime dans sa premiére Lettre à Aurele & aux Evêques, avoit dit qu'il avoit trouvé les Ordinations d'Heros & de Lazare irréguliéres, & qu'ils avoient usurpé le Sacerdoce dans les Gaules. Ainsi ces deux hommes ne devoient guéres être inconnus dans l'Afrique. Le Pape en cette seconde Lettre à Aurele, avertit encore les Evêques d'être plus circonspects à l'avenir. La suite fit voir que Zosime ne s'étoit pas assez méfié de ceux qui lui avoient parlé en faveur de Pelage, & contre ses Accusateurs. Il n'est pas surprenant qu'il ait été surpris en quelque sorte par Pelage. S. Augustin avoue qu'en lisant sa Lettre à Démétriade, il crut presque y trouver la Doctrine Catholique sur la Grace. Ce ne fut qu'en lisant les autres Ecrits qu'il connut les déguisements de cet Hérésiarque.

Il y eut bien du trouble à l'occasion de cette Hérésie dans les

Eglises d'Afrique. Les Evêques tinrent un Concile de toute cette Province à Carthage le premier jour de Mai dans la Basilique de Fauste. On y fit plusieurs Décrets, & l'Hérésie de Pelage y fut anathématisée. On en donna avis à Zosime; qui voyant les choses en cet état, résolut d'examiner une seconde fois Celestius, & il le cita; mais l'Hérétique s'enfuit de Rome. Le Pape, conformément au jugement de son Prédécesseur, condamna Pelage & Celestius, qu'il réduisit à l'état de Penitens, s'ils abjuroient leurs erreurs, les excommuniant absolument s'ils y persistoient. Nous n'entrerons pas plus avant dans l'Histoire du Pelagianisme. Nous parlerons de S. Jérôme dans le premier Extrait qui suivra.

ARTICLE LXXXI.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, &c. Suite de l'Article LXXV. au mois d'Octobre.

APrès avoir si habilement recueilli & discuté tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur la Chronologie Chinoise, M. Leonard des Malpeines examine une autre question, qui n'est nullement étrangere à celle des Hiéroglyphes, puisqu'elle en fait partie; c'est ce qu'on doit penser de la premiére Ecriture des Chinois. Il nous dit que M. Warburthon croyoit qu'elle n'étoit devenue Hiéroglyphique qu'après avoir commencé par le dégré le plus simple, qui consistoit dans une représentation naturelle des choses qui ont une forme; & qu'à l'égard de celles qui n'en ont point, les marques destinées à les faire con-

noître ont été plus ou moins ſymboliques, & plus ou moins arbitraires.

M. L. oppoſe à ce ſentiment, celui de M. Freret, qui ſoutient que les caractéres Chinois n'ont jamais eu qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes qu'elles ſignifient, donnant, pour le prouver, une Hiſtoire abregée des variations que l'Ecriture Chinoiſe a ſoufffertes; ſurquoi il diſtingue trois maniéres de communiquer ſes penſées par écrit.

Selon lui la premiére conſiſte à peindre les choſes dont on parle, comme faiſoient autrefois les Mexicains; mais pour remédier aux inconvéniens de cette Ecriture, les Nations polies ajoûtérent des ſignes de deux eſpéces. Les premiers étoient des repréſentations de choſes naturelles, des Oyſeaux, Plantes, &c. ou ſeulement de quelque portion de ces choſes, comme un œil, une tête, une feuille, qui par quelque rapport imaginé avec les

qualités & les ſentimens des êtres vivans, les exprimoient d'une maniére ſymbolique. Les ſeconds ſignes étoient formés par de ſimples traits qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes qu'elles déſignent, comme les chiffres Arabes, qui par leur inſtitution ſont devenus repréſentatifs des idées numérales qu'on y ajoute, & qu'ils réveillent dans l'eſprit de ceux qui les employent, indépendamment des ſons avec leſquels on les exprime.

M. Freret prétend que les Egyptiens & les Chinois ont été les ſeuls de notre continent qui ayent employé cette Ecriture repréſentative des choſes; mais avec cette différence que les premiers ſe ſont attachés aux peintures & aux ſymboles, & les ſeconds ne ſe ſont ſervis que de ſignes arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées; de maniere que les caractéres Chinois ſont ſignes immédiats des idées

qu'ils expriment. Voilà le sentiment de M. Freret, qui pense que *Fou-hi* substitua aux cordes nouées, dont les anciens Chinois se servoient au lieu d'écriture, des caractéres formés par la combinaison de plusieurs lignes droites & paralleles, les unes entiéres, & les autres brisées pour représenter ces nœuds.

M. Léonard après avoir remarqué que l'usage de ces cordelettes a aussi été connu en Egypte, comme on le voit par les Obelisques, nous apprend l'idée que différens Missionnaires ont eu de l'*Y-king*, le seul Livre qui reste écrit avec ces lignes de *Fou-hi*. La Figure qu'on y voit, & qui se nomme *Hò-t'où*, lui paroît avoir beaucoup de ressemblance avec ces cordelettes nouées, les cercles blancs ne différant pas des nœuds ouverts, & les cercles noirs représentant les nœuds formés; ce qu'il ne donne pourtant que comme une conjecture.

Selon le P. Gaubil, dont il cite les termes, il faut considérer dans l'*Y'-king* d'abord les figures, qui consistent en lignes entrelassées & entremêlées de cercles blancs & noirs, & nommées *Hô-t'ou*, & en lignes entiéres & brisées, qui s'appellent *Koua*; ensuite les Commentaires que le Prince *Ouen-ouâng*, *Tcheou-kong*, fils cadet de ce Prince, & Confusius en ont fait. Parlant de *Ouen-ouâng*, il le nomme le fondateur de la Dynastie *Tcheou*; il ne l'est qu'autant qu'on peut lui attribuer la gloire de son fils aîné *Vou-ouâng*, qui la fonda treize ans après la mort de son pere. Leurs Commentaires sont fort estimés par les Lettrés, mais ils n'aident point aujourd'hui à trouver le sens de l'Auteur, ces trois Commentateurs l'auront compris sans doute, le mal est que malgré leurs Ecrits, ce Livre est resté, ou redevenu entiérement énigmatique, bien des Lettrés s'y sont, dans tous les tems, épuisés fort inutilement.

Le P. de Premare, & le P. Bouvet prétendent que ce Livre contient bien des merveilles. Le P. Parrenin croit au contraire qu'il ne contient rien au moins de certain & dont on puisse profiter, & que l'application de l'Arithmétique binaire que M. Leibnitz a voulu faire aux lignes de *Fou-hi*, est purement arbitraire, puisqu'il ne regarde ces *Koua* que comme une Table d'attente, où chacun peut prendre ce qui lui plaît. Il prouve par l'état où l'Histoire représente les Chinois du tems de *Fou-hi*, que ce Prince, homme sensé, ne dût pas leur apprendre des choses fort relevées. Cependant les uns trouvent l'Astronomie, d'autres l'Arithmétique dans l'*Y-king*, ce qu'on peut en dire de plus sûr, est qu'autrefois il signifioit quelque chose, puisqu'on exposoit ces *Koua* ou lignes au Peuple pour son instruction, ce qui leur a fait donner le nom de *Koua*, qui veut dire suspendre ;

mais que les Traditions là-dessus se sont absolument perdues.

M. L. fait voir combien le Méchanisme de ces *Koüa* est simple. Une ligne entiére, & une ligne coupée en deux, sont tout le fondement de cette Ecriture. Il nous explique le nombre des différentes combinaisons de ces lignes, & le sens que l'on y donne. On peut assûrer que les Chinois ne s'expliquent pas plus clairement que lui là-dessus. Il nous apprend que M. l'Abbé Renaudot voulant faire honneur à Pythagore de l'invention de ces lignes, le P. Premare l'a réfuté par cet argument, auquel il n'y a point de réponse, sçavoir que ces lignes existoient en Chine près de 2000 ans avant la naissance de Pythagore.

Après cette digression sur les lignes de *Foù-hi*, M. L. revient à la Dissertation de M. Freret, qui dit que sous les Successeurs de *Foù-hi* on travailla à perfectioner l'Ecriture, & que celui qui y con-

oua le plus, fut *T'sang-kie*, qui oit sous *Hoâng-ti*. Il n'est pas sentiment des Chinois, qui yent que sous *Vou-ouâng* leur criture se trouva dans sa perfecn; ni que tous leurs Caractéexprimassent la nature des choqu'ils signifioient. La raison qu'il rapporte, est que cela demanit plus de Métaphysique que les inois n'en ont.

Ensuite M. Freret passe à l'échec e l'Ecriture Chinoise reçut par ncendie des Livres. Il expose mment elle se rétablit en partie is *Onén-ti*, qui monta sur le ône 179 ans avant J. C. deux s plutôt qu'il ne marque, non 53e. année, ainsi qu'il le dit; uis la 32e. après *T'sing-chiâng*, puisque ce Prince étoit ort l'an 210 avant J. C. Il croit le les Lettres s'étant rétablies us *Vou-ti* 140 ans avant J. C. n inventa alors grand nombre caractéres pour tenir lieu de ux qu'on avoit perdus, mais que

comme on n'étoit pas encore assez instruit du véritable sistême de l'ancienne Ecriture, il s'en introduisit grand nombre de bizarres qui n'avoient nulle analogie avec les anciens, ou avec les choses exprimées; & c'est cette irrégularité, selon lui, qui rend l'étude des caractéres Chinois si difficile, vû qu'il est très-aisé de confondre ces nouveaux caractéres avec les anciens.

Tout ce sistême paroît bien suivi, & nous ne doutons nullement que M. Freret, homme si judicieux, n'ait trouvé de quoi le fonder; mais ce que nous dirons dans la suite de cet Extrait, prouvera qu'on peut être autorisé à ne pas penser tout à fait comme lui; son explication laisse au moins subsister une partie des anciens caractéres, mais M. Fouquet ne leur fait pas tant de grace. Il dit qu'après différentes tentatives faites les années 71. avant J. C. & 90 de J. C. pour rétablir les caractéres, enfin

en 1744. Ils furent entiérement changés. *Fit mutatio characterum*.

On ne comprend pas comment M. Fouquet, habile d'ailleurs dans les Chinois, a pu avancer des choses si fausses. Sa prévention contre l'antiquité Chinoise, dont nous avons déja parlé, l'avoit fort aveuglé. Les anciens Empereurs, dont l'Histoire fait mention, étant symboliques, selon lui, & n'ayant jamais existé, il ne pouvoit plus les regarder comme les Auteurs des caractéres. Il a donc fallu leur chercher une autre époque; mais n'auroit-il pas pû leur en assigner une moins récente ?

Pour le réfuter, il suffit de dire que les caractérés Chinois en usage aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui existoient anciennement, & long-tems avant Confusius. Leur forme, ou la maniére de les écrire a changé, cela est vrai, mais, ainsi que le remarque le P. Premare, le corps & la substance de la Lettre ou du Caractére n'a point

changé. Peut-être, dira-t-on, que les caractéres anciens ont changé eux-mêmes, & que ceux d'apréfent n'ont plus aucun rapport avec ceux qui font véritablement antiques.

Sans entrer dans le détail de tous les différens changemens qu'il y a eu dans l'Ecriture, & de toutes les efpéces de Caractéres anciens qu'on voit en certains Livres, il fuffit de dire que l'on en conferve encore qui ont été écrits plus de 800 ans avant J. C. & qui prouvent cette conformité entre l'écriture ancienne & moderne.

L'Empereur *Suēn-ouâng*, 10ᵉ. Prince de la Dynaftie des *Tchēou*, qui monta fur le Trône 827 avant l'Ere Chrétienne, voyant que les différens Royaumes qui s'étoient établis en Chine, avoient adopté différens caractéres, ce qui rendoit le Commerce entr'eux fort difficile, fit recueillir ceux qui avoient un plus grand cours, & qui étoient le mieux formés felon

l'ancienne analogie des caractéres ; il les fit écrire sur des pierres pour servir de modéle & de monument à la postérité. Or ces pierres se conservent encore au Collége Impérial de Peking. On les appelle les tambours de *Suēn-ouâng*, parce qu'elles sont en forme de tambours, l'écriture est tout autour, on la nomme *Leòu-tchòuen*, elle fut inventée, ou plutôt cette forme particuliére fut donnée aux anciens caractéres par un Lettré nommé *T'aé-chè-kōng*, du tems de l'Empereur *Suēn-ouâng*.

La premiére & la plus ancienne écriture nommée *Kō-teòu-tse*, ne fut pas abolie pour cela ; du tems de Confusius elle étoit d'usage, au moins parmi les Lettrés, comme on le prouve par les Manuscrits qu'on trouva dans un ancien mur, sous l'Empereur *Kouāng-Voù-tì*, environ 40 ans après J. C. & qui étoient écrits de la main de Confusius dans cette forme de caractéres. Sous l'Empereur *T'sīng-chì-*

hoang, environ 230 ans avant J. C. *Li-sé* rédigea ces anciens caractéres à une forme beaucoup plus aisée à écrire, on la nomme *Li-ouên*, ou lettres de *Li*. Le P. Premare dit de cette écriture qu'elle est *parum diversa ab eâ quæ nunc viget*. Quoiqu'on y ait encore dans la suite fait des changemens avant qu'elle soit arrivée au point où elle est, il n'en est pas moins vrai que pour le fond, c'a toujours été la même écriture. Personne n'ayant été plus au fait là-dessus que le P. Premare. On voudra bien s'en rapporter à son témoignage. Il s'explique ainsi là-dessus: *Licet fuisse dicantur tam variæ tamque diversæ orthographiæ, sciendum est quod secundum accidentia sola, non verò secundum substantiam inter se differant. Substantiam appello id quod litteram essentialiter componit. Accidentia verò diversum modum quo scribuntur singulæ partes unius Litteræ.* L'on voit par-là, si M. Fouquet a eu raison de dire que 744,

ans après J. C. *fit mutatio charac-teruum.*

M. L. nous fait observer que M. Freret est persuadé que les Chinois n'ont eu en vue dans leur écriture, ni les images pour les choses corporelles, ni les symboles pour représenter par allégorie ou allusion, celles qu'on ne peut mettre sous les yeux; qu'il convient pourtant qu'ils n'ont pas absolument évité ces ressemblances, mais qu'il pense qu'ils ne les ont pas cherchées, & que l'analyse du caractére détruit presque toujours ces ressemblances.

Le P. Kircher, sans avoir un peu trop donné à son imagination, ainsi que le suppose M. F. a eu raison de penser le contraire comme nous le verrons plus bas.

Pour mieux faire entendre cette analyse des caractéres Chinois, l'Auteur remonte aux élémens de ces caractéres, & nous dit, que, suivant le P. Premare, ces élémens se réduisent à trois, sçavoir,

le point unique, la ligne brisée, ou de deux points, & la ligne entiére qui en contient trois. Ce Pére parle en effet ainsi dans un de ses Ouvrages intitulé : *Brevis notitia characterum qui apud Sinas conservati sunt.*

Nulla est Littera propriè simplex præter unicum punctum. Ex puncto nascitur linea sivè sit integra & ex tribus punctis constans, sive rupta quæ in Litterarum compositione brevior scribi solet, duobus quæ punctis constare censetur. Hæc sunt igitur vera elementa omnium Litterarum. Punctum, linea rupta & integra. Quod linea integra constet tribus punctis & rupta duobus, id manifestè proba ut ex Y'-kīng *in quo lineæ integræ designantur per novem & ruptæ per sex. Cur autem sumit ille duos numeros potius quam alios? Quia totus ille liber in duabus primis figuris continetur. Prima autem est* ☰ *Cœlum quæ numero novem respondet, ergo una quæque ex ejus lineis tria continere censetur. Secun-*

est ☰ ☷ terra; quae exprimi-
ssent; quia quaelibet ex ejus li-
neis punctis censetur constare.
.. conclut avec raison, que
Prémare trouvant dans les
rès de l'Y-king le même
d'élémens, que celui dont
les caractéres aujourd'hui
e, il y a tout lieu de pen-
il regardoit l'écriture du
-king comme le fondement
riture actuelle. C'est-là en
n sentiment; voici ses ter-
mnes in hoc consentiunt quod
Litteras ex Y-king *prodiisse.*
autre côté l'Auteur nous
M. Fourmont admet cinq
s, en citant de lui ces pa-
Les caractéres de l'écriture
se réduisent à cinq traits
s. Ces cinq traits & leurs
combinaisons forment 214
es radicaux qui répondent
ions générales que les hom-
vent se proposer d'exprimer.
urmont donnant ces cinq
our les élémens des carac-
mbre 1744.

téres, ne dit point quels sont ces traits, c'étoit pourtant là une chose à expliquer, puisqu'on en trouve plus de cinq aussi simples les uns que les autres. Le voilà donc en contradiction avec le P. Premare qui ne reconnoît que trois élémens. Vu l'idée que M. F. a de ce Pere, dont il dit page 101 du Catalogue de ses Ouvrages : *Je reconnois ici, & dois avouer toute supériorité dans le P. de Premare. A la Chine depuis 25 ans, il en posséde la Langue en perfection* : il ne trouvera pas mauvais sans doute que nous nous en tenions au sentiment de ce Missionnaire son ami, non seulement sur le nombre des élémens des caractéres, mais aussi sur ces caractéres radicaux. Si ce qu'il en dit est un peu long, au moins est-il décisif : voici ses termes.

Pro analysi nullum habetur Dictionarium antiquius & accuratius quam Chöue-ouën. *Assumpsit* 540 *Litteras ad quas velut ad totidem*

ones reliquas omnes reducit. Volunt
liqui quod illæ 540 Litteræ sint
i progenie ab ipso T'sâng-kî pri-
ùm inventa quarum ope alia om-
es deinde fabricata sint... Moder-
i Dictionariorum Authores de ana-
ysi parùm titubanter & insulsè de sen-
u tam proprio quam accommo-
o multa dicunt. Putarunt autem
Litteras omnes ad pauciores classes
sse revocari & pro 540 quibus olim
Chöue-ouen utebatur. 216 tantum
odo Litteras radicales habent. Non
odo nullum hinc commodum, neque
inus coacti sunt texere lon-
issimum Catalogum Litterarum in-
entu magis difficilium quas juxta
numerum linearum, seu penicilli
ductuum, disposuere: sed etiam in-
gens inde incommodum nascitur.
Nam hoc pacto Litterarum analysis
penè omnis interiit & necessariò
adeundum Chöue-ouên ut illa ha-
beantur, & Litteræ penitùs cognos-
cantur.

Ce n'est donc pas seulement
214 caractéres qu'il faut reconnoî-

tre pour radicaux, ou 216, ainsi que le disent les nouveaux Dictionnaires que M. F. aura consultés, mais les 540 admis par le Dictionnaire *Chöue-ouén*. Ces 214 caractéres diversement combinés entr'eux forment les 80000 caractéres de l'Ecriture Chinoise, dit M. Fourmont; mais si c'est-là le nombre déterminé des caractéres de cette Langue, pourquoi nous en annonce-t-il 120000 dans les Dictionnaires Chinois qu'il a dessein de nous donner?

M. L. nous fait remarquer que le P. Premare nous ayant appris quels sont les élémens des caractéres, nous parle encore de leur antiquité, à raison de laquelle il pense que l'Ecriture Chinoise est respectable. Il la préfére aux Hiéroglyphes des Babyloniens & des Egyptiens, qui n'étoient quelquefois que des peintures énygmatiques des choses dont on vouloit parler, au lieu que, selon lui, les caractéres Chinois expriment les

choses d'une maniére plus aisée, plus noble, plus universelle & plus méthodique. Il fonde ce dernier avantage sur ce que ces caractéres ont été faits selon des régles certaines, & se rapportent à des classes générales.

L'Auteur attentif à rechercher dans les Mémoires des Missionnaires tout ce qu'ils ont dit sur les caractéres, trouve que le P. Parrenin ne leur donne pas une antiquité si reculée. Il y dit que pour assûrer qu'ils viennent de l'Egypte, il faudroit être bien au fait sur le sens, l'étendue, l'usage, & la naissance des Hiéroglyphes Egyptiens. Sur cela M. L. remarque sagement que ce Sçavant Missionnaire auroit trouvé tous ces éclaircissemens dans l'essai sur les Hiéroglyphes de M. Warburthon, qu'il auroit lû avec plaisir. Selon ce Pere, les caractéres Chinois ne sont hiéroglyphes qu'improprement, n'étant pas plus pour le Sacré que *pour le prophane*, n'étant fort

ſouvent que ſignes arbitraires, & ſans aucun rapport à la choſe ſignifiée. Différentes Nations, ainſi qu'il le remarque, ſous des ſons différens y attachent le même ſens, & ſans altérer l'idée qui y eſt jointe, le nombre des traits peut ſouvent ſe changer.

Après avoir expoſé ces qualités des caractéres Chinois, le P. Parrenin demande ſi l'on peut appliquer tout cela aux Hiéroglyphes Egyptiens, ſuppoſé qu'ils exiſtaſſent 2000 ans avant J. C. qui eſt le tems où pluſieurs croyent que *T'sâng-ki* inventa les caractéres Chinois; & conclut que les Egyptiens & les Chinois étant les premiers qui ayent fondés de grands Empires, & pour les gouverner ayant beſoin d'écriture, ont inventé des caractéres chacun de leur côté, ſans qu'il fut néceſſaire qu'ils communiquaſſent enſemble; comme on voit aſſez ſouvent de nouvelles inventions naître preſque en même tems en différens endroits de l'Europe.

Dans

sentiment du P. Parre-
met la naissance des ca-
hinois 2000 ans seule-
t J. C. il reste à sçavoir,
e remarque M. L. quelle
re depuis *Foù-hi* jusqu'à
Il compte pour ce tems
ou au moins 660, se-
onologie du *T'sou-chou*.
valle paroit bien long
pour qu'on puisse croire
ant ce tems on n'ait
l'autre écriture que celle
ig. Le point est donc de
and *T'sâng-ki* vivoit, &
teur des caractéres.
en croyons le Livre *Lou-*
lume Chap. 6. Page 1.
vivoit avant *Foù-hi*, il
avoit quatre yeux, &
aussitôt qu'il fut né. Ce
a seule fable qu'ait adop-
r de ce Livre nommé
il écrivoit sous *Song-hiao-*
huitiéme année de ce
1170. La plûpart des
isent que ce *T'sâng-ki*

que d'autres attribuent à
qui selon eux vivoit avant
& qui étoit Roi. Il y en a
qui en donnent la gloire à

Le P. Premare ayant soig
ment examiné cette question
prime ainsi : *Quâ tandem at*
mùm extiterint Litteræ qu
gentem Sinicam conservatæ
& quis fuerit primus ac ver
terarum inventor, seu Foü-
T'sâng-kĭ, *seu* Sè-hoâng ;
homines, an tria ejusdem nom
Hæc equidem neque asserere,
pertinaciter negare ausim, l
est cuilibet suas his de rebus

le cette Histoire, il est marqué expressément I. Vol. 1 chap. feuil, 8 que *Fou-hi* ayant tracé les lignes, & les autres figures de l'*Y-king*, fit les caractéres qu'il substitua aux cordelettes dont on se servoit avant lui, pour marquer les principales choses par différents nœuds qu'on y faisoit. Ainsi dans la diversité d'opinions sur l'Auteur des caractéres, nous sommes autorisés par l'Histoire à les attribuer à *Fou-hi*.

Par-là on comprend aisément ce que M. L. rapporte du P. Martini, qui parlant de caractéres très-différens des lignes de l'*Y-king* en dit *Fou-hi* l'Auteur. Selon lui, elles étoient une peinture, quoique grossiére, des choses visibles. Pour rendre sa pensée plus sensible, M. L. a fait graver sur une planche les six caractéres anciens que ce Pere apportoit pour exemple, & où l'œil distingue dabord les choses qu'on a voulu représenter; & en conclut que

les Chinois n'ont pas seulement fait usage de signes arbitraires, mais encore ont connu les deux premiers genres d'écriture représentative pour les choses que la peinture pouvoit représenter. Le passage qu'il rapporte du P. Magalhaens y est formel.

Tout cela confirme le sentiment de M. Fourmont cité par l'Auteur, lorsqu'il dit que *c'est sous Fou-hi qu'on représenta les êtres par des images qui offroient aux yeux une peinture grossiére de ces êtres.... Que l'écriture aujourd'hui en usage, est la même que celle des premiers tems, & qu'à l'exception de quelques anciens caractéres qui ont vieilli, la Langue écrite n'a point changé à la Chine.*

Ce sentiment est pleinement démontré par les six Tomes d'anciens caractéres que M. L. marque avoir été envoyés en 1740 par le P. Partenin à M. de Mairan qui a eu la bonté de nous les communiquer. Dans cet Ouvrage on ne

nle nom de son Auteur, ni
'où il a été fait. Mais com-
ns la Préface il cite *Sū-ſuen*
voit sous le second Empe-
s *Sóng*, il est clair qu'il ne
voir été fait plutôt qu'à la
ixiéme siécle. C'est un Dic-
re dans lequel les mots se
nt par les sons. Il marque
dix façons différentes d'é-
uelques Lettres antiques,
uelques-unes sont l'image
à des choses qu'on a voulu
r.

ivre aussi rare en Chine que
en soy, ne pouvoit tom-
de meilleures mains qu'en
le M. de Mairan, qui, avec
sse d'esprit & sa sagacité
ire, faisant la comparaison
anciens caractéres Chinois
s caractéres ou hiéroglyphes
ens, verra, selon l'intention
Parrenin en lui envoyant
e, si M. Huet a eu raison
nner aux Chinois une origi-
yptienne, fondée en partie

sur la conformité qu'il supposoit entre les Hiéroglyphes de ces deux Peuples.

Un autre Dictionnaire, également curieux sur les anciens caractéres, est celui qui a pour titre *Tchê-kou-î-ouên*. On y en voit d'écrits en plus de trente & quarante façons différentes, & dont plusieurs font connoître dabord à l'œil ce qu'ils signifient, par l'image qu'ils représentent. Il parut en 1514, son Auteur est *Ei-ssa-tchin.*

Pour mieux prouver encore que les Chinois ne se sont pas arrêtés à la seule écriture formée par des signes arbitraires. M. L. cite un passage du P. Gaubil, lequel parlant du caractére *Yun*, qui signifie Lune intercalaire, dit qu'il est composé de ceux de *Mên-porte*, & *Ouâng-Roy*, ce qu'il explique ainsi. Il y avoit dans le Palais de l'Empereur des endroits déterminés pour faire à chacune des douze Lunes de l'année la cérémonie en

nneur des Ancêtres. La Lune
rcalaire se trouvant hors de
, & n'ayant point comme les
es de lieu particulier pour
e cérémonie, le Prince la fai-
devant la grande porte du
, ce qu'on a voulu repré-
r en mettant le caractére de
au milieu de celui de Porte,
deux ainsi réunis n'en font
qu'un, qu'on lit *Jún*, & qui
ifie Lune intercalaire.

oilà donc un caractére évidem-
t Hiéroglyphe parmi ceux qui
d'usage aujourd'hui. Mais M.
roit qu'étant composé de deux
ctéres particuliers, il est clair
leur est postérieur, & que
iqu'il se trouve ainsi dans le
-king, il ne s'ensuit pas qu'il
n usage du tems d'*Yao*. La rai-
qu'il en apporte, est que Con-
us en revoyant le *Chou-king* a
nir ces deux caractéres, & en
poser celui qui servoit de son
s à marquer la Lune interca-
; & qu'on ne sçauroit dire au

vrai si ce caractére étoit du tems d'*Yâo* ainsi composé des caractéres particuliers de *Porte* & de *Roy*.

Ce doute de M. L. marque de sa part une grande attention à ne reconnoître pour ancien, que ce qui en a toutes les marques. Pour lever son scrupule, nous ne lui dirons pas seulement que ce caractére étant en possession, ne peut en rigueur être retranché des anciens caractéres, sans une preuve positive de nouveauté, mais que ce qui lui conserve son rang, c'est que parmi les caractéres anciens, & même antiques, il se trouve ainsi écrit & composé de ceux de *Porte* & de *Roy*.

D'ailleurs le *Tchëou-lì*, ou Livre des Cérémonies, qui explique pourquoi ce caractére *Jûn* est composé de cette façon, a été fait, comme on en convient, par *Tchcöu-kong* plus de 550 ans avant la naissance de Confusius; ce n'est donc pas ce dernier qui a uni les deux caractéres particuliers de *Por-*

te & de *Roy* pour en faire celui de *Jún* ; il y a donc sujet de croire que du tems d'*Yăo* il s'écrivoit ainsi, puisque *Tcheŏu-kŏng* n'a point établi cette cérémonie de la Lune intercalaire, mais seulement rapporté ce qui se pratiquoit de son tems. Au moins le Dictionnaire *Tching-tsé-t'ŏng* sur le caractére *Jún* marque-t-il que c'est le Livre *Tcheŏu-li* qui nous explique ces rapports des caractéres particuliers de *Porte* & de *Roy*, qu'on y voit réunis.

Outre que les sons originairement attachés à la figure des choses, pour celles qui ont une forme, & aux marques arbitraires pour celles qui n'en ont point, conviennent mieux au génie des premiers tems, comme M. L. le remarque très-bien ; l'etat de la Chine, tel qu'on peut le supposer sous *Yăo*, après avoir vû les passages ci-dessus rétablis en leur vrai sens, n'empêche plus de reconnoître que ces sons particuliers re-

latifs à la cérémonie de la Lune intercalaire, n'ayent été en usage avant le régne de ce Prince.

Ce qui nous porte encore à croire que cette composition du caractére *Jún* n'est pas récente, c'est que nous trouvons bien d'autres caractéres composés chacun de deux caractéres particuliers qui en expliquent le sens, & cela paroît d'une institution aussi ancienne que les caractéres mêmes qui entrent en cette composition. Nous n'en rapporterons que trois exemples. *Ming*, *clair*, *brillant*, est composé de Gë, *Soleil*; & *Yüe*, *Lune*, parce qu'il n'y a rien de plus clair que ces deux Corps lumineux; celui de *Hiă*, *aveugle* est fait de *möu œil*, & *hae blesser*, parce qu'on ne peut être blessé plus griévement qu'en perdant la vuë. Les deux caractéres *gin*, *la lame d'un couteau* & *sin le cœur*, composent celui de *gin* souffrir, comme si l'on nous disoit qu'un couteau dans le cœur est le symbole le plus naturel de la souffrance.

Nous voyons avec le P. Gaubil & M. Léonard, la nécessité & la difficulté d'une Histoire Critique sur l'origine des caractéres Chinois, & les changemens qui y ont été faits. Elle nous feroit distinguer ceux qui sont sûrement hiéroglyphes d'avec ceux qui sûrement ne le sont pas. L'Auteur espere trouver un Supplément à cette Histoire dans les cinq différentes Listes que promet M. Fourmont sur les caractéres ; mais tout ce qu'il y annonce est déja, & depuis long-tems, imprimé dans les Dictionnaires Chinois, comme M. F. en convient lui-même pag. 130 de ses méditations Chinoises, & ne peut servir à connoître l'origine des caractéres, ni par conséquent ceux qui sont ou ne sont pas véritablement hiéroglyphes.

M. L. fait voir par les témoignages des PP. Martini, Magalhaens & Gaubil, que l'écriture Chinoise n'a pas toujours eu un simple rapport arbitraire avec les

choses, mais que les Chinois se sont servi d'images pour celles que la peinture peut mettre sous les yeux, & de symboles pour représenter par allégorie ou par allusion celles qui ne le peuvent être par elles-mêmes ; que par-là le sentiment du P. Kircher & de M. Warburthon qui l'a suivi, se trouve confirmé dans les cas ou l'analyse du caractére ne détruit pas les rapports que l'imagination présente, & que celui de M. Freret aura lieu pour tous les autres cas.

M. L. finit sa Dissertation sur l'écriture Chinoise par l'idée sommaire que le P. de Premare, dont il rapporte les paroles, donne de la Langue Chinoise, tant parlée, qu'écrite. Ce Pere distingue trois sortes de langages chez les Chinois ; celui du Peuple, celui des honnêtes gens, & celui des Livres. Le premier, selon lui, n'est point au dessous de nos Langues d'Europe, & n'a aucun des défauts que M. l'Abbé Renaudot lui prête. Le

second plus poli, s'employe principalement à écrire d'un style simple de petites Histoires, dont quelques-unes sont écrites avec beaucoup de délicatesse, & qui s'entendent sans peine.

Le P. de Premare n'a garde de dire que ce second langage soit celui des Mandarins & des Lettrés, il sçavoit trop bien que pour l'usage ils n'en ont point d'autre que celui du Peuple même, quoiqu'un peu plus poli; aussi dit-il seulement que ce devroit être leur langage. Le troisiéme enfin est celui des Livres, & qui ne se parle point, c'est-à-dire, cette éloquence qu'on n'entendroit pas sans le secours des caractéres, & dans laquelle on trouve un style net, concluant, & agréable qui satisfait l'oreille la plus délicate.

Ces deux derniers genres ne se distinguent guéres que par le plus ou le moins d'élévation dans le style, ou plutôt n'en font qu'un, qui est proprement la Langue écri-

te. Après cette distinction le P. de Premare ajoûte qu'il n'y a point de Langue au monde, ni si abondante, ni si ancienne que la Chinoise, mais que son abondance après tout ne doit point tant effrayer. Ce qu'il dit est remarquable ; que *c'est vouloir effaroucher les gens à plaisir que de leur présenter quatre vingt mille Lettres à dévorer s'ils veulent apprendre le Chinois .... Je me suis mis en état en trois ou quatre ans*, ajoûte-t-il, *de lire & d'entendre les Livres de la Chine. Quand on sçait cinq ou six mille Lettres, il n'y a presque plus de Livres qui arrêtent.* Cette réfléxion, qui est absolument vraie, servira à détromper ceux qui envisageant la totalité des caractéres Chinois, croyent que cette Langue est inapprenable ; parce qu'ils pensent avec raison que toute la vie suffiroit à peine pour en venir à bout.

Après ce que nous venons de voir sur la nature des caractéres

Chinois, il ne reste plus qu'une chose à examiner : sçavoir si cette Langue peut avoir un alphabeth. Ce que M. L. cite du P. de Premare & de M. Fourmont, prouve qu'elle n'en peut absolument avoir. Ce dernier ajoûte que *si les hommes ont commencé par des monosyllabes, par peu, ou par les plus simples, la Langue Chinoise doit passer pour celle des premiers hommes.* Il croit que *les Ethyopiens*, & d'autres Peuples encore *ont conservé l'écriture hiéroglyphique plusieurs siécles après le déluge & qu'elle s'y seroit perpétuée si les Lettres alphabétiques inventées du tems d'Abraham, n'avoient paru plus commodes*; mais qu'alors l'Empire de la Chine se trouvoit déja fort étendu, & que cette écriture y étant établie par tout, on ne pouvoit y adopter les Lettres alphabétiques, parce que *la Langue* qui avoit cours dans une si vaste Empire *seroit devenue inintelligible, ne pouvant se passer de ses Hiéroglyphes.* Nouv. *Novembre* 1744.

convenons avec lui que *cela est d'une vérité incontestable.*

Ce que M. L. rapporte du P. Parrenin, qui donnoit la préférence aux Lettres Tartares sur les Chinoises, & aux nôtres sur les unes & les autres, ne doit s'entendre à la rigueur que de chacune de ces espéces d'écriture considérée en soi, mais non comparée à une de ces autres Langues. Nos Lettres sont incomparablement plus aisées en elles-mêmes que les caractéres Chinois; mais avec nos vingt-quatre Lettres, qui nous suffisent, nous ne pouvons écrire que fort imparfaitement la plûpart des mots Chinois; parce que nous n'avons après tout qu'une façon d'écrire un son, qui varie chez eux dans la prononciation; & c'est cette variété de tons du même son, que nos Lettres ne peuvent bien exprimer. On tâche d'y suppleer en mettant différens accens sur les mots Chinois écrits avec nos Lettres; afin de représen-

ter, autant qu'il est possible, les différentes inflexions de voix ; mais ces accens étant étrangers à nos Lettres, prouvent leur insuffisance pour cet usage ; & tout ce qu'on en peut justement conclure, c'est que nos Lettres sont plus aisées pour nous, que les caractéres ne le sont pour les Chinois, mais non qu'ils puissent les adopter, ni les appliquer à leur Langue.

Il est bien probable, selon la remarque de M. L. que si l'usage des Lettres s'introduisoit en Chine, les Hiéroglyphes se perpétueroient parmi les Lettrés, comme depuis l'invention des Lettres alphabétiques ils se sont conservés en Egypte parmi les Prêtres qui y étoient les dépositaires des Sciences. Mais quoique nous pensions comme le P. Gaubil, que les Chinois *manquent de cette sagacité, & de cette inquiétude qui sert*, ainsi qu'il en convient avec M. de Mairan, *à avancer dans les Sciences ; nous ne pouvons regarder avec M.*

Warburthon le peu de génie inventif des Chinois, ni leur aversion pour les coutumes étrangéres, comme la cause de ce qu'ils n'ont point encore de Lettres alphabétiques ; nous n'en voyons d'autre raison que le génie propre de leur Langue, qui ne peut s'y ajuster sans changer, pour ainsi dire de nature.

Comme les Egyptiens ont abandonné leurs Hiéroglyphes pour prendre les Lettres alphabétiques, on suppose que les Chinois le peuvent également faire. Mais pour que la comparaison entr'eux & les Egyptiens fut exacte de ce côté là, il faudroit prouver que les Egyptiens, en adoptant les Lettres alphabétiques, ont aussi changé absolument de Langue, & que les Chinois, qui seroient obligés de le faire en ce cas, le peuvent donc également ; ou que ces Lettres peuvent aussi bien s'ajuster à la Langue Chinoise, qu'à la Langue Egyptienne. Car enfin cette derniére Langue ayant été de nature à pou-

voir s'accommoder à ces Lettres ; comme cela est bien probable ; puisqu'on les a adoptées, on n'a eû qu'un chemin fort aisé à faire en quittant les Hiéroglyphes pour se servir de Lettres, & plus aisées, & qui pouvoient les remplacer. Au lieu que la Langue Chinoise ne pouvant absolument se passer de ses Hiéroglyphes, on voit dès-lors qu'il n'est pas plus aisé d'introduire nos Lettres en Chine, que d'obliger cette grande Nation à rénoncer à une Langue dont elle ne sent pas la difficulté, parce qu'elle y est accoutumée, pour en adopter une qu'elle ignore absolument, & qui par cette circonstance devient pour elle d'une difficulté infinie, qu'elle ne surmontera jamais.

Sentiment de M. Bianchini sur les Obelisques.

M. Warburthon dans son Traité sur les Hiéroglyphes, ayant cité l'Obelisque de Ramessès, qu'on

voit aujourd'hui à Rome
est plein de caractéres H
phiques, M. Léonard des
nes, afin de faire voir tou
tage qu'on peut tirer de c
ment, pour appuyer le s
de M. Warburthon, ve
nous donner la Traduc
l'Ouvrage de M. Bianchi
Obelisques ; dans lequel
une explication de celui
messés.

M. Bianchini nous y fai
quer d'abord que les Ob
ont été les seuls Ouvrage
& de la magnificence que
mains n'ayent osé imiter
vérité la Famille de Cesti
té un modéle de ces Py
si exhaussées de ces Rois
te ; mais que personne pa
n'ayant imité la structure
lisques, on en doit concl
les Empereurs même ont
ré de réussir en de pareils
ges, qui ont été comme
nes sacrées, que toute le
sance n'a osé franchir.

Parmi plusieurs Rois d'Egypte ui ont élévé quelques-uns de ces)belisques, pour en orner les 'emples & les Mousolées, l'Au-teur nous apprend que les plus cé-lébres sont Sesostris ou Ramessés, u'on croît être le même dont le légne précéde la Guerre de Troye.)ifférens Auteurs ne s'accordent as sur les noms de ses quatre Suc-esseurs immédiats, ce qui peut enir des différentes opinions tou-hant l'époque de la Guerre de Troye; mais ils s'accordent à faire oncourir l'érection des Obelis-ques de Ramessés avec le commen-ement de cette Guerre, dans le 19e. siécle du monde.

Un passage de Pline que l'Au-teur cite, prouve que Mytrés est e premier qui ait fait construire les Obelisques, mais sans en fixer le tems, & que Ramissés ou Ra-messés en fit construire deux; dont le dernier étoit de 99 pieds de haut sur quatre coudées de lar-geur, qu'il y employa vingt mille

hommes, & que Cambyse ayant pris la Ville d'Hielopolis ou Thébes, eut grande attention que ce monument, qui y étoit, ne fut point endommagé. M. B. nous avertit que c'est celui-là même que Constance, fils du Grand Constantin, fit transporter à Rome, pour en orner le grand Cirque, & que Sixte-Quint transféra dans la place de S. Jean de Latran, où il l'a fait dresser avec une Croix au haut. L'intention du Prince qui l'a fait construire étoit de conserver la mémoire des Victoires que ses Prédécesseurs avoient remportées sur divers Peuples.

Pour nous faire connoître la puissance de l'Egypte en ce tems-là, M. B. dit qu'il en faut juger par les fréquentes navigations qu'elle entreprenoit sur la Méditerranée, & particuliérement en Grece, & par les grands secours que ses Rois donnérent aux Princes Phrygiens pendant la Guerre de Troye; mais que cette Nation

communiquant point ſes con-
ſances par le moyen des Let-
alphabétiques, dont elle fai-
un myſtére de Religion & d'E-
nous ignorons le nom de ces
s, & le détail de leurs actions.
ite pluſieurs Auteurs Grecs &
ins qui ont parlé de la puiſſan-
& des grandes Conquêtes de
oſtris ou Rameſſés qu'on nom-
auſſi Rameſtés, mais qu'indé-
damment de leur témoignage,
Monuments qui en reſtent, &
particulier les Obeliſques qui
t à Rome, & dont les figures
ondent ſi juſte à l'explication
on en voit en Tacite, & qu'il
porte, en ſont une preuve in-
nteſtable,
L'Auteur entre enſuite dans l'ex-
cation d'une partie de ces figu-
, Toutes marquent la gloire &
puiſſance de l'Egypte. Le Tra-
ducteur les a fait graver dans le
emier tome, où elles conve-
ient aux vues de M. Warbur-
on ſur les Hiéroglyphes. Il ajoûte

te ici de sçavantes Notes, pour mieux expliquer la pensée de M. B. Il conjecture que les lignes perpendiculaires & horisontales, qu'on voit au haut de la plûpart des Obelisques, indiquent des nombres. Il y développe certains attributs qu'on voit sur la tête des figures tant des Dieux que des Rois.

M. B. fait remarquer que l'habitude où étoit Protée, Roi d'Egypte de changer les symboles de la Mytre Royale, avoit donné lieu à la Fable qu'il se transformoit en différentes figures. Il concilie Herodote qui fait régner ce Protée au tems de la Guerre de Troye, avec Pline qui fixe cette époque au régne de Rameſtés, par les deux figures de Rois qui sont sur l'Obelisque, & qui peuvent représenter ces deux Princes.

Pour mieux faire comprendre que ces Inscriptions ne sont autre chose que l'Histoire des Conquêtes de Ramessés, l'Auteur continuë

xplication des figures, & *afin ue l'on puisse juger que ces offran-s* (que fait une figure qui est re-résentée à genoux) *sont des som-es d'argent & des dons destinés ur les Temples, conformément à interprétation rapportée par Tacite, que les Prêtres donnérent à Ger-anicus;* il ajoûte une planche qui eprésente le sommet de l'Obelis-ue Barberin, dont il explique les igures dans le même sens.

De-là il passe à un autre Obe-isque transporté à Rome par Au-uste, & qui est placé sur la voye laminienne. Ammien Marcel-in nous en a conservé dans son Histoire l'interprétation donnée par Hermapion, qui en expliqua les caractéres du tems d'Auguste. Ce Monument avoit été construit pareillement en l'honneur du Roi Ramessès. M. B. nous dit, que, selon Diodore, *l'écriture qui étoit dessus marquoit l'étendue de la puis-sance de ce Prince, la multitude des Tributs qu'il percevoit, & le*

nombre des Nations qu'il avoit vaincues.

Le ſens de ces ſymboles ayant été expliqué par les Prêtres d'Egypte, Dépoſitaires de leurs Sciences, paroît ſans doute le plus naturel, & les précautions que Diodore a priſes pour être bien inſtruit là-deſſus, & que l'Auteur nous expoſe, nous obligent de rejetter avec lui le ſens différent que le P. Kircher a donné à ces ſymboles.

M. B. finiſſant ſon Traité ſur les Obeliſques, remarque qu'il *ſuffit pour prouver la vérité des Victoires remportées dans le cours du 29*ᵉ. *ſiécle du monde par Rameſtés de penſer à la magnificence des Obeliſques qui, quand ils ſeroient deſtitués des ſymboles qu'ils repréſentent, indiqueroient toujours la grande opulence de ce Monarque.*

Après cette Traduction, on voit deux Obſervations du Traducteur. La premiére eſt ſur le nom d'Héliopolis que M. B. donne à Thébes, & qui paroît ne lui pas con-

venir. A l'autorité de Robert Etienne & de Fabri, qui l'appellent ainsi, M. L. oppose celle de Strabon, qui la nomme Diospolis; & de Cellarius, qui nulle part ne lui donne le nom d'Héliopolis.

La seconde Observation prouve avec M. B. & le P. Kircher, contre le Chevalier Marsham, que l'interprétation d'Hermapion se rapporte à l'Obélisque placé auprès de la porte Flaminienne, & non à celui qui est devant S. Jean de Latran. Il examine le passage d'Ammien que Marsham citoit en sa faveur, & qui ne lui est pas favorable. Il appuye son sentiment du témoignage de Bergœus, qui pensoit également que cette explication d'Hermapion regarde l'Obelisque de la porte Flaminienne, & apportoit les raisons qu'il avoit de ne pas penser là-dessus comme Pline. Il reléve une autre méprise du Chevalier Marsham, qui, citant quelques paròles de Pline, qu'il expliquoit dans *un* sens différent de

celui qu'elles ont, croyoit
l'Obelisque de S. Jean de La
avoit été élevé par Ramisés ou
messés à Héliopolis, quoique
les Commentateurs convien
que c'est de Thébes dont p
Pline.

ARTICLE LXXX

NOUVELL

LITTERAIRES

ALLEMAGNE & PAYS-B

DE LÉIPSICK, & D'AMSTERDA

RÉflexions Philosophiques *l'Immortalité de l'Ame* *sonnable. Avec quelques Remar* *sur une* Lettre dans laquelle soutient que la matiére pense. T*duit de l'Allemand. A* Amsterda *& à* Léipsick, *chez* Arkstée, Merkus. M. DDC. XLIV. I. V *in*-12.

C'eſt la *Lettre* dont il eſt parlé
ns ce Titre, qui a donné lieu
x *Réfléxions Philoſophiques ſur*
mmortalité de l'Ame. M. *Rein-*
ck, Théologien Allemand, ayant
combattre un homme qui dé-
are qu'il ne prétend point rai-
nner en Théologien, a cru devoir
y employer que des démonſtra-
ons Philoſophiques, ſans y faire
trer les preuves tirées de la Ré-
élation. Et, comme *ſon but*, dit
Editeur, n'a *pas* été *de briller*,
is de convaincre, il fait abſtrac-
n de tout ce qui peut s'appeller
ſtême, & de toute ſubtilité inutile.
l ne tire ſes preuves que des No-
ns communes, & les plus ſenſi-
es. Ses principes ſont expoſés
ns un ordre clair & naturel, &
llement enchaînés, qu'ils naiſ-
nt les uns des autres, & for-
ent la démonſtration. Voici le
écis de l'Ouvrage que l'Auteur
poſe ainſi en récapitulant.

I°. » Un Etre ſimple & indivi-
ible *n'eſt ni* corps ni matiére :

„Une Ame raiſonnable eſt un Etre „ſimple & indiviſible : Donc, &c.

II°. „Un Etre ſimple & indivi- „ſible, qui n'eſt ni corps ni matié- „re, eſt *de ſoi* incorruptible & in- „deſtructible, & conſerve toujours „ſon exiſtence : L'Ame raiſonable „eſt un Etre, &c. Donc, &c.

III°. „Un Etre incorruptible, „&c. ne perd jamais ſon eſſence : „L'Ame raiſonnable, &c. Donc, „&c.

IV°. „Un Etre qui ne perd ja- „mais ſon eſſence, & dont l'eſſen- „ce conſiſte dans une force repré- „ſentative, par laquelle il eſt ca- „pable de ſe faire, non ſeulement „des idées claires, mais auſſi des „idées diſtinctes, & des notions „univerſelles, demeure toujours „en état de ſe faire des idées des „choſes par leſquelles il peut pen- „ſer & juger raiſonnablement : „L'Ame ne perd jamais ſon eſſen- „ce, & cette eſſence conſiſte, &c. „Donc, &c.

V°. „Un Etre qui demeure tou-

»jours capable de produire les »idées qui lui ſont néceſſaires pour »penſer & juger raiſonnablement, »eſt immortel : L'Ame raiſonna- »ble eſt un tel Etre : Donc elle eſt »immortelle.

Toutes ces Propoſitions ſont prouvées dans le corps de l'Ouvrage, & par conſéquent les Concluſions particuliéres, & la derniére Concluſion : *L'Ame eſt immortelle*, ſe trouvent établies, comme M. *Reinbeck* ſe l'étoit propoſé. Pour ce qui eſt du ſtyle du Traducteur, on doit y faire moins d'attention dans un Traité tel que celui-ci, qu'à la ſolidité des raiſons.

DE BRUXELLES.

Deux Poëtes Bucoliques, aſſez peu connus, & encore moins lûs, *Néméſien* & *Calpurnius*, viennent d'être traduits en François d'une maniére qui doit les tirer de l'obſcurité. Le Traducteur ne s'eſt pas

uniquement attaché à les rendre fidélement en notre Langue ; il y a fait passer les agrémens & les ornemens dont la simplicité de la Poësie Champêtre est susceptible. La Traduction est accompagnée de Notes instructives, & nécessaires à quelques Lecteurs. Il y régne une Critique judicieuse, & assez libre, pour ne pas admirer sans choix & sans connoissance celle des Auteurs qui se sont le plus distingués dans ce genre de Littérature. La Préface rassemble ce qu'on peut sçavoir de ces deux Poëtes, les jugemens qu'en ont porté divers Sçavans, & marque les Editions qui en ont été faites, & les Commentaires dont on les a accablés. A la fin est un *Discours sur l'Eclogue*. L'Origine, le Caractére, & les Régles de cette sorte de Poëme en sont la matiére. On y examine les idées & la maniére de ceux qui ont écrit sur le même sujet, ou qui ont fait des Eclogues. Tout cela nous a paru d'un hom-

me d'esprit & de goût, modeste, & qui n'ambitionne pas le nom d'Auteur, qu'il pourroit prendre avec honneur.

ITALIE.

DE NAPLES.

On a reproché aux François le peu de soin qu'on prétendoit qu'ils avoient de conserver la mémoire de ceux de la Nation qui se sont distingués par leurs talens, par leur érudition, par leurs Ouvrages. Il est vrai néanmoins, sans parler des Ecrivains plus anciens, que depuis environ un demi siécle, quelques Académies, quelques Journaux Littéraires, & d'autres Livres Périodiques sont dans l'usage de transmettre à la postérité les Eloges Historiques de ceux à qui leurs travaux ont mérité un rang parmi les Sçavans, & il en est peu à qui l'on ne rende cette justice, où l'on ne fasse cet hon-

neur. Mais voici quelque chose de singulier. C'est un Etranger qui a consacré sa plume uniquement à la gloire des François Illustres dans la République des Lettres. C'est M. l'Abbé *Joseph Cito*, qui témoigne par-là l'estime particuliére qu'il fait d'une Nation qui ne céde à aucune autre les avantages de l'esprit, du bon goût, de la belle Littérature, & des Sciences. L'Ouvrage est imprimé à *Naples*, *in*-4°. sous ce Titre :

Notizie Letterarie ed Istoriche dell' Abate Gioseppe Cito, *intorno ad alcuni Huomini Illustri del Reame della* Francia. Pagg. 334. Il remonte jusqu'aux plus anciens, & conduit son Catalogue jusqu'à notre siécle, en suivant l'ordre alphabétique.

L'Auteur a joint à cet Ouvrage une Traduction Italienne du premier Discours du Grand *Corneille* sur le Poëme Dramatique.

Ragionamento su l'utilità, & su le parti del Poema Dramatico, di Pietro Corneille, portato dalla

Francese nell' Italiana favella, dall' Abate Gioseppo Cito. L'un & l'autre est fort bien écrit, *con purgatissimo dialetto Toscano* (*Solito carattere dell' Autore*,) dit avec justice l'Approbateur.

FRANCE.

De Chartres et de Paris.

Pandecta Justinianea in Novum Ordinem digesta. Cum Legibus Codicis, & Novellis, quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant, aut abrogant.

Le peu d'ordre qui régne dans les *Pandectes* de *Justinien* en rend l'étude fort pénible, & l'usage difficile. Les matiéres n'y sont point rangées suivant l'ordre naturel qu'exige la liaison qu'elles ont entr'elles, & un grand nombre de Loix ne s'y trouvent pas sous les Titres qui leur conviennent le mieux. De-là l'obscurité de plusieurs de ces Loix qui s'éclairciroient, & s'expliqueroient mutuellement : &

qui, dans un arrangement plus convenable, serviroient en quelque sorte de Commentaire les unes aux autres. De-là aussi l'embarras & le dégoût de ceux qui s'appliquent à l'étude de la Jurisprudence Romaine. C'est encore faute de cette méthode si nécessaire dans toutes les Sciences, que la multitude des Réponses des Jurisconsultes, rapportées pêle-mêle & sans ordre, embarrasse, accable la mémoire, & ne laisse que de la confusion dans l'esprit.

Pour remédier aux inconvéniens que cause cette confusion, l'Auteur de cette Collection a entrepris une nouvelle Edition de *Pandectes* de *Justinien* mieux digérées, & dans l'ordre naturel d matiéres. Voici donc ce qu'il exécuté pour remplir son desse

I°. Il a conservé l'ordre & l rangement de tous les Livres de tous les Titres, tel qu'il dans l'*Autentique des Pandect* quoiqu'il ne l'approuve pas :

il a cru devoir s'écarter de l'Original, le moins qu'il seroit possible. Il a conservé toutes les Loix, & tous les Paragraphes des Loix. Seulement il en donne quelques-unes sous d'autres Titres ausquels elles paroissoient se rapporter plus naturellement ; mais il les donne en entier, sans y changer un seul mot ; il n'y a de différence que dans l'ordre qu'il y met.

II°. Il rapporte quelques Fragmens de la Loi des douze Tables, des Décisions des Jurisconsultes *Gaïus*, *Ulpien* & *Paul*, qui lui ont paru nécessaires pour l'intelligence du Droit contenu dans les *Pandectes*.

III°. Il rapporte aussi la plûpart des Loix du *Code*, & les *Novelles* qui expliquent, qui confirment, ou qui abrogent le Droit des *Pandectes*. Les Loix jusqu'à *Constantin* s'y trouveront en entier. Pour celles des Empereurs qui ont suivi, comme elles sont fort longues, & qu'elles sentent la bar-

barie Gothique, il se contente d'en donner le précis & le sens.

IV°. Il supplée les Définitions, les Divisions, les Exceptions, les Théorêmes qui servent à lier les Textes : & tout ce qui est de lui, sera d'un caractére différent de celui du reste de l'Ouvrage.

V. Enfin par des Notes placées au bas des Pages, il explique les endroits obscurs. Il corrige les mauvaises Leçons, sur les Observations de *Cujas*, & des meilleurs Interprêtes, & concilie les Loix qui paroissent opposées.

VI°. L'Ouvrage finira par une Table commode, & nécessaire dans une si grande abondance, & une si grande variété de matiéres.

Pour donner idée de la maniére dont cette Collection est exécu tée, on a joint au *Projet*, le Titr entier *De Socio*, ou des Contra de Société, le II. du Livre XV

L'Ouvrage sera en trois Tom *in-folio* de même papier & de m me caractére que le *Prospectu*

Novembre 1744.

chacun d'environ mille pages. Les Souſcripteurs l'auront pour 50 l. dont ils payeront moitié en ſouſcrivant, moitié en recevant leur Exemplaire à la fin de l'année 1746. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, payeront 80 l. Les Libraires ſont, à *Paris*, *Saugrain* pere, rue de *Savoye*; *Deſaint* & *Saillant*, rue S. Jean de *Beauvais*; à *Chartres*, le *Tellier*, au Bon Paſteur.

DE PARIS.

De toutes les Piéces qui ont paru ſur les événemens de cette année, il n'y en a point qui ayent eu tant de célébrité que les Harangues prononcées ſur ce ſujet. Celle du P. *du Baudory* répond à l'idée qu'on ſe forma de ce Profeſſeur dès la premiére fois qu'il parla en public. Dans le Diſcours que nous annonçons, il félicite la Ville de *Paris* ſur le retour du Roi, qu'elle a eu l'honneur de poſſéder durant pluſieurs

jours, d'un *Roi victorieux, vainqueur pour l'intérêt de ses Peuples, & presque la victime de ce qu'il entreprenoit pour eux.* Il compare l'amour du Roi pour ses Peuples, qui a fait le sujet de la premiére partie, à l'amour des Peuples pour le Roi. La tristesse causée par l'absence & l'éloignement de ce Prince; la douleur & la consternation où la *France* est plongée lorsque ses jours sont menacés, les transports de joye ausquels tout le Royaume, & *Paris* en particulier se livre, lorsqu'il échappe au péril, & que cette Capitale *a l'avantage de le revoir;* ce sont les marques de l'amour le plus vif & le plus sincére; ce sont celles que les Peuples ont données au Roi de leur zéle, & du plus tendre attachement pour sa personne. L'Orateur a sçû rassembler habilement, & ramener ingénieusement à son dessein tout ce qui s'est passé cette année d'intéressant pour la *France*, ses succès, sa gloire, ses

, sa douleur, ses allarmes,
son bonheur; tout est ma-
c beaucoup d'art & d'es-
a Harangue Latine est ac-
née d'une Traduction Fran-
ar le P. *du Rivet*, qui ne
perdre à l'Original, & qui
e les graces de notre Lan-
ne & l'autre est imprimée
hibou st.

editu Regis Gratulatio, ha-
Regio Ludovici Magni *Col-*
ocietatis Jesu. *Die veneris*
i mensis Novembris, *an.*
744. *A* Josepho du Baudo-
m Societatis Sacerdote.
n Gratulatio Gallice reddi-
. Gab. du Rivet, *ejusdem*
Jesu. Parisiis, *apud* Thi-
gis Typographum, in Pla-
racensi. M. DCC. XLV.

de Louis XI. *Par M.*
e l'Académie Royale des
& Belles Lettres. A Pa-
s freres Guérin, *rue S.*
e 1744.

Jacques à S. Thomas *d'*Aquin, *&* Prault *fils*, *Quai de* Conti, *à la Charité*. M. DCC. XLV. trois volumes *in*-12.

M. *Duclos* ayant eu tous les secours qu'il pouvoit souhaiter pour écrire cette Histoire, elle ne peut manquer d'être recherchée & lue avec empressement ; & d'ailleurs ce régne est un des plus intéressans de la Monarchie Françoise.

Le P. *Remy Carré*, Religieux de l'ancienne Observance de S. *Benoît*, touché du peu de décence (du moins par rapport au Chant), avec laquelle l'Office Divin se fait dans quelques Eglises de Campagne, & dans des Communautés peu nombreuses, éloignées des Villes, où l'on trouveroit plus de secours, s'est appliqué à remédier à ce défaut, par un travail digne de son zéle & de sa piété. Voici le Titre, & en même tems l'idée & le plan de son Ouvrage.

Le Maître des Novices dans l'Art

Novembre 1744.

de chanter ; ou Régles Générales, courtes, faciles, & certaines, pour apprendre parfaitement le Plein-Chant ; precedées de quelques motifs & exemples édifians, qui engagent les jeunes Ecclésiastiques, & les jeunes Religieux Novices, & autres à s'y appliquer ; de quelques Observations sur la formation, conservation, destruction, enroüement, extinction de la voix, avec leurs remédes, & moyens de la rendre claire, nette & sonore ; & suivies d'un ample Recueil d'Antiennes, Répons, & Messes d'une agréable variété, & tendre dévotion, pour servir à exercer, tant sur la Note que sur la Lettre, ceux qui n'ont point de Livres d'Eglise en leur disposition. Par Frere Remy Carré, *Prêtre, Religieux Profés de l'Abbaye de S.* Amant *de* Boixe, *ancien Chantre Titulaire de l'Abbaye de S.* Liguaire, *même Ordre, & ancienne Observance de S.* Benoît. *A* Paris, *chez* le Breton, *petit-fils d'*Houry, *Libraire-Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la*

Novembre 1744.

Harpe, au Saint-Esprit. M. DCC. XLIV. *in*-12.

On voit par ce ſeul Titre, qui eſt comme un précis de ſon Livre, que le P. *Carré* n'a rien oublié de ce qui peut ſervir à établir, ou rétablir, à faciliter, à entretenir le Chant dans les Egliſes mêmes les plus deſtituées de moyens & de ſujets propres à entrer dans ſes vues. Les motifs qu'il propoſe ſont touchans pour tout Eccléſiaſtique ou Religieux qui a l'eſprit de ſon état, & ils ſont propres à l'inſpirer à ceux qui ne l'auroient pas encore pris, ou qui l'auroient perdu. Les principes & les régles ſont expliquées avec une netteté, & dans un détail qui épargne aux Maîtres les moins habiles, & aux Ecoliers bien du tems & du travail; puiſque cette Méthode ſeule peut ſuffire pour apprendre tout ce qui eſt néceſſaire. Il finit par un grand nombre de Piéces notées, pour ſervir de modéles & d'exemples, & pour mettre en pratique les régles qu'il a données.

Il vient de paroître chez le sieur *le Rouge*, Géographe, rue des *Augustins*; vis-à-vis le Panier Fleury une nouvelle Carte de la *Toscane*, renfermant l'*Etat Ecclésiastique*, &c.

Une Carte Topographique des environs de *Londres* d'une feuille, sur l'Original Anglois.

Plus, le Plan & les Attaques de *Furnes*, derniére Place prise en Flandre en 1744.

Dissertation en forme de Lettre; sur l'effet des Topiques dans les Maladies internes, & en particulier sur celui du sieur Arnoult *contre l'Apopléxie, écrite par un Médecin de* Paris, *à un Médecin de Province. A* Paris, *chez* Chaubert, *Quay des* Augustins. Morel *le jeune, Grande Salle du Palais, au Grand* Cyrus. *Durant, rue S.* Jacques, *à S.* Landry, *& au Griffon.* M. DCC. XLIV. *in-8°.*

La prévention est si grande par-

mi certaines gens contre les Remédes Topiques dans les Maladies internes, qu'ils ne peuvent se résoudre à les employer, ni à les conseiller, surtout si l'on n'apperçoit aucun rapport entre le mal & le reméde. Cependant combien d'effets incontestables & surprenans, produits par des causes dont nous ignorons absolument la maniére d'agir ? La Lettre que nous annonçons en rapporte un grand nombre d'exemples aisés à verifier, & attestés par d'habiles Physiciens, & par des Médecins très-célébres Comme le but de cette Lettre, est de répondre à une Lettre Anonyme qui fut publiée l'année derniére contre l'Antiapopléctique du sieur *Arnoult*, on détruit les faits qu'elle avance, par des témoignages autentiques ou par des raisons ausquelles il est difficile de rien opposer de solide. Aux Certificats qu'on a pu voir dans les Journaux Littéraires, on ajoûte de nouveaux exemples des heu-

eux effets qu'a produits le Remède du sieur Arnoult, & l'on réfute tout ce que l'Anonyme avance contre cet Amulette.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1744.

ART. LXXVIII. La Médecine Militaire, ou l'Art de conserver la santé des Soldats dans les Camps. Par L. A. *Portius*, Médecin. 1905

ART. LXXIX. *Il Christianesimo Felice nelle Missioni di Padri della Compagnia di* Gesu *descritto da* Ludovico Antonio Muratori, &c. 1931

ART. LXXX. Histoire Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques. Par le R. P. Dom Ceillier. 1964

ART. LXXXI. Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. 2024

ART. LXXXII. Nouvelles Littéraires. 2071

Errata pour le mois d'Octobre 1744.

PAge 1762, ligne 4. pour ne les pas empêcher, *lisez*, pour ne le pas empêcher.
1805. lig. 4. inconnus, *lisez*, inconnuës.
1808. lig. 14. Omario, *lisez*, Ontario.
1821. lig. 4. Calleres, *lisez*, Caffieres.
1837. lig. derniére, eus, *lisez*, peut.
1879. lig. 20. *effacez*, les.
1881. lig. 7. *canaro*, *lisez*, cancro.
1894. lig. 22 pes, *lisez*, des.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701
*à Trévoux, & dediés à Son Altesse
Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Décembre 1744.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SON
commencés au mois de Jan
1701. & se vendent 15 s. le r
en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.
1702.	12.	v.	1724.	12.
1703.	12.	v.	1725.	12.
1704.	12.	v.	1726.	13.
1705.	12.	v.	1727.	12.
1706.	12.	v.	1728.	12.
1707.	12.	v.	1729.	12.
1708.	12.	v.	1730.	12.
1709.	12.	v.	1731.	12.
1710.	12.	v.	1732.	12.
1711.	12.	v.	1733.	12.
1712.	12.	v.	1734.	12.
1713.	12.	v.	1735.	14.
1714.	12.	v.	1736.	15.
1715.	12.	v.	1737.	13.
1716.	12.	v.	1738.	13.
1717.	12.	v.	1739.	14.
1718.	12.	v.	1740.	13.
1719.	12.	v.	1741.	12.
1720.	5.	v.	1742.	12.
1721.	12.	v.	1743.	12.
1722.	12.	v.	1744.	12.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1744.

ARTICLE LXXXIII.

LETTRE D'UN MEDECIN de Province à un Médecin de Paris, avec la Réponse.

PERMETTEZ moi, Monsieur, d'interrompre un moment vos occupations, pour vous demander votre avis, au sujet d'un Livre qui paroît depuis quelque tems. C'est le Traité de la Matiére Médicale de M. Géoffroi, an-

cien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Le nom de l'Auteur, si connu des Sçavants, & sur-tout parmi les personnes de l'Art, me prévient naturellement en faveur de l'Ouvrage. Cependant une raison m'a empêché jusqu'à présent de le faire venir. Ce Traité n'est point fini, & il me semble que les meilleurs Ouvrages en tout genre perdent beaucoup de leur prix, quand ils ne sont point achevez. Je vous prie de me marquer, Monsieur, si ce Livre dans l'état où il est, seroit une bonne acquisition à faire. La maniére obligeante dont vous voulez bien vous préter à tout ce qui intéresse vos Amis, me fait espérer que vous aurez cette complaisance pour moi. Je vous aurai une grande obligation, & votre jugement me décidera sur le champ. Je suis....

Il est vrai, Monsieur, que le Traité de la Matiére Médicale de M.

ffroi eſt imparfait ; ſi on le
idére relativement au plan
s'étoit propoſé l'Auteur : mais
:n eſt pas d'un Ouvrage de ce
e, comme de ceux qui ren-
ent les principes de quelque
ice, ou qui ont pour objet
ſtême, dont toutes les parties
naturellement liées, & dé-
lent eſſentiellement les unes
autres. Quand ces ſortes de
es ne ſont point achevés, ils
mblent à des Edifices impar-
, qui peuvent bien donner
idée du deſſein de l'Archi-
; mais qui ne ſçauroient être
:une utilité, juſqu'à ce qu'il
mis la derniére main. Celui
il s'agit eſt bien différent.
peut dire que ce qu'il renfer-
ſt complet, & abſolument
pendant des autres parties
ſaudroit y ajoûter, pour rem-
oute l'étendue du Titre. C'eſt
uoi vous pourrez juger par
Réponſe. Je ſouhaiterois,
ne vous, qu'un Ouvrage de

cette importance eut été achevé par celui qui en avoit conçu le dessein ; mais parce que nous n'avons pas tout ce que nous souhaiterions, négligerons-nous pour cela ce que nous a laissé un si grand Maître ? Tout dans cet Ouvrage annonce le sçavoir profond, & un grand discernement : partout on y reconnoît le grand Médecin & le sçavant Naturaliste.

Lorsque M. Geoffroi commença à travailler sur la Matiére Médicale, il avoit pour objet de traiter ce que les trois Régnes, c'est-à-dire, ce que les Minéraux, les Végétaux, & les Animaux nous fournissent de médicaments. L'Ouvrage dans l'état où il l'a laissé, & tel qu'il a été donné au Public, compose trois Volumes *in*-8°. dont le premier renferme un Traité complet de la Minéralogie ; le second contient tout ce que nous tirons des Plantes Exotiques, ou étrangéres. On voit dans le troisiéme, rangées par ordre alpha-

étique, les Plantes usuelles qui croissent dans ce Pays-ci, jusqu'à la Meuse.

La mort ne permit pas à l'Auteur de pousser plus loin son travail; mais je crois pouvoir dire qu'il n'en est point dans ce genre dont on puisse tirer un plus grand fruit. En effet, quiconque veut exercer la Médecine en Médecin, doit avoir une connoissance exacte de la nature des remédes qu'il employe, & des effets qu'ils sont capables de produire. L'expérience ne nous fournit que trop d'exemples des malheurs causés par l'ignorance de ceux qui administrent des médicaments, sans en connoître la force & la vertu. Ce n'est pas tout encore; il convient que le Médecin soit instruit de l'histoire des Rémédes; qu'il sçache distinguer par les caractéres qui leur sont propres, ceux qui sont de différens genres, & qu'il soit en état de discerner une Drogue bonne, & propre à être mise

en uſage, d'avec une autre de même eſpéce, qui aura ſouffert quelqu'altération. Or ſur tous ces points, l'Ouvrage de M. Geoffroy ne laiſſe rien à déſirer. Vous ne trouverez nulle part autant de lumiére, d'exactitude, & de préciſion. Conſultez les Hiſtoires des Drogues, & les Traités de Pharmacie des Auteurs les plus eſtimés : liſez les Ouvrages de ceux qui ſe ſont appliqués à connoître les Plantes de leur Pays, comme Dalechamp, Tabernæmontanus, Camerarius, &c. de ceux qui ont parcouru la Grece, l'Egypte, & une partie de l'Aſie, pour rechercher les Plantes employées par les Anciens; comme Rauvolf, Proſper Alpin, & le célébre Tournefort : examinez enfin tous les Ecrits que nous ont laiſſé ces hommes admirables, que leur zéle pour l'avancement des Sciences a conduits juſqu'aux Indes Orientales & Occidentales : un Piſon, Marcgrave, un Paul Hermon, & tant

d'autres. Vous verrez avec étonnement que tout ce que ces Auteurs ont dit de plus utile & de plus certain, se trouve comme fondu dans l'Ouvrage de M. Geoffroy, & énoncé avec une netteté & une exactitude qu'on chercheroit vainement ailleurs.

L'Auteur en parlant de chaque Drogue, commence par la dénomination sous laquelle elle est plus connue dans les Boutiques. Il y joint celle que lui ont donné les meilleurs Auteurs qui en ont parlé, & il en fait ensuite une Description parfaite; la couleur, la saveur, l'odeur, le poids, la figure, & les autres qualités sensibles y sont exposées d'une maniére qui représente la Drogue au naturel; il spécifie ce que chaque mixte fournit dans l'Analyse; il en apprécie la vertu, il marque les précautions avec lesquelles on doit l'employer; il décrit succintement, mais avec clarté les préparations qui s'en font. Enfin il

donne même des formules qui peuvent être d'une grande utilité; vous comprendrez bien qu'il n'a pas voulu par-là autoriser l'abus qui en naitroit, si des personnes qui ne sont point au fait de la Médecine, vouloient en faire usage. Il ne convient qu'aux Maîtres de l'Art d'ordonner les remédes, même les plus connus. On ne peut pas conclure d'un cas à un autre, parce qu'il est infiniment rare qu'il s'en rencontre deux parfaitement semblables, soit par rapport à la qualité & au dégré de la maladie, soit par rapport à l'âge, au sexe, & au tempéramment du malade, soit par rapport à une infinité de complications & de circonstances, qui ne peuvent être démélées & apperçues, que par un Médecin attentif & éclairé. Mais ces formules sont pour de jeunes Médecins des modéles de la maniére simple & claire dont ils doivent ordonner.

Personne en effet n'a jamais été

s capable de donner des exem-
s que M. Geoffroi ; il avoit pour
si dire sucé avec le lait la con-
ssance de tout ce qui tient à la
tiére Médicale. Il en avoit fait
te sa vie sa principale étude.
Places de Professeur en Mé-
ine au Collége Royal, & de
fesseur en Chymie au Jardin
Roi, mais moins ces places
ore que la supériorité avec la-
lle il les remplissoit, sont des
oignages bien autentiques des
noissances qu'il avoit acquises
ce genre. Il étoit en relation
: plusieurs Sçavans de l'Euro-
& nommément avec le fa-
x M. *Stalh*. S'il avoit quelque
érience ou quelque analyse à
: qui demandât une longue
: de travail, toujours difficile
ier avec une grande pratique,
associoit Monsieur son frere,
tout le monde connoît pour
es plus habiles & des plus ju-
eux Chymistes que nous ayons.
nt à un grand zéle, à un goût

vif pour l'étude, & à une justesse d'esprit peu commune, on joint de tels secours, on ne doit rien produire que de bon, & même d'excellent.

Je crois, Monsieur, qu'il n'en faudroit pas davantage pour vous faire regretter de ne vous être pas encore pourvû de ce Traité de la Matiére Médicale. Si je n'avois en vue que vous seul, je ne donnerois pas une plus grande étendue à cette Réponse; mais vous pouvez être consulté à votre tour, & peut-être n'aurez-vous pas sitôt occasion de faire venir l'Ouvrage. C'est pourquoi, il me prend envie, tandis que j'ai la plume à la main, de vous donner une idée succinte de chaque Volume en particulier.

Le premier, c'est-à-dire, celui qui traite des Minéraux, est un morceau achevé, & indépendant de ce que l'Auteur s'étoit proposé de donner sur les deux autres régnes. Tout ce qui a rapport à la

éralogie ; telles que sont les
x Minérales, les Terres, les
res, les Bitumes, les Fossiles
illiques, & les vrais Métaux,
raité dans un bel ordre &
la derniére exactitude. Quel-
eines n'a-t-on pas eues à dis-
ner des Drogues qui sont en
e parmi nous, d'avec celles
les Anciens employoient ; soit
e que le même nom a été
né à des Drogues différentes,
parce qu'on a donné plusieurs
is à une même Drogue, soit à
e de quelques autres circons-
es ? Par exemple, si on s'en
oit au nom, on seroit porté à
re que le Nitrum des Anciens
la même chose que nous ap-
ons Nître ; l'un est pourtant
i différent de l'autre. Leur Ni-
n étoit un Sel approchant de
i du Tartre, qui fermentoit
le Vinaigre ; propriété qui ne
vient point au Salpêtre. Leur
Ammoniac n'étoit pas non
celui auquel nous donnons le

même nom aujourd'hui. Ces points que je cite seulement pour exemple, entre beaucoup d'autres, sont discutés dans l'Ouvrage de M. Geoffroy, & y sont décidés d'une maniére sûre, & qui ne laisse aucun doute.

Ce qu'on tire des Végétaux exotiques pour l'usage de la Médecine, fait la matiére du second Volume. Comme on ne nous apporte pas en entier ces Végétaux, l'Auteur les a rangés en autant de Sections que ce régne fournit de parties différentes des Plantes utiles à la Médecine : ces parties sont les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les fruits, & les semences; les sucs liquides & concrets, c'est-à-dire les Baumes, les Gommes, les Résines, quelques substances particuliéres qu'on trouve sur les Plantes ont aussi leur Section à la fin de ce Volume; tels sont l'Agaric, la Cochenille, &c. C'est dans ce Volume qu'on voit tous ces remédes dont la Ma-

tiére Médicale s'est trouvée augmentée depuis la découverte du nouveau monde, tels que les racines de Squines, de Salse Pareille, les Baumes du Perou, de Copaü, le Quinquina, l'Ipecacuanha, le Pareira Brava, le Cimarouba, & tant d'autres Drogues que l'on peut regarder comme le trésor le plus précieux dont le nouveau monde ait enrichi l'ancien.

On a cru cependant long-tems que quantité de Drogues fort en vogue chez les Anciens, étoient entiérement perdues pour nous, ou du moins nous étoient encore inconnues : mais dans la suite, des recherches sérieuses guidées par une saine Critique, ont fait découvrir que la plûpart de ces Drogues étoient en usage parmi nous sous d'autres noms. Rien de tout cela n'a échappé à M. Geoffroy ; le *Sylphium* ou le *Laser* des Anciens est de ce nombre. On sçait que cette Drogue étoit employée parmi eux, non seulement dans la

Médecine, mais encore dans leurs ragoûts. Ce dernier usage l'a fait méconnoître pendant long-tems, mais après un examen réfléchi, on a trouvé que c'étoit une Gomme résine dont l'odeur est si insupportable, que les Allemans lui ont donné le nom de *Stercus Diaboli*. C'est ce que nous appellons *Assa Fœtida*. On a peine à comprendre qu'une pareille drogue ait pû servir à assaisonner des mêts; cependant le fait est certain, & il se trouve confirmé par les Voyageurs qui ont été dans l'Indostan, & dans la Perse, ils attestent que l'*Assa Fœtida* est si recherchée & si estimée dans ces Pays, que les Indiens l'appellent la viande des Dieux.

Ce qui fait que l'erreur sur les médicaments est principalement à craindre, c'est qu'elle peut conduire à confondre des Drogues qui ont des vertus toutes contraires. Il y a des Auteurs, par exemple, qui ont donné à la Canelle

le nom d'*Arséni* ; il est arrivé de-là que d'autres l'ayant vû sous ce nom dans des recettes, l'ont prise pour l'Arsenic ; peut-être même des Copistes ignorans auront-ils écrit *Arsenici* pour Arseni, s'imaginant que l'un n'étoit que l'abregé de l'autre. C'est apparemment par de telles méprises qu'on a fait entrer l'Arsenic dans des compositions destinées à l'usage intérieur. Il n'y a cependant personne qui ne sente de quelle conséquence sont de pareilles méprises, puisque la Canelle est un médicament cordial & stomachique ; l'Arsénic au contraire est un poison violent, & dont les effets sont toujours funestes.

Le troisiéme Volume qui contient les Plantes usuelles de ce Pays, n'est pas moins parfait dans ce qu'il renferme que les précédens. Chaque Plante y est décrite au naturel dans toutes ses parties. L'Auteur rapporte fidélement les analyses qui en ont été faites par

l'Académie ; ou par lui-même. Il termine chaque article par l'exposition des vertus de la Plante dont il s'agit, & de la maniére dont il convient de l'employer ; car il ne se contente pas de dire en général qu'une telle Plante est bonne dans une telle maladie, il assigne les parties de la Plante qui sont le plus d'usage ; les cas où elles conviennent, & les précautions avec lesquelles on doit les administrer. S'il y a quelques Traités particuliers de certaines Plantes, il en donne un abregé judicieux, qu'il accompagne d'une Critique sûre & impartiale, qui met en état de choisir le bon, & de laisser le mauvais ; c'est-à-dire, qu'il apprétie le mérite de chaque Plante, dont les vertus sont communément éxagérées par ceux qui en ont donné des Traités.

Ce troisiéme Volume, comme je l'ai déja dit, n'est point achevé, mais il a un avantage particulier sur d'autres Ouvrages qui sont dans

ême cas ; c'eſt que chaque
e forme un tout parfait, qui
être regardé comme un Trai-
omplet de la Plante qui en
'objet. On y trouve jointes
Obſervations de l'Auteur qui
toujours judicieuſes, celles
ſont répandues dans les dif-
rs Traités, ſoit généraux,
particuliers, qui ont parlé
nêmes Plantes. Sans beaucoup
cher, qu'on liſe les premiers
les de ce Volume; c'eſt-à-
ceux de l'*Abrotonum*, de l'Ab-
ne, du Capillaire, &c. & l'on
iendra, ſi l'on eſt de bonne
que tout ce qui a été dit, &
ce qu'on pouvoit dire de
ux ſur ces Plantes, s'y trouve
mblé. L'Auteur loue la vertu
Capillaire, mais il ne l'exage-
as; il ne dit pas comme For-
s, Docteur de Montpellier,
c'eſt une Panacée, ou remède
verſel, propre à conſerver
es les parties du corps dans
état de ſanté, & capable de

dissiper & de détruire toutes les maladies. Si M. Geoffroy se croit obligé de contredire les idées d'un Auteur, il le fait toujours avec une modestie qui lui étoit naturelle, & sa critique n'a jamais rien d'amer. Par exemple, en parlant du Traité de Formius, il se contente de dire qu'on s'y est exprimé à la maniére des Panégyristes ; & que l'expérience nous a appris qu'il y a beaucoup à rabbattre des vertus qui y sont attribuées au Capillaire. Il rapporte la formule que l'Auteur vante le plus, & il expose ensuite les effets qu'on doit attendre du Capillaire ordonné comme il convient.

J'ajouterai encore une Observation pour prouver l'utilité dont peut être cet Ouvrage par rapport à tous les objets qui y sont traités.

Il y a telle Plante qui est marquée comme Plante d'usage dans la plûpart des Matiéres Médicales, & dont néanmoins les effets seroient tout à fait funestes, si elle

oit employée par des personnes
i n'en connoîtroient pas exac-
nent toutes les vertus. On trou-
dans l'Ouvrage de M. Geof-
oy sur cela, comme sur tout le
te, les lumiéres & les secours
nt on peut avoir besoin pour se
nduire d'une maniére sûre. Pre-
ns pour exemple le Colchique.
otre Auteur rapporte d'après Lu-
vic, & d'après Garidel dans son
stoire des Plantes de Provence,
'une seule bulbe, que trois ou
atre fleurs de cette Plante don-
es à des personnes de Campa-
e d'un tempéramment robuste,
ır avoient causé des coliques ai-
es, & des superpurgations vio-
ntes, suivies de la mort en moins
trois jours. Il ajoûte qu'on lit
ns d'autres Ecrivains, que les
ırcs lorsqu'ils veulent s'enyvrer,
oivent du vin, dans lequel ils
t fait macérer ces fleurs de Col-
ique, & que le vin préparé de
sorte, les jette dans un état de
ipidité & d'engourdissement.

Après ces Observations, qui font voir que cette Plante est pernicieuse, prise intérieurement, M. Geoffroy indique les remédes ausquels il faudroit avoir recours pour soulager les personnes qui en auroient fait usage. Il dit que les bulbes de cette Plante, pilées & appliquées extérieurement en cataplasmes, sont recommandées dans certains cas qu'il spécifie. Il termine cet article en rapportant ce que plusieurs Auteurs, comme Wedelius, Wolffius, & Rivinius ont dit de la vertu amulétique, de la bulbe de Colchique dans différens Ouvrages, & le jugement que le dernier porte de toutes ces sortes d'amulétes. Vous êtes à portée de juger présentement, Monsieur, du dégré d'estime que mérite le Traité de la Matiére Médicale de M. Geoffroy, & combien il est propre à perfectionner la pratique de la Médecine.

La Minéralogie avoit été traduite en Anglois sur les cahiers

que l'Auteur avoit dictés au Collége Royal, & avoit été imprimée à Londres, où elle a eu un grand debit, quoique l'Ouvrage ne fût pas, à beaucoup près, dans l'état où il est aujourd'hui.

Il n'étoit pas recherché en France avec moins d'empressement : on en avoit tiré un grand nombre de Copies manuscrites, dans lesquelles on conçoit bien qu'il avoit dû se glisser beaucoup de fautes.

Avant qu'on donnât ce Traité à l'impression, le célébre M. Bernard de Jussieu a bien voulu prendre la peine de le revoir, & cette circonstance est encore bien propre à relever le prix de l'Ouvrage. On sçait jusqu'où s'étendent les connoissances de ce sçavant Botaniste dans tout ce qui regarde l'Histoire Naturelle, & il n'y a personne qui ne souscrive à ce qu'a dit de lui & de Monsieur son frere aîné, un célébre & sçavant Médecin : *Nobile par fratrum in rebus Medicis egregiè Doctum, in*

Botanicis, & Pharmaceuticis nulli secundum.

Je suis persuadé, Monsieur, qu'en lisant cet Ouvrage, vous serez étonné aussi bien que moi, comment M. Geoffroy, Professeur au Collége Royal, & au Jardin du Roi, Membre de l'Académie des Sciences, & grand Praticien dans Paris, a pû suffire à tant d'occupations différentes, & le faire de façon à s'attirer l'estime & l'admiration de ses Confreres, des Etudiants, & du Public; tandis qu'il composoit un Ouvrage qui paroîtroit demander seul tout le tems d'un Sçavant très-appliqué. Mais on trouve beaucoup de tems quand un travail est le délassement d'un autre. Je suis, &c.

On vient de donner une Traduction Françoise de cet Ouvrage en 7 Vol. in-12. *Elle se trouve à Paris, chez Desaint & Saillant, Libraires à Paris, rue S. Jean de Beauvais.*

ARTICLE LXXXIV.

GRAMMAIRE FRANÇOISE, par M. l'Abbé Vallart. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. XLIV. Avec Approbation & Privilége du Roi.

LEs Remarques de Vaugelas, & celles du P. Bouhours, les deux Discours de M. l'Abbé de Dangeau sur la prononciation, & les trois Grammaires Françoises de M. Regnier Desmarais, du P. Buffier, & de M. Restaut, sont des Ouvrages si finis en leur genre, qu'ils pouvoient bien épargner à ceux qui sont venus après eux, la peine d'en faire de nouveaux sur la même matiére. On a cependant fait encore, je ne sçai combien de Méthodes, de Plans, de Systêmes nouveaux, d'Observations, & de Grammaires, plus propres à dégoûter de l'étude de

la Langue Françoise, qu'à donner envie de la bien étudier.

L'Auteur qui nous donne cette Grammaire nouvelle, n'est point du tout de cette espéce; c'est un Grammairien profond & méthodique, qui marche toujours avec le compas, & qui calcule tout. Ses Observations sont ordinairement justes, & il en fait plusieurs qu'on n'avoit point faites avant lui, mais il s'étend quelquefois un peu trop sur certains articles, & à force de vouloir dire tout, il accable la mémoire, & fatigue l'attention. Il y a, dit Quintilien, des choses si frivoles dans certaines parties de la Grammaire, qu'un Grammairien sage doit se faire un mérite de les ignorer; pour en sauver la sécheresse à nos Lecteurs, nous allons abreger cet Extrait le plus que nous pourrons. Nous exposerons d'abord le plan de cette Grammaire, nous remarquerons ce qu'elle a de neuf & de particulier, & nous croyons que l'Au-

r ne trouvera pas mauvais que
is mêlions quelquefois nos Re-
:ques avec les siennes.
M. l'Abbé Vallart divise son Ou-
ge en trois Livres. Il examine
s le premier, les differens sons
notre Langue, & les caractéres
: lesquels on les exprime, &
nd la maniére de les écrire,
le les articuler est équivoque,
opose les moyens de la recti-
Il considére dans le second,
ieuf espéces de mots, dont no-
Langue est composée, il ex-
ue la nature de ces mots, il
narque la juste signification,
rectifie les fausses idées, que
y attache quelquefois. Le
siéme comprend la Syntaxe,
s régles que l'usage veut que
suive pour joindre ensemble
nots, & en composer des phra-
k des discours. Ce projet est
, mais il est difficile, & il
paroît, que la façon dont on
rend, en multipliant si fort
léclinaisons & les conjugai-

sons, le rend encore plus difficile.

L'Auteur a trop chargé son premier Chapitre de divisions & de sous-divisions, ce ne sont que *calculs*, *valeurs*, & *dénominations*, qui ne finissent point. Il marque d'abord les différens sons simples de la Langue, & il en trouve trente-six; de ces trente-six, il y en a vingt-trois que nous exprimons par autant de caractéres simples de notre alphabet, & les treize restans nous les exprimons par les mêmes caractéres, mais ou accentués ou doublés, & c'est ce qui fait la matiére des deux premiers Chapitres.

Il divise ensuite ces trente-six sons en voyelles, & en consonnes, & c'est le sujet du troisiéme Chapitre. Il passe dans le quatriéme, aux sons composés, dont le nombre est infini, mais il se borne aux seules diphtongues; dans le cinquiéme, il donne des régles pour connoître quand les voyelles & les diphtongues sont longues,

ou brèves ; dans le sixiéme, il traite des accens ; dans le septiéme, de la prononciation en général & en particulier ; dans le huitiéme du tréma, de l'apostrophe, de la division, des lettres capitales ; & enfin dans le neuviéme, de la ponctuation. Nous ne le suivrons pas dans ce terrain immense, où nous lasserions immanquablement le plus infatigable Lecteur.

Les différens sons de nos lettres sont infinis, nous parcourrons seulement quelques Observations sur le son de la lettre *H*, qui tantôt est muette, & ne rend aucun son, comme dans ces mots, *l'habitude*, *l'honneur*, *l'héresie*, & qui tantôt est aspirée, comme dans les mots suivans : la *harangue*, le *hautbois*, le *heros*, Notre Auteur remarque que dans les dérivés de *heros*, la lettre *H* ne s'aspire point, & ne sonne en aucune maniére, on dit l'*Héroisme* Guerrier, l'*Héroisme* Chrétien.

Il fait encore quelque
sur les mots douteux, c'est-
où la lettre *H* est tantôt
& tantôt aspirée. Il prét
avec raison, que dans un
oratoire, & dans la Poësi
nue, on doit toujours a
mot *Henry. Mais hors de-*
il, *il y auroit de l'affectation*
ble cependant qu'on p
toujours *le Grand Henry*,
le *Grand Héros*. L'Auteur
ajoûter à sa remarque, qu
on employe ce mot en p
faut dire *tous les Henrys*,
on prononce *tous les H*
non pas comme on dit
Hommes. Nous avons d'e
Ecrivains qui se sont décl
tre l'aspiration, & qui di
jours la personne d'*Henry*
d'*Henry*, la gloire, la
d'*Henry*, mais l'usage a
& l'aspiration est nécessa

On doit toujours as
mots, *Hollande*, *Hongri*
n'est dans ces phrases, di

lart, *Toiles d'Hollande*, *Chemises d'Hollande*, *Vin d'Hongrie*, *Point d'Hongrie.* M. l'Abbé Vallart remarque plus heureusement, que les mots *onze* & *onziéme* aspirent toujours la premiére syllabe. On doit dire, *de onze enfans qu'ils étoient, il en est mort dix ; de vingt, il n'en est resté que onze* ; *la onziéme année de son régne*, *le onziéme Livre de l'Eneide*, *& non pas l'onziéme.* La plûpart des femmes font cette faute dans le discours familier, & quelques bons Ecrivains l'ont fait passer jusques dans leurs Livres.

L'Auteur fait plusieurs réfléxions sur la maniére d'écrire & de prononcer certains mots, mais cette maniére est si captieuse & embarrassée. qu'on aura peine à s'en accommoder, le peu de succès de toutes celles que l'on a proposées jusqu'à présent, ne doit pas donner envie d'en inventer de nouvelles. On a beau retrancher quelques lettres inutiles, & en

ſubſtituer d'autres, pour exprimer plus exactement la prononciation, les yeux & les oreilles ſont tellement accoutumées à un certain arrangement de lettres, & à de certains ſons attachés à cet arrangement, qu'il ne faut pas ſe flatter qu'une pareille habitude puiſſe ſe détruire par des raiſonnemens & par des méthodes. Il y a même des ſons que les Etrangers, & certains Provinciaux n'attrapent jamais bien.

Le cinquiéme Chapitre traite de la quantité des voyelles. L'Auteur y donne des régles pour diſtinguer les longues ou les breves, cette attention eſt néceſſaire pour bien lire & pour bien prononcer le François. On peut quelquefois appeller des déciſions de notre Auteur; on convient avec lui que la pénultiéme dans *aſtrolabe* eſt longue, & que la voix doit poſer & appuyer deſſus, mais on ne croit pas, quoiqu'en diſe ſa proſodie, que la pénultiéme dans le mot

Arabe soit longue, on croit plutôt qu'elle est bréve, & que la voix doit couler légérement dessus, sans y poser en aucune façon.

Il y a bien d'autres mots, dont il détermine la quantité, & sur lesquels il nous paroît se méprendre assez souvent; il descend dans un si grand détail sur les accens & sur la prononciation qu'on doit lui sçavoir gré de son travail dans les endroits mêmes où l'on pourroit trouver à redire; il n'a pas critiqué une mauvaise maniére de prononcer, où certaines personnes manquent toujours, & affectent même de manquer; c'est dans la prononciation de ce mot *soit* quand il est verbe, & *soit* quand il est conjonction, que l'on fait toujours sonner de la même maniére au Barreau. Or quand il est verbe, il faut prononcer *soit* comme s'il y avoit un *A*, qu'*il sait éloquent*, qu'il *sait* admiré; & quand il est conjonction, il faut faire sonner l'*O*, *soit* à Paris, *soit*

à Rome, *soit* dans la prospérité, *soit* dans la disgrace. C'est ainsi qu'on prononce dans la Chaire, & c'est ainsi que nous croyons qu'il faut prononcer dans le Barreau, où l'on parle aujourd'hui si correctement.

Le second Livre explique la nature des mots dont la Langue Françoise est composée, ils se réduisent à neuf espéces, qui sont l'*Article*, le *Nom*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction* & l'*interjection*. M. l'Abbé Vallart donne de tous ces mots, une idée très-exacte, il en explique, il en détermine la signification par des définitions fort justes, & il les accompagne de plusieurs exemples pour les rendre plus sensibles.

De ces neuf espéces de mots, les trois premiéres, c'est-à-dire, les *Articles*, les *Noms*, & les *Pronoms* se déclinent; la quatriéme, qui est le *Verbe*, se conjugue; la cinquiéme qui est le Participe re-

çoit souvent différentes terminaisons ; les quatre derniéres sont indéclinables, & ne varient jamais leur terminaison. C'est ce qui fait la division de ce Livre en trois parties, la premiére renferme les trois espéces qui sont déclinables ; la seconde les espéces conjugables, & la troisiéme les espéces indéclinables.

C'est sur le nombre des déclinaisons, que notre Auteur se distingue de tous les autres Grammairiens. Ils ont dit-il, *degrossi* notre Langue, ils y ont porté la lumiére, ils y ont fait quelques découvertes, mais ils n'ont pas tout découvert ; ils n'ont pas tout connu, ils n'ont pas connu par exemple, le nombre de nos déclinaisons, ils n'en admettent qu'une, & notre Auteur en compte cinq.

Il attaque ici M. l'Abbé Regnier & le P. Buffier, deux des plus habiles Grammairiens François *que nous* ayons ; ils ont, dit-il,

tous deux avancé, comme la chose du monde la plus certaine, que nous n'avons en François qu'une seule déclinaison; il les releve vivement & sur le principe & sur la conséquence qu'ils en tirent. Nous n'entrerons point dans cette question, nous attendrons que les Maîtres de l'art l'ayent décidée, & nous garderons là-dessus un silence respectueux.

M. l'Abbé Vallart pousse encore ses découvertes plus loin; nos Grammairiens, dit-il, s'accordent tous à dire que nous n'avons que quatre conjugaisons, & leurs Grammaires ne nous en apprennent pas d'avantage; notre Auteur en découvre treize, & depeur qu'on ne prenné ce qu'il avance pour une pure fanfaronade, il le prouve par la différence des terminaisons, que prennent les mêmes personnes des Verbes aux mêmes tems; or à juger sur ce principe du nombre de nos conjugaisons, nous en avons trei-

ze, & non pas quatre ſeulement.

Nous ne croyons pas que cette découverte faſſe fortune. Nous ne nous arrêterons pas à en faire la critique, nous dirons ſeulement que notre Grammairien ſe jette ici dans un labyrinthe de conjugaiſons, dont il eſt fort inutile de s'embarraſſer & d'en embarraſſer les autres qui ne ſçavent pas le François.

L'Auteur dans le Chapitre ſecond où il marque les genres différens de certains noms ſelon la différence de leur ſignification, fait la remarque ſuivante ſur le nom *Regale*; ce nom eſt maſculin, dit-il, quand il ſignifie *Repas*, *Fête*, *Appareil de plaiſir*, & il eſt féminin, quand il ſe dit du droit qui appartient au Roi ſur les Bénéfices. L'Auteur me permettra de lui dire qu'on n'écrit point *Regale* pour ſignifier repas, mais *Regal*, comme on écrit *Journal*; on ne dit plus un petit *Regale*, mais un petit *Regal*.

Le cinquiéme Chapitre sur les Participes actifs & passifs, est rempli de remarques excellentes; l'Auteur examine la grande question, sçavoir quand les Participes sont déclinables, ou indéclinables, c'est-à-dire quand ils varient leur terminaison, & quand ils ne la varient pas. Toutes les Régles qu'il établit là-dessus, sont justes & raisonnées. Elles méritent d'être luës dans le Livre même, les meilleurs Ecrivains y trouveront de quoi rectifier & perfectionner leur stile.

Les Observations sur les *Adverbes*, sur les *Prépositions* & sur les *Conjonctions*, sont méditées & approfondies, mais elles sont trop diffuses, on range sous quatorze espéces principales les seules *Conjonctions*. Je n'ose en faire l'énumération, elle n'inviteroit pas le Lecteur à les parcourir. Il a fallu créer des mots pour leur donner une dénomination dont elles sont tout étonnées. Le Chapitre sur les

Interjections eſt plus court, mais il étoit fort inutile.

Le troiſiéme Livre marque les régles que l'uſage veut que l'on ſuive, pour joindre enſemble les mots, & en compoſer des Phraſes & des Diſcours. Le Recueil de toutes ces régles, eſt ce qu'on appelle *Syntaxe.*

Ce. Livre eſt diviſé en trois Chapitres; dans le premier on parcourt les différens cas, & l'on en marque les différens uſages; le ſecond traite de la Syntaxe de convenance, c'eſt-à-dire, de celle des mots qui conviennent enſemble en quelque choſe, comme les Articles & les Adjectifs avec les Subſtantifs; le troiſiéme roule ſur la Syntaxe de Regime, c'eſt-à-dire; ſur les mots qui en régiſſent d'autres, & ſur la maniére dont ils les régiſſent. Il n'y a rien de particulier dans le premier Chapitre, nous nous arrêterons un peu plus au ſecond & au troiſiéme.

L'Auteur diſcute d'abord ce qui convient aux *Articles*. Il faut ici rappeller la définition qu'il nous en donne ailleurs : *ce ſont*, dit-il, *certains monoſyllabes qui ſe mettent avant les noms Subſtantifs, pour déterminer l'étendue de leur ſignification.* Ce n'eſt pas là définir l'*Article* clairement ; ces monoſyllabes que ſont-ils ? Eſt-ce des noms ? ſont-ils partie des noms ? Eſt-ce des particules ? Eſt-ce des mots tirés de la claſſe des pronoms. Notre Auteur qui définit ordinairement ſi bien, n'a pas jugé à propos de nous en dire davantage. Il me paroît que M. l'Abbé d'Olivet a défini l'*Article* d'une maniére plus nette & plus préciſe.

Cet habile Académicien ne croit point que l'*Article* faſſe partie du nom, puiſque ſouvent, & très-ſouvent, le nom ſe met ſans *Article* ; il croit encore moins que ce ſoit une *Particule*, puiſque la terminaiſon de l'Article eſt ſuſceptible de variation, tant par

rapport au genre, que par rapport au nombre; il croit que les *Articles* ſont des mots tirés de la claſſe des *Pronoms*, & voici la définition qu'il donne de l'*Article*, c'eſt, dit ce célébre Académicien, *une ſorte de Pronom, qui s'accorde en genre & en nombre, avec un nom qu'il doit précéder, & dont il détermine la ſignification.*

Cette définition ne fera que répandre un nouveau jour ſur quelques traits de Syntaxe de convenance, que M. l'Abbé Vallart a fort bien développés. Quand pluſieurs Adjectifs, remarque-t-il, ſont joints enſemble par la Conjonction *&*, s'ils expriment des choſes tout à fait différentes, on répéte l'*Article*, *le*, *la*; par exemple, *le Pieux & le brave Monarque. La plus Pieuſe & la plus belle des Reines.* Mais ſi les Adjectifs ſignifient à peu près la même choſe, l'*Article* ne ſe répéte point. *Le Pieux & Saint Perſonnage*; *tant de Grandes & illuſtres* Maiſons.

Il est bon aussi de remarquer, que pour donner plus de force & d'énergie à certaines expressions, on retranche quelquefois l'*Article*. Nos meilleurs Ecrivains parlent souvent de la sorte ; *honneur*, *intérêt*, *conscience*, *on sacrifie tout à l'ambition*.

La situation & la convenance, des Adjectifs avec leurs Substantifs, a des régles qu'il faut obserser avec soin, si l'on veut écrire avec exactitude. Il est certains Adjectifs qui veulent être mis avant leurs Substantifs, nous disons *les trois Graces* ; *les neuf Muses* ; *le second Volume de l'Histoire* ; *la derniére heure approche*. Il en est d'autres qui doivent être mis après, on dit *Henry quatre*, *Louis onze*, *Louis quatorze*, *Louis quinze*, *Louis le Grand*, *Aléxandre le Grand*, *Louis le Juste*, *Louis le Bien aimé*.

Les Adjectifs de Nation se mettent toujours après leurs Substantifs ; on dit *la Langue Françoise*, la *gravité Espagnole*, un Vaisseau Hol-

landois, *un Vaiſſeau Anglois*. Il en eſt de même des Adjectifs qui marquent la couleur. Nous diſons un *tapis vert*, du *vin rouge*, un *marbre blanc*; il faut excepter un *rouge bord*, du *blanc manger*, & pluſieurs autres. Ce n'eſt point la Grammaire, c'eſt l'uſage qui doit nous régler dans ces ſortes de conſtructions.

Les Adjectifs qui terminent en *ique*, & ceux qui finiſſent par la lettre *f* ſe mettent auſſi après leurs Subſtantifs; on dit un *témoignage authentique*, *un eſprit pacifique*; *un eſprit vif*; *un habit neuf*, *un mot bref*, *un emploi lucratif*.

C'eſt encore une bizarrerie de l'uſage que l'Adjectif *feu* ſoit indéclinable, quand il eſt immédiatement ſuivi de l'Article défini, ou d'un pronom, *feu la Reine*, *feu votre mere*; & qu'il ſoit déclinable, quand l'Article, ou le Pronom précéde comme: *la feuë Reine*, *votre feuë mere*.

L'Adjectif *demi* eſt indéclinable quand il eſt mis avant ſon ſubſ-

qu'ont pris là-dessus q
Ecrivains, ne doivent poi
de régles.

On est surpris que no
teur n'ait fait aucune re
sur les Adjectifs qui finisse
& en *ils*, plusieurs Ecriva
dernes ont fait un solec
écrivant au masculin respe
La régle que l'on donne
[illegible]ment, & qui est tirée de
tité de la pénultiéme de
jectifs en Latin, n'est ni c
ni sans exception. On dit *es*
til, mais quoique la pén
de *fr vilis* soit aussi longue
dit jamais respect *servil*

La concordance du Verbe avec ſon nominatif a ſes difficultés, & il faut les ſçavoir pour parler exactement, les nominatifs *il* & *elle*, dit notre Auteur, *ſe répétent toujours dans le diſcours ſoutenu.* Nous ne croyons pas cette régle infaillible, on s'en diſpenſe ſouvent pour rendre la narration plus vive, & pour mieux peindre les objets. On en citeroit cent exemples de nos meilleurs Ecrivains, & une pareille répétition rendroit ſouvent le ſtile languiſſant.

Mais ce que M. Vallart n'a pas remarqué, & ce qui eſt eſſentiel à la netteté du diſcours, c'eſt qu'il ne faut jamais mettre deux *il* ou deux *ils* dans la même période, quand ils ne ſe rapportent point à la même perſonne. Notre Langue hait ces ſortes d'embarras, & ceux qui écrivent le plus poliment, ne l'évitent pas toujours, j'ai lû dans un bon Auteur cette phraſe; *il ſort de l'ordre de Dieu,*

& ruine les desseins qu'il avoit sur sa personne : *il s'oppose* à la disposition *qu'il en* avoit faite. Tous ces *il* si près l'un de l'autre, sans avoir le même rapport, ont mauvaise grace, & ne plaisent pas aux amateurs de la clarté dans le discours.

La concordance du Pronom *ce* avec le Verbe *être*, est encore une bizarrerie de l'usage. On dit fort bien, *c'est eux que le Prophête*, *ce sont eux que le Prophête* ; mais dans l'interrogation on dit toujours, *est-ce*, *étoit-ce*, *fut-ce*, *sera-ce*, *seroit-ce*, lors même qu'il suit un nom ou un pronom du nombre pluriel ; *est-ce eux qui le disent? Etoit-ce là les affaires dont il s'agissoit? Fut-ce les Soldats qui commencerent? Sera-ce les richesses qui feront votre bonheur?* Dans toutes ces phrases, le Verbe au pluriel feroit une construction vicieuse.

Le dernier Chapitre du troisiéme Livre traite de la Syntaxe de Régime, C'est-à-dire, des

 mots

nots qui en régissent d'autres, & comment ils les régissent. Notre Auteur fait une longue énumération des Verbes qui régissent sans article, de ceux qui ont un double régime, l'un direct, & l'autre indirect, de ceux qui veulent des prépositions, & de ceux qui demandent des particules après eux. Il faudroit un Dictionnaire pour marquer toutes les fonctions des Verbes *actifs*, *passifs*, *neutres*, *pronominaux*, *réfléchis*, *réciproques*, *neutrisés*, & *passivés*. Nous aimons mieux renvoyer à la Grammaire même. C'est une des meilleures qui ayent paru jusqu'à présent ; il y régne une méthode & un ordre qui fait plaisir, l'Auteur est excellent Grammairien, il connoît le génie de notre Langue, il en remarque les négligences vicieuses, & il en fait sentir la délicatesse & la pureté ; son Ouvrage seroit encore plus goûté, si le stile en étoit moins diffus, & moins chargé de bagatelles de Grammai-

re : en un mot la ſubſtance en eſt bonne, mais il y manque quelque agrément.

On trouve à la fin de cette Grammaire, un traité de la Poëſie Françoiſe, il eſt trop ſuperficiel ; il peut apprendre à connoître les mauvais Vers, mais il n'apprendra jamais à en faire de bons.

ARTICLE LXXXV.

HISTOIRE ET DESCRIPTION Génerale de la Nouvelle France, &c. Tome II.

Suite de l'Article LXXIV. au mois d'Octobre.

Livre XIII. LE Sieur de la Sale ayant achevé la découverte du Micifſipi juſqu'à la Mer, paſſa en France, pour y propoſer le projet d'un Etabliſſement à l'embouchure de ce Fleuve. M. de Seignelai l'approuva, & obtint à la Sale les pouvoirs néceſſaires. On arma à Rochefort une Fregate, qui fut

commandée par M. de Beaujeu ; la Sale & ses Associés y joignirent trois autres Bâtimens, sur lesquels on embarqua des Soldats & des Ouvriers ; mais à peine étoit-on en Mer, que les deux Commandants se brouillérent, & cette rupture fit perdre à M. de la Sale un de ses Bâtimens à la Côte de S. Domingue, & un autre dans le Baye de S. Bernard, où il avoit pris Terre, après avoir manqué l'embouchure du Micissipi. M. de Beaujeu le quitta bientôt après, le laissant dans un Pays, qu'il ne connoissoit point, & dénué de presque tout ce qui étoit nécessaire pour son Etablissement.

Les Sauvages lui tuérent ensuite ses meilleurs Hommes, ce qui lui en restoit, avoit été fort mal choisi, & un nouvel accident lui fit perdre le seul Bâtiment, qu'il avoit conservé, & sa seule ressource pour chercher le Micissipi. Il se donna bien des mouvemens, il fit plusieurs courses de côté & d'au-

tre pour se reconnoître, il se soûtint quelque tems par son génie, fécond en expédients, & par sa fermeté; mais ses maniéres dures & hautes, son humeur sombre, & le désespoir, qui saisit tous ses Gens, révoltérent contre lui ses Associés mêmes, qui l'assassinérent. Notre Auteur joint au récit de ces tristes avantures la Description des Pays, que parcourut cet infortuné Voyageur, le caractére des Habitans, les diverses causes, qui firent échouer l'entreprise du Sieur de la Sale, le sort funeste de la plûpart de ceux, qui l'avoient accompagné, des réfléxions sur sa conduite, & sur ce qu'il y avoit de défectueux dans son projet.

Livre XIV. Dans l'état, où le Comte de Frontenac avoit retrouvé la N. France, ce n'étoit pas assez, pour y remettre la sûreté, d'avoir interrompu les courses des Iroquois, & de s'être assûré de nos Alliés, à qui nos malheurs avoient fait entamer des Négocia-

tions avec nos Ennemis, il étoit pour le moins aussi nécessaire de rétablir la réputation de nos Armes, & de donner aux Anglois tant d'occupation chez eux, qu'ils ne fussent pas en état de nous inquiéter : c'est par où commença le Général, dès qu'il eut réglé le dedans de la Colonie. Il forma trois partis de Guerre dans les trois Gouvernemens de Montreal, des Trois Riviéres, & de Quebec. Le premier entra dans la N. York, & y prit l'Epée à la main la Ville de Corlar : les deux autres marchérent du côté de la N. Angleterre, & n'y eurent pas moins de succès ; les Canadiens & les Sauvages se distinguérent à l'envie dans ces trois Expéditions ; mais deux Troupes de ces derniers s'étant ensuite chargées sans se reconnoître, perdirent plusieurs de leurs Braves, & entr'autres un Iroquois de Sault S. Louis, qui fut universellement regretté.

M. de Frontenac ne fut pas aussi

heureux dans une occasion, où il s'agissoit de confirmer dans notre Alliance les Nations Occidentales. Il falloit leur envoyer des Marchandises, pour les empêcher d'en tirer des Anglois, le Général fit partir un grand Convoi, & il le mit sous la conduite du Sieur de Louvigny, Officier de mérite, qu'il nomma Commandant de Michillimakinac. Il n'y avoit rien à dire à ce choix, mais on fut surpris & même indigné du rappel de M. de la Durantaye, qui n'avoit contre lui que sa vertu & ses services, & dont la disgrace ne fut attribuée, qu'à sa bonne intelligence avec des personnes, que M. de Frontenac n'aimoit pas. Quoiqu'il en soit, le Convoi fut attaqué par les Iroquois, qui furent défaits, mais avec beaucoup de perte de notre part.

Les choses en étoient là, lorsque le Général apprit qu'une Flote Angloise étoit en Mer depuis six semaines, & qu'elle étoit des-

tinée à faire le Siége de Quebec. Il avoit bien sçu qu'on armoit à Baston, & il avoit cru que le Port Royal, par où les Anglois devoient commencer leur Expédition, se défendroit plus long-tems; mais il s'étoit trompé. M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, n'ayant ni Troupes, ni Munitions, n'avoit pu faire qu'une foible résistance, & n'avoit même fait mine de vouloir se défendre, que pour obtenir une Capitulation honorable. Il l'avoit obtenuë, mais l'Amiral Anglois avoit trouvé la Place si dépourvuë de tout, qu'il crut être en droit de violer la Capitulation, & de retenir le Gouverneur prisonnier.

Il n'y avoit plus d'autre place dans l'Acadie, que le Fort de Chedaboućtou, qu'il ne put prendre; tout le reste se soumit. L'Amiral, qui se nommoit Guillaume Phibs, étoit un Homme de fortune, qui ne sçavoit point la Guerre, & qui comptoit que Que-

bec se rendroit comme le Port Royal. Il entra dans le Fleuve S. Laurent avec vingt-quatre Vaisseaux, & & il n'étoit plus qu'à 30 lieuës de la Capitale, lorsque M. de Frontenac eut à Montreal le premier avis de la prise de l'Acadie ; trois jours plus tard, il auroit trouvé Phibs devant Quebec, & peut-être même dans la Ville. Mais il est vrai que cette surprise même tourna à sa gloire, & à la honte de son Ennemi. Jamais Place ne fut plus mal attaquée, ni mieux défenduë : aussi le Siége ne dura-t-il que huit jours. Phibs avoit commencé par une Sommation très-fiére, à laquelle M. de Frontenac répondit sur le même ton. La Ville tira la premiére, & le premier coup de Canon abatit le Pavillon de l'Amiral, que des Canadiens allérent prendre à la nage sous le Canon de la Flote : ils le portérent à la Cathédrale, où il est encore.

Phibs n'avoit pas attendu jusq.

qués-là à connoître à quels Ennemis il avoit à faire. Il les trouva partout les mêmes, il ne fit pas une seule descente, où il ne rencontrât dans les simples Habitans autant de Héros. Il fut toûjours battu, & ses meilleurs Vaisseaux furent désemparés par des gens, qui tiroient le Canon pour la premiére fois. Mais ce qui le déconterta davantage, c'est qu'il avoit compté sur un Corps considérable d'Anglois & d'Iroquois, qui devoit tomber sur Montreal, en même tems, qu'il attaqueroit Quebec, & que cette diversion manqua par un effet de l'antipathie naturelle de ces deux Nations,

Louis XIV. crut cet Evénement digne d'être placé parmi ceux, qui ont illustré son Régne, & fit frapper une Médaille, qui le consacre à l'immortalité. Ce Prince ne fut guére moins sensible au zéle, que les Habitans témoignérent pour son service dans une Famine, qui suivit le Siége : car ils se char-

gérent avec joye de nourrir les Troupes, pour lesquelles il n'y avoit rien dans les Magasins. Quelque tems après il se passa une action très-vive auprès de Montreal. Des Anglois & des Iroquois surprirent les François, dont le Commandant fut blessé à mort, & plusieurs braves Gens tués; mais la plûpart s'étant ralliés, l'Ennemi fut obligé de faire retraite. Il la faisoit en bon ordre, & presque en Vainqueur, mais un Capitaine des Troupes, nommé Valrenes, l'attaqua avec tant d'ordre, de valeur & de capacité, qu'il remporta sur lui un avantage complet.

Livre XV. Les Anglois ne s'étoient point fortifiés au Port Royal, & le Chevalier de Villebon, Frere de M. de Manneval, y étant arrivé sur un Vaisseau, s'en empara sans résistance. La Guerre avec les Iroquois étoit mêlée de bons & de mauvais succès; une Escadre, que le Roi avoit envoyée en Terreneuve, n'y fit rien de ce

qu'elle avoit ordre de faire, & il y eut de la faute du Commandant. Peu de tems après les Anglois échouérent à leur tour au Siége de Plaisance. Phibs, devenu Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, voulut faire enlever le Chevalier de Villebon, & manqua son coup. Messieurs d'Iberville & de Bonaventure ne purent prendre une Place, que les Anglois avoient fortifiée auprès des habitations Abenaquises. Enfin un grand Parti, que le Comte de Frontenac avoit envoyé contre le Canton d'Agnier, revint sans avoir rien fait : ainsi personne n'eut rien à se reprocher dans cette Campagne.

En 1693 on eut avis d'un puissant armement dans l'Ancienne & dans la Nouvelle Angleterre ; mais on sçut bientôt qu'il avoit été fait contre la Martinique, & qu'il y avoit échoué. Une suite de Négociations bien conduite par M. de Frontenac avec les Iro-

quois : les intrigues des Anglois pour les traverser ; une Expédition fort heureuse de MM. d'Iberville & de Serigny dans la Baye d'Hudson : quelques Actions très-vives des Abénaquis contre la Nouvelle Angleterre : le rétablissement du Fort de Catarocouy par le Chevalier de Crisasy, qui se fit beaucoup d'honneur dans cette occasion ; deux échecs, que les Iroquois reçurent de la part de MM. de la Durantaye & de Courtemanche ; la maniére noble, ferme & adroite, dont le Général traita avec les Alliés, & la résolution, qu'il fut forcé de prendre de mettre une bonne fois les Iroquois à la raison ; toutes ces choses exposées avec ordre, mettent dans ce quinziéme Livre une variété sans confusion, qui intéresse le Lecteur.

Livre XVI. M. de Frontenac à l'âge de 74. ans marche à la tête de ses Troupes & de ses Milices contre les Iroquois, réduit en cendres le Canton d'Onnontagué,

soumet celui d'Onneyouth, & s'arrête là, sans vouloir écouter ses Officiers, & surtout le Chevalier de Callieres, qui ne lui demandoit que quelques Milices pour achever & pour assûrer la Conquête de tous les Cantons ; c'est-à-dire, selon la remarque de notre Auteur, que cette Expédition, comme toutes les précédentes, n'aboutit qu'à un dégât peu dommageable à des Sauvages, qui ont peu de choses à perdre.

Dans la même Campagne le S. d'Iberville eut sa revanche à Pemkuit, dont il avoit levé le Siége l'année précédente ; les Abenaquis se distinguérent beaucoup en cette occasion. Le Chevalier de Villebon, qui les commandoit, fut ensuite attaqué par les Anglois dans son Fort de la Riviére de S. Jean, & les obligea à se retirer en fort mauvais état, les François & les Abenaquis, y donnérent à l'envi de grandes preuves de leur zéle & de leur valeur.

. La prise de Pemkuit n'étoit pas le seul objet de M. d'Iberville : il passa de-là en Terreneuve, & il ne se proposoit rien moins que de chasser les Anglois de toute cette Isle. Le S. de Brouillan, Gouverneur de Plaisance, jaloux de sa réputation, ne l'avoit pas attendu pour entrer en action ; mais il n'y avoit pas eu à beaucoup près le succès, dont il s'étoit flatté. De retour à Plaisance, il y trouva d'Iberville, qui ayant reçût de Quebec un renfort de Canadiens, se disposoit à aller attaquer l'Isle de Carbonniere. Ce projet ne plut point au Gouverneur, qui rompit d'abord avec d'Iberville, & voulut lui ôter le Commandement des Canadiens ; mais cette brave Milice, dit notre Auteur, « étoit la » dixiéme Légion, qui ne combatît qu'avec Cesar, & à la tête de » laquelle Cesar étoit invincible. Ce démélé alla fort loin : les Amis des deux Chefs les réconciliérent plusieurs fois, & d'Iberville par

douceur de caractére, & par zéle pour la cause commune, ne se refusoit à aucun moyen de conciliation. On marcha enfin de concert à S. Jean, les Anglois furent battus par tout, & S. Jean fut pris & brûlé.

Cela fait, Brouillan reprit le chemin de Plaisance avec ses Troupes, & d'Ibervile avec ses Canadiens employa encore deux mois à chasser les Anglois de leurs autres postes. Il ne leur en restoit plus que deux, dont la Conquête demandoit plus de forces & un tems plus favorable, & d'Iberville comptoit bien de les enlever au Printems, mais au mois de Mai suivant 1697, M. de Serigny, son Frere, lui apporta des Ordres de la Cour, qui l'obligérent de renoncer à cette Entreprise, pour aller cueillir de nouveaux Lauriers dans les Glaces de la Baye d'Hudson. Le récit de la Campagne de Terreneuve, assez intéressant par lui-même, le devient encore plus par

les réfléxions de l'Historien sur ce qui a empêché les François d'étendre leur domination en Amérique aux dépens des Anglois, & sur les causes du peu de résistance de ceux-ci.

La nouvelle Expédition, dont MM. d'Iberville & de Serigny étoient chargés, regardoit le Fort Bourbon, que les Anglois nomment *le Port Nelson*, & dont ils s'étoient rendus maîtres l'année précédente par une Capitulation, qu'ils n'avoient point gardée. Notre Auteur nous instruit de l'importance de ce Poste. De toutes les Campagnes de M. d'Iberville, celle-ci est la plus brillante; il y fit paroître toutes les qualités, qui font le Grand Homme de Mer & le Grand Général, & qui rendent encore sa mémoire respectable dans la Marine & dans les Colonies Françoises de l'Amérique. Serigny & Dugué s'y distinguérent aussi beaucoup; mais pour entrer dans quelque détail, il faudroit copier tout le récit de l'Historien.

Livre XVII. M. de Frontenac étoit toujours fort embarrassé avec les Iroquois, qui ne négocioient avec lui, que pour l'amuser, & recommençoient leurs Courses, dès qu'ils s'appercevoient que nous n'étions point sur nos gardes. Nos Alliés ne lui causoient guére moins d'inquiétude ; il y avoit quelquefois de sa faute, mais ordinairement il faisoit paroître une grande habileté à manier ces esprits difficiles, & sçavoit profiter de tout pour les amener à son but. Quelques-uns mêmes le servirent très bien, & un Capitaine Huron fit alors une action, qui auroit fait honneur à nos meilleurs Guerriers.

Depuis quelque tems M. de Frontenac étoit averti de se tenir prêt pour une grande Entreprise, dont on lui faisoit mystére ; Il apprit enfin qu'il s'agissoit du Siége de Baston, & il ne le sçut que quand ce dessein eut échoué. Rien n'étoit mieux concerté, mais on partit trop tard de France, & c'étoit toujours par là, que nos

projets manquoient. Les grands préparatifs du Gouverneur Général servirent du moins à contenir les Iroquois, & à rassûrer nos Alliés, qui menérent fort mal leurs Ennemis & les nôtres.

On reçut peu de tems après les premiers avis de la Paix conclue à Riswick, dont quelques Articles occasionnérent de grandes contestations entre M. de Frontenac & le Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, surtout par rapport aux Iroquois. On en verra le détail avec plaisir. Ces contestations n'étoient point terminées, lorsque le 28 de Novembre 1698, le Comte de Frontenac mourut dans sa 78e. année. « Dans un corps aussi » sain, dit notre Auteur, qu'il est » possible de l'avoir à cet âge, il » conservoit toute la fermeté & » toute la vivacité d'esprit de ses » plus belles années. Il mourut » come il avoit vécu, chéri de plu» sieurs, estimé de tous, & avec

» la gloire d'avoir, ſans preſque au-
» cun ſecours de France, ſoûtenu
» & augmenté même une Colo-
» nie ouverte & attaquée de tou-
» tes parts, & qu'il avoit trouvée
» ſur le penchant de ſa ruine. »
Son Succeſſeur fut le Chevalier de Callieres, que notre Hiſtorien ne balance point à nous repréſenter comme le plus accompli Général, qui eût encore gouverné la Nouvelle France. Son coup d'eſſai fut d'amener les Iroquois à ſigner un Traité Proviſionnel, en attendant l'effet des meſures, qu'il prenoit pour établir une Paix ſolide entre toutes les Nations de ce continent.

Livre XVIII. Le Canada étant aſſez tranquille, le Miniſtére donna ſa principale attention pour l'Amérique aux Pays, qu'arroſe le Miciſſipi, & auquel le Sieur de la Sale avoit donné le nom de *Louyſiane*. M. d'Iberville avoit repris le projet manqué par ce Voyageur, de reconnoître par Mer l'Embouchure du Fleuve, & d'y faire un

Etablissement. Il y réussit sans peine ; les Anglois avoient eu le même dessein. M. de Bieuville, qui accompagnoit M. d'Iberville, son Frere, rencontra même un Navire de cette Nation sur le Micissipi, & il l'obligea d'en sortir. La Cour de Londres avoit projetté d'y envoyer des François réfugiés dans la Caroline : ceux-ci de leur côté offrirent à Louis XIV. d'établir le Pays en son nom, mais à condition d'y avoir la liberté de conscience, ce qui fut refusé.

Les Espagnols de leur côté prenoient de grands ombrages de l'Etablissement d'une Colonie Françoise dans le Golphe Méxique, & il a fallu bien du tems, depuis même que nos intérêts & les leurs sont devenus en quelque sorte communs, pour leur faire comprendre l'avantage, qui leur revenoit d'une Barriére Françoise entre le Méxique & les Colonies Angloises. Ils s'y prirent même plus finement que les Anglois pour

mpêcher le progrès de notre Coonie : car il est certain que l'apas, qu'ils nous présentérent d'un moique Commerce, a long-tems muſé nos Commandans.

Cependant M. de Callieres ayant églé tous les Préliminaires de la Paix générale, ſe rendit à Montéal, où ſe devoit tenir le Congrès, & où il avoit trouvé le moyen de faire venir des Députés de toutes les Nations. Les premiers jours furent employés à des Conférences particuliéres, où les Députés déployerent toute leur politique, & où le Général ſçut gagner leur eſtime & leur confiance. Le premier d'Août 1701 la premiére Séance ſe tint, & le Rat, ce fameux Chef Huron, qui avoit rompu la Paix ſous M. de Devonoille, qui avoit fait depuis la Guerre avec beaucoup de gloire, & dont le concert de tant de Nations étoit en bonne partie l'Ouvrage, eut tout l'honneur de cette journée : mais elle fut la derniére de ſa vie. Après

avoir harangué avec une Eloquence, qui lui attira les applaudissemens de toute l'Assemblée, il se trouva si mal, qu'on n'eut que le tems de lui administrer les derniers Sacremens de l'Eglise, & il mourut un peu après minuit. On verra avec plaisir la Description de la pompe de ses Obséques, qui eut quelque chose de singulier & de magnifique.

Le Congrès eut tout le succès, que le Général s'en étoit promis, & fut terminé d'une maniére, qui charma les Sauvages, & divertit fort les Spectateurs. Mais tandis que M. de Callieres pacifioit si glorieusement le Canada, la Guerre se ralumoit en Europe, & ne tarda point à s'étendre en Amérique. Les Anglois voulurent la commencer dans l'Isle de Terreneuve, & ils échouerent devant Plaisance. Ils tournérent ensuite leurs vuës sur l'Acadie, où le Chevalier de Villebon venoit de mourir, & avoit été remplacé par M. de Brouillan.

Nouvelle France n'avoit ja-
eu plus de besoin de son
erneur ; mais elle le perdit
' de Mai 1703. Les larmes
es, que sa mort fit couler,
rent essuyées que l'année sui-
par la nomination de M. de
reuil pour lui succéder ; le
avoit accordé avec joye aux
de toute la Colonie, & com-
étoit resté le seul de 23 Fre-
dont il étoit le plus jeune,
: le nom de Marquis de Vau-
l. Les Sauvages n'applaudi-
pas moins à ce choix, que les
ois, & les Iroquois furent
remiers à le saluer comme
Pere. Au mois de Juillet de
ée suivante, les Anglois assié-
t le Port Royal ; mais ils l'at-
rent si mal, que M. de
illan, qui s'étoit laissé sur-
lre, n'eut pas occasion de ré-
sa faute par une belle dé-
. Il mourut peu de tems après,
Gouvernement de l'Acadie
onné à M de Subercaze, Gou-
écembre 1744.

verneur de Terreneuve, &, qui avec une Troupe de Canadiens & de Sauvages venoit de ravager presque tous les Postes, que les Anglois avoient rétablis dans cette Isle, depuis l'Expédition de M. d'Iberville, dont nous avons parlé, *Livre XIX.* Ce n'étoit pas une chose aisée, que d'entretenir entre les Sauvages la Paix, que M. de Callieres avoit si heureusement établie, & M. de Vaudreuil, malgré la confiance, que nos Alliés avoient en lui, eut bien de la peine à les empêcher de se brouiller, d'abord avec les Iroquois, ensuite entr'eux-mêmes. Il faut voir dans le Livre même ce qui se passa alors, surtout au Détroit, où l'imprudence de quelques Officiers alluma un feu, dont les étincelles mal éteintes causérent bientôt après de grands ravages. Les Anglois, que les Abénaquis inquiétoient sans cesse jusqu'aux Portes de Baston, crurent qu'ils auroient bon marché de ces Sau-
 vages,

ages., s'ils pouvoient chasser les
rançois de l'Acadie, & en pri-
ent la résolution, quoiqu'il leur
n dût coûter, ils attaquérent donc
: Port Royal avec des forces ca-
ables de conquérir toute cette
artie de la Nouvelle France, &
n ayant été repoussés, ils firent
ur le champ un nouvel effort,
ous lequel il y avoit toute appa-
ence que la Place succomberoit.
Ils furent pourtant encore obligés
le se retirer avec honte, & il est
vrai que M. de Subercaze, & les
Braves, qui le secondérent, firent
des Actions de valeur presqu'in-
croyables.

Hertel de Rouville, & S. Ours des Chaillons n'acquirent pas moins de gloire dans la Nouvelle Angleterre, où ils forcérent & brulérent en plein jour une Bourgade bien fortifiée, qui avoit une bonne Garnison. Enfin au mois de Décembre de la même année 1708 S. Ovide, Lieutenant de Roi de Plaisance, marcha sur les Neges à

tons Iroquois, & tous nos Alliés lui protestérent qu'il pouvoit disposer d'eux, comme des François, plusieurs mêmes donnérent leurs Familles en ôtage, & se transportèrent à Quebec, résolus à s'ensévelir sous ses ruines.

Livre XX. Tout étoit prêt dans cette Capitale pour une vigoureuse défense, « & jamais peut-» être dans aucune Ville on ne re-» marqua plus de résolution & de » confiance..... On étoit même » dans une espéce d'impatience de » voir arriver la Flotte Angloise, » lorsqu'on eut avis qu'elle avoit paru au nombre de 90 ou 96 voiles vers les sept Isles; mais on apprit bientôt qu'elle avoit disparu. Dix des plus gros Vaisseaux échouérent & se fracassérent par l'entêtement de l'Amiral, & trois mille Hommes y périrent. On trouva avec leurs Cadavres étendus sur le rivage, beaucoup d'Exemplaires d'un Manifeste imprimé à Baston, que le Général de la Flote

devoit répandre dans les Habitations Françoiſes, & cette Piéce a paru aſſez curieuſe à notre Auteur pour être inſérée dans ſon Hiſtoire.

La Nouvelle France délivrée de ce danger, d'autant plus grand, que des Iroquois s'étoient de nouveau joints aux Anglois pour faire une diverſion du côté de Montréal, peu s'en fallut qu'un nouvel Ennemi n'inttoduisît ceux-ci dans le centre du Canada. C'étoit les *Outagamis*, communément appellés les *Renards*. La fermeté & la ſageſſe de du Buiſſon, & l'affection de nos Alliés nous tirerent de ce mauvais pas. Les Outagamis forcés dans leurs Retranchements furent tués juſqu'au dernier. Enfin le Traité d'Utrect mit fin à la Guerre, mais il nous en coûta l'Acadie, tout ce que nous poſſédions en Terreneuve, & la Baye d'Hudſon. Les Anglois comptoient que la ceſſion de l'Acadie emportoit auſſi le Pays des Abénaquis; mais ces Sauvages leur

firent bientôt connoître qu'ils comptoient mal. Les Anglois s'en prirent au P. Sebaſtien Raſle, un de leurs Miſſionnaires, & au Baron de S. Caſtin. La tête du premier fut miſe à prix, & quelques années après les Anglois l'ayant ſurpris dans ſa Miſſion, le maſſacrérent. Le ſecond, qui commandoit pour le Roi dans le Pays, fut enlevé par trahiſon; conduit à Baſton, & interrogé ſur la Sellette; mais le Marquis de Vaudreuil le reclama, & il fut remis en liberté.

Cependant il ne nous reſtoit plus pour la pêche des Moruës, que l'Iſle de Cap Breton, qui avoit été fort négligée juſques là. On fit alors attention à un Mémoire raiſonné, que MM. Raudot, Intendants de la Nouvelle France, avoient communiqué au Conſeil en 1706. ſur les avantages, qu'on pouvoit tirer de cette Iſle, & ſur les moyens d'y former un Etabliſſement. On en trouvera ici le pré-

cis avec une Deſcription fort étenduë de l'Iſle. La Cour réſolut donc d'y tranſporter les François de Terreneuve, & s'il étoit poſſible, ceux de l'Acadie. Il fut queſtion enſuite de ſçavoir où l'on placeroit la Capitale de l'Iſle, qui fut nommée *Iſle Royale*, on propoſa le Port de Sainte Anne, & le Havre à l'Anglois, chacun eut ſes Partiſans, & ce dernier prévalut. Les plans de l'un & de l'autre, & les raiſons, qu'on allégua en leur faveur, mettront le Lecteur en état de juger ſi on a pris le meilleur parti. Ce Livre finit par une Expédition contre les Outagamis, lequel n'aboutit qu'à une Paix, que ces Barbares violérent bientôt.

Livre XXI. Depuis ce Traité la Nouvelle France n'a plus rien fourni à l'Hiſtoire, que du côté de la Louyſiane, qui ne dépend même plus du Canada, que pour le ſpirituel. Ce n'étoit encore rien que cette Colonie en 1712, & tout le cours du Miciſſipi, qui ar-

rose le plus beau Pays du Monde, étoit sans Habitans François, si ce n'est aux Illinois, où quelques Canadiens commençoient à s'établir. Cette même année le Roi accorda à M. Crozat le Commerce exclusif de cette Province pour seize ans, & la propriété pour lui & ses Héritiers à perpétuité des Mines, Miniéres & Minéraux, qu'il y pourroit découvrir. On verra ici les conditions, & tous les Articles de cette Concession, le peu d'utilité, qu'elle apporta au Pays, & ce qui obligea M. Crozat d'y renoncer au bout de quatre ans, avec un état du Commerce, qui se faisoit alors dans cette Colonie.

En 1613 M. de Bienville donna commencement à une Ville, qui fut nommée *la Nouvelle Orleans*, & deux ans après les premiéres Concessions arrivérent à la Louysiane. Notre Auteur s'est particuliérement étudié dans son Journal à nous instruire sur ce

jet, qui fit alors tant de bruit France. La Guerre déclarée ſur ; entrefaites à l'Eſpagne, ſe fit entôt reſſentir dans cette partie l'Amérique, où la Compagnie s Indes Occidentales, qui étoit trée dans tous les droits de M. :ozat, voulut s'aſſûrer de la Baye Penſacole. MM. de Serigny & Bienville eurent ordre d'en faile Siége, & ils s'en rendirent ; maîtres ſans beaucoup de réſiſ-ıce en 1719. La même année ; Eſpagnols la reprirent, & ſe ɔuvant ſupérieurs en force, nous taquérent à leur tour, mais la ınne conduite de M. de Serigny, la valeur des Milices Canadien-:s firent échouer toutes leurs tentives, & donnérent le tems au omte de Champmêlin d'arriver ec une Eſcadre, qui chaſſa de ıuveau les Eſpagnols de Penſa-le. Enfin en 1722 la Paix étant ite en Europe, Penſacole fut reſ-ué à l'Eſpagne, & ce fut alors

qu'on pensa sérieusement à s'établir sur le Micissipi.

Livre XXII. Une conspiration de la plûpart des Nations Sauvages pour massacrer en un seul jour tous les François de la Louysiane, assez-tôt découverte pour en empêcher l'entier effet, mais trop tard pour deux des Principaux Quartiers, ou l'on vit renouveller les Vêpres Siciliennes ; les mesures, que prit M. Perrier pour rassûrer les Habitans épouvantés, pour regagner les Sauvages, & pour punir les deux Nations, qui avoient versé tant de sang François ; plusieurs expéditions contre ces Perfides, une nouvelle Guerre contre les Chicachas, les plus braves de tous les Sauvages de la Louysiane, & d'autant plus à craindre, qu'ils étoient appuyés des Anglois : deux tentatives malheureuses pour les réduire, & une espéce de Treve, qui n'a point rétabli la sûreté dans la Colonie ;

Décembre 1744.

ela fait la matiére de ce der-
.ivre, qui contient un détail
x, & une variété d'événe-
assez intéressante.

TICLE LXXXVI.

ETIENS MATHE'MATIQUES les Nombres, l'Algebre, la métrie, la Trigonométrie rec. gne, l'Optique, la Propaga- de la Lumiére, les Telesco-, les Microscopes, les Miroirs, mbre & la Perspective. Par le P. Regnault, de la Compagnie Jesus. 3. Vol. in-12. A Pa-, Rue S. Jacques, chez Clou-, David, fils, Durand; & monneville, Quai des Augus-.

a beaucoup plus de gens qui
iment les Mathématiques,
n'y en a qui les étudient sé-
ment; la plûpart des hom-
enſent, comme un bel esprit
s derniers tems, qui disoit,

je suis ravi qu'il y ait des Mathématiciens, pourvû que je ne le sois pas. Il sçavoit bien que cette Science étoit d'une très-grande utilité, & qu'elle montre mieux que nulle autre toute la force de la raison: mais il sçavoit aussi, du moins sur le rapport d'autrui, que les commencements en sont difficiles. Il y a deux ou trois Traités qui coûtent, & c'est ce qui rebute; cependant si l'on vouloit avoir un peu de courage, & faire un leger effort, on se rendroit maître du terrein: ces deux ou trois Traités sont comme la Langue universelle de tout le Pays, & quand on la sçait, on est en état de voyager par tout sans Interprète. On parcourt des Régions immenses où l'on rencontre à chaque pas des objets dont on est agréablement surpris, ou qu'on admire; & on ne sent plus la fatigue du chemin: il n'y a pas tant de curiosités ni de merveilles dans les Cabinets des plus grands Princes qu'il y en a

les Ecrits des fameux Mathé-
:iens. L'inconvénient eſt que
qui commencent, & qui n'ont
re aucune expérience de ce
ıous diſons, ſont obligés de
:enir au témoignage d'autrui:
ce qui leur donne lieu de
dre qu'on ne leur en impoſe,
ıe toutes les richeſſes des Ma-
ıatiques ne les dédommagent
aſſez de leurs travaux. Sur
que Science qu'on entrepren-
'écrire, ce n'eſt pas un petit
tage de l'avoir enſeignée long-
: on a eu mille occaſions de
ırquer, que ce qui eſt enten-
:eſque au premier mot par les
n'eſt pas entendu par d'au-
qui ont ſouvent plus d'eſprit
pénétration que les premiers;
ıt mettre l'objet ſous un autre
t de vue, ſi l'on veut qu'ils
ıerçoivent. Les Profeſſeurs
par-là dans la néceſſité de va-
les expreſſions & les tours, &
ɔnnoiſſent par une longue ex-
:nce quelle eſt la meilleure

maniére de propofer ce qu'ils veulent faire comprendre à leurs Difciples : c'eft-à-dire, celle que le plus grand nombre faifit plus aifément.

Le P. Regnault de la Compagnie de Jefus, Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, eft Profeffeur de Mathématique au Collége de Louis le Grand depuis plufieurs années. La méthode du Dialogue dont il s'eft déja fervi dans fes Ouvrages de Phyfique, qui ont été reçus fi favorablement du Public, lui a paru plus avantageufe que les autres : ainfi il s'eft déterminé à la mettre encore en œuvre dans fes Livres de Mathématiques. Il eft certain qu'elle eft plus inftructive & moins ennuyeufe pour ceux qui commencent & qui ont befoin qu'on leur explique tout avec beaucoup de netteté.

Le premier Tome commence par un Traité d'Arithmétique. Les Mathématiciens n'euffent-ils rien fait de plus en faveur du genre

humain, que de lui apprendre les premiéres Régles de l'Arithmétique avec les Régles de Proportion, quelle obligation ne leur auroit-t-on pas? Les Compagnies qui ſont établies pour le Commerce, & les Particuliers mêmes ſeroient ſouvent embarraſſés pour leurs comptes ſans ce ſecours. Ce ne ſera pas ce premier Traité qui découragera. On eſt tellement perſuadé de ſon utilité, que tout le monde en apprend du moins la pratique: mais il ſeroit bien à propos qu'on en ſçût auſſi la théorie. Outre qu'on connoitroit la démonſtration de chaque Régle, ce qui n'eſt pas une petite ſatisfaction, on s'en ſouviendroit beaucoup mieux. On ſe plaint ſouvent de ce qu'on a oublié tout ce qu'on ſçavoit d'Arithmétique, on ne l'auroit pas oublié ſi facilement, ſi l'on en avoit étudié les preuves. L'Auteur, pour ménager ſon Lecteur, a rejetté les fractions dans le Traité du calcul littéral.

Décembre 1744.

C'eſt le Traité qui ſuit immédiatement le Traité des Nombres, & tous deux enſemble forment le premier Volume. Ce Traité n'a pas d'abord un air bien gracieux. On n'y voit que des Lettres de l'Alphabet ſéparées les unes des autres par de courtes lignes, ou jointes deux ou trois enſemble ſans former des mots; tout y paroît bien étrange. C'eſt donc ici qu'on a beſoin de courage, parce qu'on ſe trouve dans un Pays dont on ne ſçait ni la Langue, ni les Uſages. Pourvu qu'on ait un peu de conſtance & d'application, toutes les difficultés s'évanouiſſent comme les monſtres des Enchanteurs qui diſparoiſſent, quand on eſt aſſez brave pour en approcher.

Nous n'ignorons pas que ſans le calcul Littéral, & ſans l'Algebre, on peut devenir un grand Mathématicien. On en a vu de nos jours, qui par une eſpéce d'opiniatreté, & parce qu'ils étoient, diſoient-ils, trop vieux, pour ſui-

vre les modes, n'ont jamais voulu y avoir recours: mais il n'en eſt pas moins vrai, que le calcul Littéral eſt d'une extrême utilité, & que par ſon moyen on acheve des opérations dont on ne ſe tireroit pas ſans un pareil ſecours. Tous ceux qui auront lu ce Traité, & qui l'auront bien compris, s'ils ont un vrai déſir de ſe rendre habiles dans les Mathématiques, doivent s'exercer dans cette eſpéce de calcul, & ſe le rendre familier par un uſage fréquent; autrement ils ſe trouveront embarraſſés, & ils ne calculeront que lentement & en tatonnant toutes les fois qu'il y faudra revenir. Il y a à la fin du Traité divers Problêmes ſur leſquels il ſera à propos de s'eſſayer.

Le ſecond Tome comprend un Traité de Géométrie, & un Traité de Trigonométrie rectiligne: comme ce ſont là des matiéres inépuiſables, l'Auteur a été dans la néceſſité de faire un choix, &

de préférer ce qui étoit d'un plus grand usage. Il parle autant qu'il convient à son dessein des figures planes & des solides : ce ne sont pas là des connoissances inutiles. On ne sçauroit s'en passer dans plusieurs Professions, où quiconque n'en seroit pas instruit, courroit risque de se tromper soi-même en concluant des marchés désavantageux : ceux qui feroient bâtir ou creuser des Canaux, seroient aussi en danger d'être trompés par des Ouvriers qui ne seroient pas de bonne foi. Ce ne sont pas là de legers inconvéniens, & seroit-on excusable, si l'on aimoit mieux s'y exposer, que d'employer quelques heures à étudier la Géométrie ? On dira sans doute, qu'il suffit de sçavoir la pratique, en laissant les démonstrations aux Mathématiciens. Mais on répondra que ceux qui se bornent là, seront souvent embarrassés dans l'exécution. Un changement peu considérable est capable de les ar-

rêter, parce qu'il n'eſt pas marqué dans le détail de la ſimple pratique; au lieu que celui qui ſçait la théorie, trouve facilement de lui-même en ces occaſions comment il faut s'y prendre pour ſe tirer de pareils embarras.

Tous ceux qui auront dévoré courageuſement les difficultés de la Géométrie, entreront de bonne grace dans la Trigonométrie, & commenceront à jouir du fruit de leurs travaux. La Géométrie leur a déja donné quelque connoiſſance des Angles, & ils vont s'en ſervir. De plus, comme il n'eſt pas poſſible de comprendre une démonſtration Géométrique ſans en admirer la clarté, la ſolidité, la beauté de l'invention, ils eſpérent que celles qui forment la Trigonométrie, ne ſeront pas moins dignes de leur admiration, & ils ne ſe trompent pas. Un Traité de Mathématique qui met en état de meſurer les diſtances, celles même du Soleil & des autres

Planetes, les hauteurs des Clochers & des Montagnes, de déterminer par un arpentage exact l'étendue d'une Plaine, d'une Forêt, d'un Lac, ne mérite-t-il pas l'attention des gens d'esprit? Ne vaudroit-il pas mieux acquérir des connoissances curieuses & utiles, que de perdre son tems à mille bagateles, comme on a coutume de faire.

Le troisiéme Tome comprend la Dioptrique, l'Optique, la Catoptrique, la Perspective. Puisque le Droit a ses amenités, on ne désaprouvera pas que nous appellions tous ces Traités les amenités des Mathématiques. Ils renferment un grand nombre de Propositions très-amusantes, & qui ne sont pas pour cela moins estimables que les Propositions les plus sérieuses. On pourroit aussi les appeller les Prestiges des Mathématiques. Les Lunettes d'aproche & autres, les différentes espéces de Miroirs, la Perspective,

fourniſſent les moyens de tromper agréablement & utilement. Ces Preſtiges ſont bien différents de ceux qu'opere la Magie ; ceux-ci ne ſont que de vaines apparences avec quoi l'on prépare la honte ou la perte des Spectateurs ; mais les Preſtiges des Mathématiciens ne cauſent que de la joye. Celui qui trompe, & celui qui eſt trompé ſont également contens l'un de l'autre.

Après avoir loué la matiére de l'Ouvrage, il eſt tems de dire ce que nous penſons de la façon. En chaque Traité l'Auteur a rangé les Propoſitions dans l'ordre le plus naturel ; il a préféré les démonſtrations les plus courtes & les moins embarraſſées à celles qui par un long enchaînement de vérités demandoient trop d'application, & par-là étoient très-capables de rebuter le grand nombre des Lecteurs ; c'eſt un défaut qu'on a reproché aux anciens Mathématiciens. Pourvu qu'ils démontraſ-

faisir, & qui n'en sont p
solides. C'est-là une ex
méthode pour abreger l
ces, sans leur ôter rien
étendue; on ménage le
on diminue le travail de
s'y appliquent; mais on
nue pas le nombre des v
est vrai que cela n'est pas
possible, car il y a des
tions qu'on ne sçauroit dé
que par une suite de plu
tres Propositions qu'on e
unes sur les autres; alor
s'évertuer, & ne pas per
rage. Les Voyageurs qui

pour si peu de chose, ils font un effort & continuent leur route.

Le P. Regnault a profité autant que le sujet l'a permis, de l'avantage du Dialogue. Ariste & Eudoxe conversent ensemble ; le premier est un habile Mathématicien ; le second a bonne envie de le devenir, & il aime mieux avoir cette obligation à son Ami, qu'à tout autre Maître. Il demande ce qu'il juge à propos, & on lui explique avec beaucoup de netteté, tout ce qu'il désire sçavoir ; ces conversations ne sont pas moins instructives, & sont moins ennuyeuses que les Leçons ordinaires des Ecoles.

Nous disons en général que ce nouvel Ouvrage, qui comprend divers Traités de Mathématique, ne sera pas seulement très-utile à ceux qui commencent, & qui ont du goût & de l'inclination pour cette belle Science, mais il fera aussi plaisir à ceux mêmes qui la cultivent depuis long-tems avec succès.

ARTICLE LXXXVII.

DISCOURS SUR L'ETUDE des Mathématiques, où l'on essaye d'etablir que les Enfans sont capables de s'y appliquer. Par M. de la Chapelle. A Paris, chez Prault pere & fils, & le Clerc, 1743. Broch. in-12. 50 PP.

Un pareil Discours sur la nécessité des Mathématiques, & plus encore sur la facilité qu'il y a d'en instruire les Enfans mêmes, peut contribuer aux progrès de cette belle & importante Science, & à la perfection de ceux qui l'aiment ou à qui elle est nécessaire, plus que cet entassement d'Elémens d'Euclide tournés & retournés, dont depuis plus de 15 ans on inonde le Public, rebuté par la plûpart de ces Elémens imparfaits, & toujours incertain sur le choix qu'il doit faire des anciens ou des nouveaux.

Il est assez facile aujourd'hui de étourner Euclide, & de se déclarer Auteur de nouveaux Elémens. Il n'y a que deux façons de e faire, & toutes deux ont été remaniées par d'habiles gens, après lesquels on pourroit se reposer & s'abstenir d'y retoucher, mais après lesquels aussi rien n'est plus facile que de se croire capable de bien faire, & de faire mieux; la chose étant au point *ut quivis speret idem, ausus idem, multum frustraque laboret;* ce qui veut dire, ou que pour réussir dans ce Projet on ait beaucoup à travailler, *multum*, ou que travaillant peu, on travaille inutilement, *frustra*.

Les deux façons en question, sont de donner Euclide tel qu'il est, & dans son ordre de Livres & de Propositions, ou de renverser cet ordre. Dans la premiére façon nous avons Ozanam ou Dechales, Barrou, surtout Tacquet, & bien d'autres qui sont fort bons:

dans la ſeconde on a Arnaud, Lami, & ſurtout Malezieu, qui ſont auſſi bons. Tous les nouveaux faiſeurs d'Elémens roulent ſurtout entre Dechales & Malezieu, qui ſont les plus connus. Ils roulent bien auſſi autour d'un autre plus moderne, que ce n'eſt pas ici le lieu de nommer. C'eſt dommage qu'on n'ait pas tout d'un coup pris le parti, ou de faire mieux, ce qui eſt apparamment difficile à l'eſprit, ou de les copier ſimplement, c'eſt-à-dire d'en faire de nouvelles Editions ou de les laiſſer; ce qui coute ſans doute au cœur, épris de la noble émulation d'être Auteur & Inventeur, dans la carriére même de la Grammaire, des Elémens, & juſques dans celle de l'*ABC*.

Rien ne ſurcharge davantage la Littérature, & ne contribue moins au progrès des Mathématiques, que cette multiplication des Elémens de Géométrie, qui augmentent les Volumes ſans augmen-

ter, ſans éclaircir, en diminuant même, en embrouillant la Science. Il n'eſt pas ſi élémentaire ni ſi facile de réuſſir à faire un bon Livre d'Elémens ; il n'y a que les grands Maîtres, qui enſeignent bien les plus petits Principes. Mais ils ne veulent pas toujours ſe dégrader juſques-là ; ſans parler que pour être Maître en Géométrie, il ne ſuffit pas toujours d'être Géométre, grand Géométre même, & qu'il faut ſurtout être Maître tout court, c'eſt-à-dire, ſçavoir parler, ſçavoir ſe faire entendre ; ſçavoir s'accommoder à toutes ſortes d'eſprits & de portées, ſçavoir toutes les méthodes, tous les points de vue, tous les tours, détours & retours d'une vérité, d'une penſée, d'une expreſſion, d'un ſimple mot.

Pour les Enfants ſur-tout, & pour les jeunes gens en général, ſous combien de formes de doctrine, de démonſtration & d'explication n'eſt-on pas obligé de

sçavoir glisser une vérité compliquée, abstraite, difficile, nouvelle en un mot dans leur esprit naturellement distrait & inappliqué, c'est-à-dire, trop attentif & trop appliqué à un tout autre genre de vérités & de pensées qui intéressent leur cœur, & s'emparent de leur esprit en prévenant leur sentiment.

L'idée de M. de la Chapelle est fort vraye, & n'a même rien de trop nouveau, qu'on peut, qu'on devroit même un peu plus cultiver l'esprit des jeunes gens, des plus enfans mêmes, par le secours de la Géométrie. Nous nous en sommes vingt & cent fois expliqués, de nous-mêmes, ou d'après divers Auteurs, dans nos Mémoires.

Cet Auteur s'attache à prouver que les objets de la Géométrie sont des objets réels, sensibles, matériels, corporels, & qu'on peut mener un enfant dans cette Science par la voye des sens. Cela

n'eſt pas douteux. Il va juſqu'à dire le mot, que la Géométrie *ne nous préſente que des idées groſſiéres.* Ce mot eſt fort, mais il eſt vrai, pourvu qu'au mot *d'idées groſſiéres* on n'attache rien de trop groſſier, & qu'on le borne à l'intention de l'Auteur, qu'on doit entendre ſuffiſamment.

Sur ce qu'il dit, qu'*on eſt un peu trop prévenu, que cette Science ne combine que des idées abſtraites*, nous remarquerons pour la premiére fois, au moins de notre part, qu'en convenant même de ces idées abſtraites, encore même la cauſe de l'Auteur peut être fort bien défendue, & qu'elle peut de là-même tirer un nouveau renfort de preuve & de demonſtration.

Toute l'abſtraction que demande la Géométrie, eſt ſûrement à la juſte portée des plus petits enfans, & des eſprits les moins ouverts. Quand un enfant voit un Angle, il ne voit qu'un Angle,

une pointe, & les deux lignes qui le forment. Quand il voit, quand il touche une surface, quand il y pense, quand il en parle, il ne voit, il ne touche, il ne pense, il ne parle que d'une surface, & ne voit & ne pense & n'examine & ne parle point du corps qui est dessous. Jamais il n'est tenté de prendre la surface pour le corps, ni le corps pour la surface. Vous lui parlez de lignes, il la voit, il la touche, il vous entend, il vous en parle, & n'imagine pas qu'il vous en coûte beaucoup d'effort, d'esprit à vous Sçavant, pour détacher cette ligne de la surface sur laquelle elle est, ou qu'elle termine.

Il ne détache rien; la chose est toute détachée, l'abstraction est toute par la Nature même, elle ne vous montre que la surface; pourquoi allez-vous y mêler, pour vous tourmenter vous-même, les idées du corps? Et pourquoi tourmenter cet enfant ou tel

autre, d'une abſtraction qui ne coûte point à faire lorſqu'on n'y penſe pas, puiſque la faire c'eſt ne pas y penſer; mais qui devient une Chicane de Métaphyſique, & une vraye torture d'eſprit, dès qu'on veut faire par méthode & par raiſonnement, ce que la raiſon ſeule fait du premier & du plus ſimple coup d'œil?

Mais c'eſt qu'enfin cette ligne tient à cette ſurface, & cette ſurface tient au corps. Elle y tient & n'y tient pas. Toutes choſes tiennent à toutes choſes dans ce Monde, ce n'eſt qu'un monde, un corps, une matiére, une ſubſtance; mais malgré cette unité, la choſe eſt étendue, a des parties, & une pluralité de corps, de dimenſions, de phénoménes, d'accidens, de modifications. Notre eſprit eſt borné & nos yeux auſſi, nous ne pouvons pas penſer à tout ni voir tout, & parce qu'un choſe a vingt côtés différens par où on peut la voir & y penſer, nous

n'en pouvons pas moins, nous n'en pouvons que mieux toucher & voir un côté, sans toucher, ni voir, ni penser aux dix-neuf autres côtés.

Les Faiseurs d'abstractions voudroient qu'on enlevât à un corps sa surface, & qu'on la transportât dans une Région de Méthaphysique, qui existe sans doute dans leur esprit, pour la contempler là tout à loisir. A quoi cela est-il bon? Une surface est naturellement placée & assise sur un corps. On peut très-bien l'y voir, l'y toucher, y penser, y travailler, comme un Peintre travaille sur une toile, sans s'embarrasser du chevalet ou du cloud qui la porte, ou du mur, ou du plancher, ou de la maison, &c.

Et du reste, quand on dit que les figures que contemple la Géométrie sont abstraites, en ce qu'elles sont parfaites, & font abstraction par conséquent des irrégularités, qu'ont réellement tou-

tes les figures concrétes; cette abstraction non plus n'a rien que de facile & de naturel. Dès figures parfaites sont pour nous des figures vues de loin, d'un œil foible, d'un œil distrait. Quand on regarde le Soleil, la Lune, Jupiter au travers d'une Lunette, on est frappé de l'exactitude de rondeur comme parfaite qu'on y découvre. De loin les inégalités disparoissent, les défauts s'évanouissent, les erreurs s'éfacent, & l'on ne voit que du parfait, *major è longinquo Reverentia*. Il ne faut pas forcer les jeunes gens pour leur faire voir les objets de loin d'un œil distrait, d'un esprit inattentif.

D'ailleurs l'idée du parfait, du régulier, du simple, est en toutes choses presque la premiere qui se présente à nous. Nous n'aimons pas les exceptions; l'imperfection, l'irrégularité, présentent des idées composées, dont le détail nous embarrasse; nous trouvons tout

bien dans les affaires de ſpéculation, plutôt que d'y regarder à deux fois ou de trop près. S'il y a des idées innées, ce ſont celles du parfait, du ſimple, du régulier, de l'égal. Et toute l'abſtraction ſe réduit encore ici à la diſtraction. Seulement qu'on ne la commande pas aux enfans, & l'on ſera obéi; tout au plus, il ſuffira de les avertir qu'un cercle, quelque bien qu'il ſoit fait avec un compas, eſt ſujet à mille petites infléxions venant du papier, du terrain, du compas, de la main. Encore cette idée ſera-t-elle plus difficile à prendre pour eux, que celle d'un cercle parfait, quoiqu'abſtrait. Ce petit éclairciſſement manquoit peut-être juſqu'ici à la Géométrie, ou au projet de la mettre enfin tout à fait à la portée des plus petits enfans.

M. de la Chapelle entre tout à fait bien dans ce projet; il nous promet des Elémens de Géométrie, de ce goût, qui eſt le vrai

goût, le bon goût; car il faut du goût partout, dans les Sciences, comme dans la simple Littérature. Il y a de l'esprit & du fin dans le Discours de cet Abbé; ce Discours mérite d'être lu, l'usage rendra son stile un peu plus naturel & plus appuyé. Il n'est point obscur, mais il n'est pas tout à fait assez développé, assez prononcé; il y a des réfléxions neuves.

Et pour finir par où nous avons commencé, un pareil Discours, qui encourage tout le monde, les Enfans mêmes à l'étude d'une Science aussi utile à tout le monde, aussi nécessaire à la moitié de ce monde, à tous ceux qui sont faits pour avoir l'esprit cultivé, orné, solide, aux gens de condition, spécialement nés pour le métier de la Guerre, & aux Artistes, faits pour les Méchaniques, est un Discours fort utile lui-même, & dont on ne sçauroit trop souvent exposer le fonds d'instruction sous mille formes différentes

aux yeux du Public, à qui il est bon en même tems de dire que les meilleurs Elémens de Mathématique que nous ayons jusqu'ici, sont Tacquet ou Dechales, Lamy ou Malezieu, & qu'absolument pour les bien posséder dans leur double point de vue exposé ci-dessus, le mieux seroit d'étudier d'abord Tacquet ou Dechales, & puis Malezieu, &c.

ARTICLE LXXXVIII.

LA SAINTE BIBLE, ou le Vieux & le Nouveau Testament, avec un Commentaire Littéral, composé de Notes choisies & tirées de divers Auteurs Anglois. Tome premier, à la Haye, chez Pierre Paupie. 1742.

Les longs Commentaires sur l'Ecriture ont été à la mode pendant un tems; il sembloit que les Interprétes se fussent proposé de l'emporter les uns sur les autres.

du moins par le nombre & la grandeur des Volumes. La matiére ne manquoit pas, car on y faisoit entrer la Théologie, la Controverse, la Chronologie, l'Histoire, la Morale, & par dessus tout, l'inépuisable Mystagogie. Les Catholiques & les Protestans ne sont guéres en reste les uns à l'égard des autres. Je pense toutesfois, que les Catholiques ont composé un plus grand nombre de Volumes sur les Livres Sacrés. Lors même que les longs Commentaires étoient dans une si grande estime, il se trouva des hommes très-habiles, qui prévirent de loin que le goût changeroit; ainsi ils se contentérent de faire des Notes courtes & justes, & mirent ou laissérent mettre aux autres dans des Dissertations particuliéres, les points qui demandoient une plus ample discussion. Ce fut la pensée d'Emmanuel Sa, de Mariana, de Menochius, de Tirin, &c. ce sont peut-être les Interprêtes

qu'on lit le plus. Comme les modes ressuscitent quelquefois, il semble qu'on veuille revenir aux longs Commentaires, sans doute pour ranimer le goût des Ecritures. Un Auteur respectable s'en est expliqué clairement, & ç'a été là le but de son travail. Parmi les Catholiques, le P. Dom. Calmet a fait présent au Public d'environ trente Volumes *in*-4°. rejettant dans des Dissertations particuliéres les Questions, qu'il n'eut pas été aisé de discuter dans une Note; c'eût été une humiliation pour les Eglises Protestantes, si elles n'eussent rien eu à opposer à un Commentateur si laborieux. L'Editeur dont nous parlons s'est présenté pour l'honneur de sa Communion, & si l'on en juge par ce qu'il vient de mettre au jour, on peut présumer qu'il ne cédera pas à Dom Calmet en nombre de Volumes. Ces longues suites de Volumes sont d'une grande dépense d'argent pour l'achat, & d'une

lépenſe de tems encore plus cou-
euſe pour la lecture.

Nous ne rendrions pas une juſ-
ice entiére à l'Editeur, ſi nous ne
e regardions que comme un ſim-
ple Editeur. Il lui eſt dû beau-
coup plus ; c'eſt un Critique ha-
bile ; non ſeulement il a traduit en
François les Notes des Interprétes
Anglois, mais il a auſſi retranché
ce qui méritoit de l'être dans les
Textes Originaux. Quoiqu'il fut
lans la réſolution de traduire preſ-
que entiérement les Notes de Pa-
trik, il ne l'a pas ſuivi *ſcrupuleu-
ement dans l'expoſition des rêveries
reuſes des Rabbins, dont il ſemble
quelquefois avoir inutilement groſſi
ſon Ouvrage*. Il ne s'eſt pas même
aſtreint *à emprunter de lui ce qui a
été mieux exprimé par d'autres* ; il
eſt à propos d'avertir que l'Edi-
teur (nous aimons mieux dire
l'Auteur) n'adopte aucun des ſen-
timens qu'il rapporte ; il ſe con-
tente de les expoſer, ſans vouloir
en être reſponſable. Cependant il

a fait un choix, & il n'a préféré les Notes qu'il a mises à celles qu'il a laissées, que parce que les premiéres lui ont paru meilleures que les autres. Du reste nous ne prétendons pas le prendre à partie, puisqu'il ne le veut pas.

La Traduction de la Bible qu'on trouve ici, est celle de M. David Martin, Ministre de réputation dans les Eglises Réformées. On ne se trompera pas, du moins nous le présumons, en supposant qu'on y a conservé tous les sens du Texte qui regardent les Dogmes controversés, & sur quoi il y a eu depuis la Réforme tant, & de si vives contestations entre les Catholiques & leurs Ennemis. Nous ne nous arrêterons pas à ces discussions, qui seroient immenses, & déplairoient fort au plus grand nombre des Lecteurs, que le seul mot de Controverse éfaroucheroit.

Comme on a donné dans nos Journaux un Extrait du Discours

Préliminaire, nous commencerons par la Préface de l'Auteur sur le Pentateuque, ou sur les cinq Livres de Moyse, & en particulier sur la Genèse. Personne n'ignore que Moyse naquit en Egypte, qu'il fût exposé dès sa naissance sur le Nil, & comment il fut conservé. Ses Ecrits sont le plus précieux monument de l'Antiquité. On y trouve l'Histoire de tous les siécles, depuis la création du Monde, jusqu'à la fin de son Ministére. Ils ont été tenus pour autentiques des Chrétiens, des Juifs, des Mahométans, des Payens, jusqu'au douziéme siécle, où le Rabbin Aben Ezra commença d'insinuer dans son Commentaire sur le Deuteronome, qu'il y a une douzaine de passages dans le Pentateuque qui paroissent ajoûtés d'une main étrangére. Les Ennemis de la Révélation ont porté les choses bien plus loin. Ils ont avancé d'un ton d'assûrance, que le Pentateuque étoit l'Ouvrage

d'un Ecrivain, postérieur à Moyse, & qui l'avoit composé sur d'anciens Mémoires.

Notre Foi, dit l'Auteur, *ne dépend nullement de cette question. Les Livres de l'Ecriture Sainte ne tirent pas leur autorité du nom des Auteurs dont il a plu à Dieu de se servir pour les écrire; ils la tirent d'eux-mêmes, des choses qui y sont contenues, & des caractéres de Divinité qui ont déterminé l'Eglise Universelle à les recevoir avec un consentement unanime, comme la production du S. Esprit.* Il y a là de quoi disputer long-tems, & les Catholiques auroient l'avantage contre des Ennemis qui font peu de cas de la Tradition. L'Auteur ajoûte: *Quand même le Pentateuque ne seroit pas l'Ouvrage de Moyse, l'incrédulité n'y gagneroit rien; mais tout bien considéré, les preuves qu'on produit pour démontrer qu'il en est l'Auteur, sont si fortes, & les objections qu'on y oppose, sont si foibles, que de bons esprits ne sçau-*

'ient hesiter pour cette question.

1°. On ne connoît aucun Livre aussi ancien que le Pentateuque ; son époque est antérieure de trois cens ans aux Fragmens de Sanchoniaton, qui sont les plus anciens e tout ce que nous avôns des Historiens profanes. *Cette observation est plus importante qu'on ne le croiroit d'abord. Il en résulte un préjugé très-fort en faveur de l'authenticité des Livres qui portent le nom de Moyse ; car si ces Livres étoient l'ouvrage de l'imposture, la Providence auroit-elle permis que tout le monde y fut trompé ? Auroit-elle souffert que le tems eut englouti les vrais Monumens de la Révélation pour éterniser ceux de l'imposture ?* Les Incrédules qui ne reconnoissent point de Révélation, seront peu touchés de cet inconvénient. il faut les combattre avec d'autres armes.

2°. On ne sçauroit révoquer en doute, qu'il n'y ait eu un homme appellé Moyse ; qu'il n'ait vé-

eu dans l'antiquité la plus reculée; qu'il n'ait été le Législateur des Hébreux, & qu'il ne leur ait donné des Loix, sur quoi leur République & leur Religion ont été fondées. Tous les âges & toutes les Religions conviennent ensemble sur ce point, s'il étoit permis d'en douter, le Pyrrhonisme prévaudroit, & les faits anciens les mieux prouvés ne mériteroient pas plus de créance que les fables & les fictions les plus chimériques.

3°. L'inspection seule du Pentateuque suffit pour qu'on ne conteste pas à Moyse d'en être l'Auteur. Le goût dominant de tout l'Ouvrage est le vrai goût de la plus haute antiquité. On y trouve des événemens merveilleux & des particularités sans nombre, que jamais un Auteur plus récent n'eût osé insérer dans son Ouvrage. On y voit surtout un corps de Loix qui ne sçauroit être d'un faussaire; car la forme du Culte & du Gouvernement prescrit par

ces Loix étant aussi singuliére qu'elle est, & la Nation Juive y ayant été soumise de tout tems, il faut nécessairement qu'elles ayent été écrites par le Législateur. Si dans la suite des siécles un imposteur avoit entrepris de faire passer un Pentateuque de sa façon pour l'Ouvrage de Moyse, toute la Nation se fut soulevée.

4°. Les Juifs ont toujours attribué à Moyse les Livres du Pentateuque; ils ont toujours donné le nom de Loi au Pentateuque, & le nom de seconde Loi au Deuteronome, parce qu'ils l'ont regardé comme l'abregé ou la répétition de la Loi, renfermée dans les quatre autres Livres précédens; ainsi dès qu'on prouvera par des passages formels, que la Loi & le Deuteronome ont été écrits par Moyse, on aura prouvé que tout le Pentateuque est de lui. C'est ce que l'Auteur fait ici par plusieurs passages, & il ne convient pas aux Journalistes de le suivre dans ce détail.

5°. Si le Pentateuque étoit supposé, en quel tems auroit pu se faire cette supposition ? Ce ne peut être depuis que les Livres des Juifs ont été traduits en Grec & répandus par toute la Terre, environ 250 ans avant J. C. car les Livres de Moyse étoient à la tête de cette Version. Si l'on dit que cette supposition s'est faite dans l'intervale depuis la division des Royaumes d'Israël & de Juda jusqu'au tems d'Esdras; il sera aisé de réfuter ce sentiment. Cette supposition du Pentateuque ne convient ni au tems de la division des deux Royaumes, ni au tems qui a suivi. Si un Royaume eut accepté ces Livres supposés, l'autre Royaume les eut rejettés avec horreur. Leur haine mutuelle ne permet pas de penser autrement. Les Samaritains, malgré toute l'aversion qu'ils avoient pour les Juifs, reçurent & respectérent le Pentateuque comme l'ouvrage de Moyse. Il ne reste donc autre

chose à dire, sinon que cette supposition s'est faite depuis Moyse jusqu'à la fin du régne de Salomon : mais alors que faudra-t-il penser des Livres de Salomon, des Rois, des *Chroniques*, de Ruth, des Juges & de Josué, qui rendent si clairement témoignage à ceux de Moyse, ou directement, ou indirectement par des allusions sensibles? Salomon aura-t-il pu persuader à ses Sujets, contre la vérité connue, que leurs Ancêtres avoient observé depuis plus de six cens ans le Culte & la Police prescrits par le Pentateuque? En aura-t-il imposé sur l'antiquité du Sabbat, de la Circoncision, & des trois grandes Fêtes? Toute l'Histoire de la République des Hébreux sous Josué, sous les Juges, sous Saül, sous David; tant de faits publics, attestés par les Payens mêmes, & retracés jusques dans leurs Fables, supposent que Moyse est l'Auteur des Livres qu'on lui attribue.

Les objections des Incrédules se réduisent à montrer qu'il y a diverses particularités dans le Pentateuque que Moyse ne sçauroit avoir écrites. Si cela suffisoit pour ruiner l'autenticité des Livres de Moyse, presque tous les anciens Livres n'appartiendroient pas aux Auteurs dont ils portent les noms; car il n'y en à guéres où l'on ne trouve quelque altération dans quelques mots ou dans quelques circonstances, ajoûtées ou retranchées. Il y a, disent les Incrédules, dans les Livres de Moyse, diverses choses qui ne sont arrivées qu'après sa mort; mais, ou il les rapporte comme des Prophêties, & en ce cas l'objection est absurde, ces Prophéties ne s'accomplissant qu'en des tems plus ou moins reculés, ou ce sont des particularités Historiques, & alors il faut en examiner la nature. A-t-on inséré dans le Pentateuque quelque point capital qui n'y fut pas originairement? Rien moins. C'est

e nom d'une Ville qui a été changé, & qu'on a rectifié ; c'est une late qu'on a prétendu marquer plus exactement, c'est une circonstance Historique qui rend la narration plus complete ; ce sont quelques Notes si anciennes, qu'on les voit dans l'Exemplaire Samaritain, & même dans l'Exemplaire Hébreu, ou bièn ce sont des additions & des corrections très-légéres, dont on est redevable à Esdras, & qui ne tombent que sur peu de passages. Y-t-il là de quoi tant crier ? Peut-on conclure de-là la supposition de ces Livres si anciens & si révérés ?

Nous n'ignorons pas que ces Livres étoient des Livres Sacrés, & que toutes les Tribus considéroient comme régle de leur Religion & de leur Gouvernement ; des Livres que toute la Nation respectoit jusqu'à la superstition ; le Peuple, les Grands, les Prêtres, étoient tenus d'y lire chaque jour. Il y avoit des Scribes, dont toute l'oc-

cupation étoit d'en multiplier les Copies. Ainsi les Livres de Moyse devoient être aussi connus & aussi communs parmi les Juifs, que le Livre des Evangiles l'est parmi les Chrétiens. Etoit il donc possible de les falsifier, sans être découvert & puni sévérement ?

L'Auteur demande ensuite qui auroit osé entreprendre cette falsification du Pentateuque, & où elle se seroit exécutée ? Ici reviennent d'elles-mêmes, & avec une nouvelle force les Observations qu'on vient de faire pour prouver que le Pentateuque est de Moyse. De plus, la jalousie des Tribus, dont les intérêts étoient si différens, & même si opposés à quelques égards ; la vigilance des Prophétes, le zéle des Lévites, la dévotion des uns, & l'hypocrisie même des autres, tout auroit crié à la supposition. Plus on remonte vers le tems de Moyse, plus la falsification de ses Ecrits est impossible. La Tradition étoit encore

trop pure, & les événemens de trop fraîche date. Sera-ce sous les yeux de David & de Salomon? Ce n'est pas sous des Princes si religieux qu'on entreprend de falsifier les Livres fondamentaux du Culte & de l'Etat. C'est donc depuis le Schisme des dix Tribus qu'on a commis un si grand crime? Mais on a une preuve sans réplique que le Pentateuque n'a point été falsifié ni à Jérusalem, ni à Samarie, ni du tems d'Esdras, ni sous le régne d'aucun successeur de Salomon; c'est que le Pentateuque qui a passé des mains des dix Tribus dans celles des Samaritains, se trouve essentiellement conforme à celui des Juifs. Les Samaritains ne reçoivent que les cinq Livres de Moyse, & ils les ont en vieux caractéres Phéniciens, qui étoient ceux des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone, & les mêmes dont on s'étoit servi pour écrire tous les Livres Saints jusqu'à Esdras, qui les

fit écrire en caractéres Chaldéens. Ce Pentateuque Samaritain est cité par Origène, Africanus, Eusébe, S. Jérôme & plusieurs autres qui vécurent sur la fin du sixiéme siécle, mais dont la plûpart n'ont pu le connoître que par une Version Grecque qui s'est perdue. Depuis le sixiéme siécle, l'Original même avoit été oublié, jusqu'au commencement du dernier siécle, où Scaliger apprit que les Samaritains de l'Orient avoient encore ce Pentateuque. Peu après, l'Archevêque Usserius en fit venir plusieurs Exemplaires, & Sancy de Harlay, Prêtre de l'Oratoire, & Evêque de S. Malo en apporta lui-méme un Exemplaire de Constantinople, où il avoit résidé dix ans en qualité d'Ambassadeur de France. Ce fut sur cet Exemplaire que le P. Morin, aussi de l'Oratoire, publia dans sa Polyglotte de Paris, le Pentateuque Samaritain & la Version Samaritaine, qu'il ne faut pas confondre avec ce

Pentateuque ; car elle n'en eſt qu'une Traduction Littérale en Samaritain moderne ; langage mêlé d'Hebreu & de Chaldaïque, que les Samaritains venus d'Aſſyrie parloient naturellement.

Nous n'entrons pas ici en des diſcuſſions qui ſeroient du goût de peu de Lecteurs. Telle que ſoit l'origine du Pentateuque Samaritain, il eſt certain que les Samaritains ont le Pentateuque de Moyſe, & que s'ils ne l'ont pas reçu des Iſraëlites, ils l'ont copié ſur quelque Exemplaire apporté par Manaſſé du tems d'Eſdras ; de ſorte qu'il y a au moins deux mille ans qu'il eſt entre leurs mains.

Quoique le Pentateuque ne ſoit qu'un ſeul corps d'ouvrage, les Juifs y ont diſtingué cinq Livres, qui n'ont point d'autre Titre parmi eux, que le mot par où chaque Livre commence ; mais les Grecs leur ont donné des noms convenables à leur ſujet, & que les Latins ont adoptés.

La Préface sur le Pentateuque est suivie d'une courte Préface sur la Genèse ; nous ne nous y arrêterons pas. On ne doit pas attendre des Journalistes, qu'ils rendent compte de toutes les Notes qu'on a rassemblées dans cet Ouvrage ; il faudroit autant, & d'aussi gros Volumes que ceux dont on fait des Extraits. Nous nous attacherons aux endroits qui sont plus du goût de notre tems.

Page 2. *Dieu créa.* Selon les Auteurs de l'Histoire Universelle, le mot de l'Original qu'on a rendu par *créa*, ne signifie pas nécessairement une création proprement dite ; cependant comme la Langue Hébraïque n'a aucun autre terme pour exprimer une telle création, *il est apparent que Moyse s'en est servi dans ce sens.* N'est-ce donc là qu'une simple apparence, une vraisemblance ?

Page 13. *Faisons l'homme à notre image.* Patrick, & surtout Parker reconnoissent que les anciens

Docteurs de l'Eglise ont généralement regardé ces paroles comme une insinuation de la pluralité des Personnes dans l'Essence Divine... Patrik ajoûte, après avoir rapporté les Interprétations des Rabbins & des autres, on voit par toutes ces Interprétations puériles ou forcées, dans quel embarras se jettent ceux, qui comme les Sociniens refusent de reconnoître ici une pluralité de Personnes distinctes dans l'Essence Divine.

Page 19. *Et Dieu bénit le septiéme jour.* Dieu sanctifia le septiéme jour dès le commencement du Monde, pour être à jamais célébré en mémoire de la création de l'univers.... Comme on ne voit nulle part dans l'Ecriture, qu'Adam, Abel, & les autres Patriarches ayent observé ce jour de Sabbat ou de repos, plusieurs Interprêtes se sont déterminés à croire que Moyse avoit placé en cet endroit par anticipation les paroles que nous expliquons. Selon eux,

Dieu deſtina le ſeptiéme jour pour être dans la ſuite conſacré par la Loi de Moyſe à ſon Service & à ſon Culte. Mais il nous paroît plus raiſonnable que dès l'Origine des ſiécles, Dieu ayant trouvé à propos de perpétuer le ſouvenir de la création dans la mémoire des hommes, il inſtitua un jour pour célébrer ce grand événement. Philon l'appelle le jour de la naiſſance du Monde. Tous les Peuples de la Terre l'ont chommé par l'impreſſion viſible d'une Tradition, dont véritablement ils avoient perdu la ſource de vue : mais dont l'obſervation étoit ſi générale, que Philon l'a appellée la Fête de l'Univers. Dans le Livre troiſiéme de la préparation Evangélique d'Euſebe. C. 12^e^. Ariſtobule, Philoſophe Peripetaticien, prouve la vénération générale des Peuples pour le ſeptiéme jour, par des témoignages inconteſtables. Selden dans ſon Ouvrage *De Jure N. & G.* s'eſt efforcé de montrer que les

anciens Peuples du Paganiſme, au lieu de célébrer le ſeptiéme ou dernier jour de la ſemaine, chommoient le ſeptiéme de chaque mois : mais cela méme, n'eſt-ce pas un reſte de la Tradition qu'on a défigurée ?

On a embrouillé cette queſtion, en ſe figurant, mal à propos, que le Sabbat obſervé par les Patriarches antérieurs & poſtérieurs au deluge, avoit été inſtitué dans le même ſens, & dans la même vue que le Sabbat inſtitué dans la ſuite pour les Iſraëlites en ſigne de l'alliance que Dieu avoit contractée avec ſon Peuple. Moyſe y attacha une Solemnité qui ne regardoit que les Iſraëlites. Ce ne fut plus ſeulement un mémorial de la création, mais auſſi un mémorial de la ſervitude d'Egypte, & c'étoit pour en rappeller l'horreur, qu'il leur fut défendu ſi rigoureuſement de s'abſtenir de toute œuvre ſervile en ce jour. En ce ſens il eſt vrai de dire avec les anciens Doc-

teurs de l'Eglise, que les Patriarches ne purent pas *sabbatiser*, c'est-à-dire, qu'ils ne purent observer le Sabbat comme les Juifs : mais nous ne doutons pas qu'ils n'ayent consacré le septiéme jour à la dévotion, comme le tems le plus convenable *pour entonner à la louange du Dieu Créateur, l'Hymne qu'un Philosophe avoit composé à sa gloire.* Cet Hymne que l'on met ici, est du célébre Gallien. M. Patrick, Auteur de cette Note, n'a pas prétendu que c'étoit cet Hymne qu'entonnoient les Patriarches, chaque septiéme jour ; il a seulement voulu dire, qu'ils honoroient les mêmes attributs, la puissance, la sagesse, la bonté du Créateur, par un culte public, chaque semaine.

Page 25. *Et un Fleuve sortoit d'Heden.* Les Interprétes ont recherché avec la plus grande application la vraye position du Paradis Terrestre, que le Traducteur appelle, comme on fait dans

sa Communion, le Jardin d'Heden. Il semble que le vrai Paradis soit plus aisé à trouver, que celui où fut mis le premier homme. La plûpart des Interprétes conviennent qu'il étoit aux environs, ou sur les bords du Tigre & de l'Euphrate; le mieux est de s'en tenir là. On fera des efforts inutiles pour en fixer géométriquement l'étendue & la situation. On ne pourra jamais dire que des conjectures & des probabilités. Il n'y a rien dans tout cet endroit du Commentaire qui demande une attention particuliére.

Or le Serpent étoit le plus fin de tous les Animaux des Champs, page 34. Eve plus susceptible de séduction, parce qu'elle étoit d'un naturel plus délicat & plus tendre, ne pouvoit être trompée par toute sorte de moyens, si le Démon s'étoit déguisé sous une forme humaine, elle l'auroit bientôt découvert, parce qu'elle ne pouvoit ignorer qu'Adam étoit le seul homme que

Dieu avoit créé avec elle. Il prit donc la forme d'un Serpent, & ce qui le détermina à ce choix, ce fut la souplesse de cet Animal, plus familier peut-être qu'aucun autre avec Eve, & peut-être aussi plus propre que tout autre à former de sa langue les sons articulés, que le Démon vouloit produire. On ne doute point que le Serpent, avant la chûte du premier homme, ne fut bien différent pour la figure & pour le reste. On croit qu'il ne rampoit point sur la terre, & qu'il avoit quelque chose d'engageant & d'aimable.. Il semble que Dieu même le donna à entendre dans la suite, quand il dit, qu'il mettra de l'inimitié entre la race du Serpent & celle de la femme, ce qui suppose qu'il y avoit entre eux une grande familiarité, une espéce d'amitié... Il est raisonnable de supposer que le Serpent étoit quelque Créature charmante, qu'Eve prit pour un Ange bien intentionné : car

:lle n'étoit pas aſſez ſimple pour croire que les Bêtes puſſent parler ... Elle prit le Serpent pour un Meſſager Céleſte, &c. Ceci eſt de pluſieurs Auteurs Anglois ; mais on a beau relever la beauté & les talens du Serpent, Eve ne paroît pas ici avoir eu une grande connoiſſance de la Philoſophie : il eſt vrai qu'Adam, le Chef des Philoſophes & de la Philoſophie, ne ſoutint pas mieux la gloire d'un ſi beau titre.

Fais-toi une Arche de bois de Gopher, &c. page 73. Nous penſions qu'on auroit raſſemblé ici plus de Notes qu'on n'a fait. Les Anglois, qui aiment à faire de nouvelles découvertes, pouvoient bien en avoir fait ſur ce ſujet. Puiſque l'Auteur ne nous en dit rien, c'eſt une bonne preuve qu'ils s'en ſont tenus à ce qu'ils ont depuis long-tems. Nous euſſions vu avec plaiſir le ſentiment d'Origène ſur l'Arche, clairement expliqué par quelque Interpréte

Anglois. Il est étonnant que tant de Sçavants de toutes les Nations s'y soient trompés, quoiqu'il y en eut parmi eux qui fussent très-bons Grecs, & qui sçussent assez de Mathématique pour comprendre la pensée de ce fameux Docteur : Il ne falloit même qu'une légére teinture de cette Science. Je vais traduire avec la plus exacte fidélité le Texte d'Origêne. C'est dans son quatriéme Livre contre Celse, Tome I. page 535 de la nouvelle Edition. *Qu'y a-t-il donc de si étrange dans cette Arche, qu'on dit avoir été construite pendant cent ans, & qu'on a élevé toujours en s'étrécissant depuis trois cens coudées en longueur, & cinquante en largeur, à la hauteur de trente coudées qui se terminoient par une coudée de longueur & de largeur ?* On ne sçauroit douter qu'Origène ne représente ici l'Arche comme une Pyramide creuse, dont la base est de trois cens coudées en longueur, & de cinquan-

e en largeur, & dont la hauteur toit de trente coudées. Le sommet de cette Pyramide tronquée toit un quarré, dont chaque ôté étoit d'une coudée. Cette tructure étoit assûrément très-extraordinaire, quoique ce Bâtiment ne dût que flotter. La base qui étoit un parallelelogramme, el que nous avons dit, dont le lan étoit exactement fermé, empêchoit l'eau de pénétrer dans la pyramide creuse, & soutenoit tout ce qu'on devoit mettre dans cette espéce de fond de cale. Il y avoit au dessus, de dix coudées en dix coudées, deux planchers, si ce n'est que pour en parler plus honorablement, on veuille les appeller deux Ponts, comme on en use à l'égard des Vaisseaux. Ces *Entre-ponts* étoient destinés à divers usages.

Si l'Arche d'Origène avoit été fabriquée dans toute l'exactitude des régles, le plan du sommet tronqué, n'eut jamais été d'une

coudée en quarré, c'eut été un parallelelogramme ſemblable à la baſe : mais on conçoit aiſement que les Ouvriers approchant de la hauteur qu'ils devoient donner à l'Arche, purent auſſi donner au ſommet tronqué cette dimenſion par divers moyens.

Les Interprétes d'Origène ont rendu mot à mot le Texte qu'ils traduiſoient. Le Latin dit à la lettre tout ce que dit le Grec : mais ils n'en ont pas mieux entendu le ſens de leur Auteur. C'eſt un défaut bien commun parmi ceux qui ſe mêlent de traduire de Grec en Latin, quand le Texte qu'ils traduiſent eſt difficile. Ce que nous venons de dire n'eſt pas ce qu'il y a de plus ſurprenant dans le ſentiment d'Origène ; on lit tout de ſuite : *Comment n'admire-t-on pas tout autrement ce Bâtiment, qui reſſembloit à une très-grande Ville ; car on parle ici de la puiſſance des meſures, deſorte que la baſe avoit quatre vingt dix mille coudées de*

longueur, & deux mille cinq cens en largeur.

Ce qu'on appelle ordinairement la puissance d'un nombre ou d'une ligne, c'est le quarré de ce nombre ou de cette ligne; c'est-à-dire, le produit de ce nombre ou de cette ligne multipliée par elle-même: car s'il étoit question de la troisiéme ou de la quatriéme puissance, on la spécifieroit. Or, selon cette imagination d'Origène, l'Arche eut été une très-grande Ville. Le produit, ou quarré de 300 coudées par 300 coudées étoit quatre vingt-dix mille coudées, & donnant à chaque coudée un pied & demi, l'Arche auroit eu cent trente-cinq mille pieds de longueur, c'est-à-dire, vingt-deux mille cinq cens toises de six pieds. La largeur par le même calcul, eut été de trois mille sept cens cinquante pieds, ou de six cens vingt-cinq toises de largeur. La hauteur eut été, toujours selon le même calcul, de

deux cens vingt-cinq toises. Comment Origène n'a-t-il pas senti que son Arche étoit un Bâtiment chimérique ? Il avoit raison de dire qu'elle ressembloit à une très-grande Ville. La persuasion où l'on étoit alors que les différentes espéces des Animaux étoient sans nombre, & qu'il falloit un espace immense pour les loger ; & ce qu'on lisoit dans l'Ecriture de la grandeur de Ninive & de Babylone avoit contribué à donner à Origène une si étrange idée de l'Arche de Noë.

La cause des méprises des Interprétes, c'est qu'ils n'ont entendu ni le mot συνάγει, qui dans cet endroit signifie *resserrer*, *étrécir*, en Latin *contrahere*, ni le mot δύναμις, qu'il faut prendre dans le sens des Mathématiciens. C'en est assez, & peut-être trop sur cet article ; on est même en droit de nous accuser ici d'avoir un peu imité les longs Commentaires, mais si l'on s'est étendu, la chose en valoit la peine.

Les eaux donc se renforcerent extraordinairement, pag. 83. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a tâché de se persuader que le déluge ne fut pas universel, mais qu'il ne se répandit que sur la portion de la Terre qui étoit alors habitée par les hommes, comme l'enseigne l'Auteur des Questions aux Orthodoxes, c'est-à-dire, sur la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, & les lieux circonvoisins; mais... nous demeurons persuadés de l'universalité du déluge, par les raisons suivantes, que nous ne ferons qu'indiquer. 1°. L'Ecriture affirme la chose en termes formels, dans le ℣. 20. & dans les trois suivans. 2°. Supposer que la Terre étoit alors peuplée qu'en quelques endroits, c'est n'avoir aucune idée de la maniére dont le genre humain se multiplie. Selon les calculs les plus modérés, le nombre des hommes avant le déluge a pu aisément monter à cent mille millions, c'est-à-dire,

à vingt fois autant que la Terre en contient présentement, & plus qu'elle n'étoit capable d'en nourrir ... D'où il s'ensuit qu'afin que *toute chair expirât*, il falloit nécessairement que toute la Terre fut couverte des eaux du déluge. 3°. La Famille de Noë auroit pu, si le déluge n'eut pas été universel, échapper sans le secours de l'Arche, en moins de tems qu'on n'en mit à construire un si grand Vaisseau. 4°. Comment les eaux qui étoient élevées de quinze coudées sur les plus hautes Montagnes des contrées que couvroit le déluge, ne se seroient-elles pas répandues sur les Régions voisines? 5°. Le nombre prodigieux de coquilles, de dents de poissons, d'os & de dépouilles de Monstres Marins qu'on trouve dans les entrailles de la Terre, à une grande distance de la Mer, & jusques dans le cœur des plus hautes Montagnes, est encore une bonne preuve de l'universalité du déluge. 6°.

La Tradition générale des Peuples.

Toutefois vous ne mangerez point de chair avec son ame, page 92. Les Rabbins prétendent que Dieu donna à Noë & à ses fils certains préceptes généraux, qui, selon eux, contiennent la Loi de Nature obligatoire pour tous les hommes, & dont la violation a attiré aux Gentils mêmes les châtimens de Dieu : ces Préceptes ordonnoient de s'abstenir. 1°. de l'Idolâtrie, 2°. Du Blasphême, 3°. Du Meurtre, 4°. De l'Adultere, 5°. Du Vol, 6°. Ils recommandoient l'administration de la justice, 7°. Ils défendoient de manger de la chair d'un Animal, coupée pendant qu'il étoit encore en vie... Ces Préceptes ayant été inconnus à Origène, à S. Jérôme, à Philon, à Joseph, à Onkelos, & à l'Ecriture elle-même, ne nous paroissent nullement d'une si grande antiquité.... Nous croyons tout simplement que Dieu défend ici de manger du sang d'aucun

animal, & la raison principale est, à notre avis, que Dieu ayant ordonné que le sang des Victimes lui fut offert pour les péchés des hommes, & se proposant de rendre l'obligation de cette Loi encore plus étroite dans la suite, Levit. XVII. 10. 11. Il voulut que le sang fût religieusement mis à part pour cet usage. *Polus*, *Patrick*, *Wels*, & *principalement Shuckford*. Rien n'empêche néanmoins d'ajoûter à cette fin principale de la défense de manger du sang, d'autres vues très-dignes de la sagesse de Dieu. On peut dire qu'il fit cette défense pour prévenir la cruauté, pour empêcher les hommes de se plaire à verser le sang des bêtes, & à s'accoutumer par ce spectacle & cette barbarie.... à ne pas épargner leur propre sang. Patrick, Polus, Pyle.

Descendons & confondons leur langage, page 129. Il ne faut pas croire que Dieu inspira sur le

champ à chaque homme un nouveau langage, & qu'il y eut autant de Dialectes que de personnes; cela auroit nécessairement détruit toute Société. Il est bien plus probable, comme un Sçavant du premier ordre l'a fait voir, qu'il se forma autant de différents langages qu'il y eut de différentes Familles, & que les Dialectes du langage de chaque branche eurent entr'elles quelque affinité, plus ou moins grande, selon que ces Familles devoient habiter des lieux plus ou moins éloignés les uns des autres. Les Rabbins prétendent qu'il se forma à Babel autant de différents langages, que Moyse avoit compté de Chefs de Famille dans le Chapitre précédent, c'est-à-dire, soixante & dix, selon le Texte Hébreu, & soixante & douze, selon la Version des 70. Mais rien de plus incertain que cette supposition. Il paroît que plusieurs des enfans de Canaan n'avoient qu'une Langue

commune. Les Grecs aussi, enfans de Javan & d'Elisah parloient un même langage. En un mot à bien considérer la multitude des Peuples anciens, qui avoient, ou à peu près, les mêmes idiomes, à peine croiroit-on qu'il se fut formé trente Langues différentes à Babel. La maniére dont Dieu opéra ce Miracle, n'est pas facile à expliquer. On sent fort bien que toutes les causes secondes qui concourent naturellement à produire quelques changemens, plus ou moins notables dans les Langues, ne purent rien dans cette occasion ... Enfin il est désormais démontré qu'on ne connoît aucune Langue à laquelle on puisse rapporter toutes les autres, comme ayant été sensiblement la mere de toutes : autant que le miracle est avéré, autant en ignorons nous la maniére. On peut dire, sans absurdité, que tout d'un coup Dieu effaça presque entiérement dans l'Ame des Architectes de

Babel, tout ſouvenir de leur première Langue, & qu'il leur en inſpira de nouvelles, ou qu'il leur laiſſa le ſoin d'en former d'autres du mieux qu'ils pourroient. Cependant nous ne craindrons point de dire avec Mercerus & Buxtorf. *Que le parti le plus ſage eſt d'avouer que Dieu produiſit le miracle dont il s'agit d'une maniére inexpliquable*. Patrick, &c. L'explication la plus ſenſée, ou plutôt la ſeule, c'eſt de dire, que Dieu effaça dans ces Architectes le ſouvenir de la Langue qu'ils parloient auparavant, & qu'il y en ſubſtitua de nouvelles.

Melchiſedec. On fait ſur Melchiſedec trois queſtions principales. 1°. La qualité de la perſonne. Celui dont Moyſe parle étoit Roi & en même tems *Sacrificateur du Dieu Fort, Souverain.* Nous ne croyons pas qu'on puiſſe former là-deſſus aucune difficulté... L'union du Sacerdoce & de la Royauté n'a rien qui doive ſurprendre..

On en trouve plusieurs exemples dans Homere, & nous apprenons de Moyse même que Jéthro, son beau-pere étoit le Chef & le Grand Prêtre du Pays de Madian. 2°. La situation du Pays dont Melchisedec étoit Roi Nos Versions portent qu'il étoit Roi de Salem, & le Chaldéen traduit expressément, Roi de Jérusalem. C'est, selon Bochart, une grande erreur de traduire de la sorte. Il lui paroît clair que Salem étoit dans la route qu'Abram devoit tenir pour se rendre de Damas à Sodome..... S. Jérôme dit que c'étoit au de-çà du Jourdain, au bord de ce Fleuve; & nous voyons que *Salem* conservoit à peu près son nom du tems de J. C. puisque, selon un Evangéliste, Jean-Baptiste administroit le Baptême en *Ennon près de Salim*. Mais nous ne sçaurions goûter l'opinion de Bochart. Est-il si clair qu'Abram dût se rendre de Damas à Sodome? Il est bien plus naturel de penser qu'il devoit

retourner à Hébron, & en ce cas Jérusalem étoit précisément sur sa route. Quant à l'autorité de S. Jérôme, elle est un peu affoiblie par les circonstances mêmes de sa narration où les Sçavants prétendent avoir trouvé de la contradiction. Enfin son autorité ne sçauroit l'emporter ici sur celle de Josephe, qui appelle *Salem*, *Solyma*, ajoûtant que Melchisédec en fut le premier fondateur, qu'il y bâtit un Temple, y fit les fonctions de Prêtre, & l'appella *Jérusalem*, au lieu de *Solyma*... Il est évident que Sion ou Jérusalem est appellée Salem dans le Ps. 76. & il faut avouer qu'à considérer Melchisedec comme Type de J. C. L'Analogie la plus exacte demande qu'il ait été Roi & Sacrificateur à Jérusalem, plutôt qu'à *Salim*. Willet, Histoire Universelle, &c.

On demande en troisiéme lieu qui étoit ce Melchisédec, Roi & Sacrificateur à Salem? Cette quest-

tion est plus importante & plus difficile que les deux autres. Il n'est pas possible de la discuter dans un Journal. Stackouse déclare qu'il est plus raisonnable, comme plus conforme au sentiment des anciens Juifs, de croire que Melchisedec ne fut, ni une personne Divine, ni un Patriarche : mais selon l'expression de Joseph *un Potentat Cananéen*, issu de parents Idolâtres, mais attaché au culte du vrai Dieu, & Ministre de ce culte dans ses Etats, selon l'usage de ce tems-là. Nous dirons ici que ce n'est pas une probabilité, de dire que Melchisedec étoit une personne Divine. Ce sentiment n'est pas soutenable.

Vous circoncirez, page 172. On dispute parmi les Sçavans, si la Circoncision a été premiérement en usage parmi les Hébreux, ou s'ils l'ont empruntée des Egyptiens. Quelques Anciens, fondés sur Herodote, se sont déterminés

en faveur des Egyptiens. (*Parker*) mais ils n'ont pas pris garde, qu'Herodote se contredit; & qu'après avoir accordé aux Egyptiens le premier usage de la Circoncision, il reconnoît presque tout de suite, qu'on n'est pas sûr si les Ethiopiens n'en ont pas été les Inventeurs. D'ailleurs la Circoncision des Egyptiens n'étoit ordonnée qu'aux Prêtres, qui, selon le témoignage de Philon, ne l'observoient pas par un principe de Religion, mais par d'autres vues. Il paroît de plus qu'Herodote étoit très-ignorant dans l'Histoire des Juifs; & encore davantage dans celle des Patriarches leurs Ancêtres..... Moyse, qui écrivoit environ mille ans avant cet Historien, ne mérite-t-il pas plus de créance, même indépendamment de l'inspiration Divine?

Quelques Modernes, entr'autres Marham, Spencer, & M. le Clerc, n'affirment pas si absolument qu'Abraham eut emprunté

la Circoncision des Egyptiens; mais ils présument qu'il la vit pratiquer par les Egyptiens, qu'il en fut charmé, & que Dieu par condescendance, & pour soutenir la Foi par quelque symbole extérieur, sanctifia cette cérémonie, & la prescrivit à lui & à ses descendans, comme une marque de son alliance avec eux... Il n'est pas vrai-semblable que la Famille d'Abraham étant si peu considérable quand il vint en Egypte, & ses descendans y étant si haïs, cette Nation si orgueilleuse ait voulu recevoir d'eux le Rite de la Circoncision. Mais il est aisé de renverser ce systême. 1°. Il est clair par les paroles de Moyse en ce Chapitre ỷ, 10 & 11. que Dieu choisit la Circoncision comme un signe particulier pour distinguer Abraham & sa postérité de tous ceux qui ne l'auroient pas pour Dieu. Or, qu'elle apparence qu'il eut voulu emprunter ce signe de la Famille de Cam, & des cérémo-

nies d'un Peuple idolâtre ? 2°. Nous ne ſçaurions croire qu'Abraham, à l'âge de quatre vingt-dix-neuf ans, & au riſque de ſa vie, eut demandé à Dieu de ſe faire circoncire, comme une grace, uniquement pour imiter les Egyptiens. 3°. Si tous les Domeſtiques d'Abraham reçurent la Circonciſion, comme on le voit dans le ℣. 27. de ce Chapitre, il faut que ceux qu'il avoit amenés d'Egypte avec lui, fuſſent actuellement incirconcis. 4°. Rien n'empêche de ſuppoſer que les Egyptiens reçurent la circonciſion de Joſeph, premier Miniſtre de leur Nation, dont il étoit le bienfaiteur, & où il avoit tout crédit. 5°. Si cette conjecture ne plaît pas... on peut ſe ranger à l'opinion très-vraiſemblable de Bochart, qui prétend que les Egyptiens reçurent ce Rite des Arabes, iſſus d'Iſmaël, Patrick, Delant, Stackhouſe.

Et offrez là en Holocauſte, pag. 205. Quel ordre ! A ne conſidé-

rer que les perfections de Dieu qui les donna, on demande s'il pouvoit exiger qu'Isaac lui fut immolé, sans blesser sa bonté, & sans s'écarter des régles de sa Sagesse. Nous répondons, 1°. Que Dieu a un droit souverain & incontestable sur la vie des créatures ... 2°. Ce que Dieu peut vouloit de droit, & sans déroger à ses perfections, il le peut faire exécuter à celle de ses créatures qu'il lui plait, & de telle maniére qu'il le trouve convenable. Il pouvoit donc justement se servir des mains d'Abraham pour immoler Isaac. 3°. Si l'on suppose Abraham pécheur & criminel, Dieu pouvoit afin de le punir, lui ordonner d'immoler son fils; & si on le suppose vertueux & innocent, lui donner le même ordre pour perfectionner ses vertus, en les exerçant. 4°. L'événement a fait voir que l'intention de Dieu n'étoit pas que le commandement fut exécuté. Ce n'étoit donc qu'une

épreuve pour rendre la Foi d'Abraham plus précieuſe par rapport à Dieu, & plus exemplaire par rapport aux hommes.

Et le Champ de Hephron, qui étoit en Macpela, page 215. On propoſe ici une contrariété apparente. S. Etienne au Chap. 7 des Actes, ℣. 16. dit expreſſément, qu'Abraham acheta le *Sépulcre* où il enterra *Sara*, des fils d'Hemor, fils de Sichem. Ces paroles contiennent plus d'une difficulté ; Emmor n'étoit pas fils, comme on lit dans les Actes, mais pere de Sichem... Joſeph paroît avoir été le ſeul des Patriarches dont les os furent enſevelis à Sichem.... Jacob fut ſans contredit enterré à Hebron.... Genèſe 49. Enfin ce n'eſt pas Abraham qui avoit acheté d'Emmor un Sépulcre, c'eſt Jacob, Genèſe 33. Pour lever ces difficultés, les Interprêtes ont hazardé diverſes conjectures, quelques-unes peu vraiſemblables, & d'autres extrémement hardies..

Nous nous contenterons simplement d'observer qu'il y a simplement dans le Texte des Actes, *acheté à prix d'argent des fils d Emmor de Sichem*, & non-pas des fils d'Emmor, *fils* de Sichem. Au lieu de suppléer le mot de *fils*, il falloit suppléer celui de pere ; car Emmor étoit certainement Pere de Sichem... Il est fort apparent que les Patriarches, enfans de Jacob, furent enterrés à Sichem. La Tradition des Juifs y est expresse; S. Jérôme la confirme positivement, & Josué ne peut pas avoir fait enterrer les douze Patriarches à Hébron, lui qui fit détruire ce lieu-là. Il est vrai que l'Historien Josephe dit positivement, que tous les fils de Jacob furent enterrés à Hébron, aussi bien que leur pere, & qu'on y voyoit leurs Sépulcres de son tems; mais il y a peu de fonds à faire sur ce témoignage. Tout est plein de traits fabuleux dans ces mêmes endroits... Bochart prétend que le nom d'Abra-

ham s'eſt gliſſé dans le Texte... Mais comme on lit dans tous les Manuſcrits, *Abraham avoit acheté*, on peut prendre un autre parti. C'eſt que S. Etienne rapportant ſuccintement deux faits différents, a laiſſé dans ſon Diſcours deux ou trois ellipſes, deux ou trois mots ſous entendus, qu'on peut ſuppléer de cette maniére : *Jacob donc deſcendit en Egypte, & il y mourut, lui & nos Peres.* Et nos Peres *furent tranſportés à Sichem, & ils furent mis*, lui Jacob, *dans le Sépulcre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent*, & eux dans celui *des fils d'Emmor de Sichem.* Willet & Witby.

Nous croyons avoir choiſi un nombre ſuffiſant de Notes, pour mettre le Lecteur en état de connoître la nature de l'Ouvrage. l'Auteur de cette Compilation n'attend pas de nous que nous exhortions les Catholiques à lire ſon Livre : il ne l'a pas compoſé dans cette vue ; il déclare aſſez dans

ſon Avertiſſement, qu'il s'eſt propoſé de contenter le déſir qu'on avoit depuis long-tems dans les Egliſes Réformées, où la Langue Françoiſe eſt en uſage, d'avoir un Commentaire ſur l'Ecriture, plus complet & plus étendu que ceux qui ont paru juſqu'à préſent dans cette Langue. S'il nous revient que ces ſortes d'Extraits ne déplaiſent point au Public, nous continuerons notre travail.

ARTICLE LXXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG.

INſtitutiones Juris Univerſalis Naturæ & Gentium ad Normam Moraliſtarum noſtri temporis, Décembre 1744.

maximè Protestantium, Hugonis Grotii, Puffendorfii, Thomasii, Vitriarii, Heineccii, *aliorumque ex recentissimis adornatæ, & ad crisim revocatis eorum principiis, primum fusiore, tum succinctiore methodo pro studio Academico, præsertim Catholico, accommodatæ. Auctore P.* Ignatio Schwarz S. J. *Sacerdote.* Augustæ, *sumptibus* Francisci Antonii Strotter. *in-folio.* M. DCC. XLIII.

Ce sont des Auteurs Protestans qui ont le plus écrit sur le Droit Public, le Droit Naturel, le Droit des Gens. *Grotius* dans son fameux Traité *du Droit de la Guerre & de la Paix* a commencé à débrouiller cette Science, à la rappeller à ses Principes, à former un Systême. Mais son plan & son dessein n'embrassoit pas la matiére dans toute son étendue, & ce n'est que par occasion qu'il a été obligé de remonter aux principes du Droit de la Nature, & du Droit des Gens.

Puffendorff a été plus loin que *Grotius*, & a plus développé le Systême. *Barbeyrac* a traduit & commenté ces deux Auteurs. D'autres ont encore travaillé sur le même sujet. Mais ces Ecrivains ont eu des principes, & ont avancé des propositions qui ne s'accordent, ni avec la raison, ni avec la vraye Religion. C'est ce qui a engagé le P. Schwarz à revenir sur cette matiére, & à en donner un Traité complet. Il y réfute les erreurs des Auteurs, nommés dans le Titre, & plusieurs autres, qui comme eux ont établi de faux principes & de fausses maximes.

L'Ouvrage est divisé en deux parties. La premiére traite du Droit de la Nature; la seconde du Droit des Gens; & l'une & l'autre est double. D'abord les matiéres sont exposées plus au long, & plus expliquées; & à la fin, dans une espéce de récapitulation, on les retrouve plus serrées, & plus abregées. L'une & l'autre est

précédée d'une Introduction Historique sous ce Titre : *Prolegomena, seu Exegesis Historica de Origine & Progressu Juris Publici Universalis, præsertim Naturæ & Gentium*. Il y explique l'origine & les progrès du Droit Naturel & du Droit des Gens dans tous les états où l'on peut supposer l'homme, & dans ceux où il a été depuis sa création, avant & après le déluge, jusqu'à la Loi de Grace inclusivement ; & il réfute les erreurs des derniers Hérétiques sur l'état de pure Nature, sur le péché Originel, sur la liberté, &c.

FRANCE.

De Paris.

La Traduction entiére de l'Histoire de *Diodore* de *Sicile*, par M. l'Abbé *Terrasson* de l'Académie Françoise est enfin achevée. Les trois derniers Volumes paroissent depuis peu imprimés comme les

autres, chez *de Bure* l'aîné, Quai des *Augustins*, à S. *Paul*. Cette Traduction nous donne le *Diodore* plus complet qu'il n'a paru jusqu'ici dans aucune Edition. Les trois Tomes que nous annonçons contiennent les quatre derniers Livres qui nous restent de *Diodore*, le XVIIe. le XVIIIe. le XIXe. & le XXe. L'Auteur avoit encore composé vingt autres Livres, qui conduisoient son Histoire jusqu'à la conquête des *Gaules* par *Jules César*. Il ne nous en reste que des Fragmens & des Extraits, que M. l'Abbé *Terrasson* donne dans son dernier Volume, avec les autres du même Historien, qui suppléent en quelque sorte à ce qui nous manque de son Ouvrage.

Les deux Volumes des Sermons du P. *Massillon*, imprimés rue S. *Jacques*, chez la Veuve *Etienne*, & fils; & chez *Jean Herissant*, contiennent un *petit Carême*, composé en 1718 pour le Roi, & un

Avent, avec quelques aurres Diſcours Ces Sermons répondent à la réputation de ce célébre Prédicateur.

Comme l'Edition de l'Hiſtoire de France par le P. Daniel eſt entiérement épuiſée, on en prépare une nouvelle plus correcte, & augmentée des Régnes de Louis XIII. & de Lous XIV. dont on n'avoit que les Faſtes. On prie les Sçavans qui ont fait des Remarques ſur cet Auteur, & ſur les fautes qui ont pu lui échapper, de vouloir bien communiquer leurs Mémoires à celui qui eſt chargé de cette Edition ; ils auront la bonté de les adreſſer à Meſſieurs Coignart, Mariette, ou Heriſſant, Libraires, rue S. Jacques.

Jean-Baptiſte Heriſſant, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque, à mis en vente un Ouvrage fort intéreſſant pour tous les Ordres du Clergé. Il eſt intitulé :

Traité Historique & Dogmatique sur les paroles ou les formes des sept Sacremens, par le P. *Charles Merlin*, de la Compagnie de *Jesus*.

M. l'Abbé *Berthaud*, qui n'avoit donné il y a environ deux ans, qu'une légére idée de sa Méthode pour apprendre à lire, vient de la développer au long dans un *in*-8°. de 242 pages, qu'il intitule: *La Théorie & la Pratique du nouveau Quadrille des Enfans, ou d'une Méthode pour apprendre à lire par le moyen de* 160 *Figures, dont les objets familiers aux Enfans, servent à imprimer en très-peu de tems dans leur mémoire tous les sons & toutes les syllabes de la Langue, &c. A* Paris, *chez* Jacques Vincent, *rue S.* Severin, *à l'Ange*; de Bure *l'aîné*, *à l'entrée du Quai des* Augustins, *à S.* Paul; le Clerc, *au Palais*, *à la* Prudence. M.DCC. XLIV.

Voici le précis de cette *Méthode*. L'Auteur réduit à 160,

les sons de la Langue, qu'il regarde comme le fondement & la base de la lecture, & comme suffisans pour apprendre à lire en très-peu de tems, à quiconque voudra suivre cette *Méthode*. Il représente ces 160 sons par autant de Figures dont les objets sont connus de tout le monde, & même des Enfans; & ces Figures sont contenues dans huit Planches. Les trois premiéres contiennent chacune vingt Figures, dont il faut seulement retenir le son final. Les deux suivantes renferment quarante Figures, dont les finales qu'il faut retenir, sont muettes. Deux autres ont chacune vingt Figures, dont il faut retenir la derniére syllabe entiére, & non muette. La huitiéme Planche a vingt Figures, *dont il faut retenir le son de l'écho*, ou même une syllabe & demie. Tout cela ne peut bien s'entendre que par la lecture du Livre & par la pratique. M. l'Abbé *Berthaud* n'a rien

omis pour faciliter l'intelligence & l'application de ses principes.

Il fait des Réfléxions fort sensées sur la premiére éducation des Enfans, par rapport aux Enfans mêmes, à leurs Gouvernantes, à leurs Maîtres, à leurs Parens.

Il répond aux difficultés qu'on a proposées contre sa maniére d'enseigner à lire, à l'accusation de Plagiat. Enfin il reléve les avantages de sa Méthode, par les témoignages qu'il produit en sa faveur.

Son Livre ne contient pas seulement des Préceptes; il donne aussi des *Piéces de lecture* en différens caractéres, pour y accoutumer les Commençans, en Romain, en Italique, en Lettres Majuscules, &c. & ces Piéces sont proportionnées à l'âge & à la portée des Enfans.

Il paroît chez Pierre-François Giffart, Libraire, rue S. Jacques, à S. Therese, un Livre curieux;

c'eſt l'Hiſtoire de l'Abbé Joachim, ſurnommé le Prophête, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Fondateur de la Congrégation de Flore en Italie, avec l'Analyſe de ſes Ouvrages; où l'on voit l'accompliſſement de ſes Prophéties ſur les Papes, ſur les Rois, ſur les Etats, & ſur tous les Ordres Religieux. Deux volumes *in*-12. 1745.

La Veuve *Piſſot*, Libraire, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-neuf, au coin de la rue de Verdun, vient de mettre en vente le Tome XV. de l'Ouvrage périodique intitulé : *Les Amuſemens du Cœur & de l'Eſprit.* C'eſt la ſuite d'un Recueil eſtimé, dont on n'avoit rien donné depuis plus de deux ans. Le prix de chaque Tome relié eſt de trois livres,

Les Tomes XI. XII. XIII. & XIV. de l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, viennent de paroître par les ſoins du P. *Berthier*, de la Com-

pagnie de *Jesus*, Auteur des deux derniers Volumes. Les Peres *Fontenai* & *Brumoy* avoient travaillé aux deux premiers, & avoient succédé au P. *Longueval*, qui avoit entrepris l'Ouvrage. Il y a lieu d'espérer qu'après tant de changemens, causés par la mort des premiers Auteurs, il sera continué sans délai, & il ne perdra rien pour avoir passé en d'autres mains. Les Libraires sont, *Montalant*, *Coignard*, *Guérin*, *&* *Rollin*.

ARTICLE LXXXX.

CATALOGUE

DES OUVRAGES

dont il est fait mention, & des autres Articles contenus dans les douze Volumes de ces Mémoires pour l'année 1744.

§. I.

RELIGION, ECRITURE SAINTE, THÉOLOGIE, CONTROVERSE.

CHristiani Schoettgenii *Horæ Hebraïcæ & Talmudicæ, in Theologiam* Judæorum *Dogmaticam antiquam & Orthodoxam de* Messiâ *impensa*, &c. Février, Page 359.

Prolegomena seu Prælectiones Theologicæ de Religione, de Verbo Dei, seu scripto, seu tradito; de Ecclesiâ & Conciliis, cum Appendi- Decembre 1744.

ce de Jure Ecclesiastico. Auctore M. Nicolao Girardeau. Février, P. 363.

Lettre de l'Auteur de la double Traduction Littérale & Poëtique des Pseaumes de *David.* Mars, P. 462.

L'honneur de l'Eglise Catholique, & des Souverains Pontifes défendu contre les calomnies, &c. du P. *Courayer.* Par D. *Gervaise.* Avril, P. 583. Juin, 1859.

Réponse à des difficultés que fait un Auteur Anonyme, &c. tendantes à montrer que la Version des Septante doit être préférée à la Vulgate, &c. Avril, P. 618.

Antiquitatum Sacrarum Thesaurus complectens Selectissima Doctissimorum Virorum Opuscula, in quibus veterum Hebræorum *mores, Leges,* &c, *illustrantur, Cura* Blasii Ugolini. Avril, P. 761.

La Sainte Bible, &c. Avec un Commentaire Littéral, & des Notes choisies, tirées de divers

les Sciences & des beaux Arts. 2261.
Auteurs Anglois. Mai, 775. Décembre, Article LXXXVIII.

Monetæ Cremonensis, *Ordinis* Prædicatorum, *adversus* Catharos & Valdenses Libri V. Juin, 1134.

Explanatio in Septem Psalmos Pœnitentiales, cum Versione Gallicâ. Juin, 1144.

La Religion Chrétienne éclairée des lumiéres de l'intelligence; par le Dogme, & par la Prophétie. Juillet, 1283. Octobre, 1759.

Supplément à la Dissertation sur le prémier jour du Monde. Juillet, 1308.

Lettres de *Calvin* à Jacques de *Bourgogne*, Seigneur de *Falais*, & de *Bredam*, & à son épouse, &c. Août, 1506.

§. II.

SAINTS PERES, AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

Traité de S. *Augustin*, *de la Gra-*

ce & du Libre Arbitre, & les deux *Lettres* du S. Docteur à *Valentin* & à ses Moines. Traduit par M. l'Evêque de *Marseille*. Avec des Notes. Mars, 574.

§. III.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Cartes de *Lorraine*, d'*Italie*, de *Piémond*, de *Savoye*. Nouvelle Mappe-Monde. Par M. *le Rouge*. Février, 383.

Essai de Géographie pour les Commençans. Mars, 515.

A Compleat System of Geography, &c. Avril 759

Introduction à l'Histoire Générale & Politique de l'Univers. Par M. *Bruzen de la Martiniere*. Août, 1525.

Analyse Géographique de l'*Italie*. Par M. *Danville*. Août, 1529.

Cartes de *Moscovie*, & de tout l'Empire de *Russie*, des *Isles Bri*· *Decembre* 1745.

des Sciences & des beaux Arts. 2263
tanniques, des environs de *Londres*, de la Châtellenie de *Lisle*, du Bailliage de *Tournay*. Plans d'*Ipres*, de *Menin*, de *la Kenoque*, des environs de *Mons*, de *Namur*, de *Charleroy*, d'*Ostende*, & de *Tournay*. Par M. *le Rouge*. Août, 1532.

Plans de *Fribourg* en *Brisgau*, de *Coni*, & du Château de *Démont*, &c. Août, 1533. Nove. 2089.

Propositions faites par Jean *la Roque*, Arpenteur pour graver & imprimer par Souscriptions une Carte de la Ville & des environs de *Londres*, de *Westminster*, & du Bourg de *Southewark*, &c. Septembre, 1710.

§. IV.

Histoire Ecclésiastique.

Réponse aux Eclaircissemens du R. P. *Mathieu Texte*, au sujet de la prétendue Profession Religieuse de M. *Jean Hennuyer*, Evêque & Comte de *Lisieux*. *Décembre* 1744.

Janvier, Article IV., P. 123.
Historia Sacra de Baptismo Constantini Max. Aug. *Autore* Matthiâ Furhemanno. Janvier 178.
De Disciplinâ Arcani, contra Disputationem Ernesti Tent-Zelii, *Dissertatio Apologetica per* Emmanuelem à Schelstrate. Janvier, 179.
Acta Sanctorum Augusti Tomus VI. Ibid.
Lettre du R. P. *M. Texte*, Dominicain, en réponse à celle d'un Auteur Anonyme, imprimée dans le Mercure d'Octobre 1742, au sujet de la Profession Religieuse de *Jean Hennuyer*. Février, 197.
Histoire Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, par Dom *Remy Ceillier*, Bénédictin, &c. Février, P. 325. Mars, 391. Mai, 840. Novembre, 1964.
La Vie de la Vénérable Servante de Dieu, *Marie Lumague*, &c. Institutrice des *Filles de la Providence*. Février, 383. Mai, 857. Décembre 1744.

Dissertation sur l'origine des Etrennes Mars, 559.

Lettre écrite aux Auteurs des Mémoires de *Trévoux*, au sujet de la Lettre du R. P. *Texte*, insérée dans le mois de Février dernier, Article IX. Avril, 695.

La Vie du Vénérable P. *Ignace Azevedo*, de la Compagnie de *Jesus*. Histoire de son Martyre, & de celui de trente-neuf autres de la même Compagnie. Par le P. *de Beauvais*, de la C. de J. Mai 951.

Mémoires concernant l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'*Auxerre*. Par M. l'Abbé *Lebœuf*. Mai, 956.

Degli Annali di Gregorio XIII. *Scritti dal Padre* Gian-Pietro Maffei, *della Compagnia di* Giesu. Juin 1084. Septe., 1671.

La Vie de S. *Paulin*, Evêque de *Nôle*, avec l'Analyse de ses Ouvrages, &c. Par D. *Gervaise*. Août, 1419.

Il Christianesimo Felice nelle Missio-

2266 *Memoires pour l'Histoire*
ni de' Padri della Compagnia di Gesù, *descritto da* Ludovico-Antonio Muratori. Novembre, 1931.
Histoire de l'Abbé *Joachim*. Par Dom *Gervaise*. Décembre. Article LXXXIX.

§. V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Histoire & Description Générale de la *Nouvelle France*, par le P. *de Charlevoix*. Janvier 188. Août, 1351. Octobre, 1791. Décembre, 2182.
Rerum Italicarum Scriptores. Tomus V. Février, 302.
Histoire Générale d'*Espagne*, de *Jean de Ferreras*, Tome III. & IV. traduits par M. d'*Hermilly*. Février, 380.
Sallufte, nouvelle Edition, chez David le jeune. *Ibid.*
Histoire de la Vie de Cicéron. Mars, 469. Avril, 667. *Décembre* 1744.

Extrait d'une Lettre écrite au R. P. *Souciet*, Jésuite, sur l'explication & le dénouement du Fragment de *Manéthon*, trouvez par M. l'Abbé *Richer*, Prévôt & Chanoine de l'Eglise Royale de N. D. de *Provins*. Avril, 1778. Octobre 731.

Histoire du Traité de *Westphalie*, ou des Négotiations qui se firent à *Munster*, & à *Osnabrug*, &c. Avril, 765. Juin, 967.

Remarques sur le Canon des Rois de *Thébes*, d'*Eratosthenes*. Par M. *Richer*, Prevôt & Chanoine de N. D. de *Provins*. Juin, 1116.

Les Vies de *Demosthene* & de *Cicéron*, de *Plutarque*, en Grec & en Latin, par M. *Philippe Baron*. Juin, 1131.

Mémoires de *Melvil*, pour servir à l'Histoire de la Reine *Elizabeth*, de *Marie*, Reine d'*Ecosse*, & de *Jacques* I., Roi d'*Angleterre*. Nouvelle Edition, par *Jean Millan*, Juin, 1132.

Histoire de l'Empire d'*Allemagne*, avant & depuis l'établissement de l'Empire, jusqu'à l'Empereur régnant, &c. Par le P. *Barre*; Chanoine Régulier de la Congrégation de *France*, &c. Juin, 1141.

Latini Sermonis Exemplaria, è Scriptoribus Probatissimis. Juin, 1148.

Histoire des Indes Orientales Anciennes & Modernes. Par M. l'Abbé *Guyon*. Juillet, 1263. Septembre, 1543. Octobre, 1735.

Titi Livii *Opera, cum Notis variorum. Apud* J. Westein. Août, 1523.

Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de *Nismes*, &c. Par M. *Menard*. Septembre, 1724.

Histoire de *Louis XI*. Par M. *Duclos*. Novembre, 2085.

§. VI.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS.

Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. traduit de l'Anglois de M. *Warburthon.* Mars, 574. Juillet, 1159. Août, 1466. Septembre, 1568. Octobre, 1826. Novemb., 2024.

Palæographia Britannica. Avr. 758.

Marmor Sandwicenſe, *cum Commentario* & *Notis* Joannis Taylori. Avril, 759.

Antiquités découvertes à *Fraſcati.* Juin, 1134.

Diſſertations ſur la fondation de la Ville de *Marſeille*; ſur l'Hiſtoire des Rois du *Boſphore Cimmérien*, & ſur *Leſbonax*, Philoſophe de *Mytilene.* Par M. *Cary.* Août, 1528.

Lettre écrite de *Geneve*, ſur le Camp de *Galba.* Septembre, 1607.

§. VII.

Morale, Sermons, Discours de Pieté, Livres de Devotion.

Sermons du P. *Bretonneau*, de la Comp. de Jesus. Mars, 580.

Sermons du P. *Massillon*. Décemb. Art. LXXXIX.

§. VIII.

Droit, Politique.

Fr. Pii Thomæ Milante, &c. Ordinis Prædicatorum, Congregationis S. Mariæ Sanitatis, &c. Vindiciæ Regularium in Causâ Monasticæ Paupertatis. Janvier. Article I. P. 5.

Catalogue des Rôles Gascons, Normands & François, conservés dans les Archives de la Tour de *Londres*. Mars, 574.

Pandectæ Justinianeæ *in novum ordinem digesta. Cum Legibus Codicis, & Novellis, quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant, aut abrogant.* Novembre,

Institutiones Juris Naturalis, Naturæ & Gentium, &c. Authore P. *Ignatio Schvvarz*, S. J. Décembre. Article LXXXIX.

§. I X.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Théorie de la Figure de la Terre, tirée des principes de l'Hydrostatique. Par M. *Clairaut.* Janvier. Article II. Pag. 61.

Mémoires de l'Academie Royale de Chirurgie, Tome I. Janvier, Article VI. Page 150.

Dissertation sur l'origine des Negres. Janv. Art. VII. P. 167.

Institutions Arithmétiques de F. *Paulin de S. Joseph de Luque*, avec un Appendice sur la nature & l'usage des Logarithmes. Janvier, Page 178.

Observation de Mercure vû dans le Soleil le 5 de Novembre 1743, faite à *Toulon* par le P. *du Chatelard.* Janvier, P. 180.

Médecine Militaire, ou l'Art de conserver la santé des Soldats dans les Camps. Par *L. A. Portius*. Janvier, 189. Novembre, 1906.

Analyse du Systême de *Newton*, comparé à celui de *Descartes*, &c. Janvier, 232.

Avis au sujet d'un Recueil d'Estampes qui se debite actuellement chez *Pierre-Jean Mariette*. Février, 374.

Leçons de Mathématiques de M. de *Prémontval*. Février, 384.

Conjectures Physiques sur la Cause, la Nature, & les Propriétés du Sel Marin, d'après quelques Observations sur un Marais salant. Mars, 430.

Dissertation sur la Félicité, ou la Philosophie des Honnêtes Gens. Mars, 541.

Elémens de la Philosophie de *Newton*, contenant la Métaphysique, &c. Par M. de *Voltaire*. Mars, 558. Juin, 1004.

Leçons Elémentaires de Méchani-

ques, pour servir d'Introduction à toutes les Sciences. Par M. *de la Caille.* Avril, 651.

Elémens de la Philosophie Naturelle, de *Pierre Van-Musschenbroeck*, traduits de Latin en Anglois, par M. *Colson.* Avr. 751.

Physique de M. s'*Gravesande*, traduite en François, par M. *de Joncourt.* Avril, 759.

Observation du Passage de Mercure sur le Soleil, faite à *Lyon* le 5 Novembre 1743. Par le P. Beraud, de la Compagnie de Jesus. Mai, 902.

Histoire Naturelle des Abeilles, avec des Figures en Taille douce. Mai, 951. Juillet, 1261. Septembre, 1637.

Vues du Château de Versailles, du Jardin, du Parc, des Bosquets, &c. du Château de Marly, &c. gravées par le sieur *Rigaud.* Mai, 959.

Dell' Origine delle Fontane, e dell' Adolcimento dell' Acqua Marina, &c. *Da* Nicolo Ghezzi, *della Compagnia di* Gesu. Juin, 1032.

Réponse de M. *Massoteau*, Horloger du Roi; &c. à M. *de Lorme*, sur le Cabestan du sieur *Massoteau*. Juin, 1050.

Essai sur l'Histoire Naturelle des Polypes, par M. *Henry Baker*. Juin, 1132.

Isaaci Newtoni *Opuscula Mathematica, Philosophica, & Philologica. Accessit Commentarius de de Vitâ Auctoris. Juin*, 1133.

Elémens des Mathématiques, par le P. *Duclos*, de la Compagnie de Jesus. Juin, 1145.

Discours prononcé à l'Ecole Militaire, le 24 Février 1744. Par M. *Saverien*, &c. Sur la Navigation, & sur la Physique Expérimentale. Juin, 1146.

Lettre de M. *Mathon de la Cour*, &c. sur un Livre du R. P. *Castel*, de la Compagnie de Jesus, &c. intitulé : *Le vrai Systême de Physique Générale de M.* Isaac Newton, *exposé & analysé en parallele avec celui de* Descartes. Juillet, 1212.

Leçons de Physique Expérimentale. Par M. l'Abbé *Nollet*. Août, 1390.
Traité de l'Aberration des Etoiles Fixes. Par M. *Fontaine de Crutes*. Août, 1496.
Phénoméne nouveau de la Transparence de la Lumiére. Octobre, 1872.
Les Elémens de la Médecine Pratique, tirés des Ecrits d'*Hipcrate*, & de quelques autres Médecins, &c. Par M. *Bouillet*. Octobre, 1890.
Divers Livres de Médecine. Par M. *de la Métrie*. Octobre, 1894, & suiv.
Œuvres Physiques & Géographiques de M. *Pierquin*, &c. Octobre, 1898.
Réfléxions Philosophiques sur l'Immortalité de l'Ame Raisonnable. Novembre, 2972.
Le Maître des Novices dans l'Art de chanter. Par le P. P. *Remy Carré*. Novembre, 2086.
Dissertation en forme de Lettre. *Décembre* 1744.

ſur l'effet des Topiques dans les Maladies internes, & en particulier ſur celui du ſieur *Arnoult* contre l'Apopléxie, &c. Novembre, 2089.

Lettre d'un Médecin de Province, à un Médecin de *Paris*, avec la Réponſe au ſujet du Livre de M. *Geoffroy* ſur la *Matiére Médicale*. Décembre, 1057.

Entretiens Mathématiques ſur les Nombres, l'Algebre, la Géométrie, &c. Par le P. *Regnault*. Décembre. Article LXXVVI.

Diſcours ſur l'Etude des Mathématiques, par M. *de la Chapelle*. Décembre, Article LXXXVII.

§. X.

ELOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Les Poëſies du Roi de *Navarre*, avec un Gloſſaire François, &c. Janvier. Article III. P. 98.

Recueil de Piéces en Proſe & en Vers, prononcées dans l'A-

des Sciences & des beaux Arts. 2177
cadémie de *Montauban* le 25 Août 1743. Février, P. 273.
Roberti Stephani *Lexicographorum Principis Thesaurus Linguæ Latinæ in IV. Tomos divisus*, &c. Basileæ 1748. Février, 368.
Nouvelle Edition de *Lucrece*, chez *Coutelier*. Février, 382.
De Amore Patriæ Oratio habita in Collegio Lud. Magni, &c. *à* Joan. Bapt. Geoffroy, S. J. Mars, 5.7.
La *Merope* de M. *de Voltaire*, avec quelques Piéces de Littérature. Mars, 570.
D. Caroli Magni, &c. *Laudatio dicta in Æde Deo Sacrâ Regiæ* Navarræ, *à* Christiano le Roi. Avril, 646.
Nouvelle Edition de *Terence*, *Virgile*, *Horace*, *Perse*, & *Juvenal*, par *Brindley*. Avril, 758.
Cicéron de M. l'Abbé d'*Olivet*, réimprimé à *Geneve*. Avril, 760.
Lexicon Linguæ Latinæ Antibarbarum, &c. Autore Joanne Friderico Noltenio, &c. Avril, 764.
Décembre 1741.

Eminentissimo Principi Josepho Puteobonello *S. R. E. Presb Cardinali*, *Archiepiscopo* Mediolanensi, &c. Mai, 947.

Lettres de *Cicéron* à *Marcus Brutus*, & de *M. Brutus* à *Cicéron*, avec des Notes, &c. Traduites de l'Anglois de *Middleton*, par M. l'Abbé *Prévôt*. Mai, 951. Juin, 980.

Adversus Invidos Normannorum *Censores Oratio habita à* Jacobo du Parc, S. J. Sacerdote. Juin, 1125.

Latini Sermonis Exemplaria, *è Scriptoribus probatissimis*. Juin, 1148.

Nouvelle Edition de tous les Ouvrages d'*Homere*, en Grec & en Latin, chez *J. Westein*. Août, 1523.

Lucien de *Hollande*. Tome III. Août, 1524.

Œuvres de M. *Racine*, Poëme de la Grace, de la Religion, &c. Août, 1524.

Harangue Latine du P. *Geoffroy*, *Décembre* 1744.

des Sciences & des beaux Arts. 2279
sur le rétablissement de la Santé du Roi, avec la Traduction Françoise, par le P. *Mercier.* Août, 1525.
Les Eclogues de *Neméfien* & de *Calpurnius*, traduites en François avec des Notes. Novembre, 2075.
De Reditu Regis Gratulatio, habita in Regio Ludovici Magni *Collegio Societatis* Jesu, *à* Josepho du Baudory.
Eadem Gratulatio Gallicè reddita à Nicolao Gab. du Rivet, *ejusd. Soc.* Novembre, 2085.
Grammaire Françoise, par M. l'Abbé *Vallart.* Décembre, Art. LXXXIX.

§. XI.

Critique, Mélanges, Histoire Littéraire.

Eloge Historique du P. *Jean-François Baltus*, de la C. de J. Janvier. Art. V. Page 139.
Essai sur les Belles Lettres, les Sciences & les Arts, par M. *Ju-*
Décembre 1744.

venel de Carlencas. Janvier, P. 187. Mars, 816.
Projet de la Table Générale du *Journal des Sçavans*, depuis son commencement, jusqu'en 1740. Par le P. *Fabre*. Février, 363.
Prix de l'Académie de Montauban. Sujet : *La Vanité des Sciences sans la Religion.* Mars, 567.
Parités Réciproques de la Livre numéraire, ou de compte, instituée par l'Empereur *Charlemagne*, proportionément à l'augmentation du prix du Marc d'argent, &c. Par M. *Dernis*. Avril, 727.
Eloge Historique du P. E. *Souciet*, de la C. de J. Avril, 746.
Mémoires pour servir à l'Histoire de l'esprit & du cœur. Par M. le Marquis d'*Argence*. Avr. 760.
Supplément au *Parnasse François*, par M. *Titon du Tillet*. Mai, 929.
Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria, *à* Christo *nato ad Sæculum XIV. Autore* Guillelmo Cave, &c. Mai, 945.

Guillelmi Cave *Canonici* Windesoriensis *Epistola Apologetica adversus iniquas* Joannis Clerici *criminationes, in Epistolis Criticis & Ecclesiasticis nuper editis, qua argumenta ejus pro Arianismo* Eusebii, ad examen revocantur, &c. Mai, 947.

Vie du P. *Vanieres*, par le P. *Theodore Lombard*, J. Juin, 1136.

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence, au jugement de l'Académie Royale de *Pau*, en 1744. Par le P. *Théodore Lombard*, Juin, 1137.

Prix de l'Académie de *Soissons*. Sujet : *L'Inutilité de la dispute pour ramener les Hommes à l'unité d'opinions*. Juillet, 1340.

Lettre Critique à M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*, sur ses *Tables Chronologiques*. Août, 1533.

Discours de la Société Littéraire de *Montauban*, en Prose & en Vers. Septembre, 1716.

Prix de l'Académie des Sciences de *Dijon*. Septembre, 1722.

Manifesto da Razam da Queixa,

que tem o Doutor Antonio de Monrava e Roca, &c. *contra à Academia Real de Cirurgia de* Pariz, &c. Octobre, 1878.

Œuvres diverses de feu M. l'Abbé *de S. Pierre.* Octobre, 1881.

Nouveaux Auteurs du *Mercure de France,* Octobre, 1893.

Explication Historique des Fables. Par M. l'Abbé *Banier*. Octobre, 1874.

Livres divers & mélanges, chez *Briasson*. Octobre, 1894. & suiv.

Notizie Letterarie ed Istoriche del l'Abate Gioseppe Cito, *intorno ad alcuni Huomini illustri del Reame della* Francia.

Ragionamento su l'utilità, & su le parti del Poëma Dramatico di Pietro Corneille, *portato dalla Francese nell' Italiana favella dall' Abate* Giosepe Cito. Nov. 2079.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1744.

ART. LXXXIII. Lettre d'un Médecin de Province à un Méde-

cin de *Paris*, avec la Réponse. 2097
ART. LXXXIV. Grammaire Françoise, par M. l'Abbé *Vallart*. 2119
ART. LXXXV. Histoire & Description Générale de la Nouvelle France, Tome II. 2142.
ART. LXXXVI. Entretiens Mathématiques sur les Nombres, l'Algébre, la Géométrie, &c. Par le P. *Regnault*. 2175
ART. LXXXVII. Discours sur l'Etude des Mathématiques, &c. Par M. *de la Chapelle*. 2188
ART. LXXXVIII. La Sainte Bible, ou le Vieux & le Nouveau Testament, avec un Commentaire Littéral, &c. 2200
ART. LXXXIX. Nouvelles Littéraires. 2248
ART. LXXXX. Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les Volumes de cette année 1744.